Nouvelle formule de péréquation

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 39 • 4 CAHIERS • 72 PAGES

M.J.-LOUIS COUTLEE
VERIFICATEUR
D'ANNONCES
1-OS ED. DE MONT

...ntréal, jeudi 28 novembre 1963 / saint Jacques de la Marche, confesseur.

AUJOURD'HUI

LA TRANSCANADIENNE
Elle passera dans l'axe Vitré-Craig-N.-D. (page 3)

L'EXPO
On songerait à modifier les plans des îles de l'Expo (page 3)

RENE GRAVEL ...
...est condamné à mort pour le meurtre de l'épicier Schmelz, de Jacques-Cartier (page 3)

LES TRIBUNAUX
Trois bandits ont été suivis pendant deux heures par sept policiers avant un vol à main armée! (page 8)

EST-OUEST
Vers une rencontre Johnson-Khrouchtchev à Stockholm en juin? (page 37)

CARTE ELECTORALE
Choisies par le gouvernement et l'opposition, dix commissions indépendantes se verraient confier le soin de reviser la carte électorale (page 55)

SIDERURGIE
M. Marc Benoit soutient que le moment est plus propice que jamais à l'établissement d'un complexe sidérurgique au Québec (page 55)

BICULTURALISME
M. Daniel Johnson annonce que l'Union nationale présentera à la Commission Laurendeau-Dunton un mémoire rédigé dans "un esprit positif" (page 55)

SOMMAIRE

Annonces classées / 60 à 69
Bandes dessinées / 70
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 71
Editorial / 4
Finance / 58, 59
Horoscope / 27
L'auto / 49
Les patrons / 63, 64
Les Tribunaux / 8, 9, 18
Loisirs et récréation / 70
Mots croisés / 69
Nouv. internationales / 30 à 37
Radio et Télévision / 48
Session fédérale/14, 15, 17, 55
Ski / 42, 43
Spectacles et Concerts / 56, 57
Sports / 38 à 47
Vie féminine / 12, 20 à 25
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 26

LA MÉTÉO

NUAGES, NEIGE LEGERE
MIN. : 30 — MAX. : 35
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Capture d'un avion en plein vol au Venezuela

2e attentat terroriste en 24 hres

CARACAS. (PA, UPI, Reuter, AFP) — Des terroristes se sont emparés aujourd'hui d'un avion vénézuélien en plein vol et l'ont obligé à atterrir à Port d'Espagne, à La Trinité.

On précise que cinq hommes et une femme, armés de revolvers, qui se trouvaient parmi les 14 passagers, ont commis cet attentat au moment où l'avion venait de quitter Ciudad Bolivar pour se rendre à l'aéroport de Maiquetia, près de Caracas. Les individus se sont introduits armes au poing dans la cabine du pilote et l'ont obligé à conduire l'appareil vers l'île de La Trinité.

On croit que les terroristes appartiennent à l'organisation des "forces armées de libération nationale", qui poursuit une campagne de terrorisme en vue de renverser le gouvernement de M. Romulo Bétancourt.

Le ministère des Affaires étrangères du Venezuela a demandé aux autorités de La Trinité de retourner promptement l'avion, un Convair 340 appartenant à la compagnie Avensa. Les services des douanes et de sécurité de La Trinité font enquête sur cet incident.

2e attentat en 24 heures

C'est le deuxième attentat spectaculaire perpétré en 24 heures par l'organisation clandestine pro-castriste. Hier, le chef de la mission militaire des Etats-Unis au Venezuela, le colonel James K. Chenault, avait été enlevé à la porte de sa demeure.

Il y a deux ans, des membres de la même organisation avait saisi un aérobus Avensa DC-6 et l'avaient forcé à atterrir à Curaçao. Le FALN a également perpétré d'autres actes spectaculaires, comme l'enlèvement d'une vedette mondiale du soccer et le vol de tableaux de maîtres, pour attirer l'atten-

Voir AVION en page 2



RETABLISSEMENT — Le gouverneur John Connally, du Texas, blessé au cours de l'attentat qui a coûté la vie du président Kennedy, se remet de ses blessures. Une des balles du meurtrier a traversé le dos et le poignet droit du gouverneur puis s'est logée dans la cuisse. M. Connally, ci-dessus accompagné de son épouse, est en voie de rétablissement. (Voir article, page 2)

Téléphoto PA

Le discours de M. Johnson est bien accueilli aux E.-U. et à l'étranger

(d'après Reuter, AFP, UPI et PA)

Plusieurs personnalités parlementaires américaines invitées à donner leur opinion sur le discours prononcé hier par le président Johnson se sont prononcées en faveur de sa demande que le programme législatif du président Kennedy, notamment le projet de loi sur les droits civiques et celui sur la réforme fiscale, soit adopté par les Chambres. Peu d'entre eux cependant prédisent que celles-ci agiront dans l'immédiat.

Les républicains estiment en effet que la mise en application du projet de loi sur les droits civiques et de celui sur la réduction des impôts ne doit pas être hâtée. Les démocrates avaient envisagé de ne pas ajourner la présente session avant le 20 décembre. De leur côté, les républicains ont estimé qu'il ne serait pas possible de se prononcer sur ces deux projets de loi avant la fin de l'année. La date d'ajournement a été fixée au 14 décembre.

Réserves des Sudistes

On a noté par ailleurs que les Sudistes n'ont pas mêlé leurs applaudissements à ceux qui ont salué l'exhortation du président à une adoption rapide de la loi sur les droits civiques. Les quelques critiques entendues jusqu'ici portent cette explosive question de l'égalité des droits, et elles viennent évidemment, pour la plupart, des représentants des Etats du Sud.

• Un éditorial de M. Guy Cormier en page 4.
• Les grandes lignes du discours de M. Johnson en page 30.

Certains démocrates ne partagent pas l'avis de leur chef sur certaines questions. Le représentant William Colmer, démocrate du Mississipi et leader du groupe des droits civiques pour le Sud à la Chambre, a déclaré : "Personnellement, je ne crois pas qu'une loi devrait être approuvée dans une atmosphère d'hystérie; j'estime qu'il serait préférable que le Congrès adopte les subventions et ajourne."

Le sénateur démocrate Harry F. Byrd opine que, malgré l'appel de M. Johnson, il n'y a pas lieu de précipiter l'action de son parti sur la question de la réduction des impôts. M. Byrd affirme que son attitude reste la même : il n'approuvera aucune réduction des impôts à moins que les dépenses ne soient réduites.

M. Leslie Arends, chef de file républicain, a déclaré pour sa part qu'il n'existait que des divergences mineures avec les objectifs du président Johnson et que les républicains feront tout ce qu'ils pourront pour aider le nouveau président à construire un pays uni, dévoué à la cause de la liberté et de la paix.

Le représentant républicain de Californie, M. James Utt, prédit que le président Johnson ne réussira pas plus que son prédécesseur dans le domaine des droits civiques et des impôts et il ajoute qu'"il s'agit là de sujets sur lesquels le vote doit être dépourvu de tout caractère émotionnel".

Réactions à l'étranger

De retour de Washington, où il avait assisté aux obsèques du président Kennedy, le premier ministre britannique sir Alec Douglas-Home a déclaré, hier soir, à son arrivée à Manchester : "Ce qui est important pour l'avenir immédiat est

Voir JOHNSON en page 2

Au Conseil de la paix, Pékin refuse de rendre hommage à Kennedy

VARSOVIE. — (Reuter) — L'ouverture de la session du Conseil mondial pour la paix a été interrompue aujourd'hui à deux reprises, devant l'intervention de délégués chinois qui protestaient contre la minute de silence observée en hommage à la mémoire du président Kennedy.

M. Tang Ming Chao, un des chefs de la délégation chinoise, s'est levé deux fois de son siège pour se rendre à la tribune et échanger de vifs propos avec le président de la session, M. Ostap Dluski (Pologne).

"Au lieu de rendre hommage au président des Etats-Unis, s'est-il écrié, nous devrions saluer la mémoire de tous les hommes et toutes les femmes qui ont héroïquement combattu pour la paix, contre l'agression des Etats-Unis et contre la discrimination raciale."

Ces paroles ont été saluées par les applaudissements prolongés de la délégation chinoise.

Presque tous les autres délégués — qui sont au nombre de 300 — sont restés silencieux.

Mais après, dans les couloirs, de nombreux délégués de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie ont entouré M. Tang pour le féliciter, déclarant : "Bravo . . . vous avez raison."

Les trente délégués chinois sont restés assis lorsque les autres délégués ont observé, debout, une minute de silence à la mémoire du président Kennedy.

La première interruption avait été motivée par une déclaration d'un orateur catholique, M. Jacques Madaule, qui avait rendu hommage à la "bonne volonté" du président Kennedy. Il s'était alors écarté de son texte préparé à l'avance et avait proposé une minute de silence. Comme l'assemblée se levait, M. Tang se précipita vers la tribune, brandissant une feuille dont le contenu semblait tout prêt. Le président de la session lui fit alors signe de retourner à sa place, déclarant : "C'est un moment solennel." Mais M. Tang ne bougea pas et demanda de pouvoir faire sa déclaration.

Hausse du prix du sucre

Trois importantes raffineries de sucre — la St. Lawrence, la Canada and Dominion et l'Atlantic — annoncent aujourd'hui une hausse de 15 cents dans le prix du sucre, le portant à $16.85 les 100 livres.

Hier, ce même prix avait enregistré une baisse de 15 cents.

Un porte-parole d'une des raffineries a dit que le prix du marché du sucre brut à Londres a augmenté d'une livre sterling la tonne et qu'il a fallu ajuster en conséquence le prix ici.

Le prix du sucre avait atteint son sommet le plus élevé depuis juillet 1920, alors qu'il se vendait à $18.65 les 100 livres, au 31 octobre dernier.

Un porte-parole d'un magasin à succursales à Montréal dit que le prix du sucre au détail est actuellement de 95 cents pour cinq livres et de $1.89 pour 10 livres.

A New York, le prix de cinq livres de sucre est présentement de 77 cents.

Etat d'alerte après la mort de Kennedy

WASHINGTON. (Reuter) — On annonce de source officielle, à Washington, que les forces armées américaines du monde entier ont été placées en état d'alerte, immédiatement après l'assassinat du président Kennedy, pour parer à tout incident.

Un porte-parole du département de la Défense a précisé qu'aucun ordre officiel n'avait, en fait, été donné, mais que tous les responsables avaient été avertis "officieusement" de suivre de près le déroulement de la situation et d'être prêts à agir promptement en cas de besoin.

Le porte-parole a ajouté que ces précautions avaient été prises pour écarter toute menace d'attaque venant de l'extérieur et pour décourager tout incident pouvant déclencher une guerre civile dans le pays.



La moitié en est de trop

La conférence en raccourci

Accord...

Les conversations qui se déroulent à Ottawa ont permis aux gouvernements fédéral et provinciaux de tomber d'accord sur les quatre importants points suivants :

- Le problème de l'éducation est le plus urgent de ceux auxquels font face les provinces et doit donc être considéré comme une "priorité" ;
- Tous les gouvernements, à tous les paliers, ont besoin de revenus supplémentaires ;
- Il n'est pas question d'une nouvelle hausse de l'impôt . . . du moins dans l'immédiat ;
- Une collaboration fédérale-provinciale constante doit s'établir sur toutes les questions touchant au développement économique des provinces.

Péréquation

Les provinces réagissent différemment à l'offre d'Ottawa sur la péréquation.

Loterie

La province de Québec serait la seule qui serait intéressée à légaliser les loteries au Canada.

—Voir page 19

Ottawa la proposera bientôt

par **Richard DAIGNAULT** et **Dominique CLIFT**

OTTAWA. — Le premier ministre Pearson a annoncé, hier, que son gouvernement proposera une nouvelle formule de péréquation plus avantageuse pour les provinces. C'est le premier indice de concession de la part d'Ottawa face aux demandes des provinces, survenu au cours des pourparlers à huis clos qui se poursuivent dans la capitale fédérale.

Un informateur fédéral, au cours d'une séance d'information confidentielle, a lancé un ballon d'essai en laissant croire aux journalistes que la nouvelle formule coûterait au gouvernement d'Ottawa une somme d'environ $150 millions par année, en plus des montants versés actuellement.

L'informateur fédéral n'a pas lui-même donné de chiffres. C'est en répondant à la question d'un journaliste qui lui demandait si le coût additionnel s'élèverait à $150 millions que le porte-parole a dit : "C'est un chiffre un peu trop élevé."

D'après la province la plus riche

Les experts techniques de l'Ontario et du Québec, informés de cette concession officieuse, ont émis l'hypothèse que le porte-parole fédéral, qui n'a pas voulu préciser davantage sa pensée, a voulu laisser entendre qu'Ottawa changerait la formule actuelle de péréquation pour la baser sur le rendement per capita des impôts directs, selon les accords fiscaux de 1962, dans la province la plus riche du pays, soit l'Ontario.

La nouvelle formule ne tiendrait pas compte des revenus sur les richesses naturelles. On en arriverait alors à des paiements de péréquation qui coûteraient au gouvernement fédéral, annuellement, un grand total de $243 millions, au lieu des $159 millions versés actuellement aux provinces en vertu des accords en vigueur. En d'autres termes, Ottawa serait disposé à verser $84 millions de plus qu'actuellement à l'ensemble des provinces.

Toutefois, le porte-parole fédéral a indiqué qu'un réaménagement fiscal sera éventuellement effectué à la lumière d'une revision des programmes conjoints ainsi que des recommandations des différentes commissions d'enquête sur la fiscalité actuellement à l'oeuvre dans le pays.

Chose certaine, a poursuivi notre informateur, aucune décision ne sera arrêtée cette

Voir PEREQUATION en p. 2

Chevrier : "Les propos de M. Lesage n'avaient rien d'un ultimatum"

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — C'est avec véhémence que le ministre de la Justice, M. Chevrier, qui remplaçait M. Pearson, a protesté hier aux Communes contre le qualificatif "ultimatum" attaché aux réclamations de M. Jean Lesage.

Le mot honni, on venait de le trouver sur les lèvres de deux chefs de partis politiques, sur celles de M. Caouette tout d'abord, puis sur celles de M. Diefenbaker.

Sérieux ou badin, badin fort probablement, M. Caouette avait tout d'abord invité Ottawa à se rendre à l'ultimatum de M. Lesage qui demandait à être consulté lors de l'élaboration de la politique monétaire.

Ayant peine à se retenir de rire, le chef créditiste ajoutait que le voeu de M. Lesage permettrait aux provinces de mieux faire face à leurs obligations par la décentralisation.

Prenant la question au sérieux — question qui avait la forme d'une motion tout à fait parlementaire — M. Chevrier a bondi de son fauteuil pour la déclarer irrecevable.

"Elle est irrecevable de par sa nature, a-t-il expliqué, et également parce que les déclarations faites par le premier ministre de la province de Québec n'étaient certainement pas un ultimatum, mais bien au contraire, un exposé clair et net de la politique que son gouvernement entend suivre."

L'adjoint de M. Caouette, M. Gilles Grégoire, allait répliquer à M. Chevrier lorsque le président des Communes, M. MacNaughton, est intervenu pour régler la question en deux temps trois mouvements : "Motion irrecevable", a-t-il dit en résumé.

Quelques instants plus tard, le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, s'est levé à son tour pour demander à M. Chevrier si le gouvernement fédéral n'entendait pas capituler, devant l'ultimatum Lesage, comme il l'a fait lors d'ultimatums antérieurs.

Sympathie et justice

"Le vocabulaire du très honorable représentant m'étonne" a tout d'abord répondu M. Chevrier, avant de dire que rien de rien dans les propos de M. Lesage ne ressemble à un ultimatum.

J'ajouterai, a-t-il poursuivi, comme l'a déclaré hier le premier ministre, que les vues de toutes les provinces reçoivent tous nos soins et notre sympathie et qu'elles seront traitées avec justice.

A une question subséquente de M. Diefenbaker, qui désirait savoir s'il y aurait débat aux Communes au sujet des propositions des provinces, M. Chevrier a répondu que la décision à cet égard relève de M. Pearson.

A part ces deux questions, les Communes devaient demeurer à peu près indifférentes à la conférence ouverte mardi.

Le député du Yukon, M. Nielsen, s'est bien étonné de l'absence de représentants de son

Voir CHEVRIER en page 2

Je n'ai jamais prononcé ce mot (Lesage)

OTTAWA. — Le premier ministre Jean Lesage a nié hier qu'il ait fait quelque ultimatum que ce soit aux autorités fédérales.

Il a fait cette déclaration alors qu'on lui rapportait la teneur d'une question posée à la Chambre des Communes par le chef de l'opposition John Diefenbaker, à savoir si Ottawa entendait céder devant l'ultimatum du Québec.

"Est-ce que tout ce que je fais constitue un ultimatum? Je n'ai jamais prononcé ce mot", a dit M. Lesage.

Hier soir, au cours d'une conférence de presse, on demandait au premier ministre John Robarts de l'Ontario ce qu'il pensait de la déclaration de M. Diefenbaker au sujet d'une capitulation fédérale devant le Québec.

"Je ne voudrais pas faire de commentaire là-dessus. Comme vous savez, la conférence ne dure que depuis deux jours,

L'histoire d'un ultimatum...

OTTAWA. (DNC) — M. Lesage a-t-il oui ou non prononcé le mot ultimatum? L'histoire de ce vocable remonte au dernier budget provincial, soit au printemps dernier, un peu avant les élections fédérales.

M. Lesage avait alors demandé un partage fiscal équivalant à 25 p.c. des impôts sur le revenu personnel et des compagnies ainsi que 100 p.c. des droits de successions.

Le mot ultimatum n'a pas été employé dans le discours du budget. Mais il a été suggéré aux journalistes lors d'une séance confidentielle d'information qui avait précédé sa présentation.

Plus tard, à la télévision, M. Lesage répondait à un journaliste qui lui demandait si les exigences exprimées dans le discours du budget constituaient un ultimatum. M. Lesage répondit oui.

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Le Québec n'est pas seul

Jean Lesage tire beaucoup de sa force, à la conférence fédérale-provinciale, du fait que les autres provinces commencent à éprouver des difficultés politiques et financières semblables aux "siennes".

Les demandes du Québec, pour un partage plus généreux des champs de taxation, s'appuient sur deux considérations d'ordre pratique : d'une part, le gouvernement Lesage risque son prestige s'il interrompt les réformes amorcées dans différents domaines; d'autre part, il risque de compromettre sa popularité s'il continue de financer ces réformes au moyen de hausses de la taxe de vente, de la taxe sur l'essence et de l'impôt foncier. Les révoltes de certaines commissions scolaires ainsi que les menaces de l'Union catholique des cultivateurs indiquent clairement qu'on a atteint un point de saturation dans le domaine de la taxation provinciale.

Mais les autres provinces commencent, elles aussi, à être coincées par les exigences de leurs électeurs et les hésitations de leurs contribuables. Leur crise a sans doute pris plus de temps à éclater que la nôtre : c'est que ces provinces n'ont pas à rattraper, comme le Québec, des retards accumulés. Cependant leurs difficultés politiques ne prendront pas beaucoup de temps pour être aussi grandes que les nôtres.

Voir DEMOCRATIE en page 2

Les loteries: réunion des procureurs généraux

OTTAWA, (PC) — On a décidé hier à la conférence fédérale-provinciale de tenir aujourd'hui une réunion spéciale des procureurs généraux des provinces qui examineront la question des loteries.

Québec a demandé mardi, à l'ouverture de la conférence, que soit accordé aux provinces le droit d'organiser des loteries.

Les procureurs généraux, ou leurs substituts dans le cas où ils ne seraient pas disponibles, devaient rencontrer hier le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, pour discuter de la question.

Dans la déclaration qu'il a faite à l'ouverture de la conférence, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, avait dit que si le code pénal était amendé de manière à permettre aux provinces d'organiser des loteries, les provinces "y trouveraient un revenu additionnel dont elles ont un pressant besoin".

On a appris de bonnes sources que quelques provinces se sont opposées durant la discussion à la demande du Québec au sujet des loteries, invoquant des principes de morale. Le Québec a répliqué disant que des loteries légales permettraient d'exercer un contrôle sur les ventes actuellement illégales de billets de loterie.

Merci à la presse

WASHINGTON. (Reuter) — M. Pierre Salinger, porte-parole de la Maison Blanche, a remercié, hier soir, les journalistes de la presse, de la radio et de la télévision américaines pour 'la dignité' dont ils avaient fait preuve dans leurs récits de l'assassinat et des funérailles du président Kennedy.

M. Salinger a ajouté : "Je veux vous faire part de ma gratitude au nom de Mme Kennedy, de sa famille et de tous les collaborateurs du président Kennedy... Nous sommes tous très reconnaissant à la presse d'avoir, à ce moment terrible de notre histoire, fait si bien son travail".

"Je suis certain que le président Johnson est d'accord avec moi à ce sujet" a conclu M. Salinger.

Milne revient de Cuba: "Je me chercherai peut-être un emploi moins dangereux"

Le pilote William Milne, le Montréalais acquitté par un tribunal cubain de l'inculpation d'activités d'espionnage au profit des Etats-Unis, a déclaré aujourd'hui à son arrivée dans la métropole "qu'il retournerait à Cuba si on le lui demandait". Mais il ajouta, en souriant, qu'il n'y retournerait pas tout de suite et qu'il se pouvait bien qu'il se cherche un emploi moins dangereux, quelque chose comme "livreur de lait".

M. Milne, dont le collègue Lippert a été condamné à 30



William MILNE

ans de prison par le même tribunal cubain, est arrivé aujourd'hui à Montréal à bord d'un avion-cargo avec six autres passagers, pour la plupart des diplomates, après une absence de six semaines.

Les deux pilotes furent arrêtés le 24 octobre, au poste de douanes de l'aéroport de La Havane. Ils étaient arrivés dans la capitale cubaine à bord d'un appareil bimoteur "Piper Aztec" appartenant à un homme d'affaires de Toronto qui cherchait à établir des contacts commerciaux avec les Cubains.

C'était le troisième vol de M. Milne vers Cuba et il avait rempli les fonctions de copilote. "Je ne savais nullement de quoi était constitué le chargement de l'avion, a-t-il déclaré aux côtés de son épouse Marie-Hélène. Les explosifs découverts par la police cubaine se trouvaient dans les effets personnels de Lippert".

Cependant, M. Milne a nié que son collègue ait été au service de la "Central Intelligence Agency", l'organisme américain de contre-espionnage. "Qui vous a dit qu'il travaillait pour le compte de la CIA, a-t-il demandé aux journalistes présents. Est-ce que quelqu'un s'est donné la peine de vérifier ?"

M. Milne a ajouté qu'il considérait avoir eu un procès convenable et qu'il n'avait pas été l'objet d'un traitement inhabituellement sévère durant le mois qu'il a passé en détention. Il a fait l'éloge du personnel diplomatique de l'ambassade du Canada à La Havane. "Le ministère des Affaires extérieures (Ottawa) et le personnel de l'ambassade canadienne se sont comportés d'une façon magnifique", a-t-il précisé.

PEREQUATION

SUITE DE LA PAGE 1

semaine. Une seule modification [illegible] jusqu'à maintenant décidée est celle de modifier l'actuelle formule de péréquation.

Surprise des premiers ministres

Plusieurs premiers ministres, n'ayant aucune idée des détails de la nouvelle formule annoncée par M. Pearson, se sont déclarés fort surpris d'apprendre que les journalistes avaient été informés officieusement de certains aspects de la concession fédérale.

"Je n'ai jamais entendu parler d'une telle affaire", s'est exclamé le premier ministre W. A. C. Bennett de la Colombie-Britannique. Je suis étonné d'apprendre de telles choses de la part d'un journaliste, vu que ceci n'a pas été dit à la conférence".

"Aucun chiffre n'a été donné. En fait, ceci devait être discuté seulement aux séances de vendredi."

M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario, a tenu une conférence de presse. On sait que M. Robarts s'était déclaré en faveur du statu quo dans les accords fiscaux, au début de la conférence.

"Devrons-nous changer de formule chaque fois que nous changeons de gouvernement ?" a-t-il dit non sans une certaine pointe de malice.

M. Lesage n'a pas voulu faire de commentaires sur les rapports officieux.

Toutefois, un porte-parole du Québec a déclaré que si l'offre fédérale est bien ce que les experts techniques ont déduit de ce ballon lancé par l'informateur fédéral, le Québec ne recevrait que $31 millions de plus par année.

Or, on sait que M. Lesage, dans son mémoire, formulait des propositions qui auraient enrichi le trésor provincial d'une somme de $150,000,000 par année, si on tient compte du nouveau réaménagement fiscal qu'il propose.

Les accords de 1962

En vertu des accords de 1962, le Québec reçoit annuellement $69,539,000 par année en versements de péréquation, et ceci jusqu'à l'expiration des accords en 1967. Une concession que ferait le gouvernement Pearson, dès l'an prochain, porterait ce montant à plus de $100 millions par année.

La formule de péréquation de 1962 est basée sur le revenu moyen per capita provenant des impôts provinciaux qui représentent 7 p.c. de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, 21 p.c. de l'impôt sur le revenu des sociétés commerciales, et 50 p.c. des droits successoraux. En plus, on tient compte de 50 p.c. des revenus que retirent les provinces de l'exploitation de leurs richesses naturelles.

Si les déductions des experts techniques sont justes, la nouvelle formule serait basée sur le revenu des mêmes impôts, au même pourcentage, mais dans la seule province de l'Ontario, et on ne tiendrait plus compte alors du revenu des richesses naturelles.

En vertu des accords de 1962, l'Ontario et la Colombie-Britannique ne reçoivent aucun paiement de péréquation. En vertu de la nouvelle formule proposée par Ottawa, selon les informateurs, l'Ontario ne recevrait pas un sou, mais la Colombie recevrait $10 millions par année.

La formule avancée par le gouvernement Lesage prévoit un nouveau réaménagement fiscal et une péréquation basée sur le rendement per capita des impôts fédéraux en Ontario, soit 25 p.c. de l'impôt sur le revenu des particuliers, 25 p.c. de l'impôt sur les sociétés, et 100 p.c. des droits successoraux. Cette formule accorderait au Québec $142,387,000 par année, au lieu des $69,539,000 qu'il reçoit à l'heure actuelle dans le seul domaine de la péréquation.

L'Ontario ne recevrait évidemment, en vertu de cette formule, aucun versement de péréquation, mais toutes les autres provinces y gagneraient sensiblement.

Le gouverneur Connally donne sa version des événements de Dallas

DALLAS, Texas — (PA) — "Mon Dieu, quelle horrible tragédie". Telle a été la première réaction du gouverneur John Connally lorsqu'il reprit conscience, sur son lit d'hôpital, après avoir été touché d'une balle dans l'attentat qui a coûté la vie au président Kennedy. Dans une entrevue télévisée en circuit fermé, le gouverneur de l'Etat du Texas a donné hier aux journalistes sa version des événements de vendredi dernier à Dallas.

"A l'arrivée du cortège au centre des affaires de Dallas, a poursuivi M. Connally, il y avait une foule énorme qui nous attendait. La réception avait été chaleureuse. Le président et Mme Kennedy ne manquèrent pas de le remarquer. Nellie (l'épouse du gouverneur) se tourna vers le président pour lui dire que personne ne pouvait désormais lui faire croire que les gens de Dallas ne l'aimaient pas. Le président Kennedy répondit que certes l'on ne pouvait pas le dire."

A ce moment la voiture présidentielle avait déjà pris le virage à gauche. "Nous entendîmes une détonation, dit le gouverneur. Je me suis en fait tourné sur ma gauche pour regarder ce qui se passait à l'arrière. Le président s'était déjà affaissé. Il n'avait rien dit".

"Presque simultanément je fus atteint et je savais que j'étais grièvement blessé, affirma M. Connally au cours de son entrevue. Je savais que le président avait été lui-même atteint et je m'exclamais qu'ils allaient nous tuer tous. Puis une troisième détonation et le président fut atteint à nouveau, gravement cette fois-ci. Je m'en doutais. Je n'avais pas encore perdu conscience. Le président s'était affaissé sur les genoux de Mme Kennedy, lorsqu'il fut atteint pour la deuxième ou la première fois. Cela s'est passé si vite que je ne sais plus. Mme Kennedy s'écria : 'Oh ! mon Dieu ! Ils ont tué mon mari. Jack, Jack !' Après le troisième coup, un agent du service secret donna ordre au chauffeur de presser sur l'accélérateur.

Selon le gouverneur du Texas, l'assassinat du président Kennedy n'est que la manifestation d'un extrémisme, des deux côtés, qui fondamentalement est le prélude de notre propre destruction, si l'on était jamais détruit. M. Connally a ajouté que cela aurait pu se passer dans n'importe quelle grande ville des Etats-Unis.

La météo

MAXIMUM : 32

Minimum cette nuit : 30

Maximum demain : 35

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal, Cantons de l'Est et Québec :** généralement ensoleillé. Nuageux tard cet après-midi ou ce soir. Froid. Vents légers. Neige légère commençant tard cet après-midi ou ce soir. Maximum à Montréal 32; à Québec et Sherbrooke 30.

Aperçu pour vendredi : généralement nuageux. Frais.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : nuageux. Neige légère commençant au milieu de la matinée. Froid. Vents du sud-est de 15 milles. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue 25.

Aperçu pour demain : nébulosité variable, froid.

Régions d'Ottawa, Laurentides et St-Maurice : nébulosité croissante dans la matinée. Neige légère commençant vers le milieu de l'après-midi. Frais. Vents légers de l'est. Maximum à Ottawa 32; à Ste-Agathe 30; à La Tuque 25.

Aperçu pour demain : généralement nuageux, frais.

Régions du Lac Saint-Jean, Rimouski et Baie Comeau : généralement ensoleillé. Nuageux tard cet après-midi ou ce soir. Froid. Vents légers. Maximum à Mont-Joli, Rivière-du-Loup 25; à Baie Comeau et Chicoutimi 20.

Aperçu pour demain : un peu de neige légère. Moins frais.

Régions de Sept-Iles et Gaspé : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses et froid. Vents du nord-ouest de 15 à 25 milles. Légers ce soir. Maximum à Sept-Iles 20; Gaspé 25.



Faites tôt votre choix -faites-le à Place Ville-Marie.

La Galerie de Boutiques est ouverte tous les soirs jusqu'à 9 heures.

La Galerie de Boutiques
Place Ville-Marie

Un Noir, secrétaire de presse de Johnson?

HELSINKI. (PA) — L'ambassadeur américain en Finlande, M. Carl T. Rowan, aurait été nommé secrétaire de presse du président Johnson, affirment certaines sources ordinairement bien renseignées.

M. Rowan, un Noir qui a déjà gagné un prix de journalisme, est retourné à Helsinki au cours de la semaine après avoir assisté aux funérailles du président Kennedy lundi dernier et avoir eu un entretien avec le nouveau président.

Agé de 38 ans, M. Rowan a déclaré qu'il n'avait reçu aucune confirmation au sujet de sa nomination mais il a révélé que son nom avait été placé sur la liste des remplaçants possibles de M. Pierre Salinger, l'actuel porte-parole de la Maison Blanche.

A Washington, M. Salinger s'est refusé à tout commentaire à ce sujet.

Rien ne laisse supposer que M. Salinger se propose de remettre sa démission. Comme à tous les autres membres du personnel de la Maison Blanche, le président Johnson lui a demandé de rester à son poste.

Cependant, le bruit court à Washington que le président réserve un poste important à la Maison Blanche pour M. Rowan.

CHEVRIER

SUITE DE LA PAGE 1

territoire et des territoires du Nord-Ouest, mais personne n'a paru s'émouvoir de son étonnement.

Le député de Ste-Marie, M. Valade, aurait bien voulu savoir s'il était exact que la province de Québec avait accepté de se retirer, "à la demande d'Ottawa, du programme des pensions aux invalides et aux aveugles en retour de compensations fiscales", mais il n'en a rien su.

"Puisque ces questions sont en discussion à la conférence, je ne crois pas pouvoir faire de déclaration à ce sujet", a répondu M. Chevrier.

Deux autres députés ont voulu savoir si le ministre de l'Agriculture, M. Hays, participe à la conférence, et ils ont appris que c'est M. Tremblay qui le remplace car M. Hays est malade.

Voilà à quoi s'est limité l'intérêt des Communes pour la conférence dont le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, a dit qu'il était exagéré de la dire la plus importante depuis la confédération. "Vieux cliché que cette phrase", a-t-il dit.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

que personne ne cherche à profiter de cette période d'adaptation pour en retirer un avantage égoïste. L'équilibre des relations internationales est bien maintenu et ne doit pas être modifié.

"Je suis sûr, a ajouté sir Alec, que le président Johnson se joindra à nous afin de poursuivre activement les objectifs du président Kennedy. Je m'attends donc à une série de contacts au cours des mois prochains avec les hommes d'Etat européens et le président Johnson."

Le parti travailliste britannique a envoyé au président Johnson un message dans lequel il constate avec satisfaction que le nouveau président des Etats-Unis entend poursuivre la politique de son illustre prédécesseur en ce qui concerne notamment les problèmes de la paix et de la liberté.

Dans les milieux diplomatiques de Londres, on voit dans l'allocution du président Johnson un vigoureux et émouvant appel en faveur de la poursuite de la politique de Kennedy, tant sur le plan intérieur que sur celui de la politique étrangère.

Les observateurs ont accueilli avec une faveur particulière la déclaration du président selon laquelle les Etats-Unis tiendront leurs engagements, "depuis le Sud-Vietnam jusqu'à Berlin-Ouest".

L'accueil a été également sympathique en France, où l'on a l'impression que le nouveau président américain promet de faire preuve de courage et d'intuition politiques et de détermination dans l'action quand le besoin s'en fera sentir. L'opinion française a été principalement impressionnée par le fait que le président, bien qu'originaire du Sud, n'ait pas hésité à donner un rang de priorité dans son programme à la mise en oeuvre de la loi sur les droits civiques.

A Bonn, un porte-parole officiel du gouvernement fédéral a fait ressortir notamment les assurances du nouveau président selon lesquelles les Etats-Unis resteraient fidèles à leurs engagements au sujet de Berlin.

L'agence soviétique "Tass" a longuement cité le message du président Johnson, mettant l'accent sur le passage du discours qui souligne la détermination du président à respecter les engagements de son gouvernement à l'égard de l'ONU.

Le premier ministre canadien Lester B. Pearson, qui a suivi à la télévision une bonne partie de l'allocution présidentielle, a qualifié ce discours de "message émouvant, impressionnant et encourageant". Les leaders de l'opposition ont également commenté le discours du président Johnson en termes élogieux.

AVION

SUITE DE LA PAGE 1

tion sur sa campagne antigouvernementale.

L'enlèvement

L'enlèvement du colonel Chenault s'est déroulé, pour ainsi dire, à sa porte.

A peine ce dernier était-il monté dans sa voiture pour quitter son domicile, situé sur les collines de Bello Monte et se rendre à une messe de requiem à la mémoire du président Kennedy, à la cathédrale de Caracas, qu'une Chevrolet, occupée par quatre jeunes gens armés lui barra le chemin.

Pistolet au point, ils le contraignirent à descendre de voiture et à monter dans leur véhicule qui démarra à toute allure pour se perdre dans le dédale des rues avoisinantes.

Non armé, le colonel n'avait pu opposer aucune résistance.

Selon le chauffeur vénézuélien attaché au service du colonel Chenault, l'un des auteurs de l'enlèvement portait l'uniforme de l'armée vénézuélienne et les autres étaient en civil. Ils semblaient âgés de 15 à 18 ans.

Une demi-heure après l'enlèvement, l'ambassade des Etats-Unis recevait un coup de téléphone d'un inconnu qui lui annonçait le rapt du chef de la mission militaire des Etats-Unis au Venezuela. Le correspondant a précisé que le militaire américain était en parfaite santé et qu'il ne courait aucun danger. Il a affirmé que le rapt a été organisé pour "attirer l'attention du monde sur la situation au Venezuela."

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Alan Stewart, s'est refusé à commenter l'enlèvement, se contentant de déclarer qu'à son avis, il était certain que dès que les "forces armées de libération nationale" estimeraient avoir atteint leur but publicitaire, le colonel serait relâché, tout comme le footballeur di Stefano.

Trésors mal acquis ne profitent pas, mais la justice délivre de la mort.

(Prov 10, 2).

Le Danemark célébrerait le centenaire du Canada

Le Danemark a l'intention de célébrer le centenaire de la Confédération du Canada, selon M. Hans Buchart — Petersen, un riche agriculteur danois qui a des liens très étroits avec le Canada.

Il a précisé que le gouvernement danois a approuvé un projet de construire une réplique de l'Habitation de Port Royal, sur un terrain près de Copenhague. Le terrain a été utilisé durant de nombreuses années pour les célébrations du Jour du Canada, le 1er juillet.

L'Habitation, à Port Royal, en Nouvelle-Ecosse, a été le premier immeuble permanent construit par les explorateurs français au Canada.

M. Buchart-Petersen, qui est propriétaire de vastes exploitations agricoles dans la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse, a exprimé l'espoir que la réplique de l'Habitation soit prête pour le 1er juillet 1967.

Il a ajouté qu'il fournira personnellement le bois nécessaire à la construction de la réplique. La société dano-canadienne recueillera les fonds nécessaires pour la reconstruction.

M. Buchart-Petersen a fait cette déclaration à une conférence de presse à Montréal. Il est actuellement en visite au Canada.

Il utilise ses terres dans la vallée d'Annapolis pour entraîner des cultivateurs danois immigrants au Canada aux méthodes canadiennes et pour les habituer à la vie au Canada.

Un accord économique Alger-Tunis

ALGER. (Reuter) — L'Algérie et la Tunisie ont signé aujourd'hui, à Alger, un accord qui jette les bases d'une coopération économique étroite entre les deux pays. L'accord touche trois domaines : 1) celui de l'harmonisation de l'expansion économique des deux pays; 2) l'harmonisation, par voie de consultation, des politiques des deux pays à l'égard des grands ensembles économiques existants (Marché commun européen) ou à venir; 3) l'harmonisation des politiques sur le plan de l'énergie, l'Algérie acceptant d'autoriser à nouveau l'exportation de courant électrique en Tunisie et d'utiliser les ressources de pétrole et de gaz naturel dans une optique tenant compte des besoins globaux des deux pays.

Le ministre de l'Economie de l'Algérie, M. Boumaza, qui a signé l'accord au nom de son pays, a déclaré ce qui suit : "Pour la première fois, un pas concret a été franchi sur la voie de l'unification économique du Maghreb (Afrique du Nord ex-française). Nous avons ainsi dépassé le stade des professions de foi pour aborder celui des questions économiques".

Prenez garde que cette liberté dont vous usez ne devienne pas pour les faibles occasion de chute.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

C'est la Saskatchewan qui s'est exprimée le plus directement à ce sujet, au cours de la conférence fédérale-provinciale. C'est la province où les services sociaux sont le plus développés. Le premier ministre Woodrow Lloyd a affirmé que le Canada avait une structure de taxation qui frappait les contribuables de façon injuste. Il a expliqué qu'en accaparant les principaux champs de taxation, Ottawa forçait les provinces à s'assurer une grande part de leurs revenus par des taxes de vente et par l'impôt foncier. Or, ces impôts ne distinguent pas les riches et les pauvres, contrairement à l'impôt sur le revenu.

Le premier ministre Robert Stanfield de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré que sa province avait été forcée de hausser les taxes purement provinciales à des niveaux exorbitants. Plusieurs autres premiers ministres ont fait un écho favorable à ses paroles.

Tous les gouvernements provinciaux sentent, de plus en plus clairement le mécontentement de leurs contribuables devant la hausse des impôts. A cause de l'attitude fédérale, ces gouvernements se trouvent dans une position politique défavorable vis-à-vis de leurs électeurs.

Comme ces gouvernements désirent ardemment demeurer au pouvoir, et comme leurs électeurs deviennent de plus en plus exigeants, c'est donc vers Ottawa qu'ils se tournent. Ils n'hésitent pas à déclarer l'attitude du gouvernement central responsable de leurs difficultés politiques et financières.

La faiblesse du gouvernement Pearson le rend particulièrement vulnérable à ce genre de pressions. Ce sont des pressions qui viennent du peuple et qui peuvent nuire considérablement à un parti qui n'est pas trop ferme au pouvoir.

On se rappellera que le gouvernement libéral de Louis St-Laurent avait été fort affaibli par les protestations contre sa politique anti-inflationniste. Le taux d'intérêt élevé appliqué par la Banque du Canada avait été un facteur important dans la défaite de 1957.

Le gouvernement Pearson se trouve dans un dilemme assez angoissant : d'un côté les provinces l'accusent d'être responsable de leurs difficultés financières, de l'autre côté, si le gouvernement d'Ottawa cède devant les revendications provinciales, il sera forcé d'augmenter les impôts, ce qui le rendra fort impopulaire. L'action risque d'être encore plus dangereuse que l'inaction.

C'est dans cette atmosphère que se discutent, à huis-clos, les intérêts des contribuables et les exigences des électeurs.

(tous droits réservés)

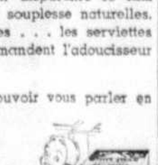
ANNONCE



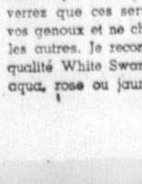
ENTRE NOUS par MARIE ROBERT

MONTREAL, le 28 novembre — Ouf ! . . . plus que 22 jours de magasinage avant Noël. Mais je ne me ferai pas prendre comme l'an dernier . . . Je courais à la dernière minute parce que je n'avais pas su me décider à choisir un cadeau pour certaines personnes sur ma liste. Or, la BANQUE DE MONTREAL m'offre une solution idéale. Rien de mieux, en effet, qu'un chèque orné de houx, ou un mandat de la B de M inséré dans une enveloppe décorée de motifs de Noël. Et les jeunes adorent recevoir un livre de banque de la B de M — avec un bon petit montant déjà inscrit — le tout joliment présenté. Ménagez vos pas — réglez votre liste "difficile" d'abord en passant à votre succursale de la B de M.

Prenez garde . . . il y a des germes dangereux qui se cachent dans les renvois d'eau ! Aussi, je vous recommande d'employer le GILLETT'S DRAIN CLEANER . . . parce que le bouillonnement spécial qu'il produit délogе toute parcelle de masse graisseuse, où se multiplient les germes, et qui bouchent les renvois. Vous ne regretterez jamais le temps qu'il faut pour verser 2 cuillerées à soupe de Gillett's Drain Cleaner dans chaque renvoi, chaque semaine. Vous pourrez en toute sécurité laver légumes et vaisselle dans l'évier de cuisine, le lavabo et la baignoire seront nets, si vous observez fidèlement la "journée de Gillett's Drain Cleaner".



J'ai une réponse toute trouvée quand je ne sais trop quoi servir pour le dîner. Quel que soit votre plat de résistance . . . servez-le accompagné d'un bon vin. Le vin que je vous recommande ? . . . le Claret MANOR ST. DAVIDS de Bright. C'est le vin idéal avec une succulente viande rouge. Même si vous n'êtes pas un grand connaisseur de vin, vous reconnaîtrez tout de suite un bon vin de table à la première gorgée de Manor St. Davids. Et une autre merveille, c'est que ce vin du pays, fait avec des raisins cultivés dans la péninsule du Niagara, est d'un prix modique qui convient à tous !



Vos tâches ménagères vous paraissent-elles deux fois plus difficiles parce que vous passez des nuits blanches tourmentée par les douleurs de la névrite, du rhumatisme ou de l'arthrite ? Voici une bonne nouvelle. Des milliers d'hommes et de femmes obtiennent un soulagement prolongé contre ces maux en prenant des TRC de TEMPLETON, le remède le plus en demande au Canada . . . et qui est fait spécialement pour soulager ces douleurs. Vous obtiendrez un effet plus rapide si vous appliquez à l'extérieur du Liniment FLAME-cream Templeton en même temps que vous prenez des TRC à l'intérieur !



Quand vous en aurez fait l'essai, je suis sûre que vous admettrez que CALGON fait une différence marquée dans votre lessive. Ni savon — ni détersif — Calgon est un adoucisseur d'eau efficace qui enlève le "film" de lessive qui est semblable au "cerne de la baignoire". Ajoutez-en à l'eau de lavage avec moins de savon ou de détersif . . . et ajoutez-en aussi au rinçage. Calgon *fait disparaître le film de lessive*, redonne au linge sa fraîcheur et sa souplesse naturelles. Le linge est net . . . les couleurs sont brillantes . . . les serviettes duveteuses. Les fabricants de lessiveuses recommandent l'adoucisseur d'eau Calgon et moi aussi !



Je compare les prix avant d'acheter afin de pouvoir vous parler en connaissance de cause ! Récemment, j'ai fait la comparaison entre les avantages des serviettes de papier. Je les ai toutes essayées et je crois que les SERVIETTES WHITE SWAN résistantes et merveilleusement absorbantes sont insurpassables quant au prix et à la qualité. Et vous verrez que ces serviettes, fini toile, restent sur vos genoux et ne cherchent pas à glisser comme les autres. Je recommande le format économique de 250 serviettes de qualité White Swan . . . dans un choix de couleurs variées — blanc, aqua, rose ou jaune.



ANALYSES MÉDICALES

TEST DE GROSSESSE en 2 HEURES $8.00

TEST DE GROSSESSE EN 24 HEURES $5.00

URINES $2,50, SANG, SELLES, etc.

2 TECHNICIENNES assistées d'une GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses



MADEMOISELLE RAYMONDE GODBOUT — MADAME MADELEINE BEAULIEU-CASAVANT — MADAME M.-P. CARRIÈRE DE MEEUS

Échantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile, si désiré.
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622

"Les PHARMACIES professionnelles"

SARRAZIN & CHOQUETTE

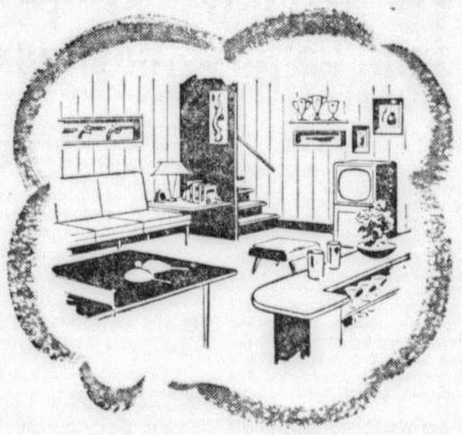
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPÉDIE, OPTIQUE

Val Royal — MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION

CENTRE DE CONSULTATION

MASONITE — TENTEST

AVEZ-VOUS DES PROBLEMES DE RENOVATIONS



Nous avons été choisis par International Panel Boards Ltée comme marchand enregistré faisant partie des CENTRES DE CONSULTATION I.P.

Les ressources de notre service de réalisation sont à votre disposition. Avant d'entreprendre vos travaux, venez nous voir et apprendre comment nous pouvons simplifier votre travail.

NOUS POUVONS VOUS FOURNIR DES IDEES

Pour vos travaux de modernisation

NOUS POUVONS VOUS FOURNIR LES MATERIAUX

Y compris la ligne complète des produits de marque Masonite* TentesT* et les Contreplaqués I.P.*

NOUS POUVONS VOUS SUGGERER DES ENTREPRENEURS

Pour ceux qui désirent un ouvrage exécuté par des professionnels.

NOUS VOUS OFFRONS UN SYSTEME DE FINANCEMENT

Couvrant le coût de la main d'oeuvre et des matériaux. Informez-vous de nos plans de 'crédit achats'. Il y en a un adapté à votre budget qui vous offre en plus l'avantage de vous éviter tout dérangement.

Val Royal — MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION

12200 boul. LAURENTIEN CARTIERVILLE — FE. 4-5320

MONTREAL-NORD 11401 Boul. PIE-IX — DA. 2-7341

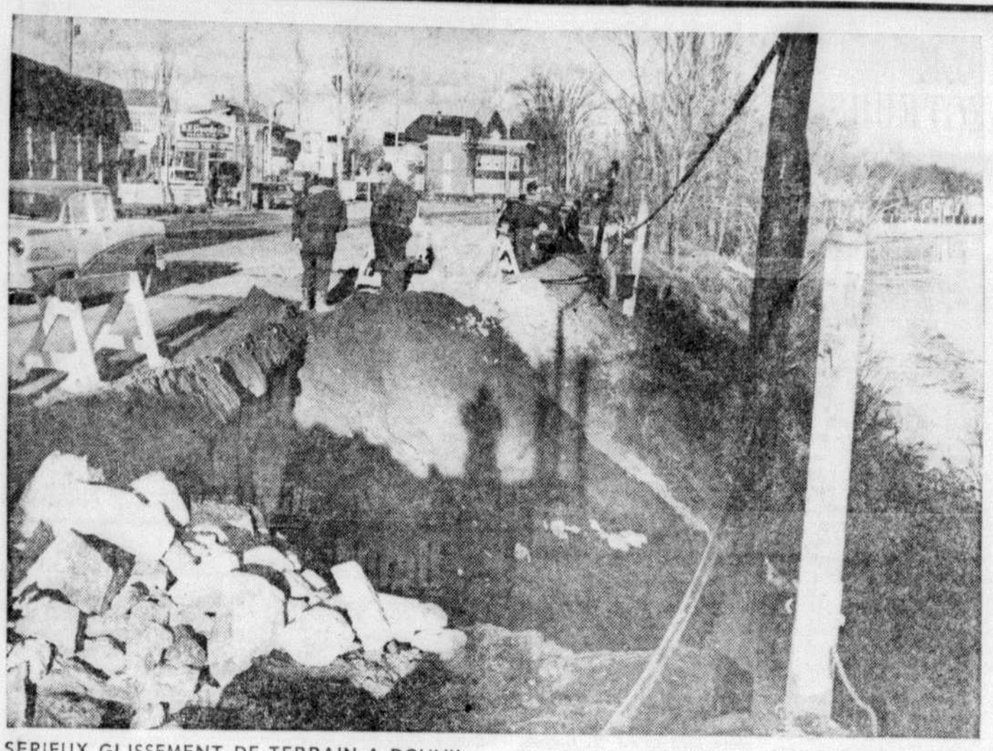
SUCCURSALE RIVE SUD — 6180 boul. TASCHEREAU VILLE BROSSARD — OR. 6-1833 — Gavard

Divisions des ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE. Ouverts jusqu'à 5.30 p.m. tous les jours et le samedi jusqu'à 5.00 p.m.

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 28 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 39

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138



SERIEUX GLISSEMENT DE TERRAIN A DOUVILLE — Le courant de la rivière Yamaska a miné lentement le remblai de la route no 9, à Douville, municipalité voisine de St-Hyacinthe. Le personnel du ministère de la Voirie du Québec qui travaillait sur les lieux lundi après-midi a constaté un léger glissement de terrain. L'éboulement s'est accentué peu à peu et a pris, hier après-midi des proportions alarmantes. Des tonnes de pierres ont été déversées dans la rivière afin d'arrêter temporairement l'effondrement. Pendant ce temps, une autre équipe du ministère de la Voirie épandait du gravier sur la route du "grand rang St-Thomas" pour faciliter la circulation lourde sur cette artère secondaire et détourner la circulation durant les travaux de réparation de la voie no 9. Le personnel de la Voirie croit pouvoir faire ce détournement dès aujourd'hui et commencer immédiatement les travaux de réparation. On craint cependant que l'éboulement ne se prolonge sur une étendue de plusieurs centaines de pieds.

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

René Gravel est condamné à mort

par Maurice MORIN

René Gravel, âgé de 38 ans, père de six enfants, montera sur l'échafaud, le vendredi 6 mars 1964. Il a été reconnu coupable, hier après-midi, du meurtre prémédité de l'épicier Jacques Schmelz, âgé de 30 ans, abattu de trois balles dans son magasin du chemin Gentilly, à Jacques-Cartier, au début de la soirée du samedi 23 février dernier.

Les jurés n'ont délibéré qu'une demi-heure avant de rendre leur verdict.

C'est le juge Ignace-J. Deslauriers qui a prononcé la sentence de mort, après un procès de trois jours.

Gravel a accepté le verdict sans broncher, pendant que sa femme et son fils se trouvaient dans la salle d'audience, non loin de Mme Schmelz qui, elle, était vêtue de noir.

"Avez-vous quelque chose à dire avant que sentence de mort soit prononcée, comme le requiert la loi ?", a demandé le président au coupable, un homme pas très grand à la lèvre supérieure enfouie sous une moustache noire.

"Je suis innocent", a répondu Gravel d'une voix ferme.

Au moment du prononcé de la sentence, aux Assises, Mme Gravel et son fils s'étaient retirés.

C'est-à-dire dès que le président du jury eut dit : "Nous reconnaissons Gravel coupable de meurtre qualifié."

Puis le juge Deslauriers, visiblement ému, demanda aux jurés, toujours comme le veut la loi en vertu des récents amendements au code pénal, s'ils ne désireraient pas recommander le coupable à la clémence du ministre de la Justice et s'ils désiraient aller délibérer à ce sujet.

D'un commun accord et avec un signe de tête, les jurés acceptèrent cette recommandation.

Toujours en vertu des amendements au code, la Cour d'appel est saisie du dossier, du moment qu'il y a verdict de meurtre prémédité ou qualifié. Ce dernier terme existe dans le code.

Les jurés ont ensuite été libérés ; le juge quitta le banc et revint moins de cinq minutes plus tard, les mains gantées de noir, et portant le tricorne noir.

Gravel, placé entre deux agents de la PP, entendit la sentence lugubre que le tribunal prononça pendant que tout le monde se tenait debout : "René Gravel, vous serez reconduit à la prison commune de Montréal, à Bordeaux, d'où vous venez, et le vendredi, 6 mars 1964, vous y serez pendu par le cou jusqu'à ce que la mort s'ensuive. QUE DIEU AIT PITIE DE VOTRE AME".

Le meurtre de l'épicier Schmelz, qui n'exploitait son propre commerce que depuis 17 jours, lorsqu'il a été abattu, a eu lieu au cours d'un vol à main armée perpétré après la fermeture de son magasin.

La preuve que Me Jacques Bellemare, procureur permanent de la Couronne, a soumise aux jurés qui, comme on le sait, ne doivent juger que sur les faits, démontrait qu'un présumé complice, André Daoust, avait d'abord pénétré dans l'épicerie pour se procurer une caisse de bière et commettre un vol à main armée, que pendant qu'il se préparait à quitter le magasin à reculons, Gravel avait fait irruption.

En criant : "C'est un hold-up." il avait d'abord tiré une balle dans le plancher, puis trois autres balles dans la direction de M. Schmelz qui s'effondra. L'épicier succomba à l'hôpital de Saint-Lambert.

Ensuite, Gravel et Daoust avaient quitté les lieux avec le contenu de la caisse-enregistreuse, dans une automobile ou se trouvait un autre présumé complice, Henri Boivin.

Celui-ci et Daoust, qui a déposé comme témoin de la Couronne, subiront leur procès plus tard.

Le vol était de l'ordre de $1,200 d'après un employé de M. Schmelz, mais le trio s'était partagé $600. Où est allé le reste ? Personne ne l'a dit.

Mais ce n'est qu'en juillet que les trois individus avaient été appréhendés, grâce au caporal Denis Viau, de la Police provinciale.

Une défense d'alibi

Me Jean Filiatrault, que le Bureau d'assistance judiciaire avait prié d'assurer la défense de Gravel, et ce bénévolement, n'a pas fait entendre celui-ci.

Mais il a présenté une preuve tendant à démontrer que Gravel avait passé la journée et une partie de la soirée du 23 février chez lui.

Sa femme, deux enfants, Micheline et Michel, et une voisine avaient déposé à cet effet.

La Transcanadienne passera dans l'axe Vitré–Craig–Notre-Dame

par Maurice LAPERRIERE

Le tronçon ouest-est de la route transcanadienne sur l'île de Montréal partira de l'intersection du boulevard Décarie et de la route no 2, à l'ouest, longera la voie ferrée du Canadien Pacifique, suivra le tracé des rues Vitré, Craig et Notre-Dame jusqu'au tunnel-pont de Boucherville.

C'est ce qu'il nous est maintenant possible d'affirmer, nous appuyant sur quelques indices sérieux découverts hier.

On se souvient qu'en annonçant un accord sur la construction de la route transcanadienne sur l'île de Montréal, les autorités fédérales, provinciales et municipales avaient précisé il y a quelques mois que le tronçon nord-sud suivrait le boulevard Décarie, Jusqu'à la route No 2, non loin du pont Champlain. Elles avaient cependant décidé de ne pas révéler le tracé du tronçon ouest-est afin d'éviter toute spéculation sur la propriété au moment de l'expropriation.

Selon certaines sources sérieuses, des propriétaires riverains de la rue Vitré, côté nord et côté sud, ont reçu le 13 novembre dernier un avis de la Cité de Montréal à l'effet qu'ils devront avoir quitté les lieux le premier février 1964. Ils recevront prochainement une deuxième lettre à ce sujet.

La Cité de Montréal, at-on dit, aura besoin d'un espace de 150 pieds de long de la rue Vitré, entre le terminus Craig et la Place Viger.

Il y aura bien sûr la construction du métro sous la rue Vitré, entre ces deux points. Mais on a fait remarquer que la réalisation de ce projet ne nécessite pas tant d'espace.

Certaines personnes bien renseignées nous ont par ailleurs confirmé que la route transcanadienne suivrait le tracé des rues Vitré, Craig et Notre-Dame jusqu'au tunnel-pont de Boucherville.

On songerait à modifier les plans des îles de l'Expo '67

par Albert TREMBLAY

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a admis hier après-midi, devant un groupe de journalistes, que la ville de Montréal "doit faire face à des difficultés imprévues" en ce qui concerne le remblayage des îles Ste-Hélène et Notre-Dame, futur emplacement de l'Expo 1967.

Ces difficultés imprévues consistent exclusivement à trouver, dans le lit du fleuve St-Laurent, suffisamment de terre de remblai pour alimenter les dragues. Partout où devait théoriquement se trouver du terrain meuble, les dragues se sont heurtées à du roc solide.

En confirmant ce que LA PRESSE avait publié samedi, M. Saulnier a cependant tenu à déclarer que la ville de Montréal étudiait très sérieusement le problème et qu'on demeurait confiant de voir les travaux d'aménagement se terminer à la date prévue.

Enfin, le président du comité exécutif a refusé de dire ce qu'envisageaient pour le moment les dirigeants municipaux comme solution à ce grave problème. Il a cependant précisé : "Les études se poursuivent afin d'établir d'une façon positive si les travaux de remblayage pourront se continuer durant les mois d'hiver".

Trop de terrain ?

Pendant ce temps, à Ottawa cette fois, le commissaire général adjoint à la Société de l'exposition universelle canadienne, M. Robert F. Shaw, déclarait devant les délégués à la conférence fédérale-provinciale sur le tourisme qu'il ne sera probablement pas nécessaire de créer au complet les 500 acres de terrain proposés dès le début comme "un minimum".

"Nous n'aurons vraisemblablement pas besoin d'autant de terrain", a-t-il notamment déclaré au cours de son exposé qu'enrichissait une projection de diapositives.

Des déclarations de MM. Saulnier et Shaw, on peut déduire qu'à cause des difficultés rencontrées depuis le début des travaux de dragage et de l'urgence des travaux à compléter, la Société de l'Expo ou la ville de Montréal annonceront bientôt officiellement d'importantes modifications au projet initial.

Il est probable que l'on s'ac-

Voir EXPO en page 6

Métro : les maires de l'île Jésus rencontrent M. Saulnier

Les maires des municipalités de l'île Jésus ont rencontré, hier après-midi, le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier. Il a été question de métro.

Comme LA PRESSE l'annonçait récemment, la ville de Montréal est grandement intéressée au prolongement du tronçon Berri du métro jusque sur l'île Jésus. Pour que le projet se réalise, les municipalités de l'île devraient assurer une collaboration monétaire qui pourrait être fournie par l'entremise de la Corporation interurbaine.

Les maires de Laval-Ouest, Fabreville, Duvernay, Pont-Viau, Laval-des-Rapides, Vimont et Ste-Rose, huit des treize villes de l'île Jésus, voulaient obtenir plus de détails sur le projet et connaître les exigences de Montréal quant aux montants qu'ils seraient appelés à débourser.

Au cours de l'entrevue quotidienne accordée aux journalistes par M. Saulnier, ce dernier a déclaré que la Corporation interurbaine de l'île Jésus ferait une offre écrite à la ville de Montréal.

M. Saulnier n'a pas voulu préciser davantage les résultats de l'entretien puisque ce sont les municipalités de l'île Jésus qui ont demandé le prolongement du métro. Il leur appartient donc de dire ce qu'elles sont prêtes à consentir pour la réalisation de ce projet.

Par ailleurs, à la Corporation interurbaine, qui siégeait hier

Voir METRO en page 6

Renault et Peugeot : décision sous peu

– Le maire Drapeau

par Raymond MASSE

Interrogé à sa descente d'avion, à l'aéroport de Montréal, hier après-midi, après une absence de deux semaines et demie, le maire Jean Drapeau a dit arriver d'un voyage "à la fois fructueux et reposant".

Au sujet d'entretiens qu'il a eus avec des représentants de la régie Renault et de la société Peugeot déjà invitées par les autorités provinciales à établir des usines de montage dans le Québec, M. Drapeau, qui avait à ses côtés M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, venu l'accueillir, a souligné qu'une décision sera prise par les dirigeants concernés d'ici quelques mois.

"Je souhaite une décision favorable", a commenté le maire.

M. Drapeau a également noté qu'il a rencontré à Rome des financiers italiens qui ont déjà investi ou qui se proposent d'investir des montants considérables "dans des développements immobiliers" à Montréal.

Pressé de question, M. Drapeau s'est limité à déclarer qu'il s'agit là de "projets de portée générale non pas de projets définitifs quant à la localisation".

De sorte qu'il peut être question d'hôtels, de logements, d'édifices à bureaux.

Aussi interrogé sur des modifications susceptibles d'être apportées à l'emplacement de l'Exposition universelle canadienne de 1967, M. Drapeau a expliqué qu'il préférait prendre connaissance des développements survenus depuis son départ avant de formuler des commentaires.

Il a toutefois fait remarquer sur-le-champ que la ville construira la ligne "Montréal—rive sud" du métro, même si un monorail est installé à l'occasion de l'Exposition.

"Même s'il y a un monorail, a précisé le maire, il n'est pas question de ne pas faire de métro en direction de la rive sud."

M. Drapeau s'est également rendu à Lausanne, où se tiendra l'an prochain l'Exposition nationale suisse. Il y est demeuré une journée et demie pour se renseigner sur les mesures prises en vue d'organiser cette exposition.

Relativement à une réunion du Bureau international des expositions, réunion à laquelle il a assisté, M. Drapeau a fait remarquer que les délégués des pays membres se sont montrés "enthousiastes" après avoir pris connaissance des travaux déjà exécutés en vue de l'Expo 1967.

Enfin, lors de son passage à Rome, M. Drapeau a été reçu en audience par Sa Sainteté le pape Paul VI.



LE MAIRE DE MONTREAL DE RETOUR D'EUROPE. — A son retour d'un voyage de deux semaines et demie en Europe, le maire Jean Drapeau a été accueilli, hier après-midi, à sa descente d'avion, à l'aéroport de Montréal, par le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier.

photo René Picard, LA PRESSE

Une lutte intersyndicale s'amorce dans les gros hôpitaux de Montréal

par Jacques LAFRENIERE

Une lutte intersyndicale s'amorce dans les hôpitaux de Montréal à l'approche des négociations qui doivent débuter bientôt dans le but de renouveler les conventions collectives de travail qui viennent à expiration le 13 janvier prochain dans la plupart des gros hôpitaux de la région.

Les antagonistes sont le Syndicat international des employés de service d'édifices (CTC-FTQ) d'une part et le Syndicat national des employés d'hôpitaux de Montréal (CSN), d'autre part. Le premier syndicat représente environ 3,000 employés à Montréal, tandis que celui de la CSN compte 7,000 membres.

Le syndicat international a distribué, hier, aux portes de huit hôpitaux, une lettre-circulaire ainsi libellée :

"Plusieurs (employés) ont communiqué avec nous pour demander comment faire pour ne plus appartenir au syndicat".

"N'étant pas membre du syndicat, vous bénéficiez quand même des augmentations de salaire, vous obtiendrez les mêmes avantages que les membres et vous économiserez ainsi $36 par année.

"Il n'est pas nécessaire de faire partie du syndicat pour obtenir des augmentations de salaire.

"Comment faire pour démissionner ?

— "Envoyez une lettre recommandée à l'hôpital où vous travaillez. Envoyez une autre lettre recommandée à votre syndicat entre le 13 décembre et le 13 janvier 1964.

"Pour plus de renseigne-

Voir HOPITAUX en page 6

FAITS divers

Piéton tué par une auto

SHERBROOKE, (PC) — Un jeune homme de 23 ans, Emile Nicol, de Sherbrooke, a été tué hier lorsqu'il a été heurté par une auto, en traversant la rue Belvedère, à Sherbrooke.

Hold-up dans un bureau de poste

Deux bandits, dont l'un était armé d'un revolver, ont perpétré un vol à main armée, vers 5 h. 30 hier après-midi, dans une sous-station du bureau de poste, à la pharmacie Roland Alarie, au 4048 est, rue Jean-Talon, à St-Michel.

La caissière du bureau de poste, Mlle Suzanne Charron, âgée de 17 ans, a remis une somme de $300 aux bandits, qui ont aussitôt pris la fuite dans une automobile.

Le propriétaire de la pharmacie, M. Roland Alarie, se trouvait dans son laboratoire, situé dans une pièce arrière, et il n'a eu connaissance de rien.

Cambriolage de $10,000 à Saint-Jean

ST-JEAN, (C.D.) — Un cambriolage de quelque $10,000 a été commis dans la nuit de mardi à mercredi au magasin Richelieu Sales, rue Richelieu, à St-Jean. Les cambrioleurs ont volé un certain montant d'argent, des bagues, des montres et des radios à transistors.

Les malfaiteurs se seraient tout d'abord introduits dans la cour de la compagnie Kraft Paper pour ensuite pénétrer dans le garage de cette compagnie. Ils ont par la suite enfoncé quelques portes pour se rendre au magasin situé au-

Voir FAITS DIVERS en page 6

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que : sableuse, scie électrique, etc.



VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème, si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.
4845, RUE ST-DENIS AV. 8-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
Heures d'affaires :
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

aux 4 librairies Pilon
Vient de paraître :
L'AGENDA DU QUEBEC, EDITION 1964
en français et imprimé au Québec



- UN JOUR à la page
- GRANDEUR 5½ x 8"
- COUVERTURE flexible en simili-cuir
- COULEURS disponibles : noir, rouge vin, vert et tan
- IMPRIME EN BLEU sur papier jaune pâle, facilitant ainsi la lecture de vos notes

PRIX L'UNITE $2
12 exemplaires $1.60 ch.
25 exemplaires $1.52 ch.
50 exemplaires $1.45 ch.
"IMPORTANT" Pour tout autre prix de quantité, appelez ou écrivez à l'une de nos 4 succursales.
LES 4 LIBRAIRIES Pilon
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7981
STATIONERS INC.



-C'EST LE GENRE DE POLICIERS QU'ILS DEVRAIENT AVOIR A' DALLAS ...

BERRIO



PATISSERIE FRANÇAISE et BUFFET de DISTINCTION
du Bois TRAITEUR
SERVICE BUFFET
A NOTRE SALON PRINCE-ALBERT
à domicile ou tout autre endroit dans un rayon de 100 milles de Montréal
4887 OUEST, SHERBROOKE — HU. 1-8163

SILENCIEUX
GARANTI
CONTRE TOUT RISQUE
POUR LA VIE DE VOTRE AUTO
INSTALLATION GRATUITE ET RAPIDE PAR EXPERTS
MIDAS
10111, BOUL. PIE IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
LA. 6-1627-8
850, BOUL. LABELLE
681-1601
OUVERT: 8 a.m. à 9 p.m. - Sam. 8 a.m. à 5 p.m.
INSPECTION des "amortisseurs de chocs" gratuite

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DE SANG



Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE "PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
DUQUETTE & DUQUETTE PROPS

la mode masculine est aux LE BARON



$15.95 et plus
Les nombreux modèles de souliers Le Baron sont tous à la mode. Ils sont imbattables par le style, la qualité de fabrication et le coût modique.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

SUEDE
ETAT-PROVIDENCE

par Claire Dutrisac

La coexistence pacifique régit les rapports patrons-ouvriers

CE QUI frappe le plus un syndiqué canadien lorsqu'il étudie les relations ouvrières-patronales en Suède, c'est la confiance qui règne entre les deux parties adverses, confiance basée sur le respect mutuel. Confiance relative, cela va de soi, et qui ne va pas jusqu'à s'en remettre aux patrons pour la détermination des salaires et la rédaction des conventions collectives. Mais quand même, patrons et ouvriers demeurent des adversaires sans être des ennemis. A certains moments, par une action concertée, ils luttent ensemble pour le bien commun.

Ainsi, ils discutent ensemble des problèmes communs, tentent ensemble d'adopter des mesures propres à stimuler la production, à conserver le plein emploi. Ce dialogue est facilitée par l'existence de deux grandes organisations : l'Union patronale suédoise (ou SAF), à laquelle sont affiliées 44 associations représentant l'industrie privée, et la Confédération générale du Travail de Suède (ou LO) qui groupe 41 syndicats nationaux et 6,400 sections locales. Avec ses 1,500,000 membres, la LO représente environ 95% des ouvriers suédois et la SAF, 16,500 membres qui emploient 1,005,000 salariés. Cependant, ce sont principalement les salaires qui font l'objet des luttes entre les deux parties alors qu'on insiste peu sur des articles qui, dans nos conventions collectives de travail au Québec, prennent beaucoup d'importance : ancienneté, congédiement, avantages marginaux, etc.

Les deux forces en présence se font équilibre, tant par le nombre et l'importance que par les fonds dont chacune dispose. A ce sujet, le représentant patronal a même parlé, avec un fin sourire d'un "équilibre de la terreur !"

Centralisation

Le pouvoir est fortement centralisé au sein des organisations d'employeurs et de salariés. Tout membre de la SAF doit faire approuver par l'organisation centrale la convention qu'il signe. Les 41 fédérations nationales, membres de la LO, sont souveraines lorsqu'il s'agit de défendre leurs droits et libres de ratifier des conventions et des grèves mais elles sont tenues d'informer la LO de tous les mouvements de salaires et de tous les conflits d'une certaine envergure. Tout syndicat qui, sans l'assentiment de la LO, déclenche une grève englobant plus de 3% de ses membres perd droit à l'aide financière de l'organisation centrale pour la durée du conflit.

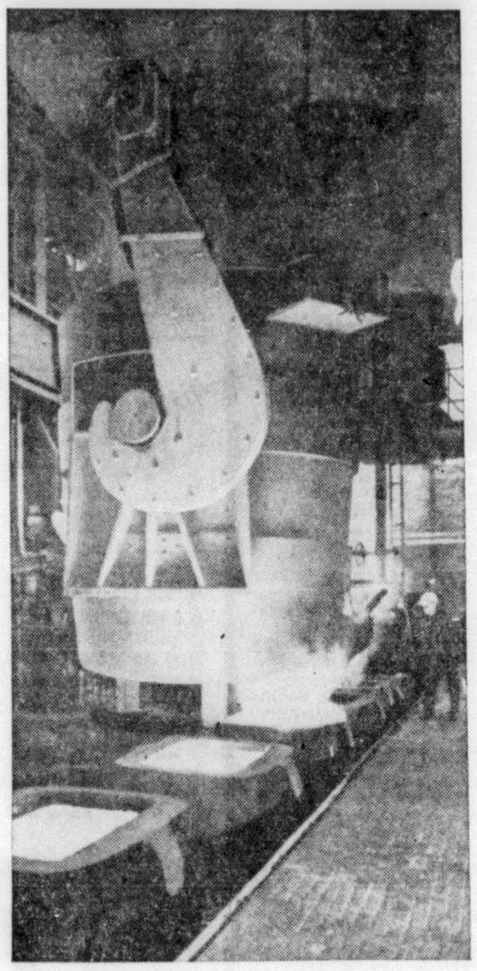
Les négociations sur les salaires et les conditions de travail sont menées directement par la SAF et la LO et le résultat sert de norme pour le rajustement général des salaires dans tous le pays. Les détails de l'application de l'accord central font ensuite l'objet de négociations entre les diverses associations de la SAF et fédérations de la LO.

Arbitrage

Après une série de conflits ouvriers de plusieurs années qui avaient perturbé la vie économique de la Suède, employeurs et salariés se sont attelés ensemble à la tâche de résoudre ces problèmes afin d'éviter l'ingérence du gouvernement dans leurs affaires. Cet effort commun s'est traduit par la création, en 1936, du Comité du Marché du Travail qui groupe sept représentants de chacune des parties. Ce Comité est permanent et discute des problèmes communs. En 1938, une convention de base fut signée afin d'assurer la paix et la stabilité du marché du travail. Ces accords prévoient que tout conflit ouvrier doit faire l'objet de négociations et fixent la procédure à suivre en pareille occasion. Ils restreignent l'emploi de mesures de coercition (grèves ou lock-out).

Les cas de violation de contrats et les controverses soulevées par l'interprétation ou l'application des conventions collectives, s'ils ne sont pas réglés directement entre les parties en cause, sont soumis à un tribunal spécial créé en 1928 : le Tribunal du Travail.

Ce tribunal est composé de deux membres de la SAF (patrons) et de deux membres de la LO (ouvriers) et de trois autres membres qui n'appartiennent pas à ces associations et dont deux doivent posséder une certaine compétence de la magistrature. Les décisions du Tribunal du Travail sont sans appel et les délais dans lesquels elles sont prononcées sont généralement très courts : habituellement, une séance par cas ! Sur les quelque 3,100 cas soumis à ce tribunal de 1929 à 1959 (en trente ans !) près de 90% l'ont été par les organisations de salariés.



Le rêve du ministre René Lévesque réalisé . . . en Suède ! Les aciéries d'Oxelosund, un complexe sidérurgique de classe internationale qui emploie 2,600 personnes.

Avant d'en appeler à ce tribunal, on a recours au Conseil du Marché du Travail qui est un organisme d'arbitrage créé conjointement par la SAF et la LO. On fait également appel à un médiateur.

Interrogés au sujet d'une éventuelle cogestion de l'entreprise, les représentants patronal et ouvrier ont répondu que ni les uns ni les autres ne la souhaitent.

Mais les employés ont voix au chapitre en matière de production et dans certains autres domaines. Il existe des comités mixtes au sein desquels la direction et le personnel d'une entreprise discutent de diverses questions et échangent leurs points de vue.

Ecoles spéciales

Les deux grandes organisations (patronale et ouvrière) ont pris l'initiative de créer des écoles spéciales pour leurs membres. La première de ces écoles a été fondée par la LO, en 1929, et la deuxième en 1952. L'an dernier, ces deux écoles totalisaient 7,000 élèves. Pour sa part, la SAF possède trois institutions. La Confédération générale des Fonctionnaires et Employés dispose de deux écoles. Ainsi, dans les deux camps, des cadres compétents sont formés qui possèdent une solide connaissance des relations ouvrières.

Il est difficile d'imaginer, au Canada, des relations ouvrières aussi harmonieuses, une collaboration aussi étroite que celles qui existent entre la SAF et la LO. Les luttes syndicales, au Québec, sont trop âpres, trop douloureuses pour que règne une telle confiance. Il ne faut cependant pas oublier un point capital : ce qui, à mon humble avis, conditionne les relations ouvrières-patronales en Suède, c'est le plein emploi. Quand la main-d'oeuvre manque, le patron accorde spontanément à ses employés quantités d'avantages et de garanties afin de les garder à son service ou d'attirer les employés d'un concurrent.

Formation des ouvriers

L'ABF accomplit, dans le domaine de l'enseignement des ouvriers, un travail gigantesque. Pour en donner une idée, disons seulement que l'an dernier, l'ABF a organisé 36,500 cercles d'études auxquels ont participé 370,000 personnes ! Ce centre de formation et d'éducation ouvrières est né en 1912, d'une action concertée de la "LO" (syndicats ouvriers), de la KF (centrale coopérative) et du SAP (parti social-démocrate). L'ABF groupe 3,500,000 personnes; ce chiffre donne une idée de sa force.

Elle a pour but essentiel l'information de ses membres sur les problèmes actuels. S'il est entendu que l'ABF ne fait ni réclame ni propagande politique pour aucune des organisations-membres, elle se préoccupe cependant d'éducation. La formule qu'elle a adoptée laisse à tous et à chacun sa liberté de jugement.

En ses débuts, cette association a mis sur pied 1,600 bibliothèques possédant huit millions de volumes. Aujourd'hui, les bibliothèques publiques se substituent à celles de L'ABF. De ce fait, ce service est appelé à disparaître.

Les deux principaux moyens de l'ABF pour dispenser à ses membres information et formation sont : a) les conférences; b) les cercles d'étude.

Le tiers des sujets d'étude portent sur la politique, l'économie et les sciences sociales. Quant à la culture (car en Suède, on se préoccupe de la culture des ouvriers !), on lui consacre 30% des séries de conférences.

Les cercles d'étude demeurent l'activité dominante de l'ABF. C'est l'application très poussée d'une formule utilisée récemment par la CSN lors de sa campagne d'assainissement des budgets familiaux. Au sommet de l'organisation, des experts ou des professeurs forment des "leaders" qui vont diriger les cercles d'étude. La formation de ces "leaders" ne consiste pas à recevoir, tout mâchés, les rudiments des sujets d'étude proposés aux membres. On ne leur apprend pas **ce** qu'ils enseigneront mais **comment** ils doivent enseigner ! Ces chefs reçoivent essentiellement et uniquement des cours de méthodologie. Ils se sont montrés aussi efficaces que les experts et les professeurs car ils sont plus près des ouvriers.

Un cercle groupe en moyenne dix personnes, pas plus de vingt. Un même sujet est étudié durant six mois, à raison d'un soir par semaine.

L'ABF a un budget de $6,000,000 par an ; $3,000,000 viennent de l'Etat et des municipalités. $800,000 proviennent de cotisations syndicales et $2,200,000 sont payés par les participants aux cours. Le coût de ces cours est très modique mais le nombre des "élèves" très élevé. Ces cercles d'étude coûtent annuellement à l'ABF $2,800,000. L'entretien des maisons qu'elle possède dans tout le pays $1,600,000. Celle de Stockholm est très moderne.

Devant l'exposé des réalisations de l'ABF, certains représentants de la CSN se sont mis à rêver à ce noyau qu'ils ont déjà formé, au Québec. Qui sait ? Petit ruisseau deviendra grand . . .

DEMAIN: impressions de voyage

Dis-moi qui te gouverne . . .



Walter Gordon

PAR MARCEL GINGRAS

Idole aux pieds d'argile, le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a connu en juin une chuté à la mesure de sa taille.

Premier des seconds en politique, conseiller hors pair, auteur du savantissime rapport de 1957 sur les perspectives économiques du Canada, M. Gordon avait été déifié par les libéraux qui, l'an dernier et cette année, étaient parvenus à le faire élire dans Toronto-Davenport où jamais un libéral n'avait été élu depuis la confédération, sauf M. Paul Hellyer.

Directeur ou président de groupes et sociétés non politiques qui avaient en lui toute confiance et qu'il a conduits au succès, le ministre n'a pas pu mettre à profit en politique des dons qui l'ont si bien servi ailleurs.

Son histoire rappelle la légende de ce premier tailleur d'un royaume de fable qui, anobli sur sa prière du jour au lendemain, était devenu et demeuré le dernier des nobles.

A la différence du tailleur anobli qui pleurait sur son nouveau sort, M. Gordon tient le coup. Au plus fort de la crise du budget, il a affronté aussi bien l'opinion publique que ses pairs aux Communes, et pas une seule fois il ne s'est dérobé.

Depuis, cependant, assagi par l'épreuve, on le voit silencieux plus souvent qu'à son tour. Interrogé aux Communes, il feint d'ignorer la question lorsqu'il ne peut répondre ou bien il jette un regard suppliant vers le président, quêtant de ce dernier un mot qui le tirera d'embarras et qui, la plupart du temps, ne vient pas.

S'il persiste alors à demeurer silencieux, on le voit s'absorber à sa correspondance ou à consulter un dossier. Sa leçon apprise, il sait que le silence est d'or.

Rarement homme aussi brillant fut-il aussi mal à sa place.

Sous-ministre, il ferait tout probablement merveille; ministre, il est déclassé. Plus que tout autre, il est vrai, il fut victime des 60 jours d'action du gouvernement Pearson, mais d'autres que lui auraient refusé d'honorer une imprudente promesse électorale qui le forçait à produire un budget en deça de 60 jours de la prise du pouvoir.

Homme du monde et homme d'affaires, le ministre des Finances brille en société, non pas du brio que confère le pouvoir, mais de celui qui tient à la personnalité.



Guy Favreau

PAR MARCEL GINGRAS

M. GUY FAVREAU était à peine assermenté ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration que déjà on le disait l'ESPOIR français du parti libéral.

Devant ce jugement, on était tenté de sourire, non pas que M. Favreau ne l'ait pas mérité, mais parce que trop souvent depuis dix ans on a dit la même chose de nombre de jeunes et de moins jeunes qui ne se sont jamais manifestés, ou bien parce que leurs aînés leur ont mis des bois dans les roues, ou bien parce qu'ils ont cédé à la facilité.

M. Favreau n'échappera peut-être pas au premier danger, mais chose assurée, il ne flanchera pas devant le deuxième.

Avocat respecté, professeur d'université et sous-ministre d'excellent conseil, nombre d'avenues s'offrent à lui, et il quittera la politique plutôt que de n'être pas lui-même, c'est à dire homme d'action. Voilà du moins ce que pensent ceux qui ont foi en lui.

Malheureusement, en six mois, le ministre de la Citoyenneté n'a pu se révéler autant qu'on l'espérait. Pour l'instant, nous devons nous contenter de son intention d'agir pour le plus grand bien du Canada en général, et pour l'expansion du fait français en particulier.

En ce domaine, tout porte à croire qu'il a faites siennes les réclamations du ministre québecois des Ressources naturelles, M. René Lévesque, et qu'il luttera ferme pour que Québec assume ses droits et responsabilités dans la région septentrionale de la province où les Esquimaux vivent à l'anglaise.

Dans cette lutte, M. Favreau doit déjà faire face à l'un de ses propres collègues du cabinet fédéral, mais il n'est pas homme à céder. Il sait plaider comme l'a démontré son expérience des tribunaux.

Né à Montréal, le 20 mai 1917, M. Favreau a fait ses études classiques au Collège André Grasset et son droit à l'Université de Montréal où il a obtenu sa licence en 1940, année de son admission au barreau.

La pratique privée du droit, une enquête royale, le fonctionnarisme et un retour à la pratique privée ont précédé sa venue à la politique où il entrait cette année pour être élu député de Montréal-Papineau.

M. Favreau a également été président de l'Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc et membre du conseil de direction de l'Institut de cardiologie de Montréal.

Le nouveau président des E.-U.

2. *Le point tournant de la carrière de Johnson; la rencontre de Roosevelt*

PAR HARRY FERGUSON, DE L'UPI

SI le président Johnson était appelé à désigner le jour décisif de sa carrière, il choisirait vraisemblablement le 10 avril 1937. C'est en effet ce jour-là qu'il fut élu à la Chambre des Représentants, au cours d'une élection complémentaire.

En soi, cet événement n'avait rien d'extraordinaire, mais il coïncidait avec la présence du président Franklin Delano Roosevelt, en excursion de pêche près de Corpus-Christi, Texas. M. Johnson se présentait aux électeurs en champion du New Deal, en partisan de tout le programme Roosevelt, y compris la nomination de juges pour rendre la Cour Suprême favorable aux nouvelles lois.

Donc le président Roosevelt s'intéresse au nouvel élu, l'invite à monter dans son train pour se rendre à Washington. Les deux nouveaux amis savourent des cocktails Manhattan ; M. Roosevelt parle, M. Johnson écoute. A Washington, M. Johnson est souvent invité au petit déjeuner de la Maison Blanche; il est aussi nommé aux plus importantes commissions de la Chambre des Représentants.

M. Johnson n'est d'ailleurs pas sans se risquer parfois dans des aventures politiques qui paraîtraient invraisemblables dans un scénario de Hollywood, mais il a certainement le pied à l'étrier. Son influence augmente sans cesse. M. Roosevelt ne cesse de stimuler son ambition, de lui répéter qu'il est promis aux grandes choses.

Une élection au Texas

Ainsi le président persuade M. Johnson de se présenter au Sénat, pour remplir le siège laissé vacant par la mort de M. Morris Sheppard. La politique texane est haute en couleurs, les rivalités féroces. M. Johnson se heurte à 27 concurrents, dont le plus formidable est le gouverneur Lee O'Daniel, dont les partisans ne cessent de lui recommander : "Passe les biscuits, p'pa". Le gouverneur remplace la discussion des problèmes politiques par la musique ; un orchestre folklorique et la chanteuse Texas Rose sont ses plus puissants arguments. M. Johnson s'arme à son tour d'une cantatrice qui pèse 285 livres et qu'il surnomme pour la circonstance "la Kate Smith du Sud." Il engage aussi des danseuses et un comédien noir. Peine perdue. "P'pa" O'Daniel l'emporte à 1,311 voix de majorité.

Le 9 décembre 1941, M. Johnson prend congé de la Chambre des Représentants, passe de la réserve à l'active et reprend du service dans la marine, qui l'envoie dans le sud-ouest du Pacifique avec le grade de lieutenant-commander (capitaine de frégate). Mais le président Roosevelt le rappelle bientôt à la Chambre.

Faible majorité au Sénat

En 1948, M. Johnson tente de nouveau sa chance au Sénat, contre le gouverneur Coke Stevenson, qui n'a jamais perdu d'élection. Mais il change d'armes, remplace chanteuse et danseuses par un hélicoptère, dans lequel il sillonne le ciel du Texas d'un bout à l'autre. Les cueilleurs de coton ont la surprise d'entendre mugir du ciel: "Bonjour, vous autres, en bas. C'est votre candidat, Lyndon Johnson."

Un million d'électeurs se pressent au scrutin. Le compte final donne une majorité de 87 voix à M. Johnson; il peut difficilement s'empêcher de sourire lorsqu'à son intronisation au Sénat les gens le surnomment "Landslide Lyndon" (Lyndon l'avalanche). Pendant trois ans M. Johnson garde le silence presque tout le temps, au Sénat, mais ne s'en fait pas moins des amis. En 1951 ses collègues l'élisent questeur; ensuite ils le nommeront chef du groupe. C'est une fonction qui exige du tact, de la patience, de l'effort. En effet, il s'agit de garder unis les conservateurs du Sud, les libéraux du Nord. M. Johnson recourt quelquefois aux sanctions pour maintenir la discipline parlementaire. Aussi un sénateur du Wisconsin, M. William Proxmire, se plaint publiquement que M. Johnson s'arroge des pouvoirs dictatoriaux et réduise ses collègues au rôle d'esclaves.

A la vice-présidence

M. Johnson aurait certainement obtenu la candidature démocrate à la présidence des Etats-Unis au congrès national de 1956, mais elle ne lui fut pas offerte. Au congrès de 1960, il tendit des efforts pour l'obtenir, mais arrivé à Los Angeles il constate que M. John F. Kennedy avait tant travaillé l'opinion par ses tournées oratoires que toute contestation était sans espoir. Cependant il ne se désista pas tout de suite; il y eut même des paroles aigres entre M. Kennedy et lui avant le début du scrutin.

M. Johnson se convainc graduellement que la partie est perdue. Il est du Sud; il inspire de la méfiance au syndicalisme, il semble intimement lié aux magnats pétroliers conservateurs du sud-ouest. Mais ces éléments, s'ils rendent M. Johnson impossible à la présidence, le font juger par M. Kennedy un candidat opportun à la vice-présidence. Une négociation s'engage donc, les deux hommes concilient leurs divergences de vues, oublient les paroles aigres. M. Kennedy plaide auprès de M. Johnson, l'unité du parti, la possibilité de gagner l'élection. Pour un homme comme M. Johnson, aux yeux duquel les considérations politiques priment tout, ces arguments sont irrésistibles.



Rencontre de F. D. Roosevelt (à gauche) et de Lyndon Johnson
. . . aussi des danseuses et un comédien noir

Un milliard de dollars pour tuer la malaria

PAR L'AGENCE AFP.

Un milliard de dollars ! Voilà ce que coûtera la victoire définitive sur la malaria, ont évalué les experts de l'Organisation Mondiale de la Santé. A Genève, 118 médecins représentant les différentes nations se sont réunis pour la 16ème Assemblée de l'Organisation Mondiale de la Santé, pour discuter des moyens de lutte contre les maladies telles que la tuberculose, la malaria, les troubles mentaux, etc. . . .

Pour la malaria, la réalisation du plan adopté en 1955 par l'Organisation Mondiale de la Santé a permis d'éliminer ce fléau d'une surface du globe qui est habitée par 322 millions d'habitants. Toutefois, certaines difficultés ont surgi dans la lutte contre les moustiques porteurs des germes de la malaria.

C'est ainsi qu'au San Salvador, en Amérique Centrale, on compte aujourd'hui autant de moustiques qu'avant les pulvérisations massives de D.D.T. qui ont été entreprises. Des générations de moustiques résistants au D.D.T. sont apparues.

Pour bannir définitivement la malaria de régions qui comptent actuellement 250 millions d'habitants, un plan de huit ans a été proposé. Les experts de l'Organisation Mondiale de la Santé ont également suggéré que soit recommandée par un groupe de scientifiques, une méthode internationale de vérification des médicaments.

Ec
SPÉCIALISTE
EN BIJOUX DE SUCCESSION
ÉVALUATEUR CERTIFIÉ



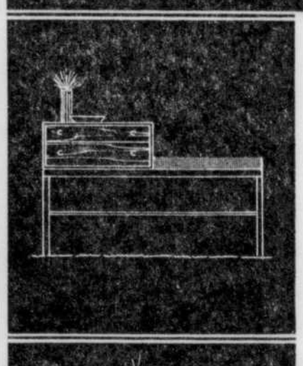
Bague en or blanc 18K sertie d'une émeraude pesant .93 CT, de deux diamants en forme de baguette pesant .06 CT chacun et de quatre diamants ronds pesant au total .10 CT
VALANT $875.
PRIX SUCCESSION $675.



Epingle en or 14K façonnée à la main, sertie de JADE, PERLE CULTIVEE et rubis.
Valant $350.
PRIX SUCCESSION $250.

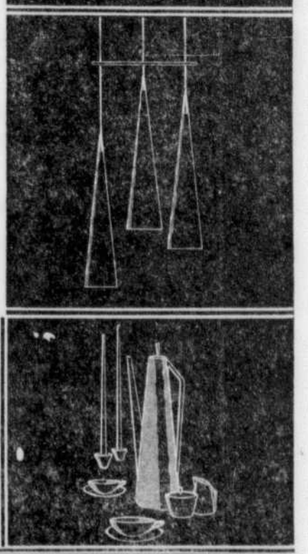
Edgar Charbonneau Ltée
1450, CITY COUNCILLORS
VI. 4-9821

elite interiors
MEUBLES DE DISTINCTION



NOUS ESTIMONS que nous avons la plus belle salle d'échantillons à Montréal . . . que nous avons la collection de meubles de teck la mieux harmonisée à Montréal . . . que nous avons le plus grand choix de cadeaux inédits à Montréal.

NOUS SAVONS que notre qualité est excellente . . . que nos prix sont très compétitifs . . . que nos décorateurs sont à votre service . . . que nos plans budgétaires sont des plus raisonnables . . . que nous pouvons livrer avant Noël . . . seulement si vous commandez maintenant.



5369 BOUL. SAINT-LAURENT CR. 4-7725

Le professeur Haumont est appelé à témoigner

Reprise de l'enquête du coroner cet après-midi

(Par B.M.) — L'enquête du coroner sur la mort d'une femme et de ses deux filles, tuées le 20 octobre dernier lors d'une explosion à Notre-Dame-de-Grâce, a été ajourné à 2 h. cet après-midi.

Le coroner Marcel Trahan a déclaré que cette décision a été prise afin de leur permettre, à lui et aux jurés, de prendre connaissance en entier du rapport du Commissariat des incendies. Me Trahan a en outre ordonné d'ici là la détention du professeur Roland Haumont, mari et père des victimes, comme témoin important.

Hier matin, seul le témoignage du Dr Ilona Kerner, du laboratoire médico-légal de Montréal, a été entendu sur les causes réelles de la mort de Mme Sheila Rose Wood-Haumont, âgée de 46 ans, et de ses deux filles, Nicole, 17 ans, et Leslie, 10 ans.

Au début du témoignage du Dr Kerner, le professeur Haumont a manifesté les signes de faiblesse et on a dû le transporter à l'extérieur de la Cour. Celui-ci, de même que son fils de 13 ans, Marc-Christian, avaient été gravement blessés dans l'explosion qui avait complètement démoli leur demeure, au 3440, rue Beaconsfield.

A la reprise de l'enquête cet après-midi, le professeur Haumont sera lui-même appelé à témoigner dans cette affaire.

L'agence de nouvelles la plus importante et la plus ancienne du Canada
METROPOLITAN NEWS AGENCY INC.
1248, rue Peel (angle Ste-Catherine)
Etablie au même endroit depuis 1918. (Incorporée en 1930).
Journaux, revues et publications reçus quotidiennement par réacté express de toutes les villes du monde.
Songez-vous à faire un voyage en Floride? En Californie? Lisez le Miami Herald, le Fort Lauderdale News, le St. Petersburg Times, le San Francisco Chronicle ou le Los Angeles Times; on y trouve plusieurs pages d'annonces classées et d'illustrations sur les hôtels, motels ou appartements.
Les éditions finales des journaux du dimanche de New York sont disponibles le dimanche matin dès 9 h. et durant toute la semaine.
Heures d'affaires: de 8 h. a.m. à minuit
Ouvert le dimanche aux mêmes heures

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

dessus du garage de Kraft Paper.

La Sûreté municipale de St-Jean fait actuellement enquête dans cette affaire.

Notons que le propriétaire, M. Albert Vilandré, n'était pas assuré contre le vol. Coïncidence ironique, il devait faire installer un mécanisme d'alerte ces jours-ci afin de pouvoir prendre une assurance!

Saisie d'un alambic à Pointe-du-Lac

TROIS-RIVIERES. (PCf) — La Gendarmerie canadienne a saisi hier un alambic pouvant produire 30 gallons d'alcool par jour sur la terre de M. Paul Gagné, à Pointe-du-Lac, à 10 milles à l'ouest de Trois-Rivières.

Trois personnes ont été arrêtées: le propriétaire et ses deux aides. La police a saisi 36 gallons d'alcool, de très mauvaise qualité, et 1,000 gallons de moût en fermentation.

Desmarais à Bordeaux

Léopold Desmarais, 34 ans, qui fut recherché par la police pendant deux ans jusqu'à son arrestation au Brésil le 30 octobre dernier, a été transféré hier à la prison de Bordeaux. Il doit répondre à diverses accusations de vol à main armée.

Desmarais a été condamné, mardi, à quatre ans de prison par un tribunal de Mont-Laurier, pour sa participation à un vol postal de $33,000, commis il y a deux ans, près de Sainte-Agathe.

Desmarais est en outre accusé d'avoir participé à un vol de $50,000, commis lors du hold-up d'un gardien de banque sur la rue Saint-Hubert, à un hold-up de $21,000 commis au parc Belmont, et à divers autres vols commis dans des caisses populaires à Joliette et à Saint-Hyacinthe, qui avaient rapporté un total de $185,000.

Un test: brûlé en allumant un incendie

HULL. (PC) — Les pompiers de Hull ont subi un test hier, alors que l'on avait décidé d'incendier un immeuble désaffecté, dans un parc de la municipalité.

Afin de faire un bel incendie, on avait répandu 20 gallons d'essence sur le plancher de la maison et l'on avait désigné le directeur Roger Poitras pour y jeter une allumette.

Cependant, les flammes ont surgi beaucoup plus rapidement qu'on ne le pensait et ont rejoint le directeur Poitras avant qu'il puisse se mettre à l'abri. Il s'en est tiré avec quelques cheveux légèrement roussis.

A Thetford Mines: dégâts de $750,000

THETFORD MINES. (PC) — Les autorités du Service des incendies de Thetford Mines annonçaient hier soir que les dégâts causés par un incendie considérable dans le centre commercial de cette municipalité sont estimés à $750,000.

Le sinistre avait fait rage pendant plusieurs heures au cours de la soirée de mardi, détruisant trois immeubles de quatre étages. Aucun des 100 pompiers qui s'étaient rendus sur les lieux n'a subi de blessures graves.

Sept établissements commerciaux ont été détruits et 34 personnes, qui occupaient 12 appartements situés au-dessus, ont été jetées sur le pavé.

Deux blessés dans une collision

Deux hommes ont été blessés, vers 4 h. hier après-midi, dans la collision de deux autos, à l'angle des rues Christophe-Colomb et Jarry.

Il s'agit de MM. Azellus Vaillant, 56 ans, du 281, boul. Labelle, à Ste-Thérèse, et Georges Lauzé, 26 ans, du 5679, 9e Avenue, à Rosemont, qui ont été transportés à l'hôpital Jean-Talon, souffrant de fractures aux membres et de coupures.

Tentative de vol: trois suspects appréhendés

Trois suspects ont été appréhendés vers 4 h. ce matin par quatre membres de la patrouille de nuit, alors qu'ils s'étaient introduits à l'intérieur de la lingerie Belle Claire, au 1208, est, rue Ste-Catherine.

Les trois individus, qui sont des récidivistes, ont été pris en flagrant délit, par le lieutenant Roland Duceppe, en charge de la patrouille de nuit, assisté du sergent-détective Wilson Coulombe et des agents Paul Hlavaty et J. Thivierge.

Hold-up de $168 dans un restaurant

Un bandit a perpétré un vol à main armée, vers 2 h. 40 ce matin, au restaurant Montery, au 1108 ouest, rue Ste-Catherine. L'apache s'était présenté à la caisse pour régler sa note après avoir mangé, mais au lieu de sortir de l'argent de sa poche, il en sortit un revolver qu'il braqua sous le nez de l'assistant-gérant de l'établissement qui travaillait à la caisse. Ce dernier remit une somme de $168 au bandit qui s'enfuit et sauta dans un taxi.

Une heure plus tard, on retrouva le chauffeur de l'auto-taxi, mais celui-ci ne put fournir de renseignements précis à la police, ne se doutant pas avoir eu affaire à un bandit.

Le cambrioleur mangeait des biscuits

Revolver au poing, le sergent Walter Murdock, du poste numéro 10, s'est introduit par une vitrine brisée, à l'épicerie Victoria, au 2058 de la rue Victoria, vers 4 h. ce matin. Il croyait trouver à l'intérieur des traces du passage d'un cambrioleur, mais il trouva mieux, il trouva le cambrioleur en personne. Celui-ci ne semblait pas du tout effrayé à l'arrivée du policier. Il était tout bonnement assis par terre et grignotait des biscuits. Il expliqua au policier qu'il n'avait pas mangé depuis 15 jours et qu'il n'a pu résister à la tentation en passant devant un établissement rempli de vivres.

Vols de réticules

Trois femmes se sont fait voler leur réticule hier soir alors qu'elles se rendaient chez elles: Mmes Claude Guérin, 5361, Fabre; J.-A. Rodgers, 10, rue Dick; et Mary Hanzelka, 8465, rue Champagneur. Mme Guérin a reçu en outre un violent coup de poing au front; les deux autres n'ont pas été molestées.

Outils volés

Les outils de cinq machinistes du garage Mansion, 1460, rue Guy, ont été volés au cours de la nuit, a-t-il été rapporté aux officiers du poste no 10. Les pertes atteignent $2,733.

Cambriolage au café La Gondole

Des cambrioleurs ont pratiqué un trou dans le mur à l'arrière du café La Gondole, 7227, rue St-Hubert, et une fois sur place, ont fait main basse sur des liqueurs alcooliques, un téléviseur, le contenu des tires-lires des machines distributrices, l'argent de la caisse, etc.

Vague de crimes

Appel à la population de Sherbrooke

SHERBROOKE. (PCf) — Le directeur de la Sûreté municipale de Sherbrooke, M. Edouard Moreau, a lancé un appel à la population de Sherbrooke lui demandant sa collaboration pour enrayer une vague de crimes dans la région des Cantons de l'Est.

Après avoir donné l'assurance que la Sûreté locale avait pris toutes les dispositions possibles pour mettre un terme à cette vague de vols, le chef a expliqué que la police avait besoin d'aide dans son travail de protection. Le chef Moreau a conséquemment demandé aux gens d'aviser la police chaque fois qu'ils voyaient quelque chose de louche ou de suspect.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

cordera pour donner un rôle beaucoup plus important aux terrains situés à proximité du quai Mackay et de la Pointe St-Charles. On peut déjà prévoir l'installation de quelques pavillons sur ces terrains... qui ont l'avantage de ne point causer de problèmes de remplissage.

En donnant plus d'importance aux terrains Mackay—Pointe St-Charles, la ville de Montréal pourra se permettre de réduire la superficie de l'île Notre-Dame.

Cette dernière, plus petite, pourrait être transformée en terrain de stationnement, une possibilité facilement conciliable avec le projet de construction d'un tunnel sous la Voie maritime, afin de relier l'île Notre-Dame à la rive sud du fleuve St-Laurent.

L'île Notre-Dame accueillera aussi probablement un vaste parc d'amusements (Lunapark). Les principaux pavillons ne seront eux probablement pas déménagés: tous seront construits autour de l'île Ste-Hélène.

Il faut souligner, en terminant, que les rampes donnant accès à l'île Ste-Hélène, à partir du pont Jacques-Cartier, seront prochainement renforcées. Officiellement, ces travaux sont nécessaires afin de permettre le transport par camion de matériaux de construction.

Mais la construction des pavillons n'est pas pour demain et l'on peut se demander pourquoi les dirigeants de la Société de l'Exposition ont décidé de procéder aussi rapidement à ces travaux.

M. Shaw a fait un commentaire à ce sujet qui peut signifier beaucoup:

"Sur des rampes plus solides, il est possible de transporter des matériaux de remblai par camions"...

METRO

SUITE DE LA PAGE 3

soir à Ste-Rose, les maires ont discuté le projet, mais à huis clos.

La ville de Montréal accepterait de prolonger le métro sur une distance de trois quarts de mille au delà du terminus Henri-Bourassa. Le nouveau tronçon passerait sous la rivière des Prairies et aboutirait à Pont-Viau. La station de l'île Jésus serait située près de l'hôtel de ville de cette municipalité, sur les terrains formés par le remplissage de l'ancien ruisseau Marigo. Il y aurait de grands terrains de stationnement.

Un épicier met trois bandits en fuite

QUEBEC (PCf) — Un épicier de la ville de Québec a coupé court hier soir à une tentative de hold-up en donnant un solide coup de poing sur le nez d'un des trois bandits qui s'étaient présentés à son établissement.

"Je vais vous en faire un hold-up", a lancé l'épicier J. A. Blais, en même temps que, de son poing, il mettait les trois bandits en fuite.

M. Blais, qui est âgé d'environ 50 ans, a révélé que les trois hommes, âgés de 40 à 50 ans, se sont présentés à son magasin, dans le district de Limoilou, avec leurs mains dans les poches comme s'ils tenaient des revolvers.

"C'est un hold-up," a dit l'un des trois bandits. L'épicier commença la dispute mais un deuxième bandit s'avança, l'air menaçant. M. Blais s'élança et asséna un rude coup, ce qui fit fuire les trois hommes.

Une fille de M. Blais sortit du magasin et put prendre note du numéro de la plaque de la voiture qui transportait les trois fuyards.

Vol dans un camion

Enfin des cartons de cigarettes d'une valeur de $1,200 ont été volés dans un camion de transport Bégin, 1705, rue Moreau, alors qu'il était immobilisé à l'angle de la rue Jeanne-Mance et du boul. Crémazie.

Vol d'outils

De notre dernière édition d'hier

Des cambrioleurs se sont introduits durant la nuit de mardi sur un chantier de construction situé au 30, boul. St-Joseph et se sont emparés d'une quantité d'outils évaluée à $400.

Le matériel était la propriété du Duhamel et Fils, entrepreneurs en construction, dont les bureaux sont situés au 901 Sherbrooke est.

Un gardien du chantier, M. Germain Donat, a déclaré à la police qu'il avait aperçu quelques instants avant le vol, une voiture suspecte circuler autour des baraques.

HOPITAUX

SUITE DE LA PAGE 3

ments, concernant votre démission, communiquez avec le bureau..." On donne ici le nom du syndicat international, son adresse, le numéro de téléphone et les noms de deux organisateurs, MM. Roger Bérubé et Gilles Deschesnes.

L'un des organisateurs, M. Bérubé, a déclaré ce matin que cette campagne d'organisation faisait suite à un désir manifesté par plusieurs employés de changer de syndicat.

Le syndicat de la CSN a répliqué aujourd'hui par une lettre-circulaire qui jusqu'à présent a été distribuée aux portes des hôpitaux Hôtel-Dieu et Ste-Jeanne d'Arc. Voici le texte:

"Le 27 novembre 1963, les organisateurs de l'Union internationale des employés de service d'édifices ont distribué une circulaire aux portes de votre hôpital.

"Les représentations contenues dans cette circulaire sont malhonnêtes. On vous dit qu'en sortant du syndicat, vous économiserez $36 par année. Ce qu'on ne vous dit pas, c'est qu'en entrant dans l'autre syndicat, vous devrez payer une cotisation sûrement plus élevée.

"L'Union des employés de services d'édifices a mécontenté les employés des hôpitaux où elle existe. En fait cette union existe maintenant en très peu d'hôpitaux.

"Récemment, les employés de l'hôpital Royal Victoria, déçus par ce syndicat, l'ont mis à la porte pour se joindre à votre syndicat. N'oubliez pas que vous aurez bientôt une nouvelle convention collective ainsi qu'une augmentation de salaire. Demeurez donc avec nous. Nous continuerons à vous bien servir."

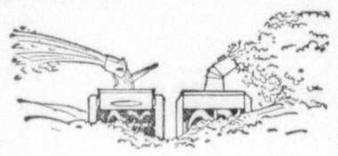
La lettre-circulaire est signée par chacun des présidents de sections.

LA SOCIETE CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE — invite la population de Montréal et de la banlieue à visiter son siège social, boul. Dorchester ouest, durant la "Semaine du Centenaire", qui sera célébrée du 3 au 6 décembre prochain. La Maison de La Croix-Rouge sera ouverte du mardi au jeudi, de 11 h. du matin à 8 h. du soir et le vendredi, 6 décembre, de 11 h. du matin à 5 h. de l'après-midi.

Ecarte de ta bouche les paroles tortueuses, et éloigne de tes lèvres la fausseté.
(Prov 4, 24).

COMMENT EVITER 7 ERREURS COUTEUSES EN ACHETANT UNE DENEIGEUSE

1. *VOULEZ-VOUS UNE DENEIGEUSE QUI LANCE LA NEIGE OU SOUFFLE UNE TEMPETE?*



La plupart des déneigeuses fonctionnent en deux phases: une hélice pousse la neige à l'intérieur puis un éventail la souffle. Malheureusement, ce procédé ne peut avoir pour effet que de soulever une tempête, avec ou sans éjecteur.

Une Toro supprime la "tempête" en utilisant un rotor rapide à la place d'un éventail. Ce rotor avale la neige et la chasse d'un seul jet à 30 pieds. A quelle vitesse? Une Toro nettoie une tonne de neige et davantage à la minute.

2. *TRAVAILLE-T-ELLE A 270°?*



Bien des déneigeuses ne lancent la neige que dans deux directions: à gauche ou à droite. Afin de vous permettre de diriger la neige exactement là où vous le désirez, les éjecteurs de toutes les Toro balayent un angle de 270°.

3. *ATTAQUERA-T-ELLE PERRONS ET MURS EN LES RASANT?*

L'hélice de bien des déneigeuses s'avance trop en avant et mange jusqu'à la bordure des trottoirs, les perrons, les murs, en les effleurant de trop près.

Les rotors de toutes les Toro sont décalés dans la benne, ce qui ne présente aucun danger d'endommager le béton ou la pierre.

4. *Y A-T-IL UN CHAUFFE-MOTEUR POUR DEMARRER PLUS VITE?*

Toro a surmonté le problème du démarrage avec un nouveau chauffe-moteur exclusif, l'Electro-Start, sur toutes les déneigeuses de 20" et 25". C'est simple et de sécurité. Se branche sur le circuit de 110 volts.

5. *N'ACHETEZ PAS QU'UNE DENEIGEUSE SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE TONDEUSE AU PRINTEMPS*

Acheter une déneigeuse et une tondeuse séparée coûte cher, PAS si vous vous procurez la Toro combinée, où le même moteur actionne les deux.



Vous achetez le moteur armé d'un manche et la déneigeuse de 21" pour l'hiver. Au printemps, vous pouvez vous procurer le mécanisme de tondeuse. Vous épargnez ainsi $60.

6. *POURREZ-VOUS LA FAIRE REPARER AU BESOIN?*

Même les meilleures déneigeuses exigent des réparations de temps à autre. Mais essayez donc de trouver un réparateur pour certaines marques?

Dans le cas des Toro, le service est instantané. Vous trouverez des techniciens Toro dans le secteur où vous vivez. Si votre marchand ne fait pas la réparation, il vous indiquera où aller.

7. *ASSUREZ-VOUS QU'ELLE EST ASSEZ GROSSE POUR VOTRE TERRAIN*

Trop grosse, c'est du gaspillage d'argent. Trop petite, c'est du gaspillage de temps. Certaines compagnies ne fabriquent qu'une grosseur pour tout le monde.

Afin de bien répondre à vos besoins, Toro vend trois sortes de déneigeuses (v. ci-dessous). Votre marchand Toro se fera un plaisir de vous aider à déterminer laquelle répond le mieux à vos besoins particuliers.

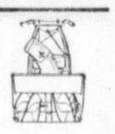
DENEIGEUSE DE 20"
Moteur 3 CV, auto-traction, chauffe-moteur "Electro-Start" qui se branche sur le courant, les jours froids.
$257.95



MANCHE ET MOTEUR, 21"
Moteur 3 CV, auto-traction, se transpose de la déneigeuse à la tondeuse.
$269.50



DENEIGEUSE DE 25"
Moteur 5 CV, auto-traction, chauffe-moteur "Electro-Start".
$399.95



TORO
Distributeur exclusif
AGRI-TECH INC.
2025, Chemin Chambly
Cité de Jacques-Cartier, Qué. - OR. 4-4967
Voyez les TORO aujourd'hui même chez votre dépositaire

EMILE CORBEIL Enrg.
6155 ouest, boul. Gouin
Cartierville — Montréal
FE. 4-8740

QUINCAILLERIE **GOYER**
1533, boul. Curé-Labelle
Chomedey 681-3328

JEAN GUGLIA & FILS
10318, rue De La Roche
Montréal — DU. 7-0871

LAKE SHORE AIR COOLED ENGINES
245 ave. Elm — Beaconsfield
695-9574

MAISONNEUVE MARINE
Pour les meilleures transactions
2989 est, rue Sherbrooke
522-9825

MANNING MARINE
Coin Autoroute et Boul. Métropolitain
RI. 7-9801

MAURICE CLOUTIER INC.
Ameublement - Quincaillerie - Cadeau
42 rue Turgeon, Ste-Thérèse
823-9563 625-3123

W. H. Perron & Cie Ltée.
515, boul. Curé-Labelle
Chomedey
681-1615

QUINCAILLERIE **PAQUETTE & GUY**
367 boul. des Laurentides
Pont-Viau — MO. 9-7151

Quincaillerie RILEY
235 boul. Harwood
Dorion
234-2087

J. M. RAVARY, Inc.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

Quincaillerie **STE-ROSE**
(Yves Thuot Prop.)
148 boul. Ste-Rose
Ste-Rose
625-9131

La plus grande pharmacie de détail au monde
916 est, rue Ste-Catherine
Pharmacie Montréal

LIVRAISON GRATUITE
jour et nuit par tout le Grand Montréal

OUVERT JOUR et NUIT
Nous ne dormons jamais

VI. 5-7251

PROFITEZ DE NOS SPECIAUX
40e ANNIVERSAIRE

Une tradition vieille de 40 ans: Depuis 1923, la Pharmacie Montréal assure à sa clientèle le service le plus complet qui soit en pharmacie

- PHARMACIE PROFESSIONNELLE
- 6 PHARMACIENS DIPLOMES ET 4 ASSISTANTS-PHARMACIENS
- 82,500 PRODUITS PHARMACEUTIQUES
- 5 ETAGES DE MARCHANDISES DE CHOIX
- 183 EMPLOYES COMPETENTS
- LABORATOIRE D'ANALYSES ULTRA-MODERNE
- SERVICE D'ORTHOPEDIE SCIENTIFIQUE
- 136,485 PRESCRIPTIONS ANNUELLES
- COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN
- TROPHEE SQUIBB — 1957 — POUR 2,500,000 PRESCRIPTIONS REMPLIES
- PRESCRIPTIONS ET REMEDES TELS QUE REQUIS PAR LE MEDECIN OU LE CLIENT
- JAMAIS DE SUBSTITUTION
- LES MEILLEURS MEDICAMENTS AUX PLUS BAS PRIX
- ASSORTIMENT COMPLET DES COSMETIQUES ET PARFUMS LES MIEUX CONNUS
- SERVICE PROMPT, COURTOIS, EFFICACE
- 38 VOITURES DE LIVRAISON
- ACCUEIL TOUJOURS CHALEUREUX

NOUS VENDONS TOUJOURS MEILLEUR MARCHE

★ PRIX COUPÉS! ★

★ ASPIRIN BAYER	100 comprimés	Rég. 0.93 SPECIAL	0.69
★ BROMO-SELTZER	Format familial	Rég. 1.09 SPECIAL	0.83
★ BROMO-QUININE	16 comprimés	Rég. 0.59 SPECIAL	0.49
★ LISTERINE	Rince-bouche et gargarisme, 22 oz	Rég. 1.49 SPECIAL	1.09
★ PARAMETTES AYERST	125 comprimés	Rég. 6.00 SPECIAL	3.99
★ PARAMETTES AYERST	Sirop 16 oz, avec format de 4 oz gratis	Rég. 5.50 SPECIAL	3.74
★ PARAMETTES AYERST	Sirop 34 oz	Rég. 8.50 SPECIAL	6.79
★ CULOTTES PLAYTEX	"Party Pants"	Rég. 2.00 SPECIAL	0.89
★ GERITOL TONIQUE	80 comprimés	Rég. 5.50 SPECIAL	3.98
★ GERITOL TONIQUE	24 oz	Rég. 5.50 SPECIAL	3.98
★ LAIT DE MAGNESIE	PHILLIPS 26 oz	Rég. 1.29 SPECIAL	0.99
★ LAIT DE MAGNESIE	PHILLIPS 200 comprimés	Rég. 1.39 SPECIAL	0.99
★ PILULES DODDS	pour les reins	Rég. 0.79 SPECIAL	0.64
★ SEL DE FRUIT ENO	Grand format	Rég. 1.19 SPECIAL	0.87
★ INFANTOL HORNER	8 oz	Rég. 3.50 SPECIAL	2.89
★ INFANTOL HORNER	16 oz	Rég. 6.25 SPECIAL	4.39
★ CREO-RECTAL NADEAU	Suppositoires pour enfants en 10's	Rég. 1.50 SPECIAL	1.19
★ CREO-RECTAL NADEAU	Suppositoires pour adultes en 10's	Rég. 2.00 SPECIAL	1.59
★ THE DES CARMELITES	Petit format	Rég. 1.50 SPECIAL	1.25
★ THE DES CARMELITES	Grand format	Rég. 2.25 SPECIAL	2.00
★ PARDEC	LIQUIDE — Vitamines et minéraux, 16 oz	Rég. 3.50 SPECIAL	2.69
★ ANTIPHLOGISTINE RUB	Tube	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
★ DRISDAN	24 comprimés	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
★ VICKS VAPORUB	ou VA-TRO-NOL	Rég. 0.64 SPECIAL	0.49
★ OSTOCO GOUTTES	Frosst 30cc	Rég. 2.95 SPECIAL	2.29
★ OSTOCO GOUTTES	Frosst 50cc	Rég. 4.25 SPECIAL	3.49
★ WAMPOLE	Extrait de Foie de Morue Composé—34 oz	Rég. 2.95 SPECIAL	2.49
★ BISCUITS LIMMITS	Chocolat, orange, fromage ou vanille	Rég. 1.00 SPECIAL	0.79
★ MOELLE DE BOEUF	Roger Gallet	Rég. 1.20 SPECIAL	0.99
★ MISS CLAIROL	Régulier Teinture	Rég. 1.65 SPECIAL	1.09
★ ALBERTO "V.O.5"	Spray	Rég. 1.89 SPECIAL	1.39
★ VITALIS	Fixatif pour cheveux Format géant 12 oz	Rég. 1.49 SPECIAL	1.29
★ POUDRE JOHNSON	POUR BEBES	Rég. 0.98 SPECIAL	0.79
★ SIROP COCILLANA	COMPOSE 16 oz	Rég. 1.40 SPECIAL	0.69
★ SIROP DE PIN BLANC	COMPOSE, 16 oz	Rég. 1.40 SPECIAL	0.69
★ ABSORBINE Jr.	Petit format	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
★ PERTUSSIN	VAPORISATEUR MEDICAMENTE, 10 oz	Rég. 1.98 SPECIAL	1.59
★ NOXZEMA	Crème pour la peau format économique 14 oz	Rég. 1.89 SPECIAL	1.49
★ HUMIDIFICATEUR	HANKSCRAFT	Rég. 9.95 SPECIAL	6.45
★ GILLETTE	Lames "Stainless" en 6's	Rég. 0.89 SPECIAL	0.73
★ BAN DEODORISANT	Grand format	Rég. 1.25 SPECIAL	0.79
★ KLEENEX	Boîte de 200's Aqua, blanc, jaune, lavande ou rose	Rég. 0.22 SPECIAL	2 pour 0.29
★ MODESS	Serviettes sanitaires Boîte de 48's	Rég. 1.85 SPECIAL	1.47
★ TAMPAX	Régulier ou Super Boîte de 40's	Rég. 1.49 SPECIAL	1.29

SOLUTION
CARDA
apéritif et digestif
SERVIR FROID
Satisfaction depuis plus d'un quart de siècle
DIGESTION LABORIEUSE
ESTOMAC - REINS - VESSIE - GAZ
VI. 5-7251

CIGARETTES
Avec chaque achat de $2.00 ou plus, nous livrons un ou plusieurs cartons de cigarettes à prix coupé.
$3.49 le carton

PRIMES
COUTELLERIE "REVELATION"
Avec chaque achat de $3.00, choisissez le morceau de votre choix pour seulement **4¢**
Couteau — Fourchette à dîner — Cuillère à soupe — Cuillère à thé.

HUILE DE VISON
Notre comptoir de cosmétiques vous présente enfin l'HUILE DE VISON et les produits à base d'HUILE DE VISON des Laboratoires CEDIB de Paris, France.

UN LAXATIF IDÉAL
Bicholate LILAS
CONTRE LA CONSTIPATION ET LA BILIOSITÉ
EN FORMAT DE 25-50-100 DRAGÉES





KOTEX
SERVIETTES SANITAIRES
Boîte de 48
Rég. $1.85
SPECIAL
1.47

Pharmacie Montréal

ICI & LA

dans la métropole

SOCIETE DES DEBATS DE L'UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS — La Société des débats de l'Université Sir George Williams organise son tournoi annuel qui aura lieu demain et samedi et qui groupera des participants des Etats-Unis, des Antilles et du Canada. Sujet : "Les possibilités humaines peuvent davantage se développer dans une société démocratique".

Un déjeuner offert par la ville de Montréal aura lieu samedi, à 1 h. 30, au restaurant Hélène-de-Champlain. M. Robert F. Shaw, adjoint au commissaire général de l'Expo, sera le conférencier. Le soir, un dîner couronnera le tournoi oratoire, en l'hôtel Berkeley.

Le trophée qui sera décerné à l'université gagnante portera le nom de John F. Kennedy. Cette cérémonie de dédicace aura lieu demain à 6 h. 30, en la salle 308 de l'Université Sir George Williams.

* * *

CLUB DES ANCIENS DE STE-MARIE — Le R. P. Luigi d'Appolonia, s.j., sera le conférencier à l'issue du prochain dîner du club des Anciens de Ste-Marie, au restaurant Chez Butch Bouchard, lundi prochain, à 5 h. 45. Le R. P. Appolonia traitera du problème noir aux Etats-Unis.

* * *

Club du vendredi — Quelque 800 personnes seront les hôtes du Club du vendredi, à l'église Notre-Dame, le 29 novembre. Elles représenteront le Service de la police de Montréal. On comptera, outre des policiers, des pensionnaires du service, ainsi qu'une dizaine d'épouses de policiers tués dans l'exercice de leurs fonctions.

* * *

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE FRANCO-CANADIEN a invité M. André Voisin, professeur à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, à donner une conférence publique le lundi soir, 9 décembre, à 8 h. 30, au 2900 boul. Mont-Royal, salle M-415. M. Voisin traitera de la science agronomique et de l'empirisme paysan.

* * *

LE CLUB "QUART DE SIECLE" DE LA CIE DOMINION GLASS (Pointe St-Charles) a tenu récemment son 14e banquet annuel. Cette année, quatre nouveaux membres ont été admis au sein du club. Ce sont : MM. Léo Beaulieu, Colomb Charpentier, Emery Girouard et Fernand Grenon.

A l'hôpital Lakeshore

Sept médecins nommés à des postes-clefs

Le nouvel hôpital général du Lakeshore annonce qu'il vient de combler sept postes importants dans son service médical.

Le président de l'hôpital, M. Clarence S. Campbell, et le Dr Louis G. Johnson, président du comité médical, annoncent en effet en plus de la nomination officielle de quatre médecins éminents, celle de deux spécialistes, un de Montréal et l'autre de Toronto, le premier comme pédiatre-chef et le second comme psychiatre.

Les nominations ont trait aux services de chirurgie, de pratique générale, de médecine,



Dr Jacques BEAUBIEN

de radiologie, d'obstétrique et gynécologie, de pédiatrie et de psychiatrie.

Le Dr J. S. Charters, un résidant de Dorval, devient le chef pédiatre. Il est actuellement assistant-pédiatre du Montreal Children's Hospital et conférencier à l'Université McGill.

Le Dr Jacques Beaubien, de Beaconsfield, présentement psychiatre adjoint à l'Institut Allan Memorial et assistant-professeur à l'Université McGill, devient le psychiatre de l'hôpital Lakeshore.

Le Dr John Hay, de Pointe-Claire et de l'hôpital général de Lachine, devient le chef du département de la Pratique générale, une innovation dans les hôpitaux généraux on le sait.

Le chirurgien chef est un résidant de Como. Il s'agit du Dr J. C. Luke, également de l'hôpital Royal Victoria. Il est de plus professeur-associé de chirurgie à l'Université McGill.

Le Dr J. F. Meakins, assistant-professeur de médecine à l'Université McGill et attaché à l'hôpital Royal Victoria devient le physicien chef du nouvel hôpital Lakeshore General. Le service de l'obstétrique et de la gynécologie est confié au Dr Vincent Young, du service d'obstétrique et de gynécologie à l'hôpital Royal Victoria et conférencier à l'Université McGill. Enfin, le nouveau radiologiste chef est le Dr P. J. Fitzgerald, de l'hôpital St. Joseph de Toronto.

VENTE d'avant Noël MORGAN

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.

Succursales jusqu'à 9 h. 30



D'Italie ! Chandails de laine d'aspect tricot-main à prix spécial !

C'est le moment de venir choisir des chandails entièrement façonnés importés d'Italie et offerts à ce véritable bas prix ! Choix de trois modèles ... Un seul bas prix. Et les coloris sont simplement splendides. Tailles : 34 à 40.

SEULEMENT 16.88 chacun

A. Cardigan sans col, motif torsades. Blanc, ton or, beige, poudre ou rose.

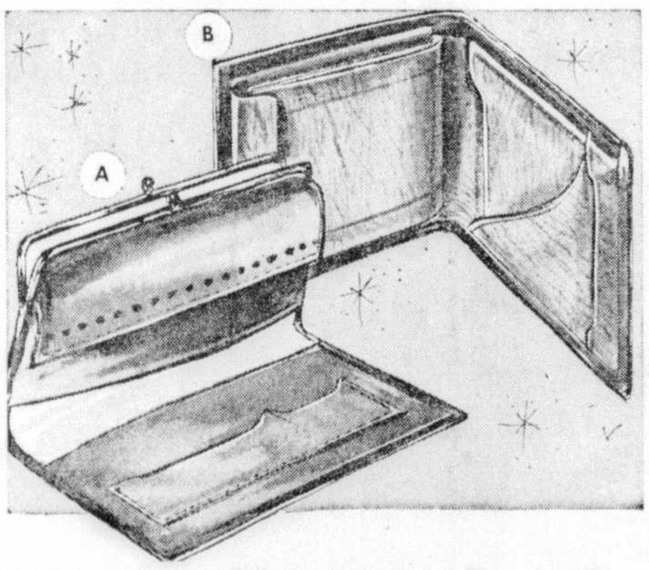
B. Cardigan à col cranté en blanc, rose, poudre, turquoise ou beige.

C. Cardigan à liséré motif dentelle. Blanc, beige, ton or, bleu poudre ou rose.

Téléphoner VI. 2-6261

CHANDAILS ... RAYON 14 ... ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



Cadeaux de qualité à épargnes. Portefeuilles pour femmes et hommes ! 3.98 chacun

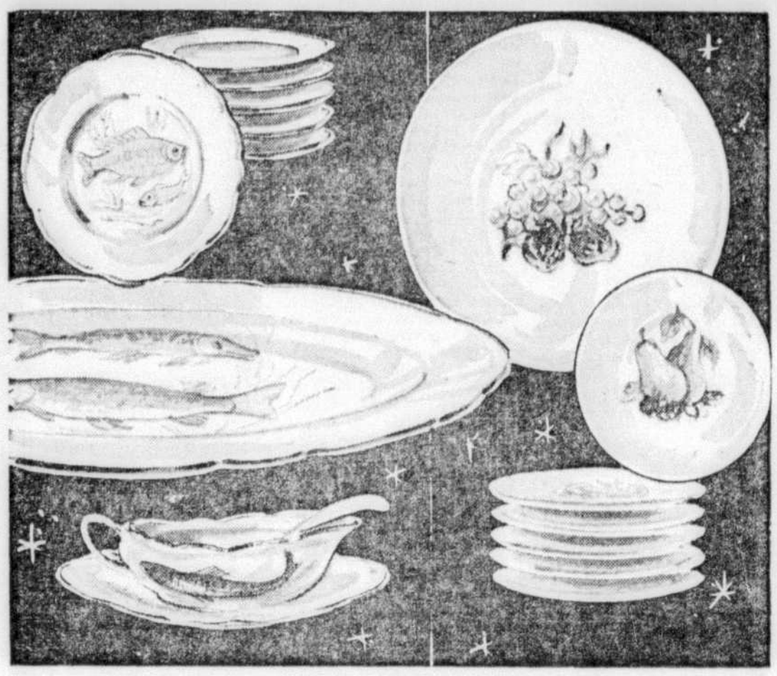
A. **Porte-monnaie français en cuir...** article que toute femme désire posséder ... comme accessoire dans son sac à main ! Modèle à compartiments pour monnaie ... autre pour billets de banque et carte d'identité. Maroquin noir, brun ou rouge; ou cuir tanné havane ou rouge.

B. **Porte-billets pliant.** Modèle plat populaire chez messieurs, invisible à l'extérieur de la poche ... pochette "secrète", autre pour cartes et billets. Choix de cuir tanné ou maroquin noir ou brun; ou veau havane.

Téléphoner VI. 2-6261

ARTICLES EN CUIR, RAYON 59, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON



A prix de vente ! Magnifique porcelaine importée !

... pour votre foyer ou comme cadeau de Noël !

A. **Service à poisson** ... Pour repas élaborés où vous aimerez servir du poisson et de la salade ... Décor de poissons aux couleurs vives nageant sur un fond de porcelaine blanche de Bohême. Plateau ovale de 22 po. x 9 po. Six assiettes de 9 po., une saucière avec son support et louche pour 9 pcs 14.99

B. **Service à dessert** ... Sans pareil pour les services des desserts ... Décor de fruits aux riches couleurs disposées sur un fond de porcelaine blanche de Bohême à garniture ton or. Plateau de 11½ po. et six assiettes de 7½ po. 7 pcs 4.99

C. **Bouquets de fleurs en porcelaine anglaise** (non illustrés). Cadeau Bien pensé ! A prix de vente d'Avant Noël ... bouquet de fleurs artistiquement disposées, coloris réalistes en porcelaine anglaise ... délicate garniture sur table ou sur cheminée. Ch. 4.99

D. **Tasses et soucoupes en porcelaine (non illustrées)...** Pour vos réceptions ou comme cadeaux ... à épargnes de Vente d'Avant Noël. Tasses et soucoupes en porcelaine anglaise ... un grand choix de motifs floraux aux couleurs délicates. Rég. 1.00 ch. — 2 pour 1.69

Téléphoner VI. 2-6261

PORCELAINE ET ACCESSOIRES DE DECORATION, RAYON 40, 41, 52 ET 74, AU QUATRIEME

Egalement sélection à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Idées-réceptions pour Noël ... à épargnes!

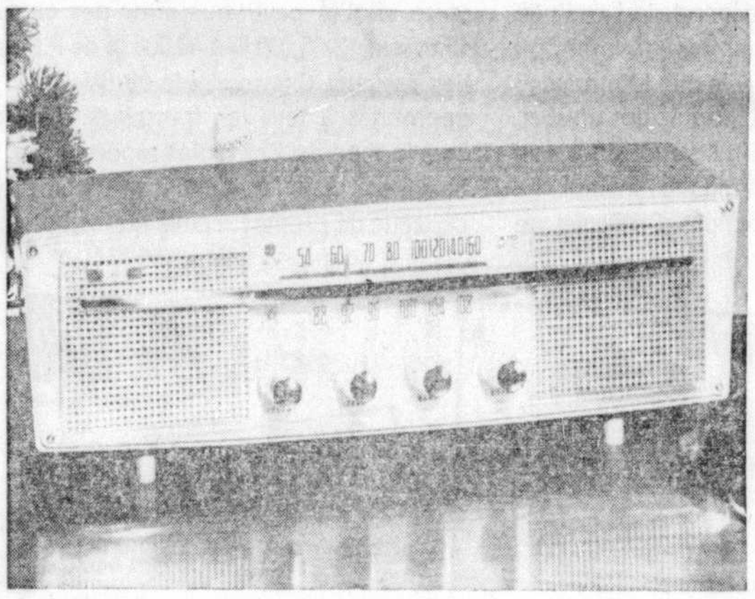
Service à dîner semi-porcelaine. A votre choix, deux délicats motifs garnis d'or 22 carats ... pour vos réceptions de NOEL ! Service à dîner semi-porcelaine anglaise comprenant 8 couverts composé chacun de : assiette à dîner, à soupe, à pain et beurre, tasse et soucoupe; et un légumier, sucrier et couvercle, crémier et plat 13 po.

Choix de :

A. "Charmaine" ... avec bordure de miniscules roses d'or et cercle doré, au centre un bouquet de roses.

B. "Gold Garland" ... feuilles et baies d'or à l'intérieur de la bordure et rainures d'or sur bordure. 52 mcx — Rég. 36.50 27.99

D'Espagne ! Terrine pour sauce et son réchaud. Addition heureuse sur votre table de NOEL, idée-cadeau appréciée ... à plus de 30% d'épargne ! Terrine 16 oz en aluminium poli brillant, avec poignées et bouton noirs et louche assortie, support-réchaud à bougie. Idéal pour toutes les sauces si appréciées aux repas de NOEL ! Rég. 5.95 3.99



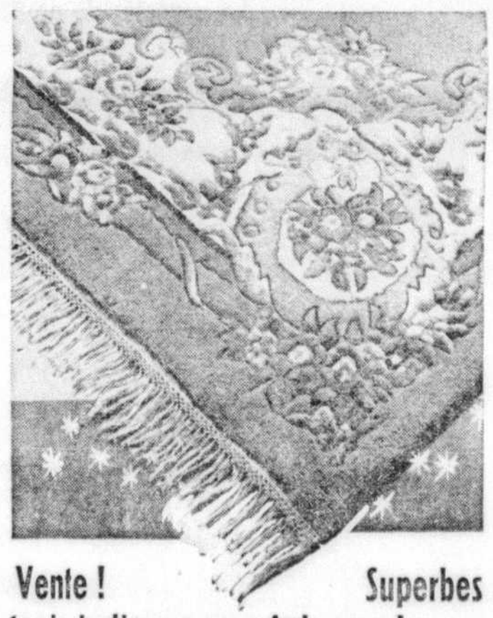
Cadeau de grande importance ! Récepteur AM/FM "Beaver" à prix spécial !

A prix de vente ! Un radio récepteur de grande puissance AM-FM avec des caractéristiques de luxe suivantes : châssis de haute précision à 7 lampes et deux haut-parleurs de quatre pouces; contrôle automatique de fréquence d'une reproduction audio parfaite : contrôle trois densités du son (puissant, moyen, bas). Approuvé par le CSA. Choix de bleu, ivoire ou gris — Dimensions : 17½ po. large, 5½ po. profond, 6 po. haut. 38.88

TELEPHONEZ VI. 2-6261

RADIOS ... RAYON 96 ... AU CINQUIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Vente ! Superbes tapis indiens genre Aubusson !

... somptuosité pour Noël !

Ambiance de grand luxe pour le temps des réceptions ... Ce sont de merveilleux tapis genre Aubusson au prix de vente d'Avant Noël ! Chacun est une pièce unique réalisée avec art ... tous tissés main par des artisans indiens qui ont transposé les magnifiques dessins de l'age ancien sur les épaisses carpettes de fibres de laine, très résistantes, filées dans les moulins. Choix parmi des motifs colorés en tons joyaux sur fond ton : vert, or, rose, beige, turquoise, cannelle ou bleu. Grandeur approximative 9' x 12'. $399

Conditions budgétaires si désiré

Pas de commandes postales ni téléphoniques

TAPIS ORIENTAUX, RAYON 82, AU QUATRIEME



Vente ! Meubles non peints en bouleau de style scandinave moderne !

Finis sans frais supplémentaire (même au temps de Noël !) en chêne, suédois, scandinave, érable rouge satiné, vernis naturel ou blanc satiné.

A. **Bureau double** — 54 po. x 18 po. x 31 po. de haut. Rég. 56.95 46.95
Miroir cristal assorti, 30 po. x 40 po. Rég. 27.95 22.95

B. **Table de toilette triple** — 64 po. x18 po.x31 po. de haut. Rég. 68.95 56.95

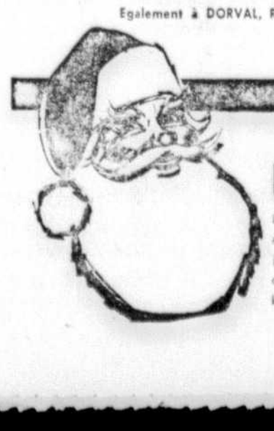
C. **Bureau simple** — 42 po. x 18 po. x 31 po. de haut. Rég. 42.50 33.95

D. **Bureau trois tiroirs** — 34 po. x 18 po. x 31 po. de hauteur. Rég. 42.50 33.95

E. **Table de chevet** — 20 po. x 14 po. x 24 po. de haut. Rég. 22.95 18.95

Téléphoner VI. 2-6261

MEUBLES NON PEINTS ... RAYON 90 ... AU SIXIEME



Amenez vos enfants voir le

PERE NOEL chez Morgan au sixième

Le Père Noël espère voir tous ses petits amis ... il veut bien leur dire un beau bonjour et savoir s'ils ont été bien sages et ce qu'ils désirent avoir au pied de la cheminée le matin de Noel.

Boutique de Noël ...

au quatrième. Lumières, sapins, décorations pour tables, fenêtres et portes ... de tout pour égayer votre foyer à l'intérieur et à l'extérieur.

Les cinq magasins ouverts tous les soirs (sauf les samedis) *jusqu'à Noël*

CENTRE DE LA VILLE — de 9 à 9 h. (les samedis jusqu'à 5 h. 30)

SUCCURSALES — de 9 h. 30 à 9 h. 30 (les samedis jusqu'à 6 h.)

les tribunaux

Femme sauvagement battue: quatre ans à son agresseur

Coupable d'avoir blessé sa concubine dans l'intention de la mutiler, un individu de ville Saint-Michel, Alex Lotosky, âgé de 31 ans, a été condamné à quatre ans de pénitencier, hier après-midi, par le juge Claude Prévost.

Accusé de tentative de meurtre, Lotosky, que Mes Paul Massé, C.R. et Jean Hétu, C.R. représentaient, s'était reconnu coupable sous une accusation moindre.

Me Kenneth Mackay, C.R., procureur de la Couronne, avait suggéré une peine de dix ans. La victime, âgée de 29 ans, qui avait été sauvagement frappée à coups de poings et de pieds ne marche présentement qu'avec grand peine.

En réclamant la clémence du tribunal, Mes Massé et Hétu ont déclaré que leur client n'avait pas prémédité son crime et qu'il était ivre.

Le juge Prévost dit au coupable qu'il pouvait se compter chanceux que la jeune femme n'ait pas succombé, car c'est à une accusation de meurtre qu'il aurait eu à répondre.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT ● VERRES CORRECTEURS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr, O.D.
autrefois ELITE OPTICAL
OPTOMETRISTES ● OPTICIENS
1479, MANSFIELD VI. 9-1274
(nord de Ste-Catherine)

VODKA Smirnoff
discrète au goût . . . discrète à l'odorat
. . . la vodka la plus célèbre!
Gratis: brochure contenant des recettes de boissons à la vodka. Demandez votre exemplaire à: Ste. Pierre Smirnoff Fls., Cedar Plaza, 1745 Ave. Cedar, Apt. 607, Montréal, P.Q. STE. PIERRE SMIRNOFF FLS., (CANADA) LTD., TORONTO 14.

Trois bandits suivis, pendant deux heures, par 7 policiers, avant un vol à main armée

par Léopold LIZOTTE

Trois bandits qui ont commis un vol à main armée de $478 dans une fabrique de saucisses de la rue Sicard, il y a deux semaines, auraient été suivis, dans les rues de Montréal, par un groupe de sept agents de la police fédérale, pendant les deux heures qui ont précédé le vol.

C'est ce qui a été révélé hier après-midi à l'enquête préliminaire de Jerry Masse, Fernand Lacoste et Raymond Jones, devant le juge Redmond Roche.

On a également appris que la voiture d'un policier montréalais aurait servi à amener les trois hommes sur les lieux du crime, cette voiture ayant été "volée" rue St-Christophe, quelques heures après que l'un des inculpés eut tenté de l'emprunter de son propriétaire.

Le vol lui-même a été commis un peu avant 3 h., à l'établissement de M. Clarence Dionne, au 440 Sicard.

M. Dionne, qui est âgé de 71 ans, arrivait à cet endroit lorsqu'il y vit deux des bandits.

Il leur demanda ce qu'ils faisaient.

On lui ordonna alors de se rendre dans un bureau de l'arrière où il fut forcé de se coucher par terre et de donner tout l'argent de ses poches, pendant qu'un autre vidait la caisse.

On trouva qu'elle contenait trop peu, selon la victime.

Mais il déclara au juge avoir dit aux voleurs qu'il revenait tout juste de faire un dépôt à la banque.

Quant à l'agent Edouard Timlin, de la police municipale, il déclara s'être rendu, dans la matinée du vol, à l'appartement de Masse, rue Sagard, pour lui rendre visite.

Jones était là et, plus tard, Lacoste arriva.

Ce dernier aurait alors demandé à l'agent de leur prêter sa voiture.

Le policier dit leur avoir répondu qu'il allait faire des achats avec sa famille chez Eaton et chez Dupuis.

Revenant, l'après-midi, rue St-Christophe (tout près des magasins Dupuis), il vit que sa voiture avait été volée.

Mais il ne trouva pas de traces d'effraction.

Il exprima l'avis qu'on avait pu faire démarrer le véhicule assez facilement, parce qu'il laissait toujours une clef supplémentaire sur une des visières.

C'est cette voiture et celle de Masse que les agents de la RCMP suivirent, l'une après l'autre, dans les rues de Viauville.

Il semble qu'à certains moments l'une ou l'autre ait été perdue de vue par les agents (qui observaient les déplacements de Masse), mais une autre équipe de policiers les remplaçaient.

Pour l'enquête, le procureur de la police municipale, Me Maurice Laverdure, n'a toutefois fait entendre que deux de ces sept agents.

Il ont situé les deux autos, et leurs trois occupants, dans le voisinage immédiat de la scène du vol, à l'heure où il a été commis.

Finalement, le procureur de la police locale a fait entendre une jeune femme de la rue Peterboro, qui, vers 3 h., avait stationné sa propre voiture rue Saint-Clément, près de Ste-Catherine.

Sans pouvoir les identifier, elle déclara avoir soudainement vu arriver deux individus portant une serviette brune, descendre d'une Pontiac noire (celle du policier Timlin) et remonter dans une décapotable de même marque qui arrivait à peine.

Le NOUVEAU DUPUIS gagne le trophée de la Corporation du Gaz naturel du Québec



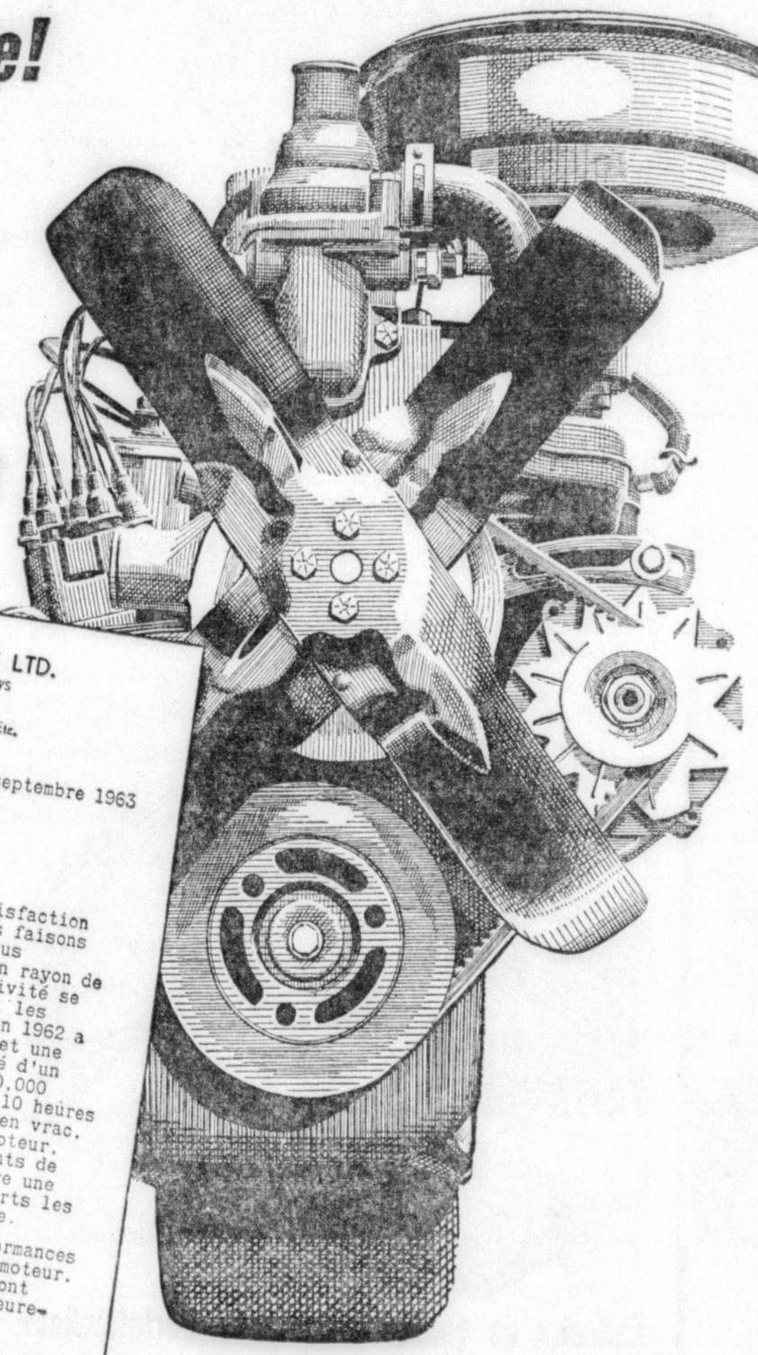
Pour la troisième année consécutive le Nouveau Dupuis s'est vu attribué le trophée du Directeur des Ventes de la CGNQ, à l'occasion de la promotion spéciale des appareils de chauffage au gaz naturel.

Au cours d'une réunion à la Salle du Conseil d'administration du Nouveau Dupuis, M. J.-J. Leroux, vice-président à l'Exploitation et aux Ventes de la CGNQ, a remis à M. E.-G. Frenette, président de Dupuis Frères, Limitée, un magnifique trophée.

Assistaient à la réunion, de gauche à droite: MM. J.-H. Archambault, gérant-général des ventes CGN — J.-J. Leroux, J.-P. Lafond, gérant Division des marchands, CGN — Maurice Montpetit, gérant de la Publicité, Dupuis Frères, Limitée — Edmond-G. Frenette, J.-P. Lesage, acheteur des appareils de chauffage, Dupuis Frères, Limitée — J.-R. Trudel, vice-président, administration et finance, Dupuis Frères, Limitée — Henri Daoust, directeur de la Promotion, Dupuis Frères, Limitée — Guy Morin, gérant des ventes domestiques, CGN — G. Lepage, acheteur-adjoint appareils de chauffage, Dupuis Frères, Limitée — J.-A. Cousineau, conseiller aux marchands CGN — Paul Dumont, chef étalagiste, Dupuis Frères, Limitée — A.-R. Trudel, vice-président, achats et ventes, Dupuis Frères, Limitée.

C'est la capacité de profits qui compte!

La capacité de profits dépend de l'aptitude d'un camion à effectuer les travaux aux moindres frais. C'est en cela que les camions Chevrolet se distinguent. Depuis des années, ils rapportent des profits supérieurs aux usagers, partout et dans tous les travaux. Le concessionnaire des camions Chevrolet de votre localité peut vous offrir des camions Chevrolet (de 5,000 lb à 43,000 lb de P.B.V.) et des moteurs Chevrolet (de 90 CV à 252 CV) appropriés à tous les transports. Quel que soit le modèle Chevrolet répondant à vos besoins, il vous fera bénéficier d'une grande capacité de profits . . . celle qui compte!



CHEVROLET
Une valeur General Motors

DOWELL'S
CARTAGE & STORAGE LTD.
BOX 1055 ● 1119 WHARF STREET ● VICTORIA, B.C.
PACKING ● SHIPPING ● LOCAL & LONG DISTANCE MOVING ● STORAGE ● PHONE EV 4-7191

Le 22 octobre 1963

General Motors Products of Canada, Limited,
Oshawa (Ontario).

Messieurs,

Nous utilisons des camions Chevrolet depuis 1929 et actuellement, 32 de nos 39 véhicules sont des Chevrolet.

Nous avons constaté au cours des années que les moteurs Chevrolet à six cylindres sont les plus pratiques pour nos camions. Le nouveau six-cyl. de 292 po. cu. est le meilleur de tous. Il développe une grande puissance; il est facile à entretenir et économique à l'usage.

Nous pouvons compter sur la sûreté de marche de nos Chevrolet. Nos chauffeurs trouvent les camions Chevrolet parfaitement appropriés à tous les genres de travaux qu'ils doivent accomplir. Je ne pourrais trop insister sur la satisfaction que nous donnent nos Chevrolet.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

DOWELL'S CARTAGE & STORAGE, LTD.
Le gérant
W. FULTON.

Allied Van Lines

PHONE MA. 8-2194
C. L. HARRIS FEED & SUPPLIES LTD.
SHUR-GAIN and MASTER FEEDS - PURINA CHOWS
GRAIN DRYING - SEED CLEANING
Dealers in Cement, Salt, Coal, Poultry Supplies, Etc.
COPETOWN, ONT.

Le 26 septembre 1963

General Motors Products of Canada, Limited,
OSHAWA,
Ontario.

Messieurs,

Nous tenons à vous faire part de la satisfaction que nous donnent nos camions Chevrolet. Nous faisons le transport entre Toronto et Copetown, et nous desservons les exploitations agricoles dans un rayon de cinq milles autour de notre usine. Cette activité se poursuit toute l'année sur les grandes routes, les routes secondaires et les chemins. Notre camion 1962 a une caisse à ridelles avec un vérin de levage et une souffleuse pour produits en vrac; il est équipé d'un moteur V8 348. Ce camion a parcouru plus de 30,000 milles; de plus, le moteur est utilisé environ 10 heures par semaine pour le déchargement des matériaux en vrac. Nous n'avons eu aucun ennui mécanique avec le moteur, et son entretien s'est réduit aux travaux courants de mise au point et de changement d'huile. Il offre une grande puissance qui convient même à nos transports les plus lourds, et il est très économique en essence.

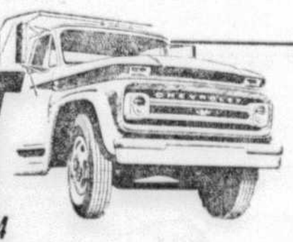
Nous sommes tout à fait satisfaits des performances d'ensemble du camion, et particulièrement de son moteur. Nous avons constaté que les frais d'utilisation sont plus modiques que ceux de camions utilisés antérieurement, et nous nous attendons à obtenir les mêmes résultats avec notre nouveau Chevrolet.

Veuillez agréer, Messieurs, nos sincères salutations.

Le président,
F. SHEPPARD

Le six-cyl. 292: un des moteurs de camions 1964, éprouvés à la tâche.

Vous pouvez compter sur les CAMIONS CHEVROLET



DE MEILLEURS CAMIONS... PLUS DE CAMIONS POUR 1964

NE MANQUEZ PAS L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE "RUE DE L'ANSE", TOUS LES MARDIS SOIR AU CANAL 2.

Vendeurs autorisés de camions Chevrolet dans le grand Montréal:

GOHIER AUTOMOBILES LIMITEE,
1580 rue Amherst — LA. 6-3701
Division des camions: 3333 est, rue Jarry

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE,
10830, rue Lajeunesse, (angle boul. Gouin) — DU. 9-8461

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.,
Division des camions: 6645 chemin Upper Lachine — HU. 9-8631

DUVAL MOTORS (1960) LTD.,
529 est, rue Jarry — 273-5111

CLERMONT MOTOR LIMITED,
5363, rue St-Denis — 279-6301

BARNABE MOTORS LTD.,
925, boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. — RI. 4-6401

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE,
5090 est, rue J[illegible] — 725-9811

SNYDER[illegible]S LTD.,
2150, rue Notre-Dame [illegible] Lachine, Qué. — 637-4651

DOYLE MOTORS LIMITED,
4501, av. Bannantyne, Verdun, Qué. — PO. 9-4501

J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE,
3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471

HAROLD CUMMINGS LTD.,
5255, ouest, rue Jean-Talon (près boul. Décarie) — RE. 9-1911

SALOIS AUTOMOBILE LTEE,
610, boul. Curé-Labelle, Chomedey, Qué. — 688-3892

T-364AP

La compagnie Bell augmente les salaires

La Compagnie de téléphone Bell du Canada a annoncé hier qu'elle avait signé une nouvelle convention collective de travail avec l'Association des employés du trafic, procurant à ce groupe d'employés des augmentations de salaire de l'ordre d'environ 3%.

Ce contrat intéresse quelque 7,500 employés de Québec et d'Ontario. L'entente est valable pour 15 mois. Elle est en vigueur depuis lundi dernier.

Les salaires des opérateurs de Montréal, Toronto et Windsor ont vu leur salaire hebdomadaire augmenté de $2.50 pour atteindre $69. Dans d'autres villes, le maximum des salaires a augmenté d'une somme variant entre $1.25 et $2.25 par semaine. Les salaires qui se situent à la base ou au milieu de l'échelle ont été augmentés de $1 par semaine.

Comme dans le passé, le contrat prévoit des clauses touchant les congés, les vacances, le temps supplémentaire et les primes d'équipe.

Mesures en vue de l'Expo

QUEBEC. (J. M.) — Les autorités provinciales songent sérieusement à augmenter les pouvoirs de la Régie des loyers en prévision de l'Exposition universelle de 1967 pour que les trente à quarante millions de visiteurs étrangers ne soient pas exploités lorsqu'ils loueront des chambres durant leur séjour chez nous.

Un vol rend muet un poste de radio

GRANBY (PCF) — Un vol mystérieux dont les responsables pourraient être des saboteurs, des mouvements subversifs ou de simples maniaques de la radiodiffusion, vient d'être perpétré au poste de radio CHEF — "La Voix de l'Est".

Des voleurs ont fait main basse sur un émetteur d'une puissance de 250 watts utilisé pour la diffusion des programmes. C'est de bonne heure, mardi matin, que le vol fut découvert.

La police provinciale a institué une enquête après que la police municipale eut refusé de faire les constatations d'usage parce que la station se trouve à 50 pieds en dehors des limites de la ville de Granby.

Les bandits semblent avoir une bonne connaissance de l'électronique et n'ont laissé aucune empreinte digitale. Ils se sont emparés de divers appareils d'une valeur de $8,000.

Nouveau conseiller à Saint-Léonard

(par T. D.) — M. André Poupart a été élu par acclamation conseiller municipal de Saint-Léonard en remplacement de M. Charles-E. Couture, démissionnaire.

D'autre part, par suite du décès de M. Arthur Peloquin, qui représentait le siège no 4, une nouvelle mise en nomination aura lieu le lundi, 9 décembre, entre midi et 2 h., à l'hôtel de ville. S'il y a contestation, l'élection aura lieu le 16 décembre.

Qui ne s'attache pas fermement à la crainte de Dieu, sa maison sera bientôt détruite. (Eccli 27, 3).



Seagram's Extra Dry Gin

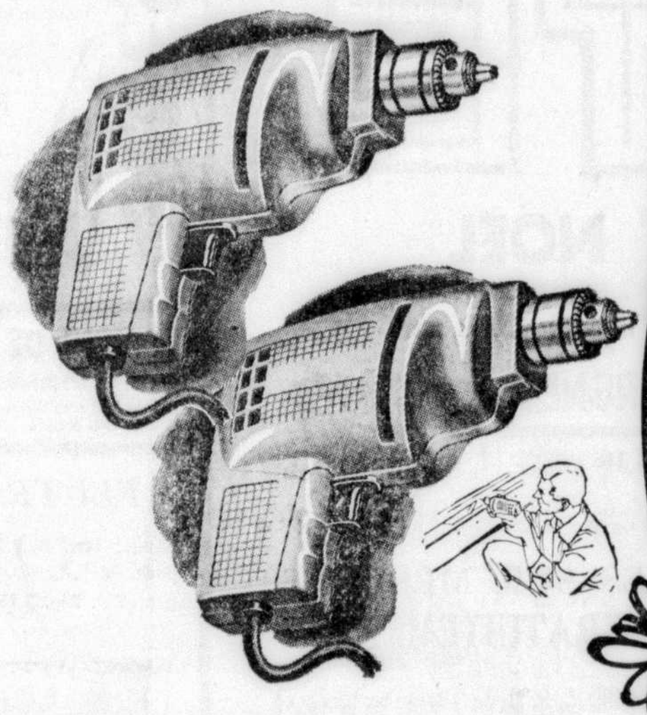
Jos. E. Seagram & Sons Ltée., Montréal, Qué.

finacentre

★ 8100, boul. Champlain, Ville LaSalle
★ 6275, avenue Somerled, N.D.G.
★ 7255 est, rue Sherbrooke (Place Versailles)

VENTE DE L'ANNÉE

choix écrasant de cadeaux de qualité à prix de solde

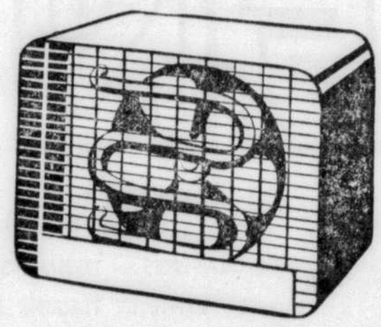


DRILLE ÉLECTRIQUE SPEEDWAY ¼"

au moteur qui ne grille pas

● Précision et robustesse. ● Mandrin à triples mâchoires, serrage à clef. ● Puissant moteur 2.5 A, approuvé par CSA. ● Fera la joie de tout bricoleur.

Prix rég. $11.95
SPECIAL **7.77**



CHAUFFE-AUTO

Valeur de $16.95 SPECIAL DES CADEAUX **8.98**

MODELE DE LUXE VALEUR DE $18.95 **$10.88**

Grelotter ! Pourquoi ? Montez dans une auto réchauffée. Idéal si vous stationnez votre auto à l'extérieur ou dans un garage non chauffé.

Ce chauffe-auto s'installe à demeure ou se transporte au besoin. Se branche sur le 110V. Thermostat. Approuvé par CSA.

POUR LE JOUEUR DE HOCKEY

Equipement de qualité à bon marché —

Chandails de hockey Spécial **$2.27**

Bas de hockey Spécial **99¢**

Tuques de hockey Spécial **69¢**

Ensemble de 3 articles. **$3.88**

Grand choix de culottes de hockey genre "professionnel" pour petits et grands. Spécial **$2.88**

Bâtons de hockey — grandeur adulte — fabriqués avec le même soin que les bâtons professionnels, en bois dur choisi. Rég. 1.65 à 2.95. Spécial **$1.49**

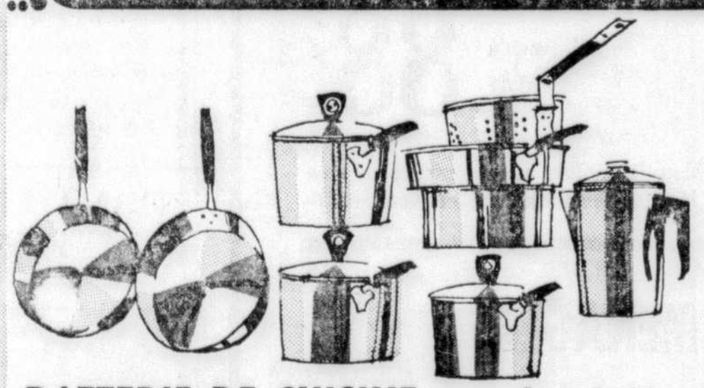


PATINS A PRIX INCOMPARABLES

Garçons-Filles **6.49** Hommes-Femmes **7.49**

La plupart sont doublés de suède perle. Cuir de première qualité. Langue doublée de mousse. Lames à champ aminci.

Autres aubaines dans notre ligne complète de patins. Rég. 7.44 à 26.95. **5.99** à **21.95**



BATTERIE DE CUISINE en aluminium

Vaut bien le double du prix **17.77** l'ensemble

Vous durera des années. Ensemble de sept articles : poêle de 8", poêle de 10" et couvercle, casseroles de 1, 2, 3 pintes, avec couvercles, percolateur de 8 tasses et friteuse de 7 chopines avec panier-égouttoir.

Le cadeau parfait ! BOUILLOIRE ELECTRIQUE "General Steel Wares". Rég. 6.98 **4.98**



TRAINES-SAUVAGE SE VENDENT AU PIED !

Prix incroyablement bas **$1** LE PIED

Aubaine rare. De 3 à 8 pieds. En bois franc canadien de haute qualité, spécialement imperméabilisé — ou en aluminium étincelant.

FAMEUX VERRES "LIBBEY"



Fameuse verrerie "Libbey" : motifs Mid-Tempo, Aqua-Tempo et Amethyst Ripple.

QUANTITE RESTREINTE

Ens. de 8 et 12 articles, 3.50 à 4.75

SPECIAL **2.77**



CINE-CAMERA 8 MM, OEIL AUTOMATIQUE

Visez et tournez : votre film sera toujours clair. Déroulement par moteur électrique, fil de 10 pieds pour commande à distance. Rég. 59.95 SPECIAL **36.77** avec batteries



PLANCHES à REPASSER

Toutes en métal, pattes à embouts caoutchoutés. Dessus ventilé pour empêcher le tissu de surchauffer. Val. rég. jusqu'à 9.98 SPECIAL **4.99**



POUPEES PARLANTES MATTEL

Elles parlent vraiment. Pas besoin de batteries pour faire fonctionner le mécanophone Mattel. Ces poupées se vendent rég. 11.77 à 15.88.

Seulement **9.88**

finacentres LIMITED

CENTAINES D'AUTRES SPECIAUX NON ANNONCES



PLAN BUDGETAIRE
$1 COMPTANT
CARTES DE CREDIT FINA
Achetez jusqu'à $50

Premier contrat, à Montréal, des employés de l'alimentation au détail

Le Syndicat de l'alimentation au détail de Montréal (CSN) et l'Association des détaillants en alimentation du Québec ont signé hier une première convention collective de travail accordant à quelque 4,500 employés de 1,300 établissements une augmentation de salaire générale de $5 par semaine. L'entente intervient après une dure lutte qui a été menée sans arrêt depuis deux ans.

Cette convention de travail établit une semaine régulière de 45 heures de travail en cinq jours, du mardi matin au samedi soir, les établissements étant fermés toute la journée du lundi. Les heures régulières de travail seront de 8 h. 30 du matin à 6 h. du soir, à l'exception du vendredi, alors que les établissements sont ouverts de 8 h. à 9 h. du soir.

La convention prévoit également l'établissement d'un régime minimum de vacances accordant 2 semaines de vacances après 5 ans de service; une rémunération au taux de temps et demi pour le travail en dehors des heures régulières; une clause d'ancienneté; l'atelier syndical imparfait; des congés sociaux ainsi qu'un régime de relations entre les parties comportant divers comités conjoints et une procédure de grief avec arbitrage privé. Le tribunal sera composé des juges Roger Ouimet, Robert Hodge et Claude Wagner.

L'association patronale et le syndicat signitaires s'adresseront éventuellement au ministère du Travail de la province de Québec pour demander l'émission d'un décret-loi rendant obligatoire les heures de commerce et les autres conditions de base convenues dans cette convention à tout le secteur de la vente d'aliments au détail de la région métropolitaine de Montréal, c'est-à-dire l'île de Montréal et les îles environnantes de même qu'une cinquantaine de municipalités dans un rayon de dix milles des limites de Montréal.

Le nombre des établissements visés par cette juridiction s'établit à environ 1,300 qui emploient 4,500 employés réguliers. De ce nombre quelque 2,500 employés travaillant dans 750 établissements différents ont déjà donné leur adhésion au syndicat. Plusieurs centaines d'employeurs concernés ont également déjà confié à l'Association patronale leur mandat de négociation.

D'ici quelques semaines et avant de présenter au ministre du Travail leur requête pour l'obtention d'un décret, les deux parties vont lancer une grande campagne de recrutement pour mobiliser l'ensemble des établissements et des employés intéressés.

Déjà quelque 2,500 employés travaillant dans 750 établissements ont joint les rangs du syndicat. Plusieurs centaines d'employeurs ont également confié à l'Association patronale leur mandat de négociation.

Les principaux représentants des parties à la table des négociations ont été, pour l'association patronale, M. Fernand Léveillé, président de la section de Montréal de l'ADA, et Me Claude Tellier, conseiller juridique de l'association; et pour la partie syndicale, M. Paul Gignac, président; et Jean-Robert Ouellet, conseiller technique de la CSN.

Le syndicat estime que la conclusion de cette entente laisse poindre à l'horizon l'espoir qu'un décret-loi établira bientôt des heures et des conditions de travail raisonnables pour les milliers de personnes engagées dans le commerce de l'alimentation.

Il souligne que la réalisation de cet espoir dépend maintenant de la réponse que donneront les employeurs et employés du secteur lors de la campagne de recrutement des deux organisations qui ont conclu l'entente.

Garagistes condamnés pour avoir eu trop d'apprentis

Quelque dix-sept garagistes ont été condamnés à des amendes diverses, en Correctionnelle, pour avoir enfreint un règlement du Comité paritaire de l'industrie de l'automobile concernant le nombre d'apprentis permis dans les établissements où l'on entretient et répare des véhicules moteurs.

Dans certains cas, les garagistes étaient accusés d'avoir eu trop d'apprentis par rapport au nombre de mécaniciens compétents, dans d'autres, il n'y avait que des apprentis, et pas de mécaniciens.

Les prévenus qui ont reconnu eux-mêmes leur culpabilité sont Raymond Brunelle, 3261 rue Jean-Talon, Acme Auto Body Reg'd., 59, rue Saint-Viateur; Fleig Johnny Shell Service, 5515, Chemin de la Côte-de-Liesse; O'Reilley's Road Shervice, 6412, Côte-de-Liesse, à Dorval; B.H.S. Garage, 1877 ouest, rue Saint-Jacques; Maurice Campbell, 2171, rue Saint-Joseph, à Lachine; Jean-Paul Chartier, 13560, est, rue Notre-Dame; Robert de Rouet, 7900, rue Saint-Denis; Dupras et Frères, 1807, rue Bélanger; Iberville Auto Body, 5291, rue Henri-Julien; Maurice Labelle, 2510, rue de Salaberry; Arthur Lapointe, 620, rue Bourbonnière; Maurice et Richard Garage, 1618, rue Préfontaine; Peintures d'auto Rapides, 3490, boulevard Saint-Joseph; Rocheleau Service Station, 3965 est, rue Beaubien, et You Call Us Garage, 6528, boulevard Saint-Laurent.

On évite une grève des mécanos à Air Canada

Le président de la "loge" 1751 de l'Association internationale des machinistes (CTC), M. Michael Pitchford, a déclaré hier soir qu'un accord de principe est intervenu mettant fin à un différend syndical qui menaçait d'immobiliser au sol les avions d'Air Canada.

M. Michael Pitchford est également président du comité syndical de négociation.

Un conciliateur fédéral nommé il y a quelques jours soumettra son rapport au gouvernement.

M. Pitchford a ajouté que toute autre déclaration au sujet de l'entente serait "prématurée".

"Les détails doivent être mis au point dans les pourparlers qui se poursuivent", a-t-il dit.

Le syndicat, qui négocie pour 4,400 hommes préposés à l'entretien, avait demandé une hausse de salaire de huit pour cent, dans une nouvelle convention collective.

Air Canada avait offert une hausse de trois pour cent sur une période de deux années. Elle avait également offert une hausse de cinq cents l'heure pour des hommes de métier dans certaines catégories.

Le président Gordon McGregor avait déclaré la semaine dernière qu'Air Canada ne pouvait donner plus que ce qu'elle avait offert.

M. Pitchford avait précisé que l'offre ne faisait aucunement mention d'une hausse dans le coût de la vie.

Le syndicat prétend que d'autres industries importantes, avec lesquelles elle négocie, paie aux mécaniciens un salaire plus élevé que celui d'Air Canada.

Collision de deux navires

VANCOUVER. (UPI) — Deux vaisseaux de haute mer sont entrés en collision hier dans le port de Vancouver et l'on rapporte que les dommages occasionnés aux deux navires sont assez étendus. Il n'y a pas eu de blessés parmi les membres de l'équipage du Irish Rowan et du Elvie, qui sont impliqués dans la collision.

Un nouvel avion VTOL américain

FORT BENNING, (UPI) — Un nouveau membre de la famille des avions à décollage vertical a reçu son baptême de l'air mercredi dernier, le 20 novembre, au centre militaire de Fort Benning, en Géorgie.

Baptisé le "Hummingbird", l'appareil est un biréacté à voilure fixe. Il a quitté le sol à la verticale dès son premier essai.

Construit par la compagnie américaine Lockheed Aircraft, il vient se joindre aux appareils "VTOL" (Vertical Take-of and Landing) déjà existants en Angleterre, en France et en Allemagne.

Ottawa n'a pas encore reçu les plans du deuxième pont-tunnel

OTTAWA. (DNC) — Le gouvernement fédéral n'ayant encore rien reçu des plans et devis d'un deuxième pont-tunnel nécessaire à l'Exposition, il ne saurait préciser le montant de sa contribution aux travaux.

Voilà ce qu'a répondu hier le ministre des travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets, au député de Joliette, M. Pigeon, qui prenait pour acquis que tout était réglé.

L'ouvrage, mentionnait récemment le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Pierre Laporte, est nécessaire à l'Exposition. Le pont-tunnel en question relierait les deux rives du St-Laurent en passant par l'île Verte.

Sentence suspendue pour vol aux E.-U.

MONTPELIER, Vermont. (UPI) — Un jeune couple de Trois-Rivières, reconnu coupable de vol dans un magasin général de l'est de Montpelier, au cours de la semaine dernière, a été renvoyé au Canada hier, après avoir passé une fin de semaine derrière les barreaux.

Les accusés, Raymond Houde, âgé de 20 ans, et son épouse, Thérèse, âgée de 18 ans, tous deux de Trois-Rivières, ont comparu hier matin en Cour municipale de Montpelier.

Vendredi dernier, les époux Houde s'étaient reconnus coupables à l'accusation d'avoir volé $1,493 au magasin C. P. Dudley. Ils avaient été appréhendés près de Conventry, au moment où ils s'apprêtaient à passer la frontière.

Hier matin, le juge John P. Connarn condamnait le couple à des peines de deux et trois ans, mais les sentences ont été suspendues.

Les époux Houde ont payé des frais de $76.90, après quoi ils ont été relâchés. Les autorités canadiennes ont toutefois été avisées de l'incident.

Houde est issu d'une famille de 24 enfants et il est lui-même père d'un bébé de 6 mois.

CHEZ HARRISON'S C'EST LA

VENTE D'AVANT NOEL

DE DRAPERIES — TISSUS POUR ROBES ET ARTICLES MENAGERS

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI, LE 30 NOV. A 6 HRES

ACHETEZ MAINTENANT POUR NOEL ET EPARGNEZ

EMBELLISSEZ VOTRE FOYER POUR NOEL TOUT EN EPARGNANT AVEC LES

DRAPERIES

PRETES A POSER

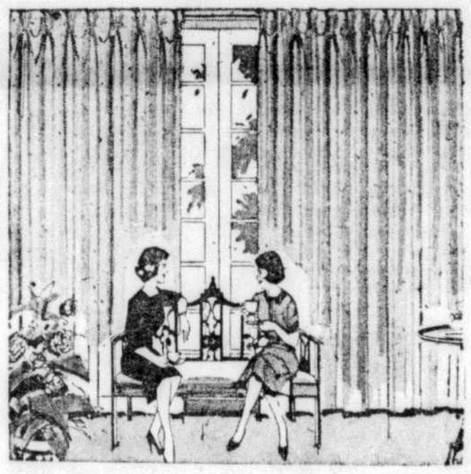
Grand choix de dessins contemporains, modernes ou floraux dans une vaste gamme de combinaisons de teintes : beige, rouille, turquoise, or et vert.

TOUTES 95" DE LONG

Une paire 4 laizes couvrant 96". Val. jusqu'à 24.95 — 18.95

Une paire 6 laizes couvrant 144". Val. jusqu'à 38.95 — 28.95

ou



FAITES SUR MESURES GRATUITEMENT

GROUPE No 1

Un choix spécial de tissus texturés et satin antique. VENTE Rég. 2.99 — 1.99 VGE

GROUPE No 2

Un fabuleux choix des meilleurs tissus comprenant des Arnel imprimé et satin nouveauté. VENTE Rég. jusqu'à 3.49 — 2.49 VGE

3 MOIS POUR PAYER SANS FRAIS NI INTERET TERMES PROLONGES SI DESIRE

DOUBLURE SATINÉE

EN BEIGE

LARGEUR 46"

Petites imperfections qui n'en affecteront pas l'usage.

VENTE Valeur 69¢ — 39¢ VGE

SERVICE A DOMICILE

Un conseiller expérimenté apportera des échantillons chez vous lorsqu'il vous plaira. Pour rendez-vous, jour ou soir, veuillez appeler Mlle Leblanc,

LA. 7-1521

Service dans un rayon de 40 milles de Montréal. AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART.

TISSUS POUR DRAPERIES

Grand choix riche en coloris

Coton imprimé, satin nouveauté, satin antique, dans une variété de dessins pour satisfaire tous les goûts. Toutes 45" de largeur VENTE Val. jusqu'à 1.69 — 88¢ VGE

(Non disponible aux magasins de Van Horne, Ste-Catherine et Rockland)

VENTE DE NOEL POUR CADEAUX MENAGERS

EPARGNEZ JUSQU'A 50%

MULES EN ACRILAN

Lavables. Choix de 30 nouvelles teintes. Pointures : Petit, moyen, grand. Un cadeau idéal. Rég. 1.99 VENTE 1.29 PRE

RIDEAUX DE DOUCHE

Qualité épaisse

Grand choix de dessins modernes et floraux dans une variété de teintes. Val. 4.99. VENTE 1.49 CH.

DESCENTE DE BAIN

EN ACRILAN GRANDE DIMENSION 24 x 36

Lavables. En 20 magnifiques couleurs. Rég. 8.95. VENTE 6.95 SET

CADEAUX SPECIAUX

Tous les magasins possèdent maintenant un rayon complet de

- Ensembles damassés
- Ensembles de taies d'oreillers
- Paniers de couture
- Combinaisons de cristal taillé et d'ensembles de serviettes
- Ensembles de rideaux de salle de bain.

TOUS A PRIX RAISONNABLES

VISITEZ NOTRE NOUVEAU MAGASIN A ST-LAURENT CENTRE D'ACHATS NORGATE 1071 BOUL. DECARIE 744-1888

tissus renommés Harrison's

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR

1235 ouest, STE-CATHERINE — VI. 4-2681

(entre de la Montagne et Drummond)

1 heure de stationnement gratuit au Pigeon Parking rue de la Montagne

10 MAGASINS DANS LES CENTRES D'ACHATS SUIVANTS :

- DORVAL ME. 3-6931
- ST-LAMBERT Laurier OR. 1-1366
- JACQUES-CARTIER OR. 7-2002
- CHATEAUGUAY 691-2561
- ROCKLAND RE. 9-3421
- BOULEVARD RA. 2-1342
- NORGATE 744-1888
- COTE ST-LUC HU. 9-5911
- VAN HORNE RE. 9-4589
- FOREST 10591 Pie-IX DA. 2-8810

MAGASINEZ CHEZ HARRISON'S LES PLUS GRANDS MAGASINS A CHAINE DE TISSUS ET DRAPERIES AU CANADA

VENTE de TISSUS pour ROBES

15% DE RABAIS

SUR TOUS NOS NOUVEAUX BROCARTS, LAMES ET SOUFFLES IMPORTES.

Les toutes dernières couleurs — La meilleure qualité.

De 1.99 vge jusqu'à 9.95 vge

PEAU de SOIE par Celanese

Lavable et infroissable. Choix de 14 magnifiques couleurs. Idéal pour robes, robes de bal et vêtements pour enfants. Largeur 45". REG. 1.99 VERGE. VENTE 1.49 VGE

BONI DE NOEL GRATUIT

Une fermeture éclair jusqu'à 12" de long avec achat de tissu pour robes d'une valeur de $3.00 et plus.

FEUTRE DE NOEL

Rouge, vert, noir et brun. Idéal pour décorations, jupes, etc, largeur 72". Rég. 2.79 VENTE 1.99 vge

CORDUROY IMPRIME IMPORTE

Lavable et infroissable. Toute une gamme de nouveaux motifs comprenant le Léopard. Idéal pour pantalons, manteaux, robes et vêtements pour enfants. Largeur 36". REG. 1.49 VGE VENTE 1.19 vge

DOUBLURE DE TAFFETAS PIQUE

Qualité épaisse, lavable. En rouge, brun, beige, gris, noir, iridescent. Pour vêtements d'hommes, de dames et d'enfants. Largeur 54", REG. 1.99 VGE VENTE 1.29 vge

SUEDE de HOLLANDE IMPORTE

Lavable et infroissable

Le tissu le plus nouveau et le plus élégant de la saison. Tout un choix de teintes y compris le rouge. Largeur 36", Rég. 2.19 vge VENTE 1.49 VGE

FLANELLETTE IMPRIMEE TEX MADE

Qualité épaisse et lavable

Choix parmi tout un assortiment d'imprimés et couleurs. Idéale pour vêtements d'enfants et de nuit. Largeur 38". Val. 69¢ vge VENTE 39¢ VGE

Coupons d'automne

EPARGNEZ 50%

Nos tables débordent de coupons de tissus d'automne à prix d'aubaines. MAINTENANT C'EST LE TEMPS D'ACHETER ET D'EPARGNER.

Robarts préfère qu'on maintienne la présente entente fiscale jusqu'en 1967

OTTAWA. (UPI) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a déclaré hier qu'il préférerait qu'on s'en tienne à la présente entente fiscale de cinq ans, qui doit expirer en 1967, plutôt que d'adopter la nouvelle formule de péréquation proposée par le premier ministre Pearson.

"Devrons-nous changer de formule chaque fois que nous changeons de gouvernement fédéral", a-t-il demandé au cours d'une conférence de presse qui a suivi la session d'après-midi de la conférence fédérale-provinciale.

Bien que le gouvernement Pearson ne soit pas tenu légalement de maintenir les engagements pris par le gouvernement Diefenbaker en 1962 au sujet de la répartition fiscale, M. Robarts aimerait mieux qu'il le fasse. En vertu de ces ententes, les paiements de péréquation sont basés sur la moyenne canadienne du rendement de l'impôt.

Toute formule qui baserait la péréquation sur la moyenne du rendement des impôts dans les deux provinces les plus riches serait désavantageuse pour l'Ontario.

M. Robarts a reconnu cependant que les ententes fiscales ont toujours été imposées unilatéralement par le gouvernement central.

Pour satisfaire les provinces qui réclament de plus grandes sources de revenus, le premier ministre ontarien a suggéré que le gouvernement fédéral leur abandonne une tranche plus considérable de l'impôt direct. Il a rappelé qu'en vertu de l'entente actuelle, l'Ontario ne reçoit rien en péréquation, alors qu'il paie à peu près la moitié de ce qu'elle coûte.

"Mais, a-t-il ajouté, nous avons le souci de préserver l'unité du pays, et si pour cela il est nécessaire de verser des paiements de péréquation à certaines provinces, nous consentons à le faire. Si nous voulons un Canada uni, il faut regarder le point de vue de l'ensemble plutôt que nos points de vue particuliers."

M. Robarts a refusé de commenter l'hypothèse selon laquelle la conférence fiscale n'apporterait aucun changement dans le partage des impôts directs. Il a ajouté cependant que sa province a besoin de nouveaux revenus, et qu'à l'avenir, c'est dans le champ des impôts directs qu'elle ira les chercher.

Pour une ligne renouvelée

Des créations de la maison Dominion

A. *Gaine Formfit* — panneaux du devant et du dos en satin. Devant côtés et dos baleines. 6 jarretelles. Glissière sur le côté. Blanc seulement en tailles 25-26-27-28. *Chacune* **8.99**

B. *Corset Nu Back* lacé devant. Avec baleine. Jarretelles réglables Pour hanches moyennes ou saillantes. Tailles 24-40, 28-34 27-36 et 30-36. *Chacune* **5.39**

C. *Corselette Oblique* — panneaux du devant et dos comme des côtés renforcés. Bonnets en dentelle de nylon à armature. Bretelles réglables et longue glissière au dos. Blanc seulement. Bustes 34B et C, 35B et 37 B. *Chacune* **14.99**

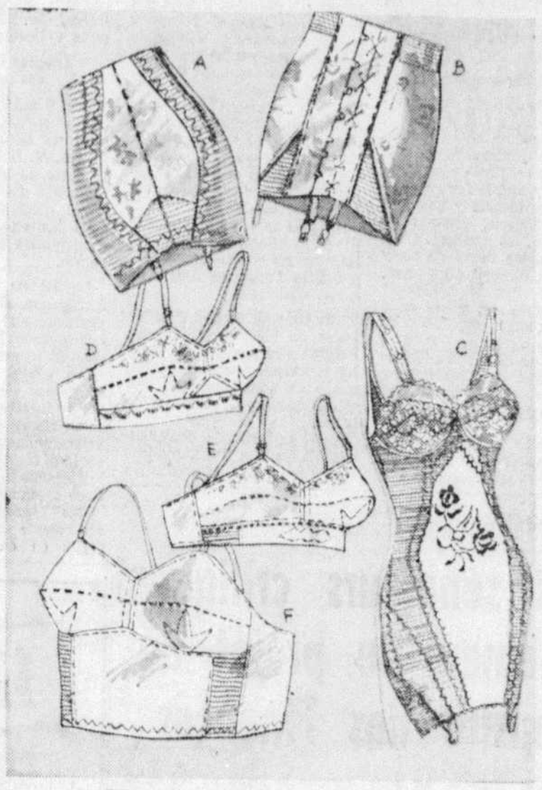
D. et E. *Soutien-gorge court* en coton ; bonnet brodé blanc seulement. Bustes 32-36A, 32-38B et 34-40C. **2/2.75**

F. *Soutien-gorge long* — côtés en coton, et devant en coton élastifié. Blanc seulement. Bustes 34-40B et 34-42C. **2/3.99**

Non illustré : soutien-gorge court avec contour. Bustes 32-36A et 32-36B. **2/3.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 609, AU TROISIEME ETAGE, CHEZ EATON



Un message aux enfants...

Visitez le PERE NOEL dans son palais enchanté



Tous les jours, de 9 h. 30 à 5 h. 30, il se fait un plaisir de causer avec ses petits amis, et de connaître leurs désirs. Les jeudis et vendredis soirs, Père Noël est là jusqu'à 7 h. 30.

ECRIVEZ AU PERE NOEL — Déposez votre lettre dans la boîte spéciale, située près de son Palais enchanté. Si vous lui écrivez par la poste, voici son adresse : Père Noël, a/s de la Ville des Jouets, chez EATON !

UNE PHOTO AVEC PERE NOEL — Une photo en couleurs, quel merveilleux souvenir d'une visite au Père Noël... quel magnifique cadeau pour grand-mère... Prix : **1.00 chacune, 3 pour 2.75 ou 6 pour 5.25.** Livraison Livraison en 14 jours environ. Photos prises tous les jours, sauf les samedis.

VILLE DES JOUETS, AU CINQUIEME ETAGE, CHEZ EATON



VENDREDI le 29 NOVEMBRE c'est le

"Jour des dames"

à la Boutique

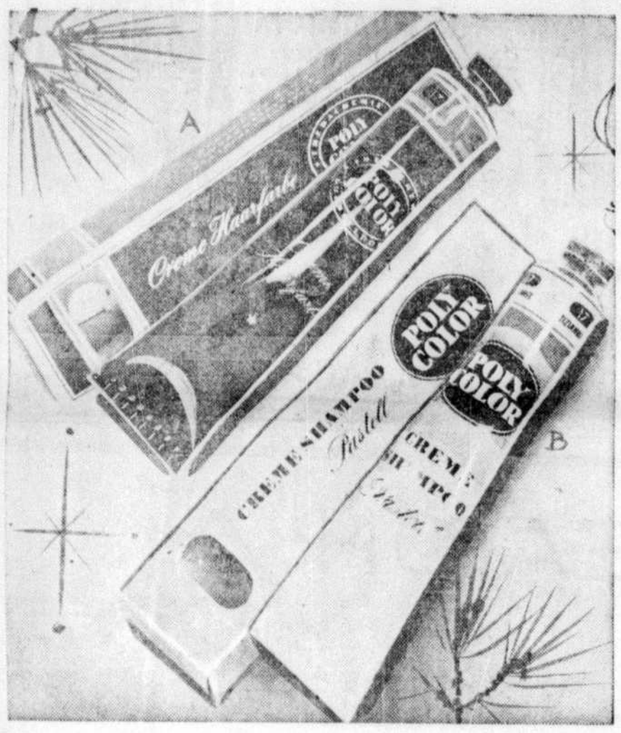
P. H. S.

pour hommes seulement
au septième étage, côté Burnside

Cette invitation s'adresse à toutes les dames ... une invitation à aller prendre une tasse de café et admirer cette boutique qui respire l'esprit de Noël et recèle des trésors qui seront proposés aux messieurs ... pour vous !

Notez bien que c'est le seul jour où les dames seront admises ! La boutique redeviendra "pour hommes seulement" dès le lendemain !

Vous êtes attendues entre 9 h. 30 du matin et 9 h. du soir, toute la journée du vendredi.



Une chevelure qui respire la santé avec "Polycolor"

Il suffit de quelques cheveux gris pour voir la vie en gris... il suffit de Polycolor pour vous remettre en train, redonner à vos cheveux une couleur jeune. Et Polycolor s'applique si facilement. Polycolor Shampoing reconditionne et embellit en quelques minutes. Il reste présent jusqu'à 8 semaines ! sous forme de crème en tube, il masque merveilleusement les cheveux gris. Disponible dans un éventail de 17 teintes. Chaque tube donne 2 applications.

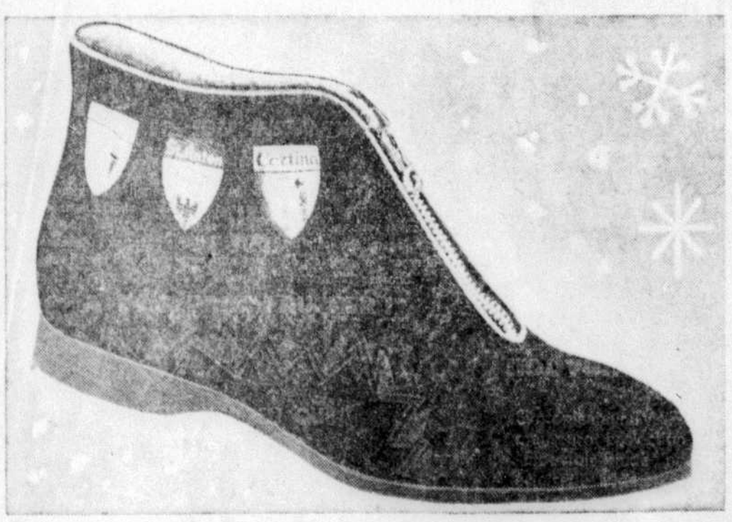
LE SHAMPOING **1.37**

LA TEINTURE **1.58**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 212, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

A COMPTER DE LUNDI, 2 DECEMBRE EATON **SERA OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H., D'ICI À NOËL** SAUF LES SAMEDIS



Après-ski ville et campagne

En beau suède de teinte chaude, cette petite botte est dotée d'une doublure en nylon pelucheux. Les côtés sont joliment garnis d'insignes de couleurs. Glissière solide sur le devant. Semelles et talons de caoutchouc. Noir ou ton or en pointures 5-10 (y compris les demi-pointures). **9.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 238, AU DEUXIEME ETAGE, CHEZ EATON



Du confort à toute heure!

Et quel confort avec ces "Happy Hoppers" si légers, si souples. Souliers ou pantoufles ?... Ils font office des deux ! En suède avec fausses-semelles coussinées, semelles et talons de caoutchouc. Vert menthe, pain grillé, blanc os et blanc naturel. Pointures 5-5½, 6-6½, 7-7½, 8-8½, 9-9½ pour dames et jeunes filles. **2.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

BAS (RAYON 201), AU REZ-DE-CHAUSSEE



De la belle Italie ensoleillée, pullovers et cardigans chauds, moelleux et coloris!

SPECIAL VENDREDI

12.99

Ils arrivent juste à temps pour les fêtes ! vous n'avez plus qu'à y emmitoufler vos souhaits et le tour est joué ! qui ne serait pas heureux de recevoir un tel chandail ? 40% de mohair, 55% de laine et 5% de nylon, ils se présentent en 2 versions :

A. Pullover — encolure en V. Coloris : bleu pâle, rose shocking, jaune et turquoise.

B. Pullover — encolure au ras du cou, manches longues. Coloris : turquoise, émeraude, or, havane, noir et bleu pâle.

RAYON 246, AU DEUXIEME ETAGE

COMPOSEZ VI. 2-9211

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON POUR LE TEMPS DES FETES : LUNDI A VENDREDI DE 9 H. 30 A 9 H.; LE SAMEDI DE 9 H. 30 A 6 H. LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE VI. 2-9331

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 28 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 39

Les provinces réagissent différemment à l'"offre" d'Ottawa sur la péréquation

OTTAWA. (DNC) — Si l'offre qu'a formulée Ottawa hier, de façon imprécise et non officielle de modifier la formule des paiements de péréquation a fait des heureux du côté des provinces de l'Ouest et de l'Atlantique, du côté de l'Ontario, la réaction a été plutôt tiède.

M. Robarts a déclaré que c'est sa province qui ferait les frais de cette générosité à laquelle il s'est opposé. Selon lui, la somme mise à la disposition des provinces par Ottawa serait de $149 millions. Cette somme, a-t-il dit, viendra en grande partie d'impôts perçus en Ontario.

L'augmentation des paiements de péréquation, il va sans dire, est accueillie avec enthousiasme par les quatre provinces des Maritimes, plus pauvres que les autres, car la péréquation constitue le point central de leurs réclamations à la conférence fiscale.

Du côté des Prairies, deux provinces, le Manitoba et la Saskatchewan, sont satisfaites de la proposition fédérale. Ces deux provinces semblent ainsi assurées de recevoir une partie de ce qu'elles avaient réclamé dans leurs mémoires.

Quant aux provinces d'Alberta et de Colombie-Britannique, leur réaction est de scepticisme et d'attente. Pour Manning, l'offre d'Ottawa ne s'attaque pas au problème fondamental économique du Canada et pour Bennett, il faut attendre plus de précisions de la part d'Ottawa.

Décision électorale ?

Pour M. Robarts, il ne faut pas modifier les paiements de péréquation à chaque changement de gouvernement.

"Nous avons négocié avec l'administration précédente un accord qui devait durer 5 ans. Nous nous attendions à ce qu'il dure et qu'il ne soit pas remplacé après deux ans", a-t-il dit. C'est l'attitude qu'il avait exprimée au tout début de la conférence, ainsi que celle exprimée par Wacky Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique.

"Nous aurions préféré que les provinces soient avantagées au moyen d'une part plus généreuse des champs de taxation plutôt que par une augmentation de la péréquation", a-t-il dit.

"Est-ce que les autorités fédérales avaient une obligation morale de maintenir les accords actuels en vigueur ?" a demandé un journaliste à M. Robarts.

"Une obligation morale n'est pas une obligation légale", a-t-il répondu.

Il a ajouté que ces accords, auxquels on en était arrivé sous le régime Diefenbaker n'étaient vraiment pas des accords.

"Il s'agit de décisions unilatérales. Les autorités fédérales nous avaient simplement dit : c'est cela que nous allons faire", a dit M. Robarts.

Un journaliste a demandé si M. Robarts était déçu de la décision fédérale d'hier.

"Je reconnais que certaines provinces ont des exigences, et que nous tentons actuellement de maintenir l'unité de notre pays. S'il est nécessaire de payer pour le faire, l'Ontario est consentant", a déclaré M. Robarts.

"Nous devons aborder ces choses avec largeur d'esprit", a-t-il ajouté.

"Nous reconnaissons le principe de la péréquation. Nous croyons qu'il est nécessaire de partager notre richesse. Mais c'est une question de degré", a dit M. Robarts.

"Que pensez-vous de la crise actuelle ?" a demandé un journaliste.

"La Confédération est perpétuellement en crise. Chaque conférence est présentée comme étant la plus importante depuis la Confédération" a-t-il répondu.

Parmi la délégation du Québec, on prenait les déclarations de M. Robarts avec un grain de sel, particulièrement en ce qui a trait à l'assertion que l'Ontario finance la plus grande part des paiements de péréquation effectués par Ottawa aux province.

Alors que M. Robarts dit que l'Ontario contribue de 45 à 50 pour cent des revenus fédéraux, on fait remarquer que ce pourcentage inclut les taxes fédérales au niveau des manufacturiers.

Or le montant de ces taxes est rapporté par des industries ontariennes, mais les produits taxés se vendent par contre dans toutes les provinces et ce sont les contribuables qui en font une partie des frais.

On fait remarquer également que la structure des tarifs douaniers a été établie dans une grande mesure pour favoriser l'expansion de l'industrie manufacturière au pays, expansion qui s'est accomplie surtout en Ontario. Mais en fait, les consommateurs des autres provinces doivent payer plus cher pour plusieurs produits fabriqués en Ontario qu'ils ne le feraient si ces tarifs n'existaient pas.

Satisfaction

A la suite de la proposition du premier ministre Lester Pearson relativement à la hausse des paiements de péréquation, deux provinces de l'Ouest, le Manitoba et la Saskatchewan, semblent certaines de recevoir une partie de ce qu'elles avaient réclamé dans leurs mémoires. L'importance du gain ? Personne n'en sait rien encore.

On se souvient que dans leurs mémoires respectifs, le Manitoba et la Saskatchewan avaient réclamé que les paiements de péréquation soient dorénavant calculés en fonction des revenus provenant de la taxation directe dans la province la plus riche et non pas en fonction, comme c'est le cas actuellement, de la moyenne nationale de ces revenus.

Le premier ministre Pearson pour sa part a indiqué hier que le gouvernement était d'accord sur ce principe mais il n'a pas précisé quelle serait la formule à appliquer.

MM. Lloyd et Roblin ont déclaré à la suite de cette proposition que leurs provinces allaient en profiter mais qu'ils ne tenteraient pas de calculer le montant que leurs provinces toucheraient tant qu'ils n'auraient pas plus de détails.

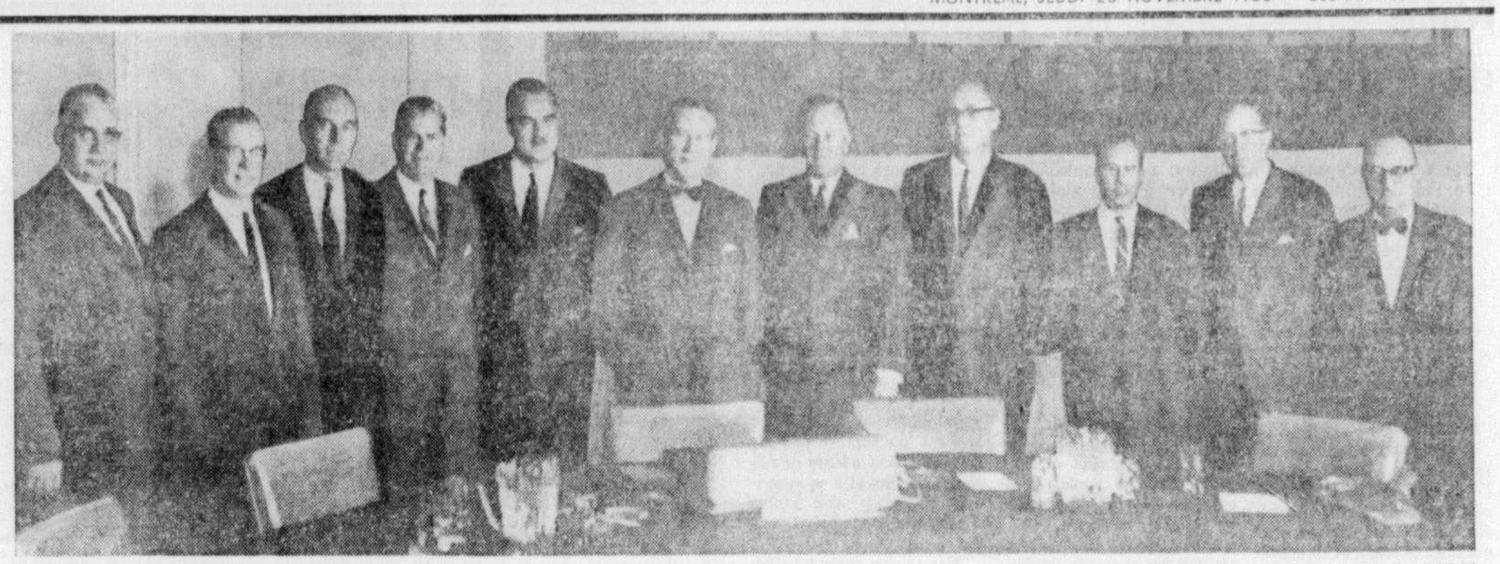
Le premier ministre de l'Alberta, M. Manning, qui dans son mémoire n'avait fait aucune allusion à la péréquation, a déclaré que l'offre d'Ottawa était avantageuse mais qu'elle ne s'attaquait pas au problème économique fondamental du Canada.

Quant au premier ministre de la Colombie-Britannique qui avait réclamé tout simplement l'abolition du principe de la péréquation et dont la province, puisqu'elle est au-dessus de la moyenne nationale, ne touche pas de paiements de péréquation, il a dit : "Nous n'avons pas encore d'entente", et il n'a pas voulu donner plus de commentaires avant que la proposition Pearson ne soit plus explicite aussi bien que confinée dans un texte.

La déclaration du porte-parole du gouvernement Pearson révélant qu'Ottawa avait l'intention de modifier la formule actuelle de péréquation a suscité une réponse enthousiaste des premiers ministres des provinces atlantiques.

La péréquation est le point central des réclamations des provinces atlantiques à la conférence fiscale. Mais les premiers ministres ont fait part de leur optimisme avec prudence, en attendant des précisions sur le projet d'Ottawa.

Un porte-parole des provinces concernées a dit que le projet représente la confirmation d'un principe vital pour la région atlantique, le principe que les Canadiens dans les provinces plus pauvres ont droit à des avantages économiques et aux services publics approchant la moyenne nationale.



LA PHOTO CLASSIQUE : Quand les premiers ministres des dix provinces canadiennes et le premier ministre du pays se rencontrent tous dans une seule pièce, à l'occasion d'un événement important, c'est classique, on les photographie pour la postérité. C'est ce qui est arrivé hier à Ottawa à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale. De gauche à droite, les premiers ministres SHAW, de l'Ile-du-Prince-Edouard, ROBLIN, du Manitoba, STANFIELD, de la Nouvelle-Ecosse, BENNETT, de la Colombie-Britannique, ROBARTS, de l'Ontario, M. PEARSON, premier ministre du Canada, les premiers ministres LESAGE, du Québec, LLOYD, de la Saskatchewan, ROBICHAUD, du Nouveau-Brunswick, MANNING, de l'Alberta et SMALLWOOD, de Terre-Neuve. (Téléphoto de l'ONF via PC)

La conférence reconnaît la priorité de l'éducation

par Richard DAIGNAULT
et Dominique CLIFT

OTTAWA. — Les gouvernements des provinces du Canada et le gouvernement d'Ottawa sont tombés d'accord, hier, (au cours du débat fédéral-provincial qui se déroule, à huis clos, dans la capitale du pays), sur quatre points capitaux :

- **Le problème de l'éducation, qui relève exclusivement des provinces, est le plus urgent et doit avoir la priorité dans la conjoncture économique actuelle. On reconnaîtrait enfin, à l'instar des Etats-Unis, de l'Allemagne de l'Ouest, de la France et de la Russie, que les investissements dans le capital humain sont essentiels à l'expansion économique du pays.**
- **Tous les gouvernements, à tous les paliers, ont besoin de revenus supplémentaires pour atteindre une multitude d'objectifs régionaux et nationaux.**
- **Le gouvernement fédéral estime que le peuple canadien réagirait très mal devant une nouvelle hausse de l'impôt, et l'administration Pearson se refuse, dans l'immédiat du moins, à remédier aux déficits budgétaires par ce moyen. Les provinces affirment avoir atteint le point de saturation en ce qui regarde l'impôt. Dans le domaine de l'impôt foncier, le point de saturation est atteint dans certaines régions ou le sera bientôt dans d'autres.**
- **Une collaboration fédérale-provinciale étroite et constante est essentielle sur toutes questions affectant directement le développement économique des provinces.**

L'historique rencontre des premiers ministres du pays débute donc par la reconnaissance d'au moins une grande priorité provinciale, par une insistance prononcée sur la collaboration et la coopération fédérale-provinciale (fédéralisme coopératif), mais débouche également sur une impasse fiscale.

Des problèmes économiques

On sait que le coût total de l'éducation au Québec, d'ici 1967, s'élèvera à $1,203,000,000 d'après les chiffres rendus publics par le ministre de la Jeunesse, Paul Gérin-Lajoie. Plusieurs autres provinces se trouvent en face de problèmes énormes dans le domaine de l'éducation.

C'est le premier ministre du Canada, M. Pearson, qui a reconnu, au cours des discussions préliminaires, que l'éducation est devenue le plus important problème des temps présents.

Vu l'impossibilité actuelle de hausser les impôts, selon ce qui a été affirmé par le ministre des Finances, M. Walter Gordon, on a émis l'opinion que le gouvernement fédéral pouvait emprunter à meilleur compte que les provinces.

M. Gordon a toutefois répondu que le Canada doit réduire ses déficits budgétaires, et que les pouvoirs d'emprunt d'Ottawa ne sont quand même pas illimités.

Les comités

C'est pourquoi, nous affirment les observateurs les mieux renseignés, un des comités techniques de la conférence s'est immédiatement mis à l'oeuvre pour étudier la possibilité de modifier les structures fiscales de l'entente fédérale-provinciale de 1962 (qui doit normalement avoir cours jusqu'en 1967) afin de trouver une solution qui accorderait aux provinces plus de revenus pour répondre aux exigences de l'heure, particulièrement dans le domaine provincial de l'éducation.

Ce comité devra faire rapport à la conférence, d'ici vendredi, avec des propositions de solutions possibles.

Un autre comité technique étudie toute la question des plans conjoints. Rappelons qu'Ottawa est prêt à se retirer de certains de ces programmes et d'en remettre l'administration entière aux provinces, tout en leur consentant des droits fiscaux supplémentaires afin de leur permettre de les financer elles-mêmes.

Modifications en perspective

Tout ceci suppose donc des modifications probables aux ententes en vigueur depuis 1962, à moins que les objections de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, les deux provinces les plus riches du pays, jouent en faveur du statu quo.

Le premier ministre de l'Ontario, John Robarts, a affirmé qu'il s'oppose à tout changement dans les structures de l'entente de 1962, et il a exprimé l'espoir qu'elle ne serait point modifiée d'ici 1967. Le premier ministre de la Colombie-Britannique, W. A. C. Bennett, a déclaré que sa province s'oppose à la péréquation, formule en vertu de laquelle les provinces moins fortunées reçoivent des subsides d'Ottawa, et qu'elle désire récupérer tous les impôts directs.

Le fait demeure que dans toute modification de structure des ententes fédérales-provinciales en vigueur, le gouvernement fédéral devra céder une partie de ses revenus aux provinces. En effet, si aucun palier gouvernemental ne veut augmenter les taxes, l'argent additionnel dont les provinces ont besoin pour financer les priorités devra venir de la trésorerie fédérale.

Or quelques conseillers techniques des provinces affirment, dans l'intimité, que le budget fédéral de la défense, au montant de $1,600,000,000 pour l'année courante, pourrait fort possiblement subir des coupures, si Ottawa accepte le principe que ce qui a la priorité au Canada n'est plus la guerre ou la possibilité d'une guerre, mais bien l'amélioration du capital humain du pays et le développement économique.

Du côté fédéral, par contre, certains aviseurs techniques affirment que le Canada ne peut modifier son budget de la défense, à cause des engagements déjà pris par Ottawa.

La conférence a débuté il y a deux jours. Elle doit se continuer aujourd'hui et pendant au moins trois jours encore.

C'est donc dire qu'elle est loin d'être terminée; au contraire, elle entre aujourd'hui dans sa phase décisive.

Québec serait la seule province intéressée à la création d'une loterie

OTTAWA (PC) — Il semblait bien, hier, que le Québec n'avait pas réussi à convaincre les autres provinces du bien-fondé de ses revendications en faveur de la légalisation des loteries.

Comme on le sait, Québec veut instituer une loterie provinciale dans le but d'obtenir des revenus supplémentaires. Présentement, le code pénal interdit une telle institution et le Québec s'efforce de convaincre les provinces de la nécessité de l'amender.

La question est venue sur le tapis hier à la conférence fédérale-provinciale et il a été décidé de former un comité d'étude qui doit se réunir aujourd'hui. Le comité sera dirigé par le ministre fédéral de la Justice, M. Chevrier, et groupera les procureurs généraux des provinces.

Selon des informateurs, l'Ontario n'est tout simplement pas intéressé à établir une loterie provinciale. Le Manitoba regarde cette question comme purement académique. La Saskatchewan, elle, avoue qu'il existe des façons meilleures de ramasser des argents.

Pour ce qui est des autres provinces, l'Alberta est catégoriquement opposé à ce projet. La Colombie-Britannique prétend qu'il s'agit là d'une décision regardant le gouvernement fédéral. Le Nouveau-Brunswick n'a pas de position précise sur le sujet. Quant à la position des autres provinces, elle n'était pas connue, hier.

Dans sa déclaration d'ouverture, mardi, le premier ministre Lesage avait dit que si le code pénal était amendé de manière à permettre aux provinces d'organiser des loteries, les provinces "y trouveraient un revenu supplémentaire dont elles ont un pressant besoin".

Lors de la discussion de ce problème, quelques provinces se sont opposées à la création d'une loterie en invoquant des principes de morale. Le Québec a répliqué en disant que des loteries légales permettraient d'exercer un contrôle sur les ventes actuellement illégales de billets de loterie.



LOIN DE LA POLITIQUE — Détendus, rieurs, familiers même, à preuve le geste du premier ministre du Québec, M. LESAGE, qui s'appuie sur l'épaule du gouverneur général VANIER, les dix premiers ministres des provinces canadiennes ont dîné hier à Rideau Hall, en bons camarades, loin des préoccupations politiques, du moins peut-on le supposer. Le premier ministre de l'Ontario, M. ROBARTS, assis près de M. VANIER, est témoin de la scène de même que le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. LOUIS ROBICHAUD, à l'arrière plan. Téléphoto UPI

La conférence d'Ottawa est un pis-aller

— Me Pouliot

SAINT-JEROME. (DNC) — Pour le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Guy Pouliot, l'actuelle conférence fédérale-provinciale n'est qu'un pis-aller dans le contexte politique de l'heure. "Si Messieurs Lesage et compagnie obtiennent du gouvernement central les $150,000,000 qu'ils convoitent, a dit Me Guy Pouliot, le fait ne changera pas grand-chose à notre situation d'assujettis et d'inégaux par rapport à l'élément anglais dans le Québec."

Me Pouliot s'adressait aux membres du RIN de Saint-Jérôme. Il a surtout abordé les problèmes de l'éducation et les fausses solutions que, selon lui, on tente d'y apporter présentement. "Supposons, dit-il, que le gouvernement du Québec obtienne ses $150,000,000, ni les projets actuels, ni les projets futurs n'en bénéficieront, puisque cet argent servira à combler des besoins passé." Il a expliqué que ce montant représente les sommes qu'on avait dû rogner des budgets des divers ministères, faute de prévisions par l'administration Lesage.

La table des conférences est trop grande!

— Smallwood

OTTAWA. (PC) — "Nous sommes plus éloignés que jamais les uns des autres", a dit le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, au moment où il se présentait hier pour la reprise des travaux de la conférence fédérale-provinciale. Il a ajouté : "La table est trop grande".

M. Smallwood avait hier formulé une plainte à l'endroit de cette table de conférence. "Ses dimensions, expliquait-il, empêchent les délégués d'échanger rapidement des points de vue". La table, qui mesure 40 pieds de longueur sur 20 pieds, a été utilisée pour la première fois l'été dernier à l'occasion de la conférence de l'OTAN.

Le premier ministre canadien, M. Pearson, a dit à la suite de la plainte de M. Smallwood, qu'il soulèverait cette question au ministère des Travaux publics, ajoutant, sur un ton rieur : "Cette affaire se réglera peut-être d'ici un mois".

Quand une erreur de traduction vient mêler les cartes!

Les Canadiens anglais ne sont pas les seuls à se heurter aux écueils du bilinguisme et de la traduction. La version anglaise du mémoire du Québec à la conférence fédérale-provinciale démontre à quel point une erreur dans la traduction d'un mot peut changer le sens même d'un article et la pensée des représentants du Québec.

C'est ainsi que trois journaux anglais, l'"Ottawa Citizen", le "Toronto Star", et le "Globe and Mail" ont critiqué hier la position de M. Lesage qu'ils ont qualifiée "d'inflexible". Ils soulignent que les demandes du Québec prennent la forme d'un ultimatum.

Un mot est responsable de ces remarques à l'égard du gouvernement Lesage, c'est "demand". Les traducteurs du mémoire québecois ont en effet traduit le mot français "demande" par le terme anglais "demand", expression très forte qui prend parfois le sens d'un ultimatum.

C'est une erreur de traduction dont le gouvernement du Québec est responsable puisque ce sont les services provinciaux qui ont préparé la version anglaise du mémoire.

Le terme "demand" signifie pour les Anglais "exigence", "sommation", tandis que le verbe français "demander" se traduit avec exactitude en anglais par "ask" ou "request".

Certains observateurs à la conférence, parmi lesquels des membres de délégations provinciales, ont affirmé que l'usage fréquent du mot anglais "demand" dans le mémoire québecois, a créé une fausse image du gouvernement Lesage dans le reste du Canada.

Cette erreur change considérablement le ton de certains passages du mémoire. Ainsi cette phrase : "For us, these demands represent a strict minimum", prendrait un tout autre sens, si le mot "demand" est remplacé par le mot exact : "request".

Les exemples de ce genre pullullent dans la version anglaise du mémoire et l'empêchent parfois de refléter l'esprit dans lequel le Québec a entrepris les discussions. EST REVELATEUR EN EFFET, LE FAIT QUE LES JOURNAUX DE LANGUE FRANÇAISE FONT RESSORTIR QUE M. LESAGE A RETIRE SON ULTIMATUM, TANDIS QUE LES JOURNAUX DE LANGUE ANGLAISE CRITIQUENT JUSTEMENT M. LESAGE QUI, SELON EUX, LANCERAIT UN ULTIMATUM.

Signalons ici le "Globe and Mail" qui dans son éditorial reproche au Québec "ses exigences démesurées (inordinate demands)".

Cette erreur, croit-on, n'aura sans doute aucun effet sur les résultats de la conférence où l'on considère l'attitude de M. Lesage comme "ferme, mais modérée".

Formation de cinq comités

OTTAWA. (PC) — Aujourd'hui, les délégués des dix provinces à la conférence fédérale-provinciale se divisent en cinq comités d'étude qui siégeront toute la journée.

Ce soir, il est probable qu'il y aura une assemblée plénière groupant tous les premiers ministres et les membres des différents cabinets.

Chacune des provinces, de même que le gouvernement fédéral, seront représentés au sein de chaque comité. La composition provinciale des comités a été laissée à l'initiative des provinces.

Le comité des pensions sera présidé par le premier ministre Pearson avec l'aide du ministre fédéral de la Santé, Mlle Judy LaMarsh.

Le comité des questions économiques sera présidé par le ministre des Finances, M. Gordon. Siégeront également à ce comité le président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne, le ministre du Travail, M. MacEachen, le ministre de l'Industrie, M. Drudy et M. René Tremblay, ministre d'Etat.

Les ministres Favreau (Citoyenneté et Immigration), et Laing (Ressources), présideront le comité des affaires indiennes et esquimaudes.

Le comité de la santé et du bien-être sera présidé par Mlle LaMarsh.

Enfin, un cinquième comité, dont la formation a été annoncée hier, traitera de la question des loteries et des amendements au code criminel. Ce comité sera composé des procureurs généraux des provinces et du ministre de la Justice, M. Chevrier.



SEULE FEMME DELEGUEE à la conférence fédérale-provinciale, outre Mlle Judy LaMarsh, ministre fédéral de la Santé, MLLE MERCEDES CHARTIER, occupe le poste de conseiller technique au ministère des Affaires fédérales-provinciales du Québec. (Mlle Chartier, qui s'est spécialisée durant trois ans sur les problèmes relatifs au fédéralisme au London School of Economics, collabore également aux travaux de la commission d'enquête Bélanger sur la fiscalité. Elle a fait ses études à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval.

Bennett rencontrera Martin au sujet du traité du Columbia

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre de la Colombie Britannique, M. Bennett, profitera de son séjour dans la capitale à l'occasion de la conférence fiscale pour conférer avec le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, au sujet du traité sur le fleuve Columbia.

La principale question est de savoir quel prix les Etats-Unis paieront à la Colombie pour l'énergie hydro-électrique du fleuve Columbia. Les négociations avec les Etats-Unis à ce sujet ont été retardées parce qu'il fallait attendre un rapport d'experts, que l'on croit présentement terminé.

Aucun moment n'a encore été fixé pour la rencontre entre MM. Bennett et Martin.

Passe-droit pour l'ONF?

OTTAWA. (DNC) — Se faisant l'interprète des photographes de presse, le député de Brome-Missisquoi, M. Graffley, a protesté hier aux Communes contre un certain monopole dont paraît jouir l'Office national du film.

Alors qu'on a refusé aujourd'hui aux journalistes-photographes la permission de prendre une photo à la conférence, a-t-il dit, une agence officielle de l'Etat a été autorisée à ce faire.

Indignés, 17 photographes ont protesté officiellement, a ajouté le député de Brome. Ignorant l'incident, le ministre de la Justice, M. Chevrier, a répondu n'en rien connaître pour ajouter qu'à sa connaissance les photos se sont prises hier comme d'habitude.

"Je devrai donc m'informer", a-t-il conclu. Quelques instants plus tard, il donnait une réponse identique au chef de l'opposition, M. Diefenbaker, qui reprenait la question de son collègue.



EST-CE UN "POT DE VIN" ? — C'est un "pot de vin", a crié un farceur au moment où le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, remettait ce homard géant de 13 livres, à M. Lester B. Pearson. "Non, a répondu M. Robichaud. Mais j'espère beaucoup de la conférence". Sur quoi, M. Pearson s'est contenté de goûter au homard, en déclarant : "Louis, c'est tout ce que vous aurez cette semaine". Téléphoto UPI

Le courrier de Pauline Lamy

Différence d'âge. Bien écouter enrichit.

Pour faire suite à la lettre d'une correspondante qui signait "Québécoise" et qui hésitait à épouser un homme de six ans plus jeune qu'elle, j'aimerais faire part de ma propre expérience.

J'ai épousé, il y a dix ans, un homme de douze ans plus jeune que moi et je ne l'ai jamais regretté. Entre mon mari et moi, jamais de discussion ni de dispute. Nous nous aimons encore et bien plus que dans les premiers temps, parce que nous avons appris à nous mieux connaître et apprécier.

Je suis maintenant dans la cinquantaine et réellement ceux qui ne savent pas mon âge ne peuvent le deviner parce que j'ai su me conserver jeune de coeur et d'apparence. Quand on se sent aimée et qu'on a un mari bon, tendre et délicat, et que de son côté on fait tout son possible pour lui faire plaisir, je ne vois pas ce que la différence d'âge peut faire.

J'ai connu beaucoup de ménages où la femme était l'ainée et je me suis souvent rendu compte qu'ils étaient plus unis que d'autres ménages. Ce qui compte, c'est de s'aider mutuellement, de se comprendre et de faire tout en son pouvoir pour éviter ce qui pourrait déplaire à celui qu'on aime. Ce qui importe, encore une fois, c'est l'amour, la compréhension; c'est aussi d'éviter l'égoisme comme une plaie.

On dit qu'en vieillissant, cela peut changer. Je ne vois pas pourquoi. Si j'ai pu faire le bonheur de mon mari pendant dix ans, quelle raison y aurait-il pour que cela change. Nous vieillissons ensemble et la différence reste la même. Alors?

Que votre correspondante n'hésite donc pas à épouser celui qu'elle aime, car six ans de différence, c'est bien peu quand on a assez de maturité pour se comprendre. Je lui souhaite bonne chance et beaucoup de bonheur.

Avant de terminer, je dois dire que j'apprécie beaucoup votre courrier et que je le trouve très intéressant. Je souhaite qu'il continue encore bien des années.

"POURQUOI HESITER ?"

Tout d'abord, merci de votre appréciation.

Ensuite, permettez-moi de vous faire remarquer ceci: la demoiselle en question n'aurait pas hésité, n'eut été des remarques de sa future belle-mère au jeune homme.

Tout à fait d'accord avec vous que c'est l'amour et la compréhension réciproques qui font les ménages heureux. Votre témoignage en est une preuve émouvante. Ce que j'aime surtout de votre lettre, c'est que l'on sent très bien que ces mots "amour", "aide", "compréhension" correspondent pour vous à une réalité quotidiennement vécue. Autrement dit, vous savez de quoi vous parlez. Et si votre mari nous écrivait, il tiendrait le même langage que vous, donnant comme vous tout leur sens à ces mots-là.

Incidemment, permettez-moi aussi de souligner, à l'intention des jeunes filles déjà moins toutes jeunes, que vous étiez dans la quarantaine lorsque vous vous êtes mariée. Comme quoi l'amour et le mariage heureux sont possibles à tout âge.

"Sans rancune" — Votre seconde lettre, je vous le dis tout simplement, m'a fait grandement plaisir — un plaisir rare. J'aime mon travail, mais ce n'est pas tous les jours que l'on prend la peine de m'écrire: "Votre réponse m'a beaucoup fait réfléchir. Vous faites un travail monstre et souvent pour des oreilles de sourds comme les miennes."

Votre surdité n'était que momentanée et vous voyez bien vous-même que vous pouvez être objective — à condition de céder le moins souvent possible à votre "caractère bouillant". Vous dites n'avoir jamais su discuter, et pourtant il semble que la chose vous intéresse. Une bonne discussion est l'une des activités les plus passionnantes et les plus enrichissantes, pourvu qu'elle soit véritablement un échange entre deux ou plusieurs personnes: ce que beaucoup ne savent pas ou ne veulent pas faire, c'est d'écouter ou de lire calmement les arguments de l'autre; sa propre opinion, on la connait généralement très bien . . . mais si l'on se contente de l'énoncer et de la répéter sans accorder à celle de l'autre une attention sérieuse, ça n'avance personne. Les "dialogues de sourds" sont de vains exercices. — Au cours de la discussion relative au travail à l'extérieur pour les femmes mariées, vous avez déjà compris que je ne pouvais pas tout dire en un seul jour, non plus que me répéter quotidiennement. Vous n'êtes pas du tout méchante, tout au contraire. Mes amitiés. Et merci encore.

Pauline

Cuisine santé beauté

En guise de lait . . .

Pâte de FROMAGE

- 2 paquets de fromage-crème
- 2 c. à table de jus de citron
- 1 c. à table de sauce Worcestershire
- ½ c. à thé de moutarde sèche
- ⅔ t. de fromage bleu émietté

Amollir le fromage-crème; ajouter le citron, la sauce Worcestershire, la moutarde puis le fromage mis en crème. Conserver cette préparation dans un bocal couvert, au réfrigérateur. Elle pourra s'y maintenir de 2 à 3 semaines. Servir avec des biscuits croquants ou des tranches de pain grillé.

* * *

Gaufrettes au FROMAGE

- 1 t. de farine tout usage
- ½ c. à thé de paprika
- ¼ c. à thé de moutarde sèche
- 1 pincée de Cayenne
- ½ t. de beurre mou
- 2 t. (⅛ livre) de fromage râpé
- ¼ t. de lait
- Graines de pavot

Tamiser la farine, le paprika, la moutarde et le poivre de Cayenne. Mettre le beurre en crème et lui incorporer le fromage. Ajouter les ingrédients secs, par petites quantités en mêlant bien après chaque addition. Former en rouleaux de 1" de diamètre. Envelopper dans du papier ciré et faire refroidir au réfrigérateur. Au moment de faire cuire, préchauffer le four à 400° F; couper les rouleaux en tranches de ¼" et ranger sur une plaque à biscuits. Badigeonner d'un peu de lait et saupoudrer de graines de pavot. Cuire de 8 à 10 minutes ou jusqu'à ce que les biscuits soient dorés.

* * *

Beignets au FROMAGE

- 2 t. (½ livre) de fromage râpé
- ¼ t. de farine tout-usage
- ½ c. à thé de sel
- 1 c. à table d'oignon déshydraté
- ½ c. à thé de poivre
- 4 blancs d'oeufs
- Quelques gouttes de sauce Tabasco
- ¼ t. de panure sèche
- Huile à friture

Mêler le fromage, la farine, le sel, le poivre et l'oignon. Monter les blancs d'oeufs en neige ferme et leur incorporer graduellement la préparation au fromage et la sauce Tabasco. Former en boulettes de 1" et rouler dans la panure. Faire frire dans la graisse chaude en retournant une fois. Egoutter sur du papier absorbant. Servir ces beignets chauds piqués d'un cure-dents.

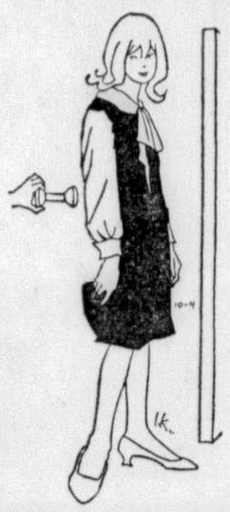
* * *

Macaroni au FROMAGE

- ½ t. de lait écrémé en poudre
- ½ c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- ⅛ c. à thé de sel d'ail
- 1½ t. de fromage râpé
- 2 t. de macaroni non cuit
- ½ t. d'oignon coupé en dés
- ½ t. de piment vert en dés
- 5 t. de jus de tomate chaud
- 2 c. à thé de sauce Worcestershire
- 2 c. à table de beurre

Combiner le lait en poudre, le sel, le poivre, le sel d'ail et le fromage. Mêler l'oignon et le piment vert. Dans une casserole beurrée d'une contenance de 12 tasses, alterner des rangs de macaroni, de lait en poudre, d'oignon et de piment vert. Ajouter la sauce Worcestershire au jus de tomate chaud et verser sur toute la surface. Ajouter des noisettes de beurre et cuire à four moyen (350° F) une heure. Remuer une fois pendant la cuisson.

Un conseil par jour



Les garçons aiment bien qu'on leur permette de se conduire en gentlemen. Quand en compagnie d'un garçon, vous approchez d'une porte, laissez-lui la chance de vous l'ouvrir au lieu de vous précipiter sur la poignée. C'est pour lui une occasion de vous traiter en dame. Si évidemment, vous êtes seule et qu'un garçon se tenant près de la porte semble préoccupé ou en grande conversation, ouvrez-la vous-même car il n'y songera probablement pas. Il peut arriver aussi qu'un garçon ignore cette règle de l'étiquette. Alors, n'attendez pas stupidement toute la journée. Après une brève pause, allez-y ! Il apprendra tôt ou tard.

ici on vous renseigne

J'aimerais savoir pourquoi tous les navires qui sont ancrés au port de Montréal baissent leur pavillon quand le soir vient. Il doit y avoir une signification que j'aimerais connaître. — "UN MAUVAIS MARIN"

D'après les renseignements que j'ai recueillis à ce sujet, il s'agirait d'une vieille tradition de la marine britannique que plusieurs pays ont adoptée. Tous les navires baissent leur pavillon au coucher du soleil et le lèvent le matin. Les bateaux de la marine marchande ne sont pas tenus de le faire mais ils respectent la coutume. En temps de guerre, les navires ne baissent jamais leur pavillon; ils en arborent même deux ou trois pour se mieux identifier les uns les autres.

"Madame B. B." — Les plantes d'intérieur doivent être arrosées une fois la semaine et le "caoutchouc" requiert très peu d'arrosage. On doit les arroser sur le dessus du pot et non par la base. Si vos philodendrons jaunissent, c'est peut-être que vous les arrosez trop souvent. Placez vos plantes dans une pièce claire mais non en plein soleil. Quoi qu'on en ait dit, l'huile d'olive ou le lait, appliqués sur les feuilles pour les rendre plus luisantes ou pour les nettoyer, font du tort aux plantes parce qu'ils risquent de boucher les pores des feuilles. Pour enlever la poussière, époussetez tout simplement les feuilles avec un chiffon propre et sec.

Madame P. Hamel — Je n'ai malheureusement pas trouvé la recette de meringue à la pâte de guimauve pour garnir une tarte au citron. Si quelqu'une de nos lectrices connait cette recette, elle serait gentille de nous l'envoyer et nous nous ferons un plaisir de la publier.

Ogilvy's

OGILVY'S OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.



NUL BESOIN D'ARGENT COMPTANT

Prenez douze mois pour payer : adoptez notre Plan Budgétaire Permanent.

OGILVY'S — Bureau des Comptes, au quatrième

OGILVY'S

CHEZ OGILVY'S



VAREUSES DE BAVIERE ET D'ITALIE POUR HOMMES

29.95

Chaudes, robustes, masculines; toujours très populaires chez les hommes et les jeunes gens. Devant double à cabillots, poches plaquées. Couleurs : marine, vert, noir ou gris dans le groupe. Tissus Melton et hoden doublés. Tailles 38 à 44.

S.V.P. Pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Boutique pour hommes au rez-de-chaussée

OGILVY'S



Ogilvy's

CHAUDS BOTTILLONS DOUBLES ACRILAN* POUR DAMES

9.95 pal.

Choix de deux modèles en cuir noir à doublure Acrilan* et semelles de caoutchouc nervuré. Illustré : modèle à glissière avant, motif Tyrol; non illustré : glissière latérale, garniture peau de phoque, courroie et boucle. Pointures 6 à 10.

Ecrivez ou téléphonez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — Chaussures pour dames, au deuxième

OGILVY'S

Ogilvy's



CHAUDS PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES

$49.

Rég. 59.95 à $75.

Une aubaine incomparable, étant donnée la qualité exceptionnelle des lainages et de la confection :

- Mélange laine et cachemire, velours tout laine ou tweeds tout laine
- Modèles nouveaux : épaule carrée, styles raglan ou semi-raglan; longueurs régulières ou au genou; doublures entières ou demi-doublures
- Nuances-saison : gris moyen, fusain ou brun.
- Tailles 35 à 46; régulières, courtes ou longues.

S.V.P. Pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Boutique pour hommes, au rez-de-chaussée

OGILVY'S



Merveilleux!
WONDERFUL

Ces petits pois
SMALL EARLY PEAS

tout comme
JUST LIKE

ceux qu'on sert
THEY SERVE

en France
IN FRANCE

Ils ne ressemblent
SO UNLIKE

en rien aux
ORDINARY

pois ordinaires
PEAS

Ne croyez-vous pas?
DON'T YOU THINK SO?

Le Sueur
BRAND

MAINTENANT EN VENTE À MONTRÉAL

GREEN GIANT OF CANADA LIMITED, STE. MARTINE (P.Q.)



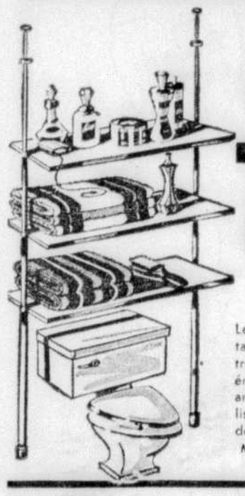
PLUS chez MON MART

GRANDS MAGASINS FAVORIS DES FAMILLES A LA PAGE

AMENEZ VOS ENFANTS VOIR LE PERE NOEL CHEZ MON MART — LE PERE NOEL EST CHEZ MON MART TOUS LES JOURS, DE 3 H. P.M. A LA FERMETURE.

LE PERE NOEL DONNE DES CANNES DE BONBONS AUX ENFANTS CHEZ MON MART

DES LUNDI PROCHAIN, 2 DECEMBRE, LES DEUX MAGASINS MON MART SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES ET CE, JUSQU'A NOEL !



TABLETTES AJUSTABLES

7.96

Comp. à $12.95

Le tout complet: deux montants téléscopants et chromés, trois tablettes en métal, en émail cuit blanc et ajustables, anneau à serviette. Permet d'utiliser plus d'espace dans la salle de bain.

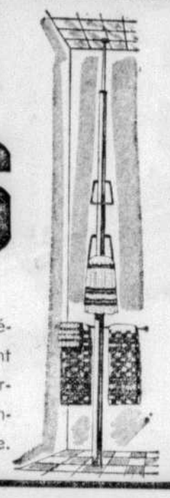
MON MART — QUINCAILLERIE ET ARTICLES DE MENAGE

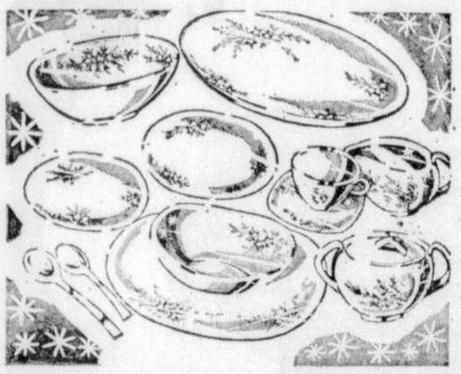
POTEAU A SERVIETTES

4.96

Comp. à $6.95

Magnifique poteau téléscopant, chromé, portant barres et anneaux à serviettes. S'installe n'importe où. Sauve l'espace.





SERVICE A DINER

24 MCX — TANT QU'IL Y EN AURA

7.96

Comp. à $21.95

Motifs exquis, peut aller au four sans danger, insensible aux détersifs, coups et craquelures. Idéal pour Noël.

MON MART — QUINCAILLERIE, ARTICLES DE MENAGE

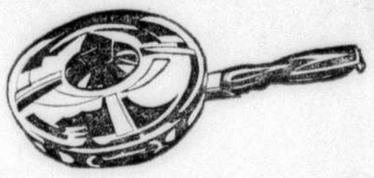
POELON ET COUVERCLE

CORONET EN ACIER INOXYDABLE

Acier inoxydable de General Steel Wares of Canada. Belle fabrication, durée indéfinie. Poêlon de 8¼", couvercle, un cadeau idéal pour la cuisinière. Vaste choix de bien d'autres articles en acier inoxydable.

5.73

Comp. à $10.95



MON MART — QUINCAILLERIE, ARTICLES DE MENAGE

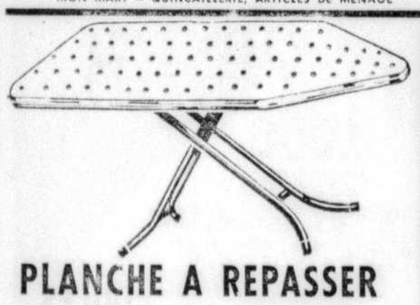


PLANCHE A REPASSER

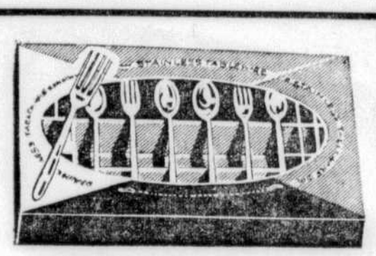
AJUSTABLE — SUR DEUX PATTES

Solide construction en métal, dessus en acier troué, pattes jumelées d'une surprenante stabilité. Parfaitement réglable à la hauteur que vous désirez.

5.73

Comp. à $9.95

MON MART — QUINCAILLERIE, ARTICLES DE MENAGE



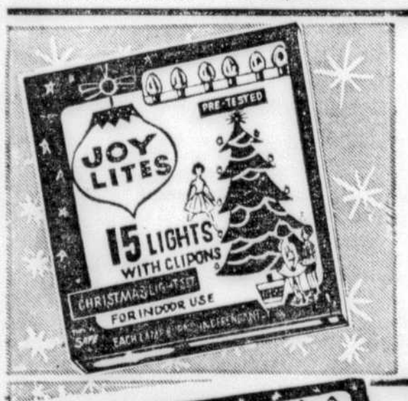
COUTELLERIE EN ACIER INOXYDABLE DE 24 ARTICLES

Toute la coutellerie dans un emballage cadeau. Délicat motif FJORD à la sobriété moderne. Il faut toucher les manches pour en apprécier la qualité. Idéal pour en faire cadeau.

5.73

Comp. à $8.95

MON MART — QUINCAILLERIE, ARTICLES DE MENAGE



LUMIERES de NOEL

15 LUMIERES POUR L'INTERIEUR

2.53

Comp. à $3.95

Ensemble complet comprenant 15 lumières de couleurs variées populaires. Chaque lumière est indépendante. Lumières JOY Universal.



15 LUMIERES **EXTERIEURES**

3.53

Comp. à $5.79

Chaque lumière s'allume indépendamment ... couleurs différentes, marque Universal's Joy.

LUMIERE DE SAPIN QUI S'ALLUME ET S'ETEINT

41¢

Comp. à 59¢

Fabrication canadienne. Universal. Intérieur ou extérieur.

MON MART — ECLAIRAGE



MANTEAUX

TOUT LAINE, POUR DAMES

18.83

Comp. à $29.95

Nouveau modèle kimono en laminés et melton tout laine. Ils sont tous garnis de superbes cols circulaires en mouton, soigneusement détaillés de gros boutons à l'avant. Grandes poches appliquées, chaude doublure matelassée. Gris, fusain, noir, bleu, brun, tweed et tweed gris ... Tailles 8 à 16 dans le groupe.

MON MART — VETEMENTS POUR DAMES

COSTUMES

3 PIECES EN TRICOT DOUBLE POUR DAMES

14.37

Comp. à $21.95

Coupe élégante et superbe, une mode qui vous convient tout à fait. Jupe-fourreau et veston Chanel, entièrement doublés, blouse assortie en laine. Sarcelle, canne-beige, noir, gris, mulet. Tailles 10-20.

MON MART — VETEMENTS POUR DAMES





JERSEY A COL ROULE

pour les filles — petites et grandes ! Confection canadienne.

83¢

Comp. à $1.49

Beaux imprimés assortis, en doux coton peigné, manches ¾. Excellente confection canadienne. Garantis lavables. Tailles 3-6x et 7-14.

MON MART — VETEMENTS POUR ENFANTS

BAS "POODLE"

SHAGGY ET YOGI A HAUTEUR DES GENOUX POUR FILLETTES

ACHAT SPECIAL ! Bas "poodle" à hauteur des genoux, vaste assortiment de coloris sur blanc. Bel emballage. Pied super-étirable en deux grandeurs: pour pointures 6-8½ et 8½ à 11.

MON MART — VETEMENTS POUR ENFANTS

Comp. à 98¢ la paire

37¢ la paire

IMPORTATION DE CRYSTAL BOHÉMIEN TAILLÉ À LA MAIN



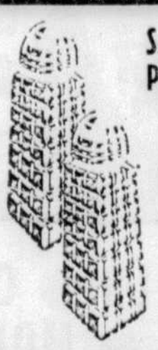
PORTE-CIGARETTES

cristal taillé importé de Bohême

1.47

Comp. à $2.50

Populaire motif pinwheel. Excellent cadeau pour la maison.



SALIERE et POIVRIERE

84¢

Comp. à $1.57

En cristal taillé de qualité importé de Bohême. Aubaine rare.



PORTE-CURE-DENTS

99¢

Comp. à $1.86

Beau motif pinwheel, prix spécial pour Noël.

MON MART — CADEAUX

OUVERT 9 AM - 7 PM

JEUDI VEND. 9 AM - 10 PM

LASALLE

BOUL. LAVERENDRYE

MON MART

DEUX GRANDS MAGASINS POUR VOUS SERVIR

CHOMEDEY

BOULEVARD LABELLE

OUVERT TOUS LES JOURS 9 AM - 10 PM.

votre horoscope

à partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront des êtres sociables, affables et serviables. Ils auront énormément d'amis et leur caractère enjoué fera évidemment qu'on recherchera leur compagnie en toutes circonstances. Ils choisiront en général un métier leur permettant d'avoir de nombreux contacts avec leurs semblables.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

La réponse qui vous parviendra ne sera peut-être pas absolument conforme à vos désirs les plus secrets, mais elle constituera tout de même un premier pas très appréciable dans la voie du succès, du bonheur. Soyez moins autoritaire.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Ne tenez pas pour acquis un résultat sujet à de nombreuses variations et qui, de toute façon, ne dépend pas seulement de votre courage ou de votre valeur professionnelle, mais encore et surtout du bon vouloir d'une ou plusieurs personnes.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Remettez la machine en marche si une interruption vient à se produire, mais sans la brusquer. Faites en sorte de donner à votre partenaire de nouvelles preuves de votre attachement à sa personne. Votre amour n'est pas assez éclatant.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous atteindrez aujourd'hui une plénitude sentimentale rarement connue et en tout cas jamais aussi rapidement. Dans votre travail, quelques satisfactions d'amour-propre vous aideront peut-être à persévérer. L'être aimé vous soutiendra.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Ne vous laissez pas entraîner par des passions dévorantes et, à ce titre, très dangereuses pour une stabilité sentimentale à laquelle vous tenez évidemment beaucoup. Vérifiez les assertions de personnes amies avant d'agir comme il convient.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Oubliez donc les sujets qui ont pu vous éloigner de l'être aimé pour ne plus penser qu'à ceux qui pourraient vous rapprocher. Votre vie sentimentale a tout de même suffisamment d'importance pour mériter de retenir toute votre attention.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vos prétentions sont certainement exagérées et vous vous en rendez compte en voyant les réactions plutôt brutales de votre associé ou celle de votre partenaire. Avouez que vous aurez bien cherché de tels ennuis. Rebroussez chemin si possible.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Essayez de penser un peu moins à votre travail et un peu plus à ceux que vous aimez — bien mal en vérité depuis quelque temps —, mais que vous délaissez trop souvent au profit d'activités secondaires sans grand intérêt.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

C'est le moment de préparer un déplacement de courte durée, peut-être même d'envisager un changement de domicile, voire de métier. Demandez l'avis de l'être aimé avant de prendre des décisions qui engageront évidemment l'avenir.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Des disputes pourront provenir de divergences de vues sur l'éducation à donner à des enfants. Si ce sujet mérite qu'on s'y intéresse, il n'exige pas, pour être épuisé, que des parents en viennent à se jeter à la face diverses injures. Pensez-y !

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Ne faites pas vôtres les conclusions de l'être aimé simplement parce que vous n'avez pas le courage ou la volonté nécessaire pour réfléchir aux sujets qui vous préoccupent. Il serait dangereux de toujours compter sur les autres.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

N'hésitez pas à dire non à une proposition qui vous paraîtra malhonnête ou simplement provoquée par un désir de grandeur ou de richesse. Vous avez mieux que cela à portée de la main et, qui mieux est, sans avoir à briser les liens sentimentaux existants.

Courrier économique

(d'après Reuter et AFP)

valant environ 3,250,000 livres sterling ($9,750,000), sont arrivées hier à l'aéroport de Londres venant de Moscou. Un porte-parole de la compagnie aérienne qui a assuré le transport de l'or a déclaré qu'il pensait que cet or serait confié à la Banque d'Angleterre. Le mois dernier, dix tonnes d'or soviétique étaient arrivées à Londres.

Le principe tendant à fixer au 1er juillet 1964 un "prix unique" pour les céréales, avec une avance de six ans sur le calendrier prévu, a été adopté hier par le parlement européen. Ce principe était contenu dans une résolution renfermant les propositions de M. Sicco Mansholt, vice-président de l'exécutif du Marché commun. La résolution déclare "adopter avec le plus haut intérêt les propositions Mansholt, susceptibles de constituer une étape décisive de l'intégration de l'Europe et qui constituent un acte décisif de la politique agricole européenne".

Le cargo américain "Jian" a débarqué hier à Alger 10,000 tonnes de blé, don des Etats-Unis à l'Algérie. Cet envoi de blé fait suite à la conclusion d'un accord entre les deux pays, aux termes duquel les Etats-Unis fournissent des denrées alimentaires destinées à être distribuées gratuitement aux nécessiteux.

M. Frank Figgures, secrétaire général de l'AELE, a déclaré au cours d'une conférence de presse à Copenhague que l'Association européenne de libre-échange coopérera dans toute la mesure de ses moyens à la préparation des négociations avec les Etats-Unis. M. Figgures a souligné qu'à son avis l'intégration européenne ne pouvait être envisagée pour un avenir immédiatement prévisible.

L'URSS a déjà dépassé l'Occident dans certains domaines de la recherche industrielle, affirme le rapport rédigé par une délégation de la Fédération des industries britanniques, qui a visité l'URSS en octobre dernier. La mission d'étude, dirigée par M. Kerr-Muir, de la "Courtaulds Ltd.", a été particulièrement impressionnée par l'effort considérable consenti en faveur de la recherche qui, même lorsqu'il s'agit de recherche fondamentale, reste cependant beaucoup plus orientée vers une utilisation pratique que cela n'est le cas dans le Royaume-Uni. L'industrie soviétique dispose de quelque 2,000 instituts de recherche et les 33 universités et 9,000 instituts de technologie fournissent à l'économie environ 300,000 scientifiques par an.

Bilan des 12 derniers mois en Angola

NATIONS UNIES. (AFP) — La Commission de la tutelle a entendu, hier, M. Holden Roberto, "chef du gouvernement révolutionnaire de l'Angola", dont le siège est à Léopoldville, affirmer qu'au cours des douze derniers mois "l'armée de la libération" de l'Angola avait tué 1,231 soldats portugais, détruit onze blindés, abattu trois avions, endommagé deux autres et détruit 17 véhicules automobiles.

M. Holden Roberto, témoignant en qualité de pétitionnaire devant la Commission de la tutelle qui examine actuellement la question des territoires sous administration portugaise, n'a cependant fait mention d'aucun gain territorial de la part des "rebelles" angolais. Il a dit que l'armée de la libération avait porté des préjudices graves aux récoltes de l'Angola.

Le "chef du gouvernement révolutionnaire" a réaffirmé qu'il était prêt à ouvrir des négociations avec les autorités portugaises sur la base de l'autodétermination menant à l'indépendance.

"Nous accepterons une consultation populaire dans les mêmes termes, et avec les mêmes questions que ceux acceptés par notre peuple frère d'Algérie", a ajouté M. Holden Roberto.

Cette consultation devrait avoir lieu sous le contrôle d'une commission mixte angolo-portugaise ou sous le contrôle des Nations unies, a dit M. Holden Roberto.

Selon M. Roberto les contacts qui ont eu lieu au mois d'octobre aux Nations unies entre le ministre portugais des Affaires étrangères et les représentants du groupe africain ont été "très utiles parce qu'ils avaient permis de montrer que le Portugal n'avait pas changé d'avis" et de "démasquer l'escroquerie intellectuelle du concept portugais de l'autodétermination".

Cependant a conclu M. Holden Roberto, "seuls les représentants des peuples subjugués par le Portugal sont qualifiés pour mener des négociations de ce genre" avec le Portugal.

OCCASIONS DE DANGER

Les lessiveuses, les congélateurs, les réfrigérateurs et les vieilles glacières sont des occasions de danger pour les enfants. Des accidents mortels se sont produits lorsque des enfants ont réussi à s'introduire dans ces appareils, en ont fermé les portes, s'enfermant ainsi sans pouvoir en sortir et mourant asphyxiés.

Au Pays de l'Arbre de Noel — Simpson MONTRÉAL

OUVERT CHAQUE SOIR (Sauf samedi) JUSQU'À 9 h.

LA VENTE DE NOEL CONTINUE...



Spécial ! Cheval sur ressorts

Cheval très réaliste pour le jeune cowboy ! Construction en solide métal, minutieusement détaillée. Monture métal sur ressorts avec protecteurs en caoutchouc pour protéger vos planchers. Bride recouverte caoutchouc. Dimensions approximatives : 36" x 36".



Bas prix ! Camion-transporteur

Très bas prix ! Construction solide en métal, roues en caoutchouc rigide. On dirait de vrais camions-transporteurs. Complet avec 5 autos à friction avec sirène et rampe mobile.

Atelier motorisé moderne !

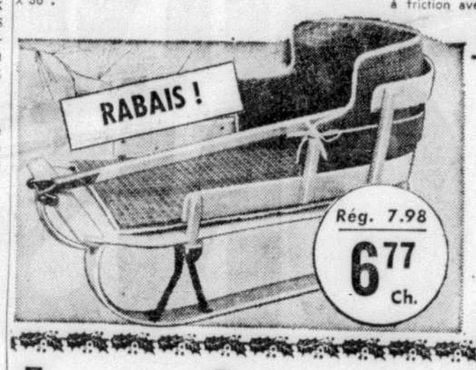
Avec morceaux de bois et de plastique additionnels. Le tout comprend 7 outils à puissance, morceaux tout plastique ou en bois balsa, des peintures, produits adhésifs, une brosse et un morceau de bois balsa, décoré. Complet avec une boite pour ranger et un livre de projets illustré. Pour 3 batteries veuillez ajouter 25c.



Ens. briques de construction

A l'épreuve des égratignures, durable... Vous pourrez passer des heures en toute sécurité avec ces briques pouvant construire des maisons, ponts, édifices... Ens. de 297 pièces complet avec livre d'instructions pour construction. Ens. 2.99 — Ens. de 457 pièces 3.77 ch.

SIMPSON — LE PAYS DES JOUETS (759) AU CINQUIEME



Solide traineau en bois pour enfants

C'est le temps de s'amuser !... en faisant une promenade en traîneau. Il peut même être transformé en luge ! Construction solide en bois, dossier amovible. Ce traineau style ski promènera les bébés en toute sécurité et confort. Poignée 3 pieds.

Coussin de mêmes dimensions 1.98 ch.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

LE PERE NOEL EST ARRIVE CHEZ SIMPSON



Petits enfants !... Le Père Noël est arrivé chez Simpson. Il vous attend au sixième et vous pourrez lui dire en secret ce que vous désirez recevoir en cadeaux !... Demandez à être photographié avec le père NOEL ! Un souvenir en couleur dans un dépliant.

3½ po. x 5 po. Ch. $1
5 po. x 7 po. Ch. 2.50



AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Bicyclette "Kortis 20"

La merveilleuse surprise d'un jour de Noël ! Une bicyclette ! Telle que les jeunes la désirent : avec réflecteurs arrière, hauteur réglable, siège matelassé 2 tons, poignées réglables. Les enfants jouissent d'un maximum de sécurité avec cette bicyclette pourvue d'une garde-chaîne, de freins à rétro-pédalage et de roues à stabilisateurs. Disponible en bleu étincelant pour garçons et rouge métallique pour fillettes.

Charge additionnelle de $2 pour assemblage.

Spécial 28.88 en vrac, dans carton
mens. $4

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON, LE PAYS DES JOUETS (759), AU CINQUIEME

Lessiveuse "Kenmore"

automatique



Pour rendre facile une tâche désagréable. Tout se fait automatiquement avec cette lessiveuse Kenmore. Voyez ses nombreuses caractéristiques.

- Capacité 12 livres de linge.
- Modèle 3 temps pour tous tissus.
- 2 vitesses pour tissus normaux ou délicats.
- 5 températures de rinçage
- Agitateur Roto-Swirl.
- Contrôle de la température et du niveau de l'eau.
- Un an de garantie pour service et pièces, 2 ans sur partie scellée.

$20 additionnels pour récupérateur de mousse

Pas de commandes postales ni téléphoniques S. V. P.

PAS DE VERSEMENTS COMPTANT selon les conditions faciles de paiements Simpson — Taxe payable à l'achat

SIMPSON — APPAREILS MENAGERS (756), AU CINQUIEME

Cuisinière "Kenmore"

avec rôtissoire

Profitez de ce prix spécial pour moderniser votre cuisine

- Vérificateur de cuisson automatique.
- Rôtissoire incorporée dans le four.
- Four 24 po. au pré-chauffage automatique.
- Porte du four et étagères amovibles pour nettoyage rapide.
- Pré-réglage du temps de cuisson. Le four s'allume et s'éteint au moment choisi par vous, grâce au cadran situé sur le tableau de bord de la cuisinière.
- Service et pièces garantis 1 an, 2 ans additionnels sur les éléments.

Sans vérificateur de cuisson 209.38





5 modèles très attrayants pour le foyer ou pour un cadeau très spécial !

Rabais $30 sur fauteuils

Profitez de cette offre spéciale pour vous procurer ces jolis fauteuils décoratifs à un prix très bas ! Tous sont en bois très raffiné enrichi de coloris très attrayants.

A. Fauteuil style Provincial français dos cannelé. Coussins amovibles et accoudoirs. Fini arbre fruitier. Tons or, café ou rôti.
B. Fauteuil dos cannelé, de style Provincial français avec coussins amovibles. Fini arbre fruitier. Coloris vert sauge, vert jade, beige, vert réséda et turquoise.
C. Fauteuil style Provincial français avec côtés cannés. Fini arbre fruitier, coussins amovibles Tons marine, champagne, ton rôti et vert sauge.
D. Fauteuil style Provincial français avec côtés cannés. Cadres gravés à la main et garniture très fine en laiton. Tons bronze, vert avocado et écru.
E. De style Provincial italien, fauteuil à côtés cannes et coussins amovibles. Fini arbre fruitier. Tons de vert avocado, ton or et café.

Commandes portales ou téléphoniques exécutées jusqu'à épisement du stock. VI. 2-7221
Donner un second choix de coloris.



½ Prix **BERCEUSES KROEHLER**

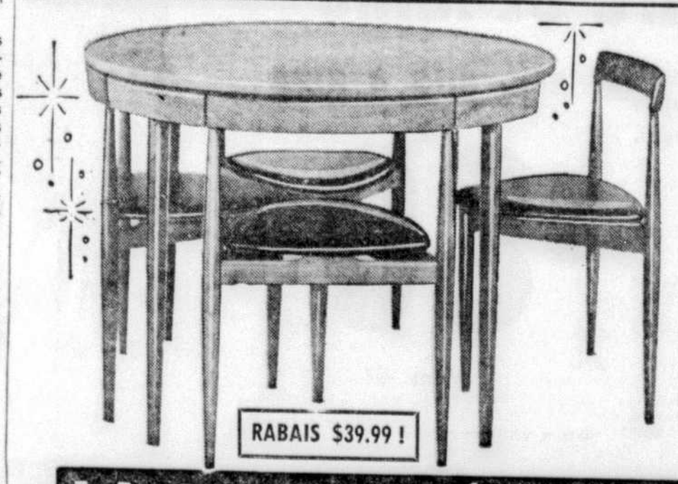
La fameuse marque Kroehler comprend une solide construction à ressorts aux cadres en bois dur séché au four. Le siège, le dos et les bras sont entièrement coussinés.

- Disponible dans une très grande variété de couleurs et textures. La plupart sont uniques dans leur genre.

Se vendent rég. 69.98
34.99 Ch.
Mens. $4

Pas de commandes postales ni téléphoniques. S. V. P.

SIMPSON — MEUBLES (769) AU SIXIEME



Ens. 5 pièces en Teck pour salle à manger

Profitez de cette splendide occasion pour renouveler votre ensemble pour salle à manger ! Simpson vous offre à bas prix exceptionnel un ensemble comprenant une table et 4 chaises à 3 pieds. La table de 42" de diamètre est en placage de teck choisi et les pieds et le bord sont en bois de teck solide. Les chaises sont en bois de teck, coussinées mousse et recouvertes de plastique.

Rég. 179.98
139.99
Mens. $9

Chaises supplémentaires disponibles à 29.99 ch.

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement chez Simpson Taxe payable à l'achat.

SIMPSON — MEUBLES (769), AU SIXIEME



Demandez Chez Simpson. Cela ne coûte pas plus cher !

LE SERVICE DE VENTE A DOMICILE

VI. 2-3241, local 458 ou 465

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir faire votre choix vous-même, composez le numéro mentionné plus haut et un représentant qualifié de SIMPSON se rendra à votre domicile pour vous soumettre des échantillons de tapis, de tentures ou de tissus d'ameublement et vous faire une estimation immédiate... Ceci, bien entendu, sans frais ni obligations de votre part.

SIMPSON — SERVICE DE VENTE A DOMICILE VI. 2-3241, LOCAL 458 ou 465

TABLES STYLE PROVINCIAL FRANÇAIS

Tables d'excellente qualité, style Provincial français fini en noyer très riche satiné.

A. Table de bout avec étagère. 28" x 18" x 22".
B. Table cocktail 50" x 22" x 16".

Aussi disponible, table de cocktail 40" x 22" x 16". Ch. 36.99 — Mens. $5

Spécial 44.99 Ch.
Mens. $5.

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement chez Simpson — Taxe payable à l'achat.

SIMPSON — MEUBLES (769) AU SIXIEME

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANCAIS

HEURES D'AFFAIRES : DU LUNDI AU VENDREDI, OUVERT DE 9 H. A.M. A 9 H. P.M. — OUVERT SAMEDI DE 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

Washington nie les rumeurs d'attentat contre de Gaulle, mais on s'émeut en France

PARIS. — Les informations selon lesquelles le général de Gaulle aurait été menacé d'un attentat à Washington ont suscité un certain émoi en France, même si le FBI attribue ces rumeurs à des excès d'imagination.

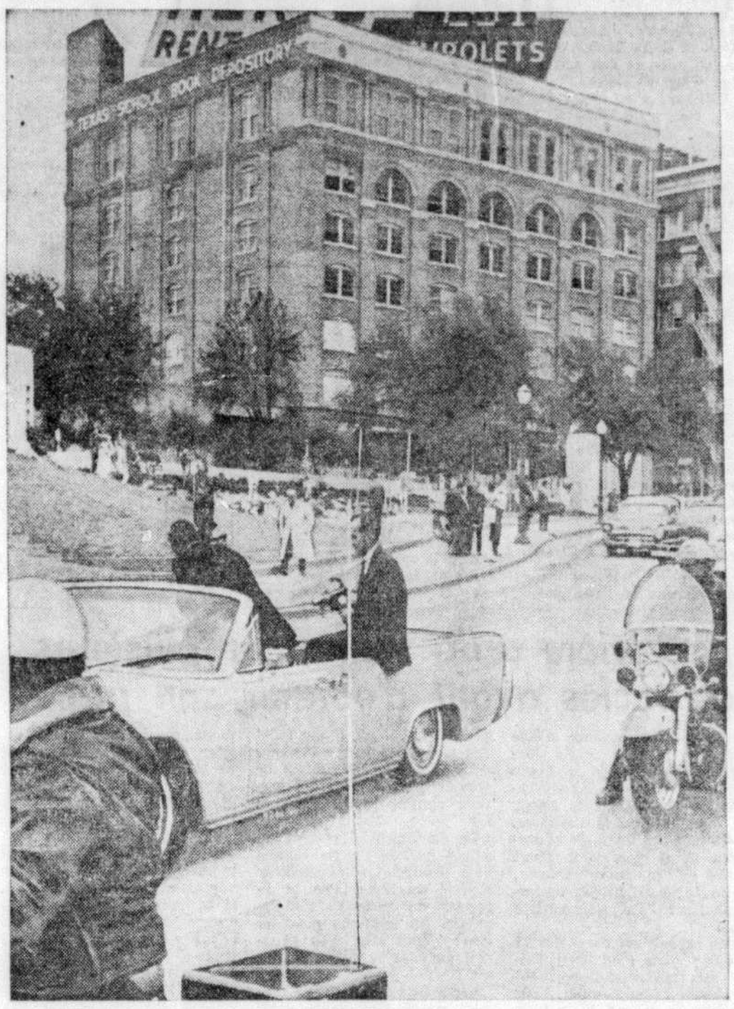
En effet, un porte-parole de la sûreté fédérale américaine à Washington a expliqué que de telles rumeurs ont pris naissance au milieu de l'émotion collective qui a régné dans les jours qui ont suivi le meurtre du président Kennedy.

Consacrant sa manchette à ces informations, le plus grand quotidien du pays, "France-Soir", signale que l'Elysée avait eu vent des rumeurs d'attentat, mais que l'entourage du général ne les avait pas prises trop au sérieux.

Toutefois, selon le correspondant de ce journal à Washington, une chambre avec un lit spécial avait été réservée à de Gaulle à l'hôpital militaire Walter Reed.

De plus, ajoute "France-Soir", "son groupe sanguin avait été transmis aux médecins américains et son médecin personnel avait amené une réserve de sang en cas d'urgence".

Le journal précise que le général de Gaulle était accompagné aux funérailles de Kennedy d'un seul de ses "gorilles" et d'un tireur d'élite chargé de riposter immédiatement contre les éventuels agresseurs du chef de l'Etat. Le chef des services de sécurité de l'Elysée, M. Ducret, suivait également le président français, ajoute le journal.



RECONSTITUTION DE L'ASSASSINAT DU PRESIDENT KENNEDY — Des agents du service secret ont tourné un film, hier, à Dallas, sur les lieux où est tombé M. John F. Kennedy. Ils ont reconstitué fidèlement le crime en utilisant une voiture identique à celle où voyageait le président et en faisant appel à l'escorte policière qui accompagnait M. Kennedy.

(télephoto UPD

L'attentat de Dallas pose de graves questions qui restent sans réponses

DALLAS. (AFP, AP, Reuter, UPI) — Le service secret (lequel est chargé de la sécurité du président des Etats-Unis) a procédé, hier, à la reconstitution de l'assassinat du président Kennedy, à l'aide d'une voiture grise décapotable, identique à la voiture noire dans laquelle M. Kennedy avait pris place, vendredi, au moment de son assassinat. La voiture, hier, a suivi point par point le trajet effectué par le président Kennedy, vendredi. Toutefois, on ne sait pas encore si la reconstitution a permis d'éclaircir les nombreux points obscurs qui subsistent.

Par ailleurs, le FBI, aidé de la police locale, mène l'enquête sur le meurtre du président Kennedy, et la police locale, aidée du FBI, mène l'enquête sur la mort de Lee Harvey Oswald.

La distinction est importante: dans le premier cas, le FBI vient de recevoir le dossier complet et dirige l'enquête, dans le second les organismes locaux, police, ministère public, tribunaux, sont seuls compétents.

C'est l'appareil policier et la Cour du comté de Dallas qui, seuls, vont mener l'instruction et juger Jack Ruby, le dernier survivant des drames. Les organismes de l'Etat du Texas eux-mêmes n'ont aucun droit légal de s'immiscer dans l'affaire.

Chevauchement d'enquêtes

Au début l'assassinat du président était aussi uniquement du ressort des autorités du comté. L'enquête fut menée principalement par la police locale, dirigée par le capitaine Will Fritz, "avec la collaboration du FBI et des services secrets." L'action juridique intentée par le comté contre Oswald pour le meurtre du président et de l'agent de police prit automatiquement fin avec la mort de l'accusé. L'enquête se poursuivit. Mercredi, Bill Alexander, adjoint de l'avocat général du comté, Henry Wade, révéla que l'enquête fut confiée au FBI, sur l'initiative des autorités locales, parce que, a-t-il dit, "nous avons estimé que la réputation de cet organisme dans le monde est telle qu'il ne pourrait y avoir de doute sur les conclusions de l'enquête". Mais M. Alexander a ajouté : "Si Oswald n'était pas mort c'est dans mon bureau que se trouveraient encore les preuves, car c'est nous qui aurions poursuivi l'enquête".

C'est ce qui arrive dans le cas de Jack Ruby. Le FBI communiquera simplement au capitaine Fritz les éléments relevés pendant qu'on enquête sur Oswald. Mais il est certain que l'enquête actuellement menée parmi le personnel de la police même, pour découvrir comment Ruby a put pénétrer dans la prison, ses liens avec les policiers, est conduite uniquement par des officiers du corps municipal.

Rapport du FBI

Pour l'instant, la seule information importante fournie sur l'enquête au sujet d'Oswald, consiste en un rapport préliminaire sur l'assassinat du président Kennedy, qui a été envoyé à Washington, hier, par les enquêteurs fédéraux à Dallas.

On affirme aux bureaux du FBI, que le rapport sera publié et que les faits seront révélés au grand jour.

Mais on ajoute, toujours au FBI, que la date de publication de ce document n'a pas encore été fixée. Il est vraisemblable qu'on attendra la fin de l'enquête qui se poursuit à Dallas où une cinquantaine d'agents fédéraux font d'actives recherches. Il n'est pas impossible non plus que certains éléments du rapport concernant Jack Ruby, l'assassin d'Oswald, ne soient pas révélés avant le procès de ce propriétaire de cabaret.

L'enquête du FBI, croit-on savoir, a éclairci jusqu'à maintenant certains points concernant les circonstances dans lesquelles les coups de feu ont été tirés sur la voiture présidentielle, vendredi dernier.

Le FBI émettrait, en outre, une "opinion" sur la culpabilité ou l'innocence de Lee Harvey Oswald qui avait été inculpé par le procureur général de Dallas du meurtre du président Kennedy avec préméditation, avant d'être lui-même abattu par Jack Ruby.

Points à éclaircir

Parmi les points que les enquêteurs du FBI s'efforcent d'éclaircir, a-t-on ajouté de même source, figurent notamment ces brûlantes questions :

1) Oswald a-t-il agi seul ou dans le cadre d'un complot ? (Hier soir, le gouverneur Connally du Texas, qui a été blessé d'une balle alors que Kennedy était tué, a publié un communiqué dans lequel il exprime l'espoir que l'enquête en cours détermine clairement si l'assassinat du président Kennedy est l'oeuvre "d'un fou ou le résultat d'une conspiration".)

2) La police de Dallas a-t-elle imputé à Oswald un meurtre qui aurait été l'oeuvre d'un extrémiste de droite qui haissait le président pour sa politique libérale, au sujet particulièrement des droits civiques ?

3) Jack Ruby — personnage douteux qui possède un casier judiciaire et des relations dans "le milieu" — a-t-il vraiment tué Oswald pour venger Kennedy ?

4) Ruby a-t-il agi pour le compte de la pègre ou d'un communiste qui voulait empêcher Oswald de faire des aveux compromettants ?

Les preuves réunies dans l'affaire Oswald—Ruby ont été remises au FBI par la police de Dallas et consistent en de volumineux dossiers renfermés dans une grande valise bleue et deux grands cartons.

Entre temps, à Dallas comme ailleurs, les spéculations vont bon train et sont alimentées à chaque heure par de nouveaux communiqués révélant tel ou tel détail susceptible de grossir une preuve.

La dernière précision a été apportée hier soir par William Alexander, adjoint du procureur général du district de Dallas. Alexander a déclaré qu'il restait encore une balle à tirer dans le canon du fusil qui a été utilisé pour abattre Kennedy.

C'était une balle ordinaire et non une balle dum-dum (à la pointe émoussée afin de provoquer la plus large blessure possible), a précisé Alexander, au moment où les agents du FBI reconstituaient l'attentat sur les lieux mêmes du crime. Alexander a ainsi nié les affirmations du Dr Beyer, expert en balistique et l'un des médecins qui ont pratiqué l'autopsie du corps de Kennedy, qui s'est déclaré convaincu que la "plaie béante" causée dans la nuque du président ne pouvait être expliquée que par l'utilisation d'une balle dum-dum ou d'une balle servant à tuer le gros gibier.

D'autre part, les constatations faites par le Dr Clark, qui assista Kennedy dans ses derniers moments à l'hôpital de Parkland, montrent que la première balle qui blessa le président l'atteignit de face et que le premier coup de feu fut tiré avant le virage, au point où la route est la plus rapprochée de la fenêtre où se trouvait l'assassin. Ce qui porte à penser que ce dernier a pu suivre la victime pendant plus de 20 secondes, avant que la voiture ne disparaisse à toute allure.

Nouvel exploit des E.-U.

Lancement d'une fusée à hydrogène liquide

CAP CANAVERAL. (AFP-UPI-Reuter) — Les Etats-Unis ont réussi hier leur premier lancement d'une fusée alimentée par l'hydrogène liquide. Une fusée "Centaur" a en effet quitté sa rampe de lancement à 2 h. 03 hier après-midi à Cap Canaveral, ce qui représente, selon M. James Webb, directeur de l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA), "une étape importante du programme spatial des Etats-Unis" puisque nous comptons utiliser cette fusée comme véhicule porteur afin de placer des instruments scientifiques sur la lune.

La fusée "Centaur" forme le second étage de l'engin lancé hier. A lui seul, il pèse cinq tonnes. Le premier étage est une fusée "Atlas" conventionnelle. Une heure après le lancement, la NASA faisait savoir que le deuxième étage de la fusée venait d'entrer en orbite. La course que suivra le "Centaur" est la suivante : apogée : 1,078 milles; périgée : 360 milles. L'engin effectue le tour de la terre en 108 minutes.

Le lancement de cette fusée "Centaur" constitue une tentative très attendue par les savants de la NASA et il constitue un événement de la plus haute importance pour l'avenir du programme lunaire américain.

On saura dans quelques jours si la plate-forme qui doit mesurer notamment les perturbations solaires, remplit parfaitement sa tâche.

Londres dément les rumeurs d'attentat contre M. Soldatov

LONDRES. (Reuter) — De source autorisée, on dément à Londres les informations parues aujourd'hui dans un journal du soir britannique selon lesquelles Scotland Yard aurait reçu un coup de téléphone l'avertissant qu'un attentat serait perpétré contre M. Soldatov, ambassadeur d'URSS à Londres.

De même source, on précise qu'aucun coup de téléphone de ce genre n'a été reçu par Scotland Yard et que, de toutes façons, la police ne divulguerait pas quelles mesures de sécurité auraient été prises si un tel coup de téléphone avait été reçu.

Un porte-parole du Foreign Office a déclaré ne pas être au courant de cette affaire tandis qu'un porte-parole de l'ambassade soviétique a refusé de commenter l'information.

Des précautions exceptionnelles seront prises pour protéger le président

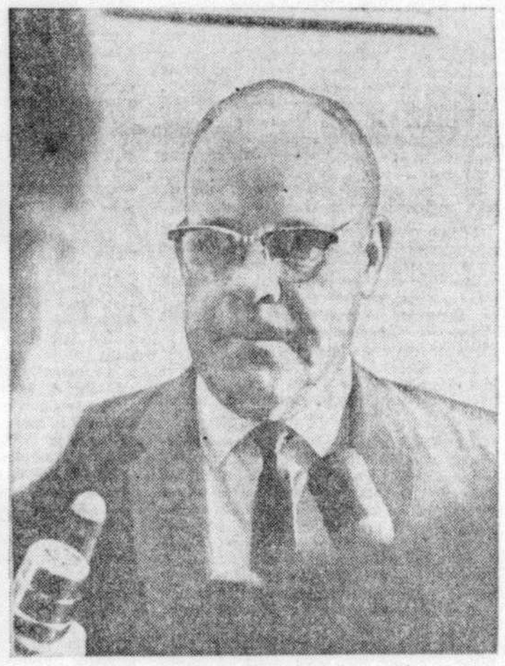
WASHINGTON (AFP) — Un silence rigoureux entoure le renforcement des mesures de sécurité du président Johnson, mais un surcroit de précautions ne fait cependant aucun doute.

C'est ainsi qu'on apprend, de source autorisée américaine, que lorsque M. Johnson s'est rendu mercredi de la Maison Blanche au Capitole pour y prononcer son premier discours en qualité de président, des agents du Service secret avaient auparavant inspecté de façon très minutieuse tous les bâtiments bordant le trajet suivi par le cortège présidentiel depuis leurs caves jusque aux toits.

C'est le service secret, et non pas le FBI, qui est spécifiquement chargé d'assurer la sécurité du président des Etats-Unis.

A l'avenir, croit-on enfin de bonne source américaine, un responsable sera désigné pour effectuer des vérifications dans chaque immeuble donnant sur les artères qu'emprunteront aux Etats-Unis les déplacements des chefs de la Maison Blanche. Pour le moment, il semble que les jours des limousines décapotables transportant le chef d'Etat américain sont révolus. Vraisemblablement, le président des Etats-Unis se déplacera désormais régulièrement en conduite intérieure fermée, et peut-être à l'abri des balles.





LA POLICE EN ACCUSATION — En plus d'être aux prises avec des accusations d'inefficacité de la part des autorités de Washington, le chef de police de Dallas Jesse Curry (à droite) et le capitaine Will Fritz ont dû donner des "explications" de cette inefficacité aux journalistes qui les assiègent sans arrêt. Hier, Curry s'est réfugié derrière le fait qu'il avait remis au FBI toutes les preuves recueillies par la police de Dallas sur l'affaire Oswald-Ruby.

Les étudiants de Singapour protestent

SINGAPOUR. (Reuter) — Environ 2,300 étudiants de l'Université de Singapour ont quitté leurs cours mardi pour protester contre ce qu'ils ont appelé "une atteinte à l'autonomie universitaire et à la liberté académique par le gouvernement central et le gouvernement de Singapour".

CASTRO: Les réactionnaires ont tué Kennedy pour faire de Cuba la victime de leur folie

MIAMI. (PA, Reuter) — Au cours d'une allocution prononcée hier soir sur les ondes de Radio-La Havane, captée à Miami, M. Fidel Castro a fait allusion aux "circonstances étranges" de l'assassinat du président Kennedy.

Le fusil à télescope que Lee Oswald est accusé d'avoir utilisé était spécialement monté pour pouvoir tirer à 100 pieds. "Il est étrange que quelqu'un qui a l'intention de tirer d'une fenêtre à moins de 30 pieds de sa cible achète un fusil à télescope", a affirmé le chef d'Etat cubain, qui a ajouté :

"Et puis, le fusil a été acheté pour 12 dollars. Un bon fusil comme celui-là coûte plus de douze dollars; nous achetons beaucoup de fusils de ce genre et nous savons leur prix. Il semble que ce fusil soit l'un des éléments du complot."

"N'est-il pas étrange qu'un assassin en puissance se risque à tirer de la fenêtre du bâtiment où il travaille, quand il sait bien qu'au bout de cinq minutes tout le monde sera sur ses traces ?", s'est demandé Fidel Castro.

"Non. Il aurait cherché un autre toit, un autre bâtiment. Avec son fusil à télescope, il se serait placé à une distance confortable qui lui aurait permis de s'échapper. Toutes ces contradictions montrent bien qu'on a trouvé un coupable parce qu'il le fallait."

S'en prenant ensuite aux allusions américaines voulant que Lee Oswald soit un agent pro-castriste, Fidel Castro a affirmé que l'assassinat de Kennedy est plein de facteurs étranges qui indiquent des efforts faits par les réactionnaires des Etats-Unis pour jeter le blâme sur Cuba.

Le premier ministre cubain a ajouté qu'aux yeux du monde entier "il est clair que les réactionnaires américains ont voulu faire de notre pays la victime de leurs desseins criminels, même au prix de la mort du président Kennedy".

Castro a émis l'opinion que "les auteurs intellectuels" du crime ont envoyé Lee Harvey Oswald à Mexico pour lui faire obtenir un visa pour l'URSS via Cuba. C'était, selon Castro, un alibi idéal pour faire croire au peuple américain que l'assassin était un agent de Cuba et de l'URSS.

Les Vietcongs passent à l'attaque

SAIGON. (UPI, Reuter) — Un porte-parole de l'armée américaine a annoncé hier que les Vietcongs avaient attaqué un camp des forces spéciales (américano - vietnamiennes) de l'armée gouvernementale situé à la frontière du Cambodge.

C'est le deuxième raid perpétré par les Vietcongs contre un camp des forces spéciales, en moins de quatre jours.

Cette fois, l'armée du Saïgon a utilisé l'aviation, les fusées et les bombes pour briser l'attaque des guerilleros dont on ignore les pertes.

Du côté gouvernemental, on a enregistré trois pertes de vie (trois Vietnamiens) et neuf blessés (six Vietnamiens et trois Américains).

Les guerilleros ont attaqué le camp en plein jour et ont combattu deux heures, à l'aide de mortiers et de mitraillettes, avant de retraiter dans les montagnes voisines, quand l'aviation est intervenue.

Le lieu de l'attaque, qui n'a pas été révélé, serait situé dans une région où fourmillent les Vietcongs et où ils sont apparemment dans une position de force, à quelque 120 milles au sud de Saïgon.

Par ailleurs, les services américains d'information ont affirmé hier que l'infiltration de guerilleros en provenance du Nord-Vietnam s'intensifie.

Les provinces sud-vietnamiennes où l'infiltration d'éléments communistes serait la plus forte sont celles de Kontum, Darlac et Pleiku. Ces trois provinces sont situées aux frontières du Laos et du Cambodge, pays que les Nord-vietnamiens emprunteraient pour s'infiltrer au Sud-Vietnam.

Plusieurs de ces hommes, dit-on également, auraient acquis une bonne expérience des opérations de guérillas en combattant les Japonais et les Français, il y a quelques années.

DE ROME

par Marcel ADAM,
envoyé spécial de LA PRESSE au Concile

Des évêques orientaux expriment leur gratitude à Mgr Coderre

ROME. (par téléphone) — Le vénérable patriarche melchite, Maximos IV, est intervenu encore hier pour plaider en faveur de la diversité dans l'unité de l'Eglise, insistant pour que la discipline ecclésiastique des églises orientales reste distincte de celle de l'Eglise latine.

Au sujet des Eglises orientales, qui sont un peu traitées en parentes pauvres dans plusieurs schémas du concile, on se souvient que Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean (Québec) a parlé l'autre jour au nom de quarante-cinq évêques canadiens pour reprocher au schéma sur les évêques et le gouvernement des diocèses de ne rien dire de l'Eglise orientale et d'accentuer ainsi la tendance à considérer les problèmes du seul point de vue latin.

Ces jours derniers, Mgr Coderre a reçu un certain nombre de lettres de la part d'évêques orientaux pour le remercier et le féliciter de son intervention que l'un d'eux considère comme la plus ferme faite à ce sujet par les évêques de l'Eglise latine au cours de la session.

Signes de fatigue

Après deux mois de travaux et à une semaine de la clôture de la deuxième session du concile, la fatigue commence à se faire lourdement sentir.

D'abord chez les journalistes, qui depuis le début travaillent une dizaine d'heures par jour et presque sept jours par semaine, et qui sont séparés de leur famille depuis le mois de septembre, la fatigue se traduit aux conférences de presse quotidiennes par une plus grande difficulté de concentration et par des sursauts d'impatience ou d'agressivité.

Quant aux évêques, dont la journée débute à 5 ou 6 heures du matin, avec la messe, le déjeuner et la prière, avant l'ouverture des travaux qui se poursuivent jusqu'à midi, ils réagissent difficilement à la lassitude ; d'autant plus qu'un très grand nombre d'entre eux ont atteint un âge vénérable. Et les pluies automnales qui viennent de débuter ont produit l'effet d'une douche froide sur ceux qui s'efforçaient de conserver un pas alerte jusqu'à la fin.

Les travaux conciliaires continuent, mais plusieurs évêques ont leurs pensées partagées entre l'oecuménisme et le prochain départ, après la cérémonie de clôture et de promulgation des décrets conciliaires, le jeudi 4 décembre prochain.

Cabale dénoncée

On peut probablement mettre au compte de la lassitude les quelques incidents mineurs survenus ces derniers jours.

Lundi, par exemple, le cardinal Tisserant a protesté avec vigueur contre la distribution, à la porte de la salle conciliaire, d'une lettre circulaire signée par plusieurs évêques et demandant de voter contre le schéma sur les communications sociales. Le cardinal a dit que la procédure était défendue par le règlement et indigne du concile oecuménique.

Mais, si l'intervention du cardinal français est discutable, aux dires de plusieurs observateurs, il semble qu'elle se fonde sur la maladresse de ceux qui ont distribué ces lettres sans prendre les précautions voulues ; autrement il aurait probablement été difficile aux autorités d'intervenir car, en dehors de la salle même du concile, — plusieurs précédents peuvent être invoqués à ce sujet — rien n'empêche d'utiliser un tel procédé qui n'a, en soi, rien de répréhensible.

Il semble que l'intervention du cardinal Tisserant ait désamorcé la portée négative qu'aurait pu normalement avoir sur le vote une telle cabale.

Pas d'équivoque

La semaine dernière, le cardinal Bacci, le grand spécialiste en langue latine de la Curie romaine, a fait une intervention solennelle pour reprocher aux modérateurs de n'avoir pas tenu compte de ses observations dans la rédaction d'une des cinq fameuses questions du 30 octobre, et de lui avoir refusé la parole à ce sujet.

Le cardinal Agagianian, qui présidait ce jour-là, a expliqué que le cardinal Bacci voulait faire ajouter un mot qui n'aurait rien changé au sens de la phrase, et que de ce fait les modérateurs n'ont pas voulu en modifier la formulation.

Or, hier, le cardinal Bacci, à la fin de son intervention, est revenu à la charge pour légitimer sa démarche qu'il considérait très importante pour éviter toute équivoque.

Le cardinal Suenens a simplement répondu que les modérateurs n'y avaient pas vu d'équivoque. Ce fut tout. Et un silence glacial a plané, pendant quelques instants, sur l'assistance.

On peut trouver étrange une telle insistance, de la part d'un cardinal, à trouver équivoque une question qui a été soigneusement rédigée par les quatre modérateurs, acceptée ensuite par le pape et par la grande majorité du Concile.

La discussion du troisième chapitre du schéma sur l'oecuménisme se poursuit d'une manière plutôt technique, mais les interventions portant sur les applications pratiques du dialogue oecuménique sont unanimement constructives.

Les observateurs sont tous très satisfaits de l'orientation du Concile sur le sujet qui conditionne son succès. A ce jour, on peut dire que le Concile est une réussite car il a été fidèle à ses objectifs, au delà de toute espérance aux dires d'un théologien canadien.

Remontrance aux Italiens

Un évêque américain, Mgr Nevin, a fait mardi une intervention que les Italiens ont dû encaisser amèrement. Après s'en être pris à ceux qui font paraître suspects les catholiques américains, comme si reconnaître chez les non catholiques les dons du Saint-Esprit était une négation de la foi, a fait un petit réquisitoire sur le ton humoristique.

Si les principes sont affirmés très fortement à Rome, et en Italie, dit-il, ils sont cependant mieux appliqués aux Etats-Unis. A ceux qui leur reprochent un certain indifférentisme, Mgr Nevin a objecté que si les catholiques américains ne constituent pas 95% de la population (comme en Italie), ils vont néanmoins à la messe, ne votent pas communiste, la classe ouvrière n'a pas été perdue, les évêques font une catéchèse sérieuse et visitent régulièrement leurs paroisses.

Il semble que cette intervention a créé quelques mouvements dans l'assistance.

Elle rappelle, en tout cas, le commentaire que faisait Jean XXIII sur les statues de Saint Pierre et de Saint Paul qui se trouvent sur la place Saint-Pierre :

"Le premier pointe l'index de sa main droite vers le sol; ce qui veut dire : "Ici, on fait les lois"; le deuxième tend l'index vers l'horizon, c'est à dire: "C'est là-bas ,au loin, qu'on ,les applique !"

Vers une rencontre Johnson-Khrouchtchev à Stockholm en juin

MOSCOU. (AFP-PA-Reuter) — La possibilité d'une rencontre au sommet entre M. Khrouchtchev et le président Johnson est déjà évoquée à Moscou par certains observateurs occidentaux.

Cette hypothèse n'est jusqu'à présent basée que sur une seule indication : la citation hier par le correspondant aux Etats-Unis de la "Pravda" d'une interview du sénateur William Fulbright, président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, déclarant qu'une telle rencontre pourrait être utile.

Les observateurs occidentaux font remarquer qu'en juin prochain, M. Nikita Khrouchtchev doit visiter les pays scandinaves et que le choix d'une ville comme Stockholm, située en "terrain neutre", serait logique pour une rencontre entre les chefs des deux grandes puissances.

Par ailleurs, la Maison Blanche a révélé hier que le président Johnson venait, pour la première fois, d'apposer sa signature à deux importants documents.

Le premier accorde la somme de $20 millions, répartie sur deux ans, à l'Agence américaine du contrôle des armements et du désarmement. Le second prolonge jusqu'au 30 juin 1964 le règlement qui limite la dette nationale à $315 milliards.

Séance publique mercredi prochain

CITE DU VATICAN. (AFP)— La première séance publique du concile, qui sera aussi la dernière de la seconde session actuelle, aura lieu mercredi prochain le 4 décembre, sous la présidence du pape, pour l'approbation des deux décrets adoptés par l'assemblée.

A ce propos, Mgr Enrico Dante, archevêque, préfet des cérémonies, a publié une "intimatio" ou notification adressée aux cardinaux et aux autres Pères conciliaires dans laquelle il est indiqué que le pape, en quittant ses appartements, se rendrait d'abord dans la chapelle Pauline pour y adorer le Saint Sacrement.

Le Saint Père gagnera ensuite en sedia gestatoria la basilique Saint-Pierre. Après la messe, qui sera célébrée par le cardinal Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège et président du concile, se déroulera l'obédience de la part des cardinaux et des représentants des autres Pères conciliaires. La cérémonie se poursuivra par l'approbation des deux projets de décret relatifs l'un à la liturgie l'autre aux "moyens de communication sociale" (presse, radiotélévision et spectacles).



NE VOUS FIEZ PAS À VOTRE NEZ!

Très toxique, l'oxyde de carbone est inodore. Faites vérifier GRATIS le système d'échappement de votre voiture chez

Mr MUFFLER

Cinq succursales à Montréal; un numéro de téléphone:

CR 3-1561



MISE EN ECHEC INUTILE — JIM NEILSON (15) bouscule solidement LARRY JEFFREY, des Red Wings de Détroit mais il intervient tardivement. JEFFREY vient de déjouer JACQUES PLANTE sous les regards de LARRY CAHAN (5) et EARL INGARFIELD (10). Le retour au jeu de PLANTE avec les Rangers a été marqué d'une victoire de 3-2.

Téléphotos PA

Gilles Tremblay jouera ce soir contre Détroit

Tard hier soir, le pilote Toe Blake ne savait pas encore si Henri Richard, Jacques Laperrière et Gilles Tremblay pourraient jouer ce soir contre les Red Wings de Détroit.

"Richard s'est blessé à l'aine", nous a dit Blake au téléphone. "Je ne sais pas de quoi cela dépend, mais Henri est sujet à de tels maux depuis quelques années. Son cas ne sera décidé que peu avant la joute.

Laperrière a des ennuis avec son coude. S'il ne joue pas, Bryan Watson le remplacera. Enfin, Gilles Tremblay doit nous rejoindre par avion, mais nous ne savons pas si le masque qu'il devait utiliser sera prêt. Gilles devait se servir du même masque que Watson a porté récemment. Toutefois, il fallait apporter quelques changements parce que Gilles ne se sentait pas à l'aise avec ce casque protecteur. Nous avons donc expédié le masque à Montréal par avion. Nous ne savons pas s'il pourra être réparé en temps."

Blake a toutefois assuré que Bernard Geoffrion serait en uniforme et qu'il jouerait aux côtés de Jean Béliveau et de John Ferguson.

Backstrom - Balon - Provost ont bien joué la veille à Fort Wayne. Ce trio sera probablement réuni à nouveau.

Blake aura en plus Henri Richard, s'il peut jouer, Red Berenson, Claude Larose, Robert Rousseau et Gilles Tremblay à sa disposition.

Le gérant général Frank Selke fera lui aussi le voyage à Détroit.

Tremblay a révélé qu'il n'avait pas pratiqué avec ses coéquipiers depuis l'accident du 7 novembre, alors qu'un coup de coude de John McKenzie lui a fracturé l'os de la joue. "J'ai patiné régulièrement depuis deux semaines, mais celà ne vaut pas une joute", a dit Tremblay.

Les autres équipes du circuit sont à l'oeuvre ce soir également.

Les Maple Leafs de Toronto jouent à Chicago et les Rangers visitent Boston.

Cournoyer à Détroit

Yvan Cournoyer, brillant jeune joueur du Canadien junior, a fait le voyage à Détroit, quittant la Métropole canadienne ce matin en compagnie de Gilles Tremblay et de Frank Selke, directeur gérant du Tricolore. Cournoyer a été rappelé par mesure de précaution au cas où Henri Richard ne puisse pas jouer ce soir, à Détroit.

Cournoyer, le meilleur pointeur de la ligue junior de l'Ontario, est un ailier droit. S'il joue ce soir, il sera utilisé à ce poste, même si le joueur qu'il remplacera au sein de l'équipe est Richard. En effet, Rousseau, que Blake emploie présentement à l'aile droite, peut facilement jouer au centre.

Il est tout probable, selon un porte-parole du Forum, que Cournoyer sera envoyé dans la mêlée ce soir. Comme on le sait, le Canadien est décimé par les blessures.



LES ROLES SONT RENVERSES — A compter de ce soir, ce sera l'ailier gauche GILLES TREMBLAY qui jouera, et BILL HICKE, à droite, qui devra se contenter de surveiller son coéquipier. Tremblay reprendra son poste ce soir à Détroit, alors qu'une blessure à un genou obligera Hicke à rester au repos encore quelques semaines.

photo LA PRESSE

New York rejoint Détroit au 4e rang

NEW YORK. (UPI) — Rodrigue Gilbert a compté sur un lancer de punition rarement accordé, hier soir, et les Rangers de New York ont remporté une importante victoire de 3-2 sur les Red Wings de Détroit, pour les rejoindre au 4e rang.

C'est Don McKenney qui a réussi le but vainqueur pour les Rangers, après 12:24 minutes de la période finale, alors qu'il a fait dévier un lancer du joueur de défense Harry Howell. Deux minutes plus tôt, les Red Wings avaient égalisé le pointage, grâce à un but de Norm Ullman.

C'est toutefois Gilbert qui a réussi la plus belle pièce de jeu de la soirée.

Le tout est survenu à 15:24 de la période initiale, alors que Larry Jeffrey est tombé sur une rondelle, dans la zone réservée au gardien de buts. A ce moment-là, Terry Sawchuk était étendu devant son filet, et Gilbert a obtenu le lancer de punition.

Gilbert s'est emparé de la rondelle au centre de la glace, s'est avancé à la gauche de Sawchuck pour le déjouer après l'avoir fait bouger.

Il s'agissait du troisième lancer de punition de la saison dans la Ligue Nationale. Auparavant Doug Barkley avait réussi à compter, mais Don Marshall avait raté sa chance. Fait à remarquer, c'est l'arbitre Vern Buffey qui les a tous distribués.

Avant de commettre cette bévue, Jeffrey avait ouvert le pointage pour les Red Wings en comptant le premier but de la soirée.

Et comme si Jeffrey devait jouer un rôle de premier plan dans cette joute, à la période médiane, il a encaissé une bonne râclée aux mains ou plutôt aux poings d'Andy Bathgate. Même si les deux joueurs avaient enlevé leurs gants, Buffey a jugé bon de n'imposer qu'une mineure à chaque joueur..

Jacques Plante, qui revenait au jeu après une absence de deux joutes, a été solide en effectuant 34 arrêts, contre 20 pour Sawchuk. Le Montréalais a surtout été solide au cours du troisième engagement, alors qu'il a effectué 12 arrêts.

Laperrière a dû surmonter plusieurs obstacles avant d'obtenir son poste

(PC) — La crainte d'être blessé a presque écarté Jacques Laperrière de la Ligue Nationale du hockey. Cette recrue de 22 ans, qui est joueur de défense avec le Canadien, a été appelé à la fin de la dernière saison alors qu'il faisait partie de l'équipe Hull-Ottawa, de la Ligue de hockey professionnel de l'Est qui n'existe plus.

Ses exploits au cours des 11 matches, dont cinq éliminatoires, ont tellement impressionné les amateurs qu'ils l'ont qualifié de second Doug Harvey. Il porte d'ailleurs le chandail No "2" qui était celui de Doug Harvey avant qu'il ne soit envoyé aux Rangers de New York.

Mais Jacques a douté de pouvoir jamais continuer à jouer au hockey à la suite d'un accident de la route. La voiture dans laquelle il se trouvait est entrée en collision avec un train et il a dû être hospitalisé. Il était sérieusement blessé à la tête et au dos. Pendant des semaines, enveloppé dans un corset, il "ne fit rien d'autre que de regarder la télévision". Son poids normal, qui était de 180 livres quand il jouait, monta à 205 livres.

Une entorse

Découragé, il retourna avec Hull-Ottawa, et se fit une entorse à la cheville qui l'immobilisa de nouveau. Puis il retourna jouer, mais "j'avais peur d'être blessé. Il me fallut des semaines pour surmonter cela. J'ai vraiment douté de pouvoir jamais jouer de nouveau comme je l'ai toujours fait."

La confiance lui revint peu à peu et, en fin de saison, Sam Pollock, administrateur général du Hull-Ottawa et directeur du personnel du Canadien, lui téléphona pour lui dire : "Vous allez avec Montréal pour le reste de la saison."

Laperrière rappelle son premier match avec le Tricolore, le 14 mars, au Forum, contre les Red Wings de Détroit : "J'étais si nerveux que Toe Blake n'eut recours à moi que quelques fois." Le lendemain soir, à Détroit, Jacques joua remarquablement.

Lors des éliminatoires, il découvrit qu'il avait la vue troublée, séquelle possible de son accident de voiture. Il porte depuis des verres de contact.

Originaire de Rouyn, Laperrière est le plus jeune d'une famille de 10 enfants. Son père, presque à la retraite, avait un magasin de meubles. Son frère Gilles a joué dans le hockey junior avec les Citadelles de Québec, mais quitta le sport par la suite.

A Saint-Laurent

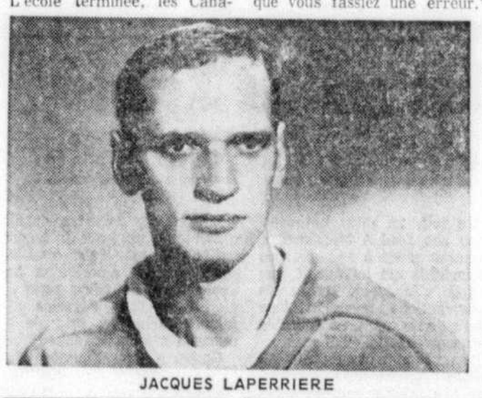
L'école terminée, les Canadiens, qui lui avaient fait signer un contrat "C" à l'âge de 14 ans, envoyèrent Jacques à St-Laurent, où le hockey était meilleur. Il fit partie de l'équipe de Hull-Ottawa lors de la saison 1959-1960.

Il ne s'émeut pas quand on le compare à Harvey : "Harvey est un joueur très détendu. Il se déplace lentement et facilement. Je pense que si j'essayais d'être comme lui, cela pourrait peut-être nuire à mon propre style; je ne tente donc pas de lui ressembler."

Laperrière ne se fait pas d'illusions sur ses chances de rester dans la Ligue Nationale de hockey. Il dit : "On ne sait jamais où on sera d'une saison à l'autre." Cette insécurité lui fait éviter le mariage. Il passe ses moments de loisirs au cinéma, à regarder la télévision ou à lire des livres de poche. Le hockey l'a privé d'un de ses sports favoris, la chasse. L'été, il joue au golf, va à la pêche, et transporte de la bière pour le compte d'une brasserie à Rouyn.

Il déclare que la LNH lui a appris deux choses jusqu'ici :

"Ne jamais se débarrasser de la rondelle quand on ne sait pas où elle va, et ne jamais faire d'erreur à moins de 10 pieds du filet. Dans la LNH on ne peut se reposer. Il y a toujours un gars qui attend que vous fassiez une erreur."



JACQUES LAPERRIERE

LES COMPTEURS LNH

	B	A	Pts
Hull, Chicago	14	17	31
Mikita, Chicago	13	17	30
Béliveau, Canadien	7	22	29
Wharram, Chicago	12	12	24
Bathgate, New-York	7	13	20
Goyette, New-York	6	12	18
Pilote, Chicago	2	16	18
Ferguson, Canadien	9	9	18
Hay, Chicago	8	9	17
MacDonald, Chicago	8	8	16
Mahovlich, Toronto	7	8	15
Pulford, Toronto	6	9	15
Balon, Canadien	9	5	14
Oliver, Boston	7	8	15
Horton, Toronto	5	9	14
Geoffrion, Canadien	6	7	13
Keon, Toronto	6	7	13
Williams, Boston	5	8	13
Gilbert, New York	4	9	13
Howe, Détroit	5	7	12
MacNeil, Chicago	3	8	11
Hadfield, New-York	6	4	10
McKenzie, Chicago	4	6	10
Richard, Canadien	3	7	10
Kelly, Toronto	3	7	10
Rousseau, Canadien	1	9	10
Laperrière, Canadien	1	9	10
Armstrong, Toronto	7	2	9
Henry, New-York	6	3	9
Faulkner, Détroit	4	5	9
McKenney, New York	4	5	9
MacGregor, Detroit	2	7	9
Howell, New York	1	8	9
Baun, Toronto	1	8	9
Ingarfield, New-York	5	3	8
Jeffrey, Détroit	3	5	8
Nevin, Toronto	2	6	8
Fonteyne, New-York	2	6	8
Stanley, Toronto	2	6	8
G. Tremblay, Canadien	6	1	7
Hicke, Canadien	4	3	7
Shack, Toronto	4	3	7
Prentice, Boston	3	4	7
Ullman, Détroit	3	4	7
Bucyk, Boston	2	5	7
Duff, Toronto	1	6	7
Gadsby, Détroit	1	6	7
Vasko, Chicago	1	6	7
Nelson, New-York	0	7	7
Harris, Toronto	2	4	6
J.-C. Tremblay, Canadien	2	4	6
Maki, Chicago	2	4	6
Young, Chicago	0	6	6
Boivin, Boston	3	2	5
Delvecchio, Détroit	3	2	5
Murphy, Chicago	3	2	5
MacDonald, Détroit	3	2	5
A. Pronovost, Détroit	2	3	5

Victoire des Rangers

Arbitre : Buffey. Juges de lignes : Pavelich, Afanas.

PREMIERE PERIODE

1—Détroit : Jeffrey (3e) (Howe, Joyal) 10:45
2—New York : Gilbert (4e) (lancer de punition) 16:24

Punitions : Cahan 2:53, Jeffrey 7:35, Barkley 8:14, Howell et A. Pronovost 13:36.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but

Punitions : M. Pronovost 1:22, Bathgate et Jeffrey 7:28, Cahan 12:57.

TROISIEME PERIODE

3—New York : Johns (1er) 5:28
4—Détroit : Ullman (3e) (MacDonald) 10:46
5—New-York : McKenney (4e) (Howell, Johns) 12:24

Punitions : Bathgate 18:31.

ARRETS

Plante	13	9	12 — 34
Sawchuk	7	10	3 — 30

Assistance : 15,417.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Canadien à Détroit
Toronto à Chicago
New York à Boston

HIER

Détroit 2 New York 3

JOUTES GAGNEES ET PERDUES

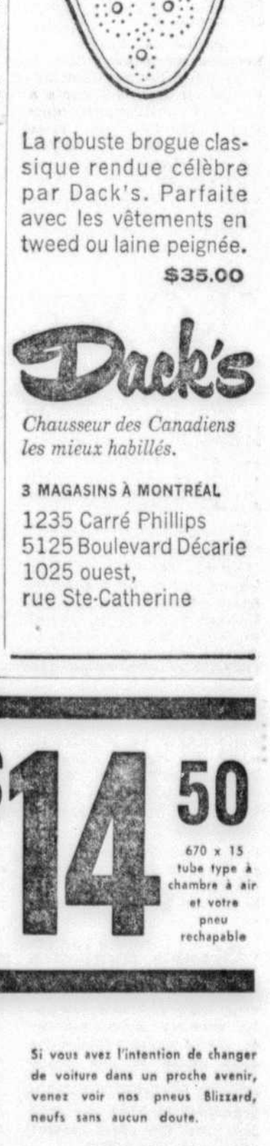
	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	N.Y.	Tor.	Vic.
Canadien	—	2	2	0	3	1	8
Détroit	1	—	1	1	2	1	6
Boston	0	1	—	1	0	1	3
Chicago	3	2	2	—	3	3	13
New York	0	3	3	0	—	0	6
Toronto	2	1	3	0	3	—	9
Défaites	6	9	11	2	11	6	45

JOUTES NULLES

	Can.	Dét.	Bos.	Chi.	N.Y.	Tor.	Tot.
Canadien	—	0	1	2	0	1	4
Détroit	0	—	1	1	0	0	2
Boston	1	1	—	0	1	0	3
Chicago	2	1	0	—	0	1	4
New York	0	0	1	0	—	1	2
Toronto	1	0	0	1	1	—	3
Total	4	2	3	4	2	3	18

LE CLASSEMENT

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	19	13	2	4	73	40	30
Toronto	18	9	6	3	54	51	21
Canadien	18	8	6	4	56	54	20
Détroit	17	6	9	2	36	47	14
New York	19	6	11	2	50	58	14
Boston	17	3	11	3	33	52	9



BROGUE YORK

La robuste brogue classique rendue célèbre par Dack's. Parfaite avec les vêtements en tweed ou laine peignée.

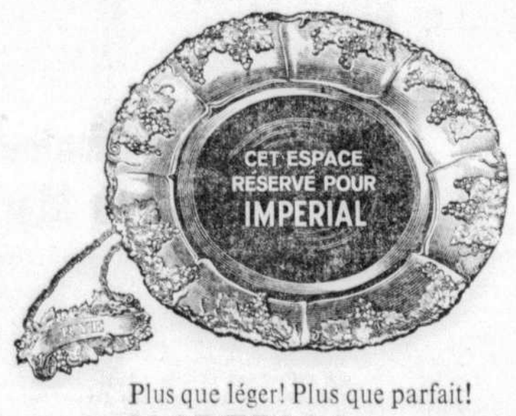
$35.00

Dack's

Chausseur des Canadiens les mieux habillés.

3 MAGASINS À MONTRÉAL

1235 Carré Phillips
5125 Boulevard Décarie
1025 ouest, rue Ste-Catherine



Plus que léger! Plus que parfait!

IMPERIAL

LE WHISKY CANADIEN par HIRAM WALKER

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Frank Selke n'aurait jamais offert le poste d'instructeur à Richard

Frank Selke n'a jamais offert, ni promis le poste d'instructeur du Canadien à Maurice Richard. Mais, par ailleurs, il a voulu et a insisté à la fin de la carrière de celui-ci pour qu'il restât dans l'organisation du Bleu Blanc Rouge pour diverses raisons. L'une est que même les plus grandes vedettes sont rapidement oubliées par le public qui les a acclamées à moins qu'elles ne continuent à remplir un rôle au sein même du milieu où elles ont recueilli leur succès. Une autre est que Maurice Richard, par ses exploits au cours de sa carrière mais aussi par sa personnalité dynamique, son amour du hockey, sa valeur morale et sa conduite exemplaire, pouvait être un ambassadeur extraordinaire pour notre sport national, pour le Canadien et pour ses compatriotes.

"Je ne voulais pas Richard pour l'envoyer aux alentours de Montréal, quoique j'estime la chose très bien, mais je désirais qu'il puisse aller dans les autres provinces, dans des villes comme Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, afin de porter le nom du Canadien à travers le pays et d'être un genre d'ambassadeur pour les Canadiens français", nous a déclaré M. Selke, hier après-midi, en tenant à clarifier les faits à la suite des nouvelles publiées sur le sujet.

Le gérant général du Forum a tenu à ajouter que Toe Blake s'est affirmé depuis le début de la saison un meilleur instructeur encore qu'au cours des deux dernières années et qu'il a fait taire les critiques en obtenant de son club un rendement que personne n'osait espérer. "On s'était plu à prétendre que le Canadien finirait cinquième et hors des séries éliminatoires. Et voilà que depuis le début de la saison, le club a occupé surtout le deuxième ou le troisième rang", a-t-il ajouté.

Selke a toujours été solidement derrière Blake. C'est lui qui l'avait choisi au départ de Dick Irvin après avoir longtemps hésité entre Toe et Billy Reay. A l'hôpital, à cette époque, le gérant général du Canadien avait eu tout le temps nécessaire pour réfléchir longuement à l'importante décision qu'il allait prendre. Il nous a toujours affirmé qu'il n'avait jamais regretté son choix.

L'hiver dernier, il a désapprouvé certaines déclarations de Blake qu'il a attribuées à son état nerveux amené par la tenue irrégulière de l'équipe et l'attitude quasi indifférente de certains membres du club. A la fin de la saison, alors que son instructeur lui ouvrait la porte pour lui nommer un successeur en laissant publiquement savoir qu'il ignorait s'il allait et désirait entreprendre une nouvelle saison, Selke, loin de saisir l'opportunité, a appuyé Blake davantage en posant des gestes qui indiquaient clairement qu'il ne le tenait nullement responsable du classement de l'équipe à la fin de la saison régulière et de sa rapide élimination par les Maple Leafs de Toronto.

Tout ceci n'élimine pas la possibilité que nous ne voyions un jour Maurice Richard à la tête du Canadien. Nous serions même surpris que le poste d'instructeur ne lui soit offert un jour mais seulement lorsque Blake aura de façon catégorique et formelle manifester son désir de ne plus occuper le poste qu'il remplit avec un tel succès. Et dans le moment, il ne semble y avoir aucune raison pour Blake de songer à la retraite. Toe est encore relativement jeune, très bien portant, se passionne pour le hockey et éprouve beaucoup de satisfaction à piloter son club.

Cela nous amène à mentionner l'une des raisons qui avaient amené le gérant général du Canadien à conclure l'échange de Harvey pour Lou Fontinato. A ce moment, en juin 1961, Selke considérait que le vétéran joueur de défense pouvait avoir une autre bonne saison de hockey avant d'accrocher ses patins.

Le gérant du Canadien nous avait alors expliqué sa façon de voir la situation. Il était convaincu que Harvey voudrait demeurer dans le hockey après la fin de sa carrière dans la NHL. Maurice Richard s'était retiré et remplissait le rôle d'ambassadeur de bonne entente pour le Bleu Blanc Rouge. "Je ne peux tout de même pas donner un même poste à Harvey. Si Blake voit constamment Richard et Harvey autour de lui, il ne pourra jamais calmement piloter le club", de dire Selke. "Et je ne peux offrir à Harvey le poste d'instructeur d'un de nos clubs fermes car il n'acceptera jamais de remplir le rôle au salaire que nous payons pour ce travail.

"Même pour un poste d'instructeur dans la Ligue Nationale, il ne recevra jamais le salaire que nous lui payons. Mais alors qu'il est encore bon pour une autre saison, je peux vendre l'idée aux Rangers de l'engager à titre de joueur-instructeur et de lui verser par conséquent un salaire identique à celui que nous lui versons et possiblement même davantage. Et dans un an ou deux, Harvey pourra continuer à occuper son poste d'instructeur même s'il a cessé de jouer. Il aura suffisamment appris au cours d'un an ou deux à piloter une équipe pour bien réussir s'il y accorde toute son attention".

C'est ainsi que Selke avait obtenu pour son vétéran un contrat de trois ans avec le club new yorkais. Evidemment, Harvey n'est pas instructeur des Rangers. Mais ce fut sa propre décision, non celle de Selke.

Le choix de Jackson est excellent

Le choix ne pouvait se faire qu'entre Russ Jackson et Joe Kapp, avait-on prétendu dans les cercles de football en parlant de la sélection du joueur le plus utile à son club. On ne voyait aucun autre sérieux candidat. Mais parmi les amateurs, les opinions étaient partagées au sujet de ces deux joueurs.

Le résultat du scrutin, annoncé une fois de plus avant l'heure cédulée, a révélé que Jackson, le quart-arrière des Rough Riders d'Ottawa l'avait emporté. Jackson a certainement eu une saison extraordinaire et a été l'inspiration d'une équipe que la plupart des connaisseurs avaient choisi pour terminer au dernier rang et qui a réussi à terminer en seconde place.

Le porte-couleur des Rough Riders n'a cessé de surprendre les experts pendant toute la saison tout autant que son club. Partie après partie, il était brillant, efficace, déjouait la stratégie de l'adversaire. L'honneur qui vient de lui être décerné, il le méritait bien.

Marcel Racine au congrès du baseball

Enthousiasmé par la perspective de profiter de l'opportunité pour se renseigner sur le rouage, le fonctionnement d'un club majeur de baseball et de ses équipes fermes, Marcel Racine quittera Montréal demain matin pour se rendre en Californie. Dépisteur des Angels de Los Angeles pour l'est du Canada, il se rendra tout d'abord dans cette ville de la Californie avant d'aller au congrès annuel des ligues professionnelles de baseball débutant dimanche à San Diego.

Racine nous apprend que la direction des Angels a pris les arrangements voulus pour profiter du passage de tous les dépisteurs de l'équipe en Californie pour leur donner un cours de quelques jours sur le fonctionnement d'un club et sur le travail d'un agent recruteur dans le baseball moderne. Ce cours sera donné par Roland Emond, un franco-américain en charge de tous les dépisteurs des Angels.

Racine, qui sera parti de sept à huit jours, espère profiter de son voyage pour se renseigner sur le baseball amateur aux Etats-Unis.

A ce prochain congrès à San Diego, Phil Piton sera vraisemblablement nommé président de l'association des ligues mineures pour remplacer le regretté George Trautman. C'est le vétéran Frank Shaughnessy, de Montréal, qui avait occupé temporairement le poste depuis la mort de Trautman.

Le nouveau président devra accepter de transférer le quartier général de son association dans la ville que choisira le futur commissaire du baseball pour ses bureaux. Le mandat de Ford Frick, le commissaire actuel, expire le 1er octobre 1965. Il est virtuellement certain qu'il prendra sa retraite Déjà, on mentionne des noms de candidats possibles, Joe Cronin, président de la Ligue Américaine et E.J. Bavasi, vice-président des Dodgers. D'autres noms sont mentionnés mais ces deux là semblent les candidats les plus logiques.

On doute qu'il soit question du transfert de franchise à l'assemblée des ligues majeures. Mais par ailleurs, les dirigeants étudieront la possibilité d'apporter des changements au repêchage.

Certaines équipes s'objectent fortement aux règlements du repêchage des joueurs à leur première année. On sait que ceux-ci, à moins de figurer dans l'alignement des clubs qui les ont mis sous contrat, sont sujets au repêchage pour la somme de $8,000. Ceux qui désirent un changement expliquent qu'ils dépensent des sommes considérables pour découvrir de nouveaux talents, qu'ils sont forcés de verser des bonis considérables aux joueurs pour les amener à apposer leur signature au bas des contrats et qu'ils considèrent qu'il n'est pas juste que ces mêmes joueurs puissent être repêchés pour seulement $8,000 s'ils ne figurent pas dès la première année dans l'alignement. Ces clubs voudraient revenir à l'ancien système ou apporter des changements à celui actuellement en vigueur.

PNEUS

Recherchez cette enseigne pour voyager sans inquiétude.

KELLY Springfield PNEUS

Plus de 70 ans dans la fabrication de pneus



$14.50

670 x 15 tube type à chambre à air et votre pneu rechapable

DEPUIS PLUS DE 40 ANS, VOTRE VENDEUR DE PNEUS

CANADA TIRE CO LIMITED

Ouvert le samedi avant-midi à nos 3 locaux pour vous servir. A chaque place vous pouvez stationner à l'intérieur. Aucun problème de stationnement.

850 rue St-Jacques O. (angle University) UN. 6-4885

5222 rue Jean-Talon O. (près boul. Décarie) RE. 1-7766 OUVERT LE VENDREDI SOIR

7141 rue St-Hubert (angle Jean-Talon) CR. 1-3551 OUVERT LE VENDREDI SOIR

PNEUS D'HIVER

Ne remettez pas l'achat de vos pneus d'hiver jusqu'à l'apparition de la première grosse chute de neige, car alors il sera trop tard. Nous vous offrons un moyen pour vous permettre de circuler dans la boue, la glace ou la neige, sans avoir à trop débourser. Confiez LE SOIN à CANADA TIRE de vous installer une paire de pneus Kelly, car avec les pneus Kelly vous obtenez toujours une traction de 100%. Rendez visite aujourd'hui à Canada Tire et roulez en toute confiance durant l'hiver.

Si vous avez l'intention de changer de voiture dans un proche avenir, venez voir nos pneus Blizzard, neufs sans aucun doute.

750 x 14

$6.85

et votre pneu rechapable



SIEBERN PASSE AUX ORIOLES — Le joueur de premier but NORM SIEBERN, anciennement des Yankees et des Athlétiques de Kansas City, portera l'an prochain l'uniforme des Orioles de Baltimore qui ont cédé Jim Gentile en retour. Siebern a été photographié chez lui en compagnie de son épouse, LIZ, ses petites filles LISA, 3 ans et JENNY, 2 ans.

Téléphoto PA

VENDEUR DEMANDE

Bilingue et ayant un peu d'expérience des ventes industrielles, pour le secteur de Montréal d'un important manufacturier canadien. Auto nécessaire. Salaire, boni, dépenses, plan de santé et retraite de la compagnie.

Veuillez répondre confidentiellement en donnant emplois antécédents et curriculum vitae à :

Case 9536, La Presse

Marcel Gendron se battra à New York

QUEBEC. (PC) — Marcel Gendron, de Québec, champion canadien des poids légers juniors, affrontera probablement le champion de l'Amérique du Nord, Johnny Pizzaro, à New York en janvier prochain.

Le gérant de Gendron, Louis Bélanger, a révélé qu'on lui avait proposé un combat à Pittsburgh, le 20 décembre.

Bélanger a toutefois refusé sous prétexte que Gendron avait besoin d'un repos après s'être battu en octobre.

Toutefois, Bélanger a ajouté que Teddy Brenner, promoteur du Madison Square Garden, avait accepté un match à New York entre Gendron et Pizzaro, premier aspirant au titre mondial. On en ignore la date.

Si tu es sage, tu l'es à ton profit ; si tu es moqueur, toi seul en porteras la peine.
(Prov 9, 12).

3 buts de Guy Dufour

QUEBEC. (PC) — Les Citadelles de Québec ont enregistré deux buts dans les deux dernières minutes de jeu et ont vaincu les As juniors, 7-5 dans une joute de la Ligue Provinciale junior.

Guy Dufour a marqué trois buts et Yvon Lavoie et André Lacroix, chacun deux pour les vainqueurs.

Gilles Laroche, Jean Poirier, René Drolet, Gilles Renault et Michel Chouinard ont compté les buts des As.

Turcotte au premier rang

BALTIMORE. (PC) — Le jockey Ron Turcotte a conduit quatre chevaux à la victoire, à la piste Pimlico, hier, pour ainsi s'emparer du premier rang chez les conducteurs. Il a maintenant remporté 14 victoires depuis le début du meeting.

Les quatre chevaux que Turcotte a conduit à la victoire sont Mr Trappe ($7.40), Admiral Diver ($12.40), Salesman Prior ($6.60) et Route Sixty Six ($8.60).

Toutefois, c'est William Harmatz qui a conduit Lovejoy à la victoire dans la course principale.

Levejoy a devancé Bobby Maisel par quatre longueurs. Turcotte, qui conduisait Buona Fortuna, a protesté contre Bobby Maisel, prétendant qu'il y avait eu interférence, mais sans succès.

En 1962, Turcotte est le jockey qui a connu le plus de succès au Canada avec 181 montures victorieuses.

Résultats à Blue Bonnets

Première course — Trot — $1,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	PILOTE	COTE
Incorporator	7	7	4e	3	3	3	1 ¾	2.10.3	Hanna, A.	2.40
Frisky Al	2	2	3	2	2	2	2 3½	2.10.4	Deguise, A.	25.70
Lucky Dare	3	3	1	1	1	1	3 1¾	2.11.2	Grenier, R.	22.30
Titan Galophone	6	6	7	6	5e	5	4 ¾	2.11.4	White, R.	3.55
Scarlet Poppy	5	5	5	5	4	4	5 ¾	2.11.4	Turcotte, M.	7.60
Rose C Lee	8	8	6	7	7	6	6 2¼	2.12	Horton, G.	54.80
Sammy Boy	4	4	2e	4e	6e	7	7 14	2.12.3	Curran, R.	9.15
Lynn Ibaf	1	1	x8	8	8	8	8	2.15.2	Masse, P.	F1.80

DUREE : 32 1.05.1 1.38.1 2.10.3 — Piste bonne

7 INCORPORATOD	6.80	4.30	3.50
2 FRISKY AL		14.40	6.80
3 LUCKY DARE			5.70

Deuxième course — Amble — $1,000
A réclamer

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	PILOTE	COTE
Joanna H	5	5	4	4	2	2	1 4	2.09.4	Filion, Hen.	5.70
Honest sPick	6	6	6	6	6	4	2 1½	2.10.3	Leboeuf, F.	9.25
Mac Phone	3	3	3	3	3	3	3 2	2.10.4	Robillard, P.	36.70
Teddy Air Craft	8	8	7	5	5	5	4 cou	2.11.1	Diotte, G.	73.60
Govern. Baldwin	7	7	8e	8	8	7	5 3	2.11.2	Feagan, R.	10.70
Calumet Cash	4	4	1e	1	1	1	6 nez	2.11.4	Bédard, A.	1.90
Phil Parker	1	1	2	2	4	6	7 8	2.12	Lachance, Gl.	F1.85
Red Flare	2	2	5	5	7	x8	8	2.13.2	White, R.	8.30

DUREE : 30.2 1.04.3 1.37.4 2.09.4 — Piste bonne

5 JOANNA H	13.40	5.60	4.40
6 HONEST PICK		9.90	7.20
3 MAC PHONE			9.80

PARI-DOUBLE : 7-5 — $50.00

Troisième course — Amble — $1,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	PILOTE	COTE
Gene D	1	1	1	3	2	1	1 2	2.13	Bourson, L.	F1.65
Cunnys L Yock	5	5	4e	5	5	3	2 cou	2.13.2	Madill, B.	5.40
Borderview Sally	6	6	2e	2	1	2	3 1	2.13.2	Grisé, A.	2.15
Bardel	3	3	5	1	3	4	4 2	2.13.3	Brosseau, M.	13.70
General Wi I	4	4	6	6	6	6	5 cou	2.14	Lamarre, H.	13.70
Enoch W	2	2	3	4	4	5	6 1½	2.14	Robillard, P.	12.20
Mighty Irish C	8	8	7	7	7	7	7 5	2.14.2	Hughes, B.	8.30
Wilson Frost	7	7	x8	8	8	8	8	2.15.2	Gagné, R.	26.70

DUREE : 33.1 1.06.3 1.40.3 2.13 — Piste bonne

1 GENE D	5.30	3.80	3.00
CUNNYS LOU YOCKE		4.40	3.10
6 BORDERVIEW SALLY			3.20

Quatrième course — Trot — $1,400
A réclamer

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	PILOTE	COTE
Grand Blaze	6	6	6	7	6	5	1 1	2.11.4	Filion, Hen.	25.70
Half Song	3	3	5	5	4	3	2 3	2.12	Robillard, P.	4.65
Rus Crane	5	5	2	2	3	4	3 ¾	2.12.3	Lachance, Gl.	3.00
Mr T V	2	2	4	3	2e	2	4 ¾	2.12.3	Coutu, R.	3.10
Alice Lind	8	8	1e	1	1	1	5 cou	2.12.4	Caldwell, P.	12.90
Merrie Amos	7	7	3	4	5	6	6 11	2.12.4	Gordon, J.	10.60
Cherry Freeze	4	4	7	8x	7	7	7 4½	2.15	Eaid, L.	73.80
Loyal Prince	1	1	x8	6x	8	8	8	2.15.4	Thibaudeau, P.	F2.15

DUREE : 31.4 1.07 1.39.1 2.11.4 — Piste bonne

6 GRAND BLAZE	53.40	12.20	4.50
3 HALF SONG		6.40	3.70
5 RUS CRANE			2.90

(2) Mr TV fini 4ème et placé 5ème,
QUINELLA : 3-6 — $92.20.

Cinquième course — Amble — $1,000
A réclamer

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	PILOTE	COTE
Bar Gold	2	2	4	4	1	2	1 cou	2.08.4	Filion, Hen.	6.60
Windsor C Chief	1	1	1	2	1	2	2 5	2.08.4	Jodoin, J.	F0.60
Domstretch Tres	8	8	7e	8	7	6	3 2¼	2.09.4	Bourson, L.	25.70
Volo Diamond	6	6	6	6	5	5	4 ¾	2.10.1	Curran, R.	31.70
Canister	4	4	2	3	3	3	5 tête	2.10.2	Lachance, Gl.	6.45
Emil Jay	5	5	3e	2e	4e	4	6 1½	2.10.2	Larose, V.	46.80
Mr Cricket	3	3	5	5	6e	7	7 2	2.10.3	Turcotte, M.	5.20
Run. Axworthy	7	7	8	7	8e	8	8	2.11	Gingras, M.	9.30

DUREE : 31.1 1.05.4 1.36.4 2.08.4 — Piste bonne

2 BAR GOLD	15.20	4.40	3.60
1 WINDSOR C CHIEF		2.90	2.80
8 HOMESTRETCH TRES			5.70

Sixième course — Amble — $2,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	PILOTE	COTE
Senator Pick	3	3	6	7	6e	5	1 1½	2.08.1	Bouthillier, R.	9.30
Mc's First	5	5	2	4	3e	1	2 2½	2.08.2	Hanna, A.	8.50
Foy's Best	2	2	5	2	5	7	6 3 cou	2.09	Curran, R.	1.90
Ronny C Grattan	6	6	3e	2	2	3	4 cou	2.09	Madill, B.	31.40
Early Reaper	7	7	8	8	8	8	5 1	2.09	Lachance, Gl.	36.90
Garry Johnston	4	4	7	6	5e	7	6 1½	2.09.1	Jodoin, J.	7.20
Flying Raid	1	1	3	3	4	4	7 1	2.09.1	White, R.	F1.80
Pineclap	8	8	5e	1	1	2	8	2.09.2	Rivard, R.	12.20

DUREE : 31.4 1.03.2 1.35.2 2.08.1 — Piste bonne

3 SENATOR PICK	20.60	7.70	3.80
2 MC'S FIRST		3.60	3.30
5 FAY'S BEST			4.30

Septième course — Amble — $1,400
A réclamer

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	PILOTE	COTE
Tactful King	2	2	4	4	5	4	1 1½	2.09.4	Filion, Hen.	3.60
Lady Camden	5	5	6	6	6	5	2 2¼	2.10	Gingras, M.	16.30
Patricia Hal C	8	8	8	8	3	2	3 1	2.10.2	Feagan, R.	18.90
Bimbo Chief	6	6	1e	1	1	1	4 ¾	2.10.3	Turcotte, M.	3.50
Chet Volo	1	1	2	3	2	3	5 nez	2.10.4	Raymond, G.	14.60
Little Pete	3	3	5	5	7	6	6 nez	2.10.4	Lachance, Gl.	F2.65
Danny T	4	4	7	7	8	8	7 4	2.11	Gagné, R.	10.90
Fast Traffic	7	7	3e	2e	4e	7	8	2.11.3	Miller, P.	3.15

DUREE : 31.2 1.03.2 1.36.2 2.09.4 — Piste bonne

2 TACTFUL KING	9.20	5.20	4.20
5 LADY CAMDEN		15.60	10.70
8 PATRICIA HAL C			10.60

QUINELLA : 2-5 — $54.50

Huitième course — Trot — $2,100

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	PILOTE	COTE
Gloria Elkington	7	7	1e	1	1	1	1 cou	2.10.3	Bourson, L.	33.50
Bye Bye Ezra	8	8	3e	2	2	2	2 2	2.10.3	Carmichael, K.	8.30
King C Lee	4	4	2e	3	3	4	3 tête	2.11	Holmes, J.	4.15
Riddellworth	3	3	4	4	4	3	4 tête	2.11	Hicks, W.	4.60
Mr Sampson	2	2	5	5	6	5	5 1½	2.11	Robillard, P.	17.30
Old Scrooge	6	6	8	6	5e	6	6 1¼	2.11.1	Hess, G.	F2.25
Chappie's Boy	5	5	6	7	8	8	7 1½	2.11.3	Gordon, J.	12.90
Meadow Flash	1	1	7	8	7	7	8x	2.11.4	Watters, C.	2.60

DUREE : 31.2 1.04.3 1.38.1 2.10.3 — Piste bonne

7 GLORIA ELKINGTON	69.00	22.00	6.90
8 BYE BYE EZRA		11.80	5.70
4 KING C LEE			4.00

Neuvième course — Amble — $2,500

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	PILOTE	COTE
Key Guard	8	8	8	8	8	7	1 cou	2.07.4	White, R.	8.85
Silver Laird	1	1	1	2	1	2	2 ½	2.07.4	Holmes, J.	5.15
Colonel C Volo	7	7	5e	3e	3e	1	3 ½	2.07.4	Gordon, J.	17.60
Mister Hughes	4	4	4	5	6	6	4 1	2.08	Martineau, J.	10.40
Bullets	2	2	3	4	4	5	5 cou	2.08.1	Lachance, Gl.	F2.60
Coppersmith	3	3	6	6	5	4	6 1½	2.08.1	Filion, Hen.	6.30
Miss Kay Cash	5	5	7	7	7e	8	7 4	2.08.2	Feagan, R.	4.25
Adios Mont	6	6	2e	1e	2e	3	8	2.09.1	St-Jacques, C.	3.20

DUREE : 30.2 1.02.1 1.35 2.07.4 — Piste bonne

8 KEY GUARD	19.70	8.10	5.50
1 SILVER LAIRD		9.50	4.50
7 COLONEL C VOLO			5.70

Dixième course — Amble — $1,200

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	PILOTE	COTE
Minor Helen	5	5	7	1e	1	1	1 2	2.11	Hie, C.	F0.95
Mid. A Grattan	1	1	3	5	5e	3	2 2	2.11.2	Stewart, H. Jr	6.20
Star Velvet	2	2	2	4	3e	2	3 1¾	2.11.4	Martineau, C.	16.30
Countess Clay	8	8	8	7	8	8	4 3	2.12.1	Lemieux, J.	7.40
Innocent Bob	3	3	4e	2	2	4	5 1	2.12.4	Gemmill, R.	7.15
Deena K Blue	4	4	1	3	4	5	6 1	2.13	Carmichael, K.	16.90
Gene Ike	6	6	5	6	6e	6	7 1¼	2.13.1	Deguise, A.	26.70
Gold. Keystoner	7	7	6	8	7	7	8	2.13.2	Jodon, J.	4.15

DUREE : 31.4 1.05.3 1.38.2 2.11 — Piste bonne

5 MINOR HELEN	3.90	2.80	2.40
1 MIDNIGHT A GRATTAN		4.60	2.80
2 STAR VELVET			3.60

EXACTA : 1-5 — $13.10.
ASSISTANCE : 7,404
MUTUEL : — 374,195

Henri Filion remporte 3 victoires à Blue Bonnets

Henri Filion, un pilote qui, au dire d'un de ses amis, exagère toujours ses chances de victoire, n'a déçu personne, hier soir, en remportant quatre victoires à la piste Blue Bonnets.

Henri appartient à la famille bien connu des Filion, d'Angers, petite ville située près de Hull, qui compte plusieurs conducteurs réputés, Hervé, Rhéo, Denis et Gilles. Il a commencé la soirée en gagnant la deuxième moitié du double, avec Joanna H. Le cheval l'a emporté facilement, distançant son plus proche rival par quatre longueurs au fil d'arrivée.

Dans la quatrième, Henri a piloté Grand Blaze à une victoire en 2:11.4. Grand Blaze, un trotteur qui appartient maintenant à Hervé Filion, partait de la sixième place. Legal Prince, le favori, a fait ce qu'il fait habituellement quand il est favori, un manque sous la conduite experte de Pete Thibodeau, un homme qui ne gagne qu'aux rênes des négligés.

Grand Blaze était négligé lui aussi et il a valu $53.40 pour $2.00 aux détenteurs de billets gagnants.

Henri a ensuite conduit Bar Gold dans la cinquième course et il a battu le favori, un protégé de Jean Jodoin, Windsor C. Chief. Les deux chevaux devançaient le reste du peloton par cinq bonnes longueurs et Bar Gold a gagné par une encolure.

Dans la septième, Henri en était à sa quatrième monture de la soirée et il a gagné de nouveau. Tactful King a franchi le mille en 2:09.4 et il a payé $9.20.

Ce n'est que dans la neuvième course que Filion, aux rênes de Coppersmith, n'a pu finir mieux qu'au sixième rang. Cette épreuve, la plus enlevante de la soirée, a vu Key Guard quitter la 7e place au début de la ligne droite et venir l'emporter en 2:07.4 alors qu'au moins trois chevaux ont croisé le fil ensemble.

Il y avait une foule de 7,404 amateurs qui a versé $374,195 aux guichets du mutuel.

Il n'y aura pas de courses ce soir, à l'hippodrome du boulevard Décarie, mais l'activité reprendra demain soir. On entrera alors dans la dernière semaine de courses à Montréal.



Encore quelques mots sur Anticosti...

Cette fois, ce n'est pas moi qui aborde le sujet d'Anticosti — j'ai dit tout ce que je savais et tout ce que je pensais de cette île merveilleuse — mais le vice-président de la Division Forestière de la **Consolidated Paper Corporation Ltd.**, M. **J. G. MacLeod.** Je recevais la lettre suivante le 21 novembre dernier. Si je ne l'ai pas publié avant, c'est que j'étais en voyage. Voici :

"Cher monsieur,

J'ai lu avec intérêt les cinq articles relatifs à votre visite à l'île d'Anticosti dans le but de préparer un film sur la chasse. Certaines déclarations sont erronées et si vous aviez la bonté de publier cette lettre dans votre colonne, je l'apprécierais beaucoup.

Vous mentionnez que "tout ce qui se fait sur cette île est illégal, y compris le fait de pouvoir tuer 2 chevreuils au lieu d'un seul". J'aimerais porter à votre attention que dans les règlements de la chasse et de la pêche, l'île d'Anticosti est classifiée dans la zone "E", la saison de la chasse au chevreuil étant du 15 août au 1er février et la limite journalière et saisonnière permise est deux chevreuils.

Comme dans le passé, nous continuons de coopérer étroitement avec les autorités du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche afin que toutes les lois de la province soient observées sur l'île. Naturellement, il y a des infractions qui se commettent mais nous ne pouvons pas exercer notre surveillance pendant vingt-quatre heures par jour. Je crois cependant que les conditions du gibier et de la pêche sur l'île d'Anticosti sont un témoignage éloquent de l'efficacité de notre souci de la conservation."

Bien à vous,

J. G. MacLeod,
vice-président e/c de la
Division Forest.

La réplique

Vous avez parfaitement raison, cher monsieur MacLeod, l'île est bien dans la zone "E", et il nous est permis de tuer 2 chevreuils. Mais je crois qu'il s'agit d'un Règlement, non d'une Loi. C'est d'ailleurs le cas de bien des règlements qui n'ont jamais été ratifiés par le parlement.

La preuve de ceci est que le ministre, selon son bon vouloir, peut décider à tout moment de changer les règlements — il ne pourrait pas le faire s'il s'agissait de Lois. Ainsi, cette année, nous pouvions chasser (pendant 10 jours) le **Caribou** alors que le règlement no 9 l'interdit formellement. De même, nous pouvons chasser (dans le parc des Laurentides) la femelle et le petit de l'orignal alors que l'article no 11 l'interdit, etc.

Je n'accuse pas votre compagnie **dans le cas dont il est question,** de permettre de tuer illégalement un chevreuil supplémentaire, et si je vous ai donné cette impression, je m'en excuse. Toutefois, puisque nous parlons lois et règlements, que pensez-vous de mon sixième article (celui de jeudi dernier, le 21 novembre) où il est question de "Chasseurs de la compagnie" ? Ce n'est ni un règlement ni une loi... D'autre part, le fait de chasser à bord des camions avec des armes chargées, des lumières, etc... n'est pas très réglementaire, ni très légal non plus... Mais j'admets avec vous qu'Anticosti est un territoire sain (zoologiquement parlant) et à part des autres. Je réclamais donc des LOIS spéciales visant Anticosti ainsi qu'une surveillance **officielle** (un garde-chasse résident, mais payé par la province, non par vous) et non officieuse.

Vous recevrez sans doute d'ici peu le rapport du directeur du Service de Protection de la Faune pour le district nord, M. **Sarto Bastien.** Sinon, vous recevrez un rapport du ministère même, car il est bien évident qu'il y a des problèmes sur Anticosti, et que ces problèmes devront être réglés par les autorités gouvernementales. Il faudra déterminer à qui appartient la faune de l'île, surtout le saumon et le chevreuil.

Je conçois fort bien qu'il faille payer pour aller chasser et pêcher chez vous, c'est normal, mais ce qui l'est beaucoup moins, c'est votre système des "Chasseurs de la Compagnie" . . . de pêche exclusive du saumon à $1,000 par semaine — ce qui exclut de facto la très grande majorité des pêcheurs. A ce que je sache, Anticosti est territoire d'armateur-sportif et en accueillant le public, la Consolidated Paper devient "Outfitters", non "Club privé". Vous devrez donc, je le suppose, vous soumettre aux mêmes règlements que les autres "Outfitters" du Québec à qui vous faites concurrence — une concurrence déloyale si vous avez le droit de faire ce qu'eux ne peuvent se permettre. En somme la question est simple : Etes-vous armateur-sportif ou club privé ? Ou, ni l'un, ni l'autre ?

Dans ce dernier cas, il va falloir créer un statut spécial — des lois, etc. — pour votre zone "E".

Avis à M. Bruno Côté !

Au cas où certains lecteurs ne seraient pas au courant, M. Bruno Côté est le Directeur du **Service des Outfitters** au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. En principe, M. Côté est chargé des "bonnes relations" entre les armateurs-sportifs et le gouvernement. Or, je me permets de signaler à M. Côté le "cas" unique de l'île d'Anticosti. L'aimable directeur devrait aller faire un voyage d'enquête à **Port Menier,** tout comme son collègue, M. Sarto Bastien le fit au début novembre.

J'aimerais que M. Côté précise dans quelle catégorie d'armateurs-sportifs il compte classer les propriétaires de l'île d'Anticosti. Sont-ils seulement membre de l'**A.D.O.Q.** (Association des Outfitters du Québec) dont **Noël A. Comeau** est le secrétaire ? M. Comeau s'est-il déjà penché sur ce délicat problème ? En tout cas, lors des congrès annuels, je n'ai jamais entendu parler d'Anticosti et n'est vu personne qui représentât l'auguste Consolidated. Si j'emploie l'adjectif "auguste", ce n'est pas par dérision, mais parce que Anticosti est vraiment un territoire "royal" qui "inspire le respect et la vénération" comme le précise le Petit Larousse — voir ce mot.

Or, M. Côté devrait, lui aussi, rédiger un long rapport sur les opérations touristiques de la Consol. Un rapport qui fera sans doute grand plaisir à M. MacLeod et à TOUS les chasseurs et pêcheurs du Québec désireux d'explorer leur province. Si je vous disais que j'ai même reçu des demandes d'agences de voyages au sujet d'Anticosti après parution de mes chroniques ?

Y'a pas de doutes, le ministère du **Tourisme,** ne l'oublions pas, devrait jeter un coup d'oeil vers le nord-est — 360 milles marins de Québec, 20 milles de Mingan.

S'il est vrai qu'entre les années 1828 et 1899, **144 naufrages** ont endeuillé les côtes d'Anticosti, il nous est permis d'espérer qu'en 1963, les "navigateurs" de la trempe de Bruno Côté sauront se diriger à bon port et que tel Lyncée, Bruno nous rapportera la Toison d'or !

A DEMAIN !

REPRESENTANT VETERINAIRE

Une position intéressante dans la vente est offerte par la section vétérinaire d'une compagnie internationale de produits pharmaceutiques. Le territoire concerné aura comme base Montréal et comprendra Québec et les Maritimes.

Tout applicant devra être bilingue et de préférence avoir des connaissances et de l'expérience comme représentant dans le domaine de l'agriculture ou de la médecine vétérinaire.

Un entraînement complet et une automobile vous sont fournies, et vous profitez d'excellents bénéfices supplémentaires. Nous invitons les jeunes gens ambitieux et énergiques à s'adresser à :

Gérant, Département Vétérinaire,
BURROUGHS WELLCOME & CO. (Canada) LTD.,
Case Postale 500, Lachine, Québec.

Toe Blake est le seul joueur de l'histoire du Canadien à avoir remporté le trophée Lady Byng. L'instructeur actuel du Tricolore avait été proclamé le joueur le plus gentilhomme de la LNH en 1945-46.

tout chez **TOWNE** pour vous!

ESSENCE • SERVICE • ACCESSOIRES
PIÈCES DÉTACHÉES

DES CADEAUX POUR TOUS SOUS UN MEME TOIT !

pour MAMAN



MIXETTE PORTATIVE Samson Dominion
Poignée fermée assurant une meilleure prise. Moteur puissant à 3 vitesses pour tout genre de mélange. 2 gros batteurs monopièces chromés de précision.
Spécial des Fêtes Towne
$10.88

Nouveau, Lady Torcan SECHE-CHEVEUX de luxe
Le salon de coiffure parfait pour la maison. Contrôle variable de chauffe, parfumeuse encastrée pour vos cheveux, sèche-ongles. Le tout dans une jolie mallette compacte à deux teintes.
Spécial des Fêtes Towne
$25.88

SERVEZ-VOUS DE NOTRE MODE "MISE-DE-COTE"

pour PAPA



Fameuse PERCEUSE mécanique METEOR
Comprend un moteur qui ne grillera pas. Perceuse à mandrin de ¼". Poignée pistolet, fini grand lustre.
Spécial des Fêtes Towne
$12.88

MONTRES TIMEX
Garanties. Antichocs, antimagnétiques, étanches à la poussière, vitre incassable. Plus de gens achètent la montre Timex de préférence à toute autre.
Spécial des Fêtes Towne
$7.95

SERVEZ-VOUS DE NOTRE MODE "MISE-DE-COTE"

pour les ENFANTS



CARROSSE DE POUPEE DE LUXE
Le rêve de toute fillette. Métal fini en deux teintes. Intérieur matelassé, fabrication solide en tout point. Garniture chromée.
Spécial des Fêtes chez Towne
$12.88

TOBOGGAN "ESKIMO"
Fabriqué en érable dur canadien de la meilleure qualité. Fini naturel verni. Cordon et tirette en polyéthylène de trois couleurs. Ne se rompt jamais.
Spécial des Fêtes Towne
$5.95

SERVEZ-VOUS DE NOTRE MODE "MISE-DE-COTE"

B.F.Goodrich

PNEUS D'HIVER RECHAPES
Prix avec échange rechapable
6.00 x 13
6.50 x 13
7.50 x 14
5.60 x 15
6.70 x 15
$8.88 Sans chambre à air
Garantie de 12 mois contre les hasards de la route — Pneus à flanc blanc un peu plus cher



Turnpike Snow-go

NYLON à 4 PLIS, DE PREMIERE QUALITE
Prix avec échange rechapable
7.50 x 14 sans chambre à air $15.95
6.70 x 15 sans chambre à air $15.95
6.70 x 15 $12.95 avec chambre à air
Garantie de 30 mois contre les hasards de la route

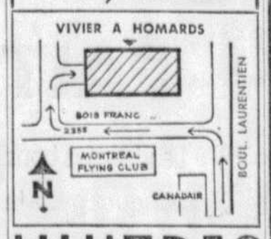
NOUVEAUTE!
ESSENCE TOWNE GRATUITE
Si nous négligeons de nettoyer votre pare-brise et de vérifier sous le capot vous n'aurez pas à payer votre achat d'essence

TOWNE AUTO CENTRES
SUR LA PLAZA DE TOWERS

7655 rue VIAU
(à l'extrémité est de la voie rapide)
à St-Léonard-de-Port-Maurice
Tél. 727-3738

820 boul. Taschereau
à Greenfield Park
Tél. 676-7917



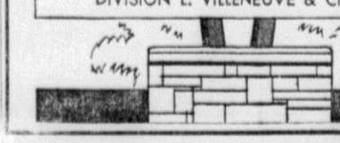


HUITRES
$16.50 LA CAISSE EN DETAIL
LIVRAISON GRATUITE à Outremont et à Ville Mont-Royal

HOMARD GIDNEY REG'D.
2355, BOIS-FRANC
Ville St-Laurent 748-9852

EN VEDETTE CETTE SEMAINE À
VILLA NOVA
QUINCAILLERIE
CONTRE-PLAQUÉ
PEINTURE
BOIS

PLAN BUDGETAIRE
274-2446 St-Laurent & Bellechasse
277-1740 66 Ouest, rue Beaubien
581-2440 Centre d'Achats Repentigny
642-5331 Charlemagne
DIVISION L. VILLENEUVE & CIE LTÉE



FACILITÉS DE STATIONNEMENT

LE CENTRE D'AMELIORATION DE VOTRE MAISON
pour
- Finition de salles de jeux
- Rénovation de cuisine et salle de bain
- Agrandissements de maisons
- Garages • Abris • Patios • Etc.

DE LA PLANIFICATION AU FINANCEMENT
NOUS NOUS OCCUPONS DE TOUT
Un appel à votre succursale Villa Nova la plus proche vous fournira tous les détails désirés

VALEUR EXCEPTIONNELLE !
NOUVEAUX PANNEAUX MURAUX
PRE-FINIS EN MASONITE
SIMILI-BOIS — ¼" x 4' x 8'
Teck Birman #600
Cerisier "Honeytone" #405
LA FEUILLE $5.45

A VOTRE SERVICE DEPUIS 4 GENERATIONS

plaisir du ski

On attend 80 élèves au stage de ski de l'ACSM

(Par J.L.) — Un contingent d'au moins 80 skieurs, la plupart membres d'un des 35 clubs de ski de la région métropolitaine, arriveront à Magog dans la soirée du 5 janvier 1964 pour la 11e reprise annuelle des cours de formation de moniteurs donnés sous les auspices de l'Association des clubs de ski de Montréal, en collaboration avec l'Alliance canadienne des moniteurs de ski.

Le lendemain et les jours qui suivront, Raymond Lanctôt, examinateur senior de l'Alliance, et son équipe de moniteurs professionnels se partageront la tâche de l'enseignement technique et pédagogique du ski, tout en n'excluant pas les aspects aussi élémentaires que la sécurité et l'entretien du matériel, et de l'entretien du matériel. Les cours se dérouleront au Mont Sourire, à quelques pas de l'auberge La Lanterne, où les stagiaires logeront, et sur les flancs des monts Giroux et Orford.

Interrogé à ce sujet par le représentant de LA PRESSE, M. Lucien Lachapelle, secrétaire administratif de l'école, nous a informé qu'une vingtaine de candidats se sont déjà inscrits aux cours de 1964. Outre Raymond Lanctôt, l'équipe de moniteurs sera formée de Ronald Prévost, Louis Hébert, Renald Boothman et François Bellemare.

Après nous avoir appris que le service des remontées mécaniques et l'entretien des pistes du Mont Orford étaient assurés par M. André Noël, gérant de la Cie de Gestion Orford, le secrétaire nous fait remarquer que les débutants sont bienvenus à l'école, mais doute que ceux-ci puissent apprécier le stage. "Il est évident qu'un skieur ayant deux ou trois ans d'expérience sera plus en mesure d'assimiler les leçons théoriques et pratiques", a-t-il ajouté.

Un fait à signaler : tous les assistants de Raymond Lanctôt sont d'anciens élèves de l'ACSM, laquelle a formé plus de 400 moniteurs au cours des dix dernières années. Fondée en 1953, l'école de ski a d'abord réuni les stagiaires sur le Mont-Royal pour deux stages consécutifs, puis à Val-David, Rawdon, Prévost, Mont Alouette et Mont Sutton. C'est la seconde fois que l'école se transporte dans les Cantons de l'Est.

Les certificats de compétence et le trophée LA PRESSE seront remis aux élèves méritants, le 11 janvier, au cours du banquet de clôture présidé par Roger Milette, président de l'Association des clubs de ski de Montréal.



PIERRE GARNEAU, publiciste de l'Association canadienne de ski amateur, commentera, en français, le film de John Jay, "Catch a Skiing Star", à différents endroits de la province. Le film sera montré ce soir, à Sherbrooke, à l'école Saint-François ; le 3 décembre à la salle du séminaire de Chicoutimi ; le 4 décembre à l'externat classique St-Jean-Eudes, de Québec; et le 5 décembre, au théâtre Cartier de Shawinigan.

ENSEMBLE No 1
Skis Gresvig Master 24.95
Pôles en métal 6.50
Harnais auotmatique (7) 10.95
42.40
Posage 3.60
46.00
SPECIAL : $29.98

ENSEMBLE No 2
Skis Gresvig Super 39.95
Harnais Double Safety 12.95
Pôles en métal 7.50
Bottines Tyrol 34.95
Rubber bands .60
Safety straps .90
Tyrol Boot Press Standard 2.99
97.84
Posage 3.16
101.00
SPECIAL 79.98



R. DORAIS
SPORTS INC.
3861, rue WELLINGTON, Verdun — PO. 7-9977

ENSEMBLE No 3
Skis Gresvig Super 39.95
Harnais Ramy autom. 17.95
Pôles en acier Taper 11.50
Bottines importées 39.95
Rubber bands .60
Tyrol Boot Press De Luxe 3.95
Safety straps .90
114.80
Posage 3.20
118.00
SPECIAL 99.98

ENSEMBLE No 4
Skis en métal FISHER 99.50
Harnais Flex autom. 18.95
Bottines importées 39.95
Pôles en acier Taper 11.50
Boot Press Tyrol De Luxe 3.95
Rubber bands .60
Safety straps .90
175.35
Posage 5.65
181.00
SPECIAL 149.98



AU MONT SOURIRE, à Magog, la première neige a permis aux skieurs de prendre leur première leçon de la saison avec FRITZ TSCHANNEN, gérant et directeur de l'école de l'auberge La Lanterne. Un télésiège moderne, à moins de 500 pieds de l'auberge, remonte les skieurs au sommet.

Le Chamois ouvrira le 15 décembre

Le plus grand chalet de ski suisse au Canada ouvrira ses portes le 15 décembre. En effet, M. Max Siegmann, président de l'Association des hôteliers des Laurentides et animateur de la station de ski de Sun Valley, a annoncé que "Le Chamois", nouveau chalet-motel accueillera dorénavant les pensionnaires désirant s'offrir tout le grand confort pour profiter au maximum des joies de l'hiver.

Construit sur une butte, au-dessus de la piscine extérieure et à proximité des départs de remontées mécaniques, le chalet comprend 12 unités pourvues de toutes les commodités, y compris le stationnement à l'arrière, un vaste restaurant et une salle de conférence pouvant loger plus de 150 personnes.

Chaque unité a son balcon individuel et fait face au soleil de l'après-midi. La vue sur les environs est magnifique et la terrasse de 1,500 pieds carrés, située à l'étage inférieur, sera chauffée à l'infra-rouge durant l'hiver pour permettre aux skieurs de s'allonger confortablement à l'extérieur. Cette expérience est sans précédent au Canada et nul doute que Le Chamois deviendra le lieu de rendez-vous des habitués de Sun Valley.

L'AUBERGE DE LA LANTERNE
MAGOG, R.R. 3
FRITZ TSCHANNEN, ancien champion mondial de ski, maintenant Gérant et Directeur de l'école de ski, vous invite à venir skier avec lui au nouveau TELESIEGE MONT SOURIRE, de l'Auberge de la Lanterne. Ecrivez-moi pour tous renseignements. Fritz Tschannen

Les meilleurs skieurs F.I.S.

BERNE, Suisse. (Reuter) — La Fédération Internationale de Ski a publié aujourd'hui, à Berne, sa classification des meilleurs skieurs du monde. Les Autrichiens y occupent une position dominante.

Voici cette classification :

SLALOM GEANT

1 — Gerhard NENNING, (Autriche)
2 — Peppi STIEGLER, (Autriche)
3 — Joos MINSCH, (Suisse)
4 — Georges MAUDUIT, (France)
5 — Jean-Claude KILLY, (France)

SLALOM

1 — Ex aequo: Peppi STIEGLER (Autriche) et Guy PERILLAT (France)
3 — François BONLIEU, (France)
4 — Hias LIETNER, (Autriche)
5 — Ludwig LEITNER, (Allemagne).

DESCENTE

1 — Ex aequo: Egon ZIMMERMANN (Autriche), Wolfgang BARTELS (Allemagne) et Joos MINSCH (Suisse).
4 — Léo LACROIX, (France).
5 — Karl SCHRANZ, (Autriche)

Il ne manque plus que la neige à Innsbruck

Les organisateurs des IXes Jeux Olympiques n'attendent plus que la neige. En effet, la molène commune — petite plante sauvage poussant en milieu inculte — est particulièrement développée cette année. L'hiver sera donc rude et la neige abondante, si l'on en croit un vieux paysan de la vallée d'Axams.

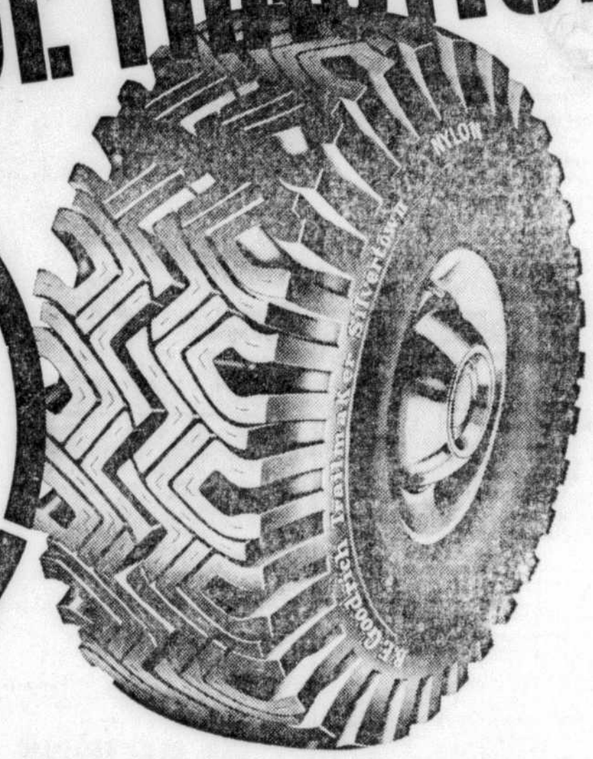
Le Tyrolien faisait cette prédiction à une cinquantaine de journalistes autrichiens et étrangers qui visitaient les pistes de slalom géant, de slalom spécial et de descente, tracées sur les pentes du Birgitkoepfel et du Hoadl, à environ 20 kilomètres d'Innsbruck.

Ce paysan avait dû déceler une certaine inquiétude sur les visages des correspondants devant l'absence de neige en cette fin de novembre, deux mois à peine avant l'ouverture officielle des épreuves olympiques. Le temps a d'ailleurs confirmé ces prévisions: le jour même, la première neige tomba en montagne, où elle forma une couche de cinq centimètres. A Innsbruck, les gros flocons ont fondu très vite, le temps étant encore trop clément.

Quant aux organisateurs, ils n'attendent plus que la venue du froid. Exception faite de quelques travaux d'aménagement, toutes les installations sportives ainsi que le village olympique sont prêts à recevoir les concurrents et assureront du même coup le déroulement normal des épreuves.

En ce qui concerne l'ensemble des épreuves de ski alpin et nordique, les organisateurs ne montrent pas la moindre inquiétude. "S'il n'y avait pas de neige au moment des Jeux, à la fin de janvier, on n'en trouverait sans doute nulle part ailleurs, à la même altitude, dans les pays alpins", dit-on à Innsbruck.

Passez à travers la neige la plus épaisse grâce à
L'ACTION DE TRACTION
SEULEMENT $17.50 AVEC ÉCHANGE
MAINTENANT



B.F. GOODRICH
TRAILMAKERS

Voici un pneu à la hauteur de la tâche! Les nouveaux pneus B.F.Goodrich Trailmaker tirent bien grâce à une grande force de traction et une robustesse hors de pair. Ils vous arrêtent plus sûrement, prennent les virages plus vite et continuent à vous donner un rendement longtemps après que les autres pneus à neige ont abandonné la partie.

Quelles que soient les dimensions requises ou la marque de votre auto, obtenez TRAILMAKER pour une ACTION DE TRACTION!

- Les pneus Trailmaker arrêtent, démarrent et roulent mieux que tout autre pneu d'hiver.
- Ils offrent une protection sûre et économique pour la conduite dangereuse en hiver.
- Des rebords qui pénètrent profondément dans la neige vous permettent de passer d'une façon remarquable.
- Des semelles robustes sur-dimensionnées donnent une puissance de traction incomparable.
- De gros crampons se nettoient tout en fonctionnant et maintiennent les rainures exemptes de neige.
- Même lorsque le centre de la semelle d'un pneu BFG Trailmaker commence à s'user, il existe encore 75% de puissance de traction, parce que les rebords pénètrent profondément pour continuer la traction requise.

ÉCONOMISEZ! CONDUISEZ EN TOUTE SÉCURITÉ CET HIVER GRÂCE AU NOUVEAU PNEU D'HIVER BFG SILVERTOWN TRAILMAKER. VOYEZ VOTRE DÉPOSITAIRE BFG DÈS MAINTENANT!

B.F.Goodrich

Bouquet?.. INCOMPARABLE!
Rien d'étonnant! C'est un cognac V.S.O.P. de la maison Martell.
GOÛT?.. EXQUIS!
Un savant mélange d'eaux-de-vie vieillies au goût des connaisseurs.
Prix?.. ÉTONNAMMENT MODIQUE!
Quelques cents de plus que la plupart des cognacs de qualité "trois étoiles"
MARTELL
MÉDAILLON
V.S.O.P.
FINE CHAMPAGNE
COGNAC
MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE
DEMANDEZ LE NUMÉRO 124-F AUX MAGASINS DE LA RÉGIE

lisez régulièrement
notre chronique hebdomadaire
PLACE AU SKI
paraissant
chaque jeudi
dans nos pages sportives

Invitation toute spéciale aux associations, clubs et groupements organisés de ski à faire parvenir leurs communiqués, avis, rapports, commentaires ainsi que photos concernant leurs activités à notre chroniqueur

JEAN LA BOISSIERE
SERVICE DE LA REDACTION, LA PRESSE
750, boul. St-Laurent, Montréal, P.Q.

ATTENTION !
Marchands, propriétaires d'hôtels, d'établissements et d'installations d'hiver pour le SKI... profitez de cette occasion unique pour ANNONCER vos produits et services dans nos pages consacrées à ce sport si populaire !

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à
LA PRESSE
SERVICE DE LA PUBLICITE — VI. 9-4711, poste 319

CANADA TIRE CO
850 ouest, rue St-Jacques UN. 6-4885
5222 ouest, Jean-Talon RE. 1-7766
7141, rue St-Hubert CR. 1-3551

Mansions Tire & Car Radio Ltd.
"PLAN BUDGETAIRE"
5411 CHEMIN UPPER LACHINE
MONTREAL 482-7272

La publicité dans LA PRESSE Profite à ses lecteurs et annonceurs

UNION AUTO PARTS INC.
34, Boul. Lemoyne OR. 7-6355
190 rue, St-Pierre OL. 9-0201
Longueuil UN. 1-4844
Division St-Constant NE. 2-0150

La publicité dans LA PRESSE Profite à ses lecteurs et annonceurs

plaisir du ski

rendez-vous EN SUISSE AVEC LA NEIGE

par *Jean LA BOISSIERE*

Avec ses 30 hôtels et maisons de pensions, le village de Grindelwald dans l'Oberland bernois s'étend sur une pente joyeusement ensoleillée, dans la spacieuse vallée abritée par le Wetterhorn, le Schreckhorn et l'Eiger, les trois géants du massif de la Jungfraujoch. Pour les touristes de tous les pays du monde, Grindelwald offre de grandes possibilités d'excursions en haute montagne. Mais, en ce qui me concerne, la montée à First dans le plus long télésiège d'Europe, et l'ascension du Jungfraujoch à 11,333 pieds, la plus haute station ferroviaire des Alpes, furent le point culminant de ma visite.

Le télésiège de Grindelwald-First comprend quatre tronçons : le premier part de Grindelwald en direction d'Oberhaus; le second amène les skieurs à Bort (5,150 pieds); le troisième à Egg, à 6,130 pieds; et le quatrième à First, à une altitude de 7,112 pieds. La longueur totale des tronçons est de 14,280 pieds et le trajet dure 30 minutes.

A First, la montagne est dans toute sa splendeur, de sorte que par temps clair on peut distinguer les sommets du Faulhorn et du Schwarzhorn, en haut du plateau de l'Oberjoch. Le skieur trouve au First des pistes variées, des descentes bien indiquées ainsi que des parcours étroitement surveillés, à cause des difficultés de terrain. Chaque année, les pistes de Grindelwald sont la scène de compétitions internationales.

La situation géographique de Grindelwald et ses capacités d'hébergement l'ont placé parmi l'une des plus importantes stations de ski suisses. Des familles entières serpentent ses champs de neige, glissent en toboggan ou vont se divertir aux différentes patinoires des environs. Au centre du village, on trouvera l'Ecole de ski suisse, la patinoire de hockey, le curling, le tremplin et les pistes de luge.

Grindelwald est le seul village des Alpes où les glaciers descendent jusqu'à 3,000 pieds, en pleine végétation. Aussi est-il entré dans l'histoire du tourisme comme "l'accueillant village des glaciers", le lieu où, loin des bruits de la vie quotidienne, le voyageur se repose en savourant le calme de la nature qui l'entoure.

Si j'avais entendu parler avec enthousiasme de la Jungfrau et de sa non moins spectaculaire mer de glace, ce n'est qu'en empruntant le chemin de fer Interlaken-Kleine Scheidegg, que j'ai pu juger de son étendue. A partir de Scheidegg, le train nous conduit à travers des alpages d'où l'on peut admirer les villages de Mürren et de Grindelwald qui rapetissent au fur et à mesure que nous montons à la Jungfraujoch.

Ouverte au public en 1903, la station intermédiaire de la mer de glace est construite dans le roc. De grandes baies vitrées permettent aux visiteurs d'avoir une vue d'ensemble des glaciers de la Jungfrau, immenses territoires recouverts d'une carapace crevassée à certains endroits et inaccessibles aux voyageurs. Puis, on remonte à bord du train qui nous dépose, 15 minutes plus tard, au terminus.

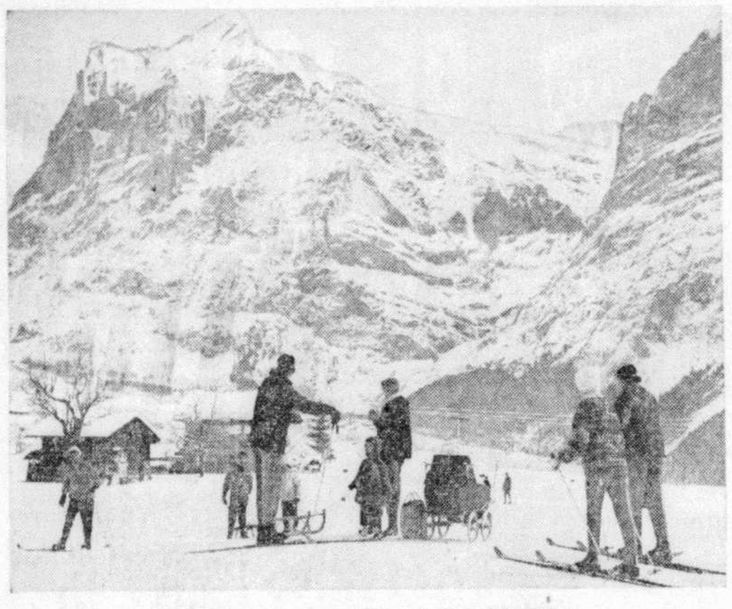
La station se trouve à 11,333 pieds d'altitude. Ouverte en 1912, elle comprend : un hôtel-restaurant de 46 chambres et une salle à manger pour 200 personnes; une maison de tourisme avec dortoir pour 100 personnes; un institut national de recherche scientifique; et un observatoire météorologique.

Au sommet, nous avons visité l'hôtel Berghaus et sa terrasse-belvédère qui offre un coup d'oeil unique vers le sud, sur le glacier d'Aletsch, le plus long des Alpes avec ses 22 kilomètres de descente. Puis, pour une vue vers le nord, on se rend sur le plateau de la Jungfrau, d'où on peut apercevoir le Jura, les Vosges et la Forêt Noire, si le temps est clair.

Le retour du Jungfraujoch s'effectue par Kleine Scheidegg d'où, selon la coutume, on poursuit la descente jusqu'à Grindelwald au lieu de revenir à Interlaken, fermant ainsi la boucle de cette excursion pleine d'attraits. Le train traverse une zone de rhododendrons et d'arolles marqués par le temps, zone entrecoupée par quelques galeries de protection contre les avalanches, et s'arrête à Alpigen pour nous laisser entrevoir l'Eiger et le Wetterhorn.

Puis, redescendant jusque dans la vallée en passant par Grund, le train à crémaillère gravit l'autre versant de la montagne et nous arrivons finalement à Grindelwald, royaume ensoleillé des sports d'altitude que l'abondance des contrastes a rendu célèbre dans le monde entier.

La semaine prochaine : Saas-Fee



Les joies du ski familial à Grindelwald

Au Mont Echo: le plus long télésiège double au Canada

Douze milles de pistes sur une superficie totale de 2,000 acres, le plus long télésiège double au Canada et la possibilité d'un enneigement maximum, tels sont les avantages immédiats du Mont Echo, dernier-né de l'Association des stations de ski des Cantons de l'Est et du nord du Vermont.

Au cours du mois de mai 1963, cinq hommes de Waterloo, sous la présidence de M. Jacques Desjardins, formaient la société du Mont Echo après avoir fait l'acquisition d'une terre qu'on appelait autrefois Echo Valley. C'est sur ce terrain que s'élève, à 2,600 pieds d'altitude, la montagne récemment aménagée pour la pratique du ski.

Au moment d'écrire ces lignes, les travaux de parachèvement de deux télésièges doubles, l'un de 7,165 pieds et l'autre de 4,200 pieds de longueur, sont en cours, les sociétés Gerhard Muller, de Suisse, et Trans-Canada Ropeways mettant une dernière main à l'érection des 29 piliers d'acier appelés à supporter les câbles. De plus, une compagnie de construction de Waterloo procède, en usine, à la construction d'un immense chalet alpin de trois étages.



ERIC SCHILLER

La nouvelle station, qui ouvrira probablement ses portes vers la mi-décembre, offrira un vaste terrain permettant de stationner 800 voitures, une clinique de ski, une boutique de location et de réparation d'équipement, une garderie pour enfants et un second chalet à la station intermédiaire du télésiège double.

Située près de Sutton Jonction, six milles à l'est du fameux Mont Sutton, la station de Mont Echo est à 65 milles du centre de Montréal. La route la plus rapide et la plus directe pour les skieurs de la métropole est celle qui passe par Waterloo et Knowlton ou encore par Cowansville et Knowlton, par la route d'East Hill. Après la construction de l'autoroute des Cantons de l'Est, les automobilistes pourront utiliser la sortie de Foster.

Les membres du conseil d'administration du Mont Echo nous ont laissé entendre que la saison 1964 permettra à plus de 50,000 skieurs de glisser sur les pistes de la nouvelle station. L'école de ski sera sous la direction de M. Eric Schiller et la patrouille canadienne de ski sera chargée de la sécurité. Des billets spéciaux pour la famille seront émis, billets également valides aux autres centres membres de l'Association des Cantons de l'Est et du nord du Vermont.

Participation proportionnée au classement

GENEVE. (AFP) — Au cours d'une réunion, tenus à Berne sous la direction du président central de la Fédération Suisse de Ski, M. Karl Glatthard, les représentants des fédérations des pays alpins ont établi la liste du nombre des concurrents de chaque notion admis à prendre le départ des compétitions de la saison 1963-64.

Pour l'établissement de cette liste, les délégués ont tenu compte du total de skieurs de chaque nation figurant parmi les 50 premiers des classements de la F.I.S. D'autre part, cette limite, a été imposée pour des raisons d'organisation et de sécurité.

Voici cette liste :

Courses de la catégorie 1-A (dans l'ordre : descente, slalom spécial et slalom géant : **France**, 10/10/10; **Autriche**, 10/10/8; **Etats-Unis**, 8/5/8; **Italie** 5/8/8; **Suisse** 5/5/5; **Allemagne de l'Ouest** 5/5/5; **Allemagne de l'Est** 3/3/3; **Canada** 3/3/3; **Norvège** 2/3/2; **Suède** 2/3/2; autres pays, 2/2/2.

Courses de la catégorie 1-B (descente, slalom spécial et slalom géant) **France** 8/8/8; **Autriche** 8/8/8; **Etats-Unis** 6/5/6; **Italie** 5/6/6; **Suisse** 5/5/5; **Allemagne de l'Ouest** 5/5/5; **Allemagne de l'Est** 4/4/4; **Canada** 4/4/4; **Norvège** 3/4/3; **Suède** 3/4/3.

Les cours de ski débutent à l'Alliance

La première tranche des cours de ski de l'Alliance canadienne débuteront le 30 novembre, sous la direction de Réal Charette, examinateur en chef pour le stage de 1963. Cette première semaine de ski aura lieu au Alpine Inn de Ste-Marguerite, tandis que la seconde doit se dérouler au Chalet Cochand, du 8 au 15 décembre.

C'est afin d'accommoder un nombre grandissant de candidats que l'Alliance canadienne des moniteurs de ski a décidé d'organiser deux périodes de cours d'une durée de huit jours chacune. Les deux tranches du cours sont parfaitement identiques quant à la matière enseignée et aux normes.

Dans les clubs de l'ACSM

Ce soir, au Centre des loisirs Immaculée-Conception, le club de ski inaugure sa saison 1964. M. Raymond Gilbert, président, annonce qu'un programme spécial a été prévu pour la soirée : ski-forum, présentation d'un film, défilé de modes, danse et prix de présence. Les membres et leurs amis sont bienvenus à la salle du théâtre du Centre, à 8 h. 30 précises.

Samedi, le club de ski de Rougemont organise une soirée dansante au chalet des skieurs du domaine, à St-Jean-Baptiste de Rouville. Tous les skieurs sont invités à cette soirée en tenue sportive. Le domaine est situé dans le rang du Cordon, près de Rougemont.

Samedi soir, le club de ski Eskimo, de Ste-Thérèse, invite les skieurs de l'endroit à sa soirée d'ouverture, laquelle aura lieu à l'école Bertrand. La musique de danse sera fournie par un orchestre de renom et de nombreux prix de présence seront remis aux participants.

Les championnats mondiaux de ski au Chili en 1966?

Une rumeur à l'effet que les autorités olympiques internationales aient l'intention d'organiser les championnats mondiaux de la FIS au Chili, en 1966, circule depuis quelques temps dans les milieux du ski. Cependant, il est peu probable que les compétitions se disputent à Portillo.

"C'est de la folie", se sont écrié les athlètes et les entraîneurs. La plupart des fédérations européennes ne semblent pas favoriser particulièrement le Chili à cause des dates auxquelles on serait obligé d'organiser les épreuves. Pensez donc ! L'entraînement débutera en septembre 1965, les courses internationales en janvier, février et mars 1966 tandis que les championnats auraient lieu vraisemblablement en août.

Ce qui signifie qu'à peine de retour dans leurs pays respectifs, les skieurs prépareraient déjà la saison 1967, ce qui équivaudrait en somme à 20 mois de ski sans arrêt. Non seulement la notion d'amateurisme en prendrait un bon coup, mais le moral des athlètes résisterait-il à une telle dose ?

Enfin, on ne croit pas qu'un homme qui commence son entraînement en septembre et qui participe aux compétitions par la suite puisse récupérer suffisamment pour atteindre une forme physique parfaite en août. A ce rythme-là, rares sont les skieurs qui pourraient tenir le coup plus de deux ans.

Les Américains au Val d'Isère

NEW YORK, 27. — L'équipe américaine de ski alpin qui, selon toute probabilité est la meilleure sélection jamais réunie aux Etats-Unis a quitté New York, hier soir, à destination de Genève.

Les skieurs qui se sont entraînés depuis le mois d'août en Californie, dans l'Oregon et dans le Colorado sous l'égide de Bob Beattie iront se parfaire au Val d'Isère pour deux semaines. Ils disputeront ensuite plusieurs épreuves en France, en Allemagne, en Suisse et en Autriche avant les Jeux d'Hiver qui auront lieu à Innsbruck, du 29 janvier au 9 février.

Goulet SPORT
LE ROYAUME DU SKIEUR
8839, Rue BASILE-ROUTHIER
près du boul. Métropolitain
DU. 8-2881
spécialiste de la mode à votre service

REPARATION
DE SKIS
DE TOUTES MARQUES
Installation et vérification de harnais faite par experts.
ALLONS CHERCHER ET LIVRONS
MONTREAL MOTOR CYCLE &
SKI SHOP
(Autrefois ARLINGTON CYCLE & SPORTS)
270 O., ST-ZOTIQUE
CR. 2-1272

André-Jac Ski Shop Inc.
Tél.: 381-8051
Le paradis du skieur
10730 RUE MILLEN, MTL (face au terminus Ahuntsic)

"HEAD" le ski qui satisfait...

Conçu de manière à rencontrer toutes les exigences du ski moderne.
Intérieur de fibre laminé renforcé d'un cadre d'acier — surface et base d'aluminium recouvertes de plastique noir.
Venez les voir et constater leur supériorité
Autres marques réputées :
Dynamic, Hagan, Kastle, Kneissl, Imura, Rosskopf.
1406 ST-DENIS — 6955 ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILDERTON ET ROCKLAND
Tél. : 288-0251 — Stationnement gratuit
OMER DESERRES
Ouvert JEUDI et VENDREDI SOIR jusqu'à 9.30

ALITA
★ NOUVELLE CHAUFFERETTE
★ DE SURETE
SANS FLAMME
Pour AUTOS, PECHE sur la GLACE, CAMPS, etc. — Permettra à votre auto de partir à des températures sous-zero.
DIMENSIONS A — Env. 2,000 B.T.U.
DIMENSIONS B — Env. 4,000 B.T.U.
Faite au Canada
Voyez votre dépositaire local ou écrire au manufacturier
AUTO-HEAT CORP.
1611, rue Selkirk, Montréal, Qué.

SKIEURS
KERR'S VOUS OFFRE CE QU'IL Y A DE MIEUX EN FAIT D'EQUIPEMENT
NOTRE STOCK 1964 EST COMPLET...

SKIS	BOTTINES	HARNAIS
• HEADS	• TYROL	• MARKER
• KASTLES	• KASTINGER	• NEVADA
• KNEISSL'S	• KOFLACH	• CUBCO
• BLIZZARDS	• HENKE CLIP	• MILLER
• HARTS	• RIEKER	• FLEX
• ARLBERGS	• LE TRAPPEUR	• ECKEL

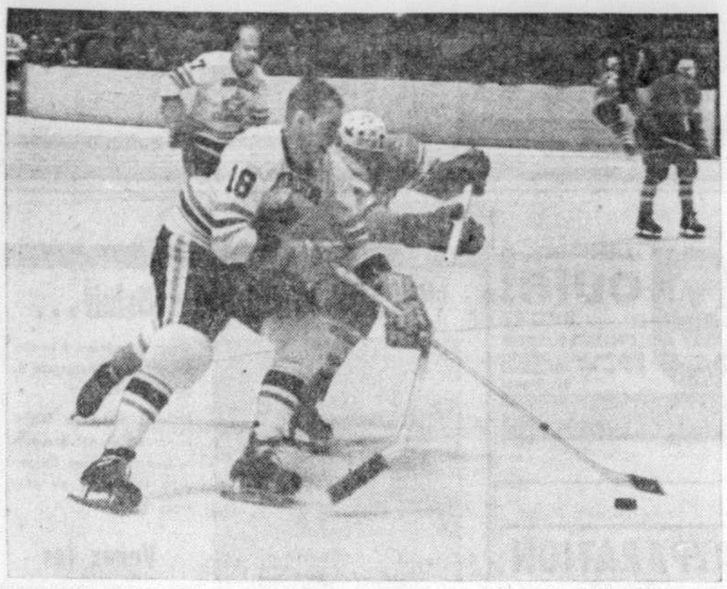
ET NOMBRE D'AUTRES MARQUES
Venez visiter notre grande collection de vêtements de sport dans des marques aussi réputées que BOGNER, PEDIGREE, WHITE-STAG, MATZ et FAIRWAY.
SPECIAL
POUR DEBUTANT
SKIS
HARNAIS DE TRIPLE SECURITE — BATONS
COURROIES ET CIRE
Une valeur de $45
LE TOUT POUR 29.95
Kerr's SKI SHOP
1242 ouest rue STE-CATHERINE
Porte voisine de Dinty Moore's
Ouverte le soir les jeudi et vendredi jusqu'à 9 hres
UN. 6-8179



LES 3 DIMENSIONS D'UNE BIÈRE À VOTRE GOÛT
DÉSALTÉRANTE! Le maitre-brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon
DOUCE! La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée
DÉLECTABLE! Mûrie à point, elle se prend bien, Dow après Dow après Dow



Dites Donc Dow



EPREUVE DE FORCE — Même si leur tenue laisse à désirer depuis le début de leur tournée, les Bulldogs de Windsor représentent une forte attraction à chacune de leurs joutes en Europe. Sur cette scène d'une récente joute, le Canadien TED WALKER (18) bataille pour la possession de la rondelle.

André Corriveau abandonne son poste à la Palestre Nationale

par **Jacques DOUCET**

La semaine dernière c'était Fernand Perreault, qui remettait sa démission comme instructeur de l'équipe de hockey de la Palestre Nationale.

Hier, André Corriveau a déclaré, au cours d'une conférence de presse qu'il résignait ses fonctions de président de l'équipe et celles de directeur de la Palestre Nationale.

Une heure à peine avant de rencontrer les journalistes, Corriveau s'était rendu devant le comité exécutif de la Palestre afin de présenter sa lettre de démission. Lettre, d'ailleurs, que l'exécutif ne voulait pas accepter.

Toutefois sa décision est irrévocable.

Irrévocable pour cette année, du moins, ou jusqu'à ce que certains changements soient effectués dans le bureau d'administration de la Palestre.

C'est là la principale raison de sa décision.

Et même la seule, car Corriveau a lui-même dit qu'avant 1962, "tout marchait sur des roulettes".

Dans toute décision, il y a toujours un événement qui constitue la goutte qui fait déborder le verre.

Dans le cas de Corriveau, ce fut, dit-il, le refus d'un secrétaire de signer un chèque.

Ce chèque était destiné à Fernand Perreault, comme traitement des onze joutes au cours desquelles il avait dirigé le club cette année en plus d'un léger surplus en guise d'appréciation des quatre années que Perreault avait passées avec le National.

Selon Corriveau, M. Claude Mercure aurait refusé d'apposer sa signature au bas de ce chèque.

"Lorsque je dis quelque chose à quelqu'un, j'entends bien que la personne en question obtienne ce qui a été entendu. Dans le cas de Fernand, avec lequel je me suis toujours bien entendu, mon entente n'a pas été respectée et, vous pouvez en avoir l'assurance, je n'y suis pour rien. De toutes façons, je ne perdrai pas un ami pour cela. Je verrai à ce que Fernand obtienne ce que je lui avais promis.

"J'avais demandé à l'administration de la Palestre d'accepter un budget pour l'équipe de hockey. Et, en autant que je le sache, nous avions, en date d'aujourd'hui, dépensé $500 de moins que prévu au budget. J'ignore encore pourquoi ce chèque a été refusé.



André CORRIVEAU

"La Palestre Nationale est une institution solide et je souhaite de tout coeur qu'elle continue à faire son oeuvre. Toutefois, à cause de divergences de vues avec quelques nouveaux membres, trois plus précisément, et à cause d'ingérence de la part de ces gens, je ne puis accomplir ce que je m'étais fixé d'atteindre.

"C'est regrettable, car j'ai passé six années de ma vie, deux années comme instructeur et quatre autres comme président et j'ai vraiment eu de la satisfaction à faire ce travail.

"Ce ne sont pas les gros problèmes qui sont à la base de cette situation, mais bien les petits. Les gros problèmes, on les attaque de front et on les solutionne. Les petits, toutefois, on les ignore, et après un certain temps, il est plus difficile de les résoudre que les gros" a-t-il dit.

André Corriveau a en outre déclaré qu'il laissait à regret l'école de hockey qu'il avait entreprise il y a à peine quelques semaines. Autre décision déplorable, mais elle est sienne.

Qui prendra la relève ?

Jusqu'ici, nous l'ignorons. Il nous semble que Paul Larivée demeurera à son poste d'instructeur-gérant, mais Corriveau parti, un autre lourd fardeau tombera sur ses épaules et il sera peut-être trop lourd.

Par ailleurs, Corriveau n'a pas éliminé la possibilité d'accepter une offre d'une autre équipe. Il a même ajouté qu'il y avait eu ébauche dans ce sens, mais il n'a pas voulu élaborer.

Compteurs du Canadien jr

	B	A	Pts
Cournoyer	29	18	47
Boudrias	10	32	42
Charlebois	17	19	36
Lemaire	12	15	27
Bordeleau	7	9	16
Thiffault	7	4	11
Madore	4	7	11
Hyndman	4	7	11
Lemieux	3	8	11
Savard	2	8	10
Durocher	3	6	9
Lagacé	0	8	8
Hébert	1	2	3
Boudreau	0	2	2
Campeau	0	2	2
Fedun	0	2	2

POURQUOI PAYER PLUS POUR AVOIR MOINS !

Le DIPLOMATE

Exigez ce qu'il y a de mieux en fait de motel, avec les plus bas taux commerciaux en ville, depuis $7.00 pour chambre simple et $10.50 pour chambre double.

LE DIPLOMATE MOTEL

Réservations 725-3671 • 4645 boul. Métropolitain

Horvath et Gamble brillent

FORUM

CE SOIR A 7 H. 30

— HOCKEY —

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

KITCHENER vs CANADIEN

— 2e joute : HOCKEY —

LIGUE METROPOLITAINE

VERDUN vs N.D.G.

PRIX : SIEGES RESERVES : $2.00 et $1.50 (Promenade, Loges, Mezzanine et Amphithéâtre (centre) — ADMISSION GENERALE : $1.00 (Amphithéâtre (bouts) et tout le Cercle) — ENFANTS : 50 cents dans LES SECTIONS NON RESERVEES SEULEMENT. Billets maintenant en vente.

Bronco Horvath et Dick Gamble, deux vétérans de 13 saisons au hockey professionnel, contribuent à connaître le succès dans la Ligue Américaine.

Horvath et Gamble ont uni leurs efforts hier et ont enregistré ensemble six buts alors que les Américains de Rochester ont surclassé les Indiens de Springfield, 9-3.

Horvath a marqué trois buts et mérité des assistances sur trois autres tandis que Gamble a réussi trois buts.

Bob Armstrong, Darryl Sly et Wally Boyer ont marqué les autres buts des vainqueurs. Dennis Olson, avec deux buts, et Michel Labadie ont été les compteurs des Indiens.

Deux buts de Bob Dillabough ont aidé les Hornets de Pittsburgh à vaincre les Bisons de Buffalo, 6-3.

Dans l'autre joute, les Barons de Cleveland et Les Binkley ont blanchi les Bears de Hershey, 3-0.

Ceci Hoekstra, Joe Szura et Ray Kinasewich ont enregistré les buts des Barons.

Jouer au centre: un nouveau rôle qui plaît à Boudrias

par **Gilles TERROUX**

On ne cesse de relater les nombreux exploits de l'ailier Yvan Cournoyer depuis le début de la saison mais il serait bon également de reconnaître le travail d'un des principaux responsables de ses succès.

Pendant que Cournoyer fait cavalier seul dans la course au championnat de la Ligue Junior de l'Ontario, le vétéran André Boudrias abat une besogne qui passe trop souvent inaperçue.

"Cela ne me préoccupe pas du tout. Yvan fait son travail, comme chacun des membres du club. Si cet effort collectif résulte en une victoire, nous sommes tous heureux", de commenter Boudrias, hier soir, au retour d'un long et épuisant voyage de cinq joutes.

Fiche impressionnante

C'est justement ce voyage à l'extérieur qui a permis de jeter un rayon de lumière sur le rendement de Boudrias. Au cours des cinq dernières joutes du Canadien junior, Boudrias a marqué quatre buts et récolté 13 assistances.

Et ce soir, alors que le Tricolore affrontera les Rangers de Kitchener au Forum, les amateurs de hockey pourront constater avec quelle facilité Boudrias se tire d'embarras à son nouveau poste au centre de Cournoyer et Jacques Lemaire.

On sait que le pilote Yves Nadon a eu recours à Boudrias à cette position à la première période du match de samedi dernier à Toronto, par suite d'une blessure qui a quelque peu ralenti l'allure de Lemaire.

L'expérience a été couronnée de succès puisque Boudrias a récolté 12 points en trois joutes.

"Je n'avais jamais joué au centre auparavant. C'était une nouvelle tâche pour moi, mais quelle tâche intéressante", dit-il.



ANDRE BOUDRIAS

"Connais-tu un centre qui ne se signalerait pas en compagnie de compteurs du calibre de Cournoyer et Lemaire ?", demande-t-il avec modestie.

Boudrias n'a qu'un but : terminer sa carrière chez les juniors par une excellente saison. L'an prochain, ce sera une nouvelle étape, celle du hockey professionnel.

Coup d'oeil

Cournoyer sera en quête de son 30e but ce soir et cela à la 18e joute seulement . . . il ne serait pas surprenant que le jeune centre **Christian Bordeleau** utilise un protecteur spécial et reprenne son poste ce soir . . . Une rumeur circule à l'effet que l'ailier **Guy Dufour** et le joueur de défense **Marcel Robinson**, des Citadelles de Québec obtiendraient un essai avec le Canadien junior prochainement . . . La seconde joute au programme ce soir opposera les **Maple Leafs de Verdun** et les Monarchs de **Notre-Dame-de Grâce**.

Ligue Métro sr

La 1ère place en jeu ce soir

L'activité reprendra, ce soir, dans la Ligue Métropolitaine Senior du président Dollard St-Laurent alors qu'il y aura trois parties au calendrier dont un programme double à l'aréna du Centre Sportif Paul-Sauvé. L'autre joute sera disputée à St-Jérôme alors que le Laurentien recevra la visite des Pompiers.

Au Centre Paul-Sauvé, dans la première partie entre le CNR et le Boisclair, la première position du circuit sera en jeu. Une marge d'un seul point sépare les deux équipes et le CNR a l'avantage d'avoir disputé une joute de moins.

Dans la deuxième partie, les Braves de Lachine feront face au Chomedey de l'instructeur Raymond Harvey. Il est fort probable que Jacques St-Pierre, un joueur qui a connu plusieurs heures de gloire lorsqu'il s'alignait pour le Verdun dirigé par Sylvio Mantha, soit dans l'alignement. Harvey doit mettre sous contrat deux autres joueurs quelques heures avant la joute.

CHICAGO. (UPI) — Les Bruins de Boston ont utilisé cinq gardiens de buts au cours de la saison 57-58. Il s'agit de Don Simmons, Harry Lumley, Al Millar, Claude et Lefty Wilson.

Pour obtenir Harvey

Curry n'a fait aucune démarche

QUEBEC. — Floyd Curry a répondu hier soir qu'il n'avait fait aucune démarche pour s'assurer les services de Doug Harvey, congédié mardi par les Rangers de New York. "Ce n'est pas de mon ressort, mais de celui de M. Gérald Martineau, propriétaire des As, a dit le pilote de l'équipe du Québec. J'ai déjà assez de besogne à me débrouiller avec mon travail d'instructeur sans me mêler de cette affaire.

"Doug Harvey est un de mes amis, un joueur que je n'hésite pas à désigner comme le plus grand joueur de défense de tous les temps. S'il a perdu ses jambes, il peut encore aider une équipe avec son expérience et son jugement. Mais s'il veut jouer avec les As, il devra s'adresser à M. Martineau. On a rapporté que j'avais appelé l'épouse de Doug pour que son mari entre en communication avec moi. C'est faux. Je n'ai fait aucune démarche en ce sens. Nous avons présentement cinq joueurs de défense et notre équipe se défend bien."

Robert Martineau, le directeur gérant des As, a déclaré tard hier soir que son équipe n'avait aucune intention d'acquérir Harvey.

Une formidable soirée de curling AU Chantecler



Saviez-vous que . . . vous pouvez profiter de tarifs de faveur au fameux Club de Curling CHANTECLER pendant le mois de novembre (sauf les 29 et 30) et jusqu'au 21 décembre. Que vous soyez un as ou un novice, peu importe, chacun s'en donne à coeur-joie au centre de curling le plus sélect des Laurentides. Pourquoi ne pas former une équipe et vous y rendre en groupe à la sortie du bureau? Un excellent souper, l'utilisation gratuite des allées de curling, les conseils d'un expert à votre disposition, la danse et les divertissements après la partie, le confort pour la nuit (2 par chambre), et le petit-déjeuner . . . tout compris : $13.00 par personne ($5.00, pour la soirée, curling souper, danse.) Vous pouvez communiquer directement avec Ray Perrault, votre hôte au Club de Curling Chantecler en composant : 861-2256. Il ne manquera pas de vous rappeler que Ste-Adèle n'a jamais été plus près de Montréal . . . mais cela, vous y aviez probablement déjà pensé.

CURLING AU Chantecler Ste Adèle-en-Haut

VINGT-CINQ ANS D'HOSPITALITÉ

LE FAMEUX GIN V.O. (GENIÈVRE)

BOLS

LUCAS BOLS Aº 1575

Distillé au Canada.

WESTERN AUTO CENTRE

VENTE ET ENTRETIEN DE TOUT POUR VOTRE AUTO!



EPARGNEZ JUSQU'A 50%

SUR LES PIECES D'AUTOMOBILE WESTERN

QUALITE DE VOITURE NEUVE OU SUPERIEURE

GARANTIES POUR 12,000 MILLES OU PLUS

SERVICE D'INSTALLATION RAPIDE A BAS PRIX

BATTERIES WESTERN FORTE

CHEV. — PONT. — FORD — PLY. — DODGE

QUALITE EGALE AUX BATTERIES INSTALLEES SUR LES AUTOMOBILES NEUVES

6 VOLTS De 10.95 à 11.45 chacune Prix du Mfg. jusqu'à 14.95

12 VOLTS De 15.95 à 16.95 chacune Prix du Mfg jusqu'à 21.60

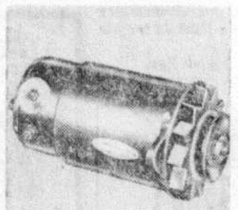
GARANTIE 30 MOIS

BOUGIES WESTERN GARANTIES POUR 12,000 MILLES 65¢ CH.



GENERATRICES GARANTIES POUR 12,000 MILLES 10.50 ET PLUS ECH.

REGULATEURS DE VOLTAGE 3.39 ET PLUS ECH.



DEMARREURS GARANTIS POUR 12,000 MILLES 11.25 ET PLUS ECH.



SILENCIEUX WESTERN GARANTIS AUSSI PEU QUE 3.80





SPECIAL ! PNEUS A NEIGE FLAMBANT NEUFS 8.88 670/15 — 750/14 CH. — ECH. PRIS DU MFG. 12.95 * SEULEMENT $2 DE PLUS SI VOUS N'AVEZ PAS D'ECHANGE

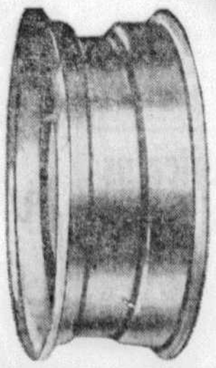
DITES SIMPLEMENT 'PORTEZ A MON COMPTE'

ANTIGEL TYPE PERMANENT



Le jour de votre achat nous vendons à aussi bon marché que n'importe qui !

CONFIEZ-NOUS LE SOIN D'HIVERISER VOTRE VOITURE DES MAINTENANT !



JANTES de ROUES FLAMBANT NEUVES

EPARGNEZ 33% OU PLUS

8.25 ET PLUS

WESTERN AUTO CENTRE WESTERN TIRE & AUTO SUPPLY

5 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

JACQUES-CARTIER	VERDUN	MONTREAL-NORD	RIVE-SUD	VILLE ST-MICHEL
Chemin Chambly et St-Michel	1170, av. de l'Eglise et Champlain	10741 boul. Pie-IX au coin de Du Progrès	30, boul. Taschereau coin Mance	3780 J.-Talon E. au coin de 18e avenue
Magasin 677-5205	Magasin 768-2531	Magasin 322-7100	Magasin 671-5941	Magasin 728-4595
Service 677-5850	Service 768-1954	Service 322-5158	Service 671-5942	Service 728-4165

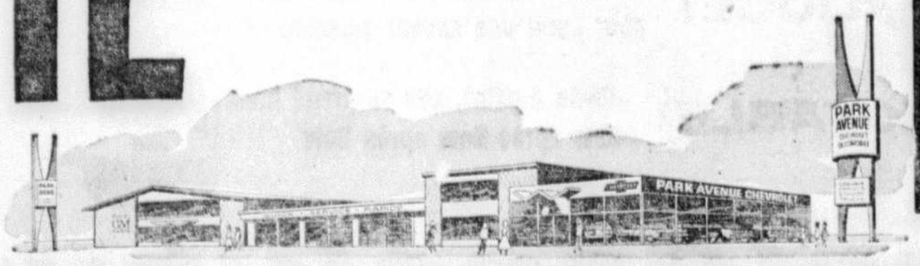
SATISFACTION GARANTIE

ou votre argent promptement remis Epargnes formidables Informez-vous de notre plan budgétaire !

12 ALLÉES DE SERVICE RAPIDE

QUALITY GARDE MOTEUR SERVICE

...et JAMAIS de frais pour la lubrification !



GRATIS

BALANCEMENT des 2 roues avec achat de 2 pneus à neige

VALABLE JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

TENEZ-VOUS AU COURANT DE NOS OFFRES

5000 EST, JEAN-TALON Coin Viau Tél. 725-9811

PARK AVENUE CHEVROLET LTÉE

OLDSMOBILE ★ CHEVROLET ★ CHEVY II ★ CORVAIR ★ CORVETTE ★ CHEVELLE ★ ENVOY ★ CAMIONS CHEVROLET

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M. SAMEDI 5 H. P.M.



QUI ..., LE PREMIER et depuis des années, COMBAT L'INFLATION au profit de la population?

QUI ..., grâce à son pouvoir d'achat formidable, a su mettre A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES des articles qui, autrefois, constituaient du pur luxe?

QUI ...a permis au consommateur de bénéficier de SUPER-ECONOMIES?

QUI ..., LE PREMIER, a lancé la "REVOLUTION DES BAS PRIX"?

QUI ..., en n'importe quel moment, vous assure – aujourd'hui comme demain – d'obtenir de la MARCHANDISE DE LA PLUS HAUTE QUALITE... au plus bas prix en ville?

VOUS L'AVEZ DEVINEZ!... VOUS L'AVEZ RECONNU!... C'EST

FAUCHER

LE SEUL, UNIQUE ET VERITABLE

"ROI DES BAS PRIX"



BAROMETRE avec **HYGROMETRE** et **THERMOMETRE**
20" DE HAUTEUR
Fabrication en bois fini noyer ou acajou.

SPECIAL FAUCHER **$11.95**



MAGNETOPHONE MINY
Modèle no 501

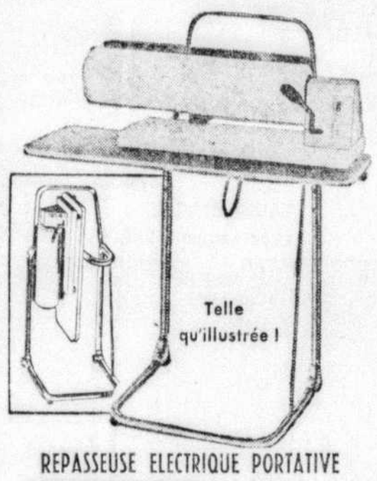
Volume suffisant et tonalité nette — Le ruban ne se brise pas au changement de direction — Arrêt temporaire possible — Grande vitesse de rebobinage — Pile de longue durée — Musique enregistrée et reproduite parfaitement.

SPECIAL **$26.50**

VISITEZ nos magasins OUVERTS tous les soirs jusqu'à 10 heures

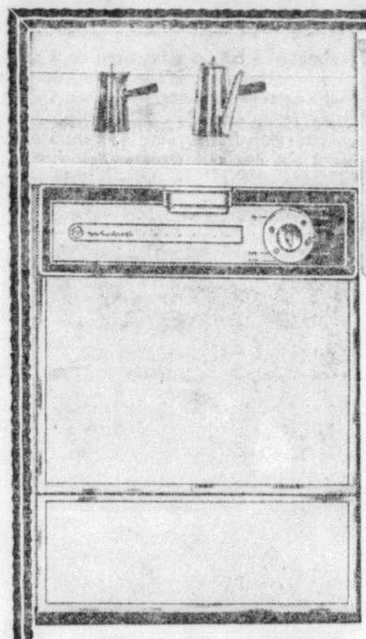
MACHINE A ECRIRE PORTATIVE **OLIVETTI**
modèle "Lettera 22"
Disponible avec l'étui genre mallette.
Construction de haute qualité.
PRIX FAUCHER **$69.95**





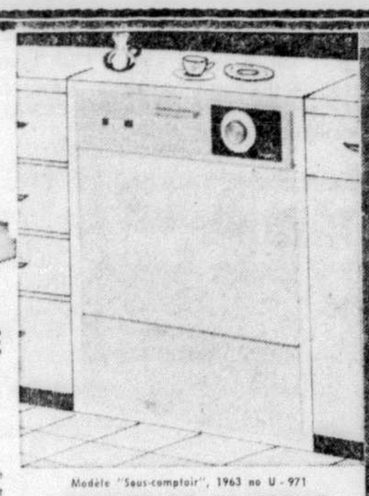
REPASSEUSE ELECTRIQUE PORTATIVE
ARMSTRONG Modèle no 5910
SPECIAL FAUCHER **$59.95**

Le rouleau peut être réglé à la hauteur désirée pour faciliter la manipulation du linge. Dimensions: 26¼" x 9" x 8¾".



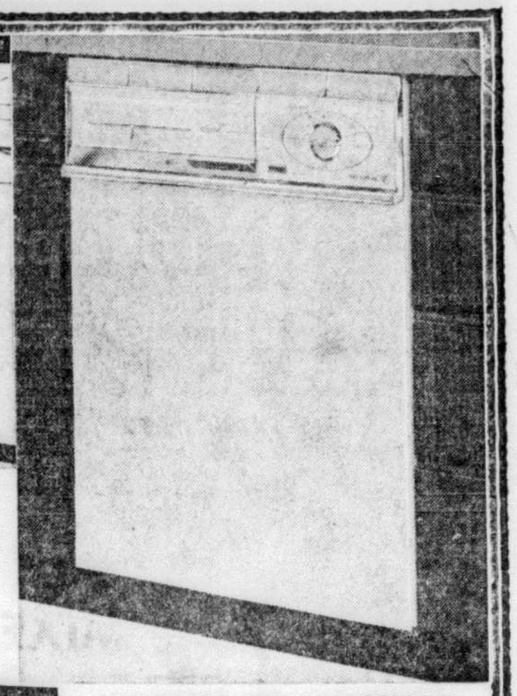
LAVEUSE de VAISSELLE GENERAL ELECTRIC
Modèle SD-103
ENCASTREE

- 3 modes de lavage — douche lavant le dessus. Jet d'eau lavant le dessous et bras lavant autour.
- Distributeur de détersif à recharge automatique.
- 3 cycles contrôlés par boutons-poussoirs.
- Distributeur d'un rinçage brillant.
- Ecoulement par rinçage.
- Capacité extra grande.
- Porte rabattante à claies sur roulettes.
- Panneaux avant interchangeables.
- H—34¼", L—24", P—24½".



LAVEUSE DE VAISSELLE
à 6 cycles automatiques KELVINATOR

- Nouveau lavage par jet "Dual-Spray"
- Fonctionnement silencieux et de toute sécurité.
- Capacité de 12 couverts
- Distributeur de détergent automatique
- Séchage ultra-rapide par air propulsé.



LAVEUSE DE VAISSELLE
"Sous-comptoir"
RCA WHIRLPOOL
Modèle no RSK—470

Appareil vous offrant l'exclusive action de lavage "Filter-Stream", grâce à laquelle l'eau filtrée est toujours propre. Contrôle exclusif "signalez-un-cycle" avec réglage simple et unique au cadran. Lave 2 fois. Grande capacité: 14 couverts. Séchage radiant ascendant et descendant. Facile à charger. Spacieux panier de coutellerie. Filtre qui se nettoie de lui-même. Puissante pompe d'écoulement. Dim.: 24" de largeur; 24⅝" de profondeur; 34½" de hauteur.

payez aussi peu que **$239.95**

LAVEUSE DE VAISSELLE
"à tiroirs"
WESTINGHOUSE
Modèle "Imperial" no SUC-241

Laveuse à encastrer. En appuyant sur la barre du loquet, le tiroir "Wash-Well" sort pour permettre le remplissage. Réchauffeur qui porte la température de l'eau à 145 degrés. Modèle qui lave deux fois, rince trois fois et assèche mieux. Grâce à son système spécial de ventilateur. Capacité: 13 couvert ou un service de 8 avec chaudrons et casseroles. Fini: émail cuit au four, résistant à la corrosion. Dim.: 24" de largeur; 34½" de hauteur; 24½" de profondeur.

MACHINES À COUDRE

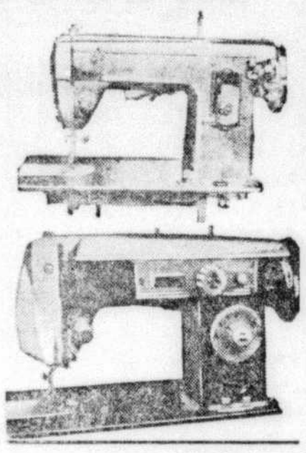
de marques renommées telles que:

★ Belair, ★ Arrow, ★ Lasalle,
★ Brother, ★ Savoy de luxe

Aussi, marque NECCHI dans modèles SUPER-NOVA et ULTRA-SUPER-NOVA

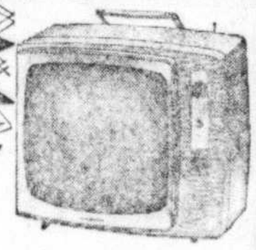
BAS PRIX FAUCHER **$49.95** ET PLUS

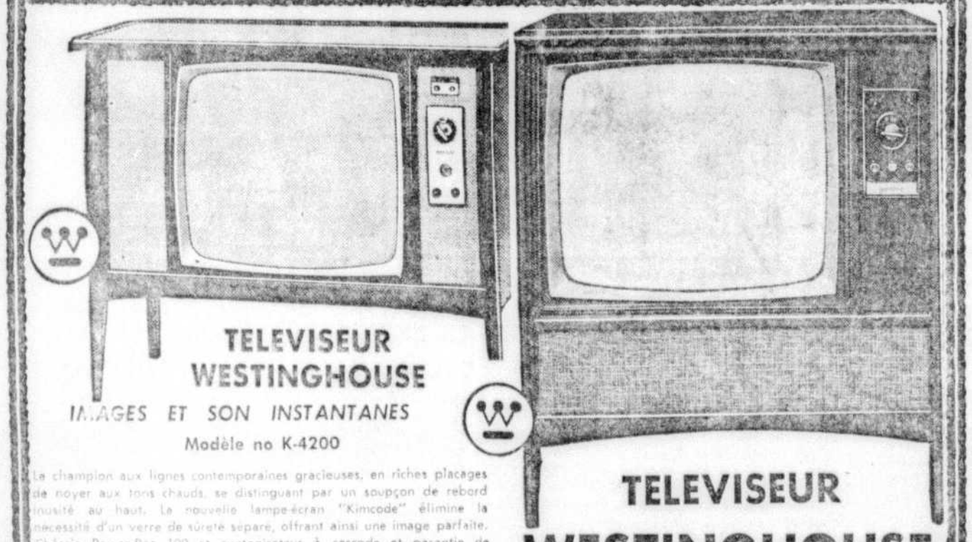
modèle automatique à $119
Grand choix de meubles offerts aux plus bas prix en ville



PAYEZ AUSSI PEU QUE **$139.95** POUR UN TELEVISEUR PORTATIF de QUALITE

TERMES FACILES!
UTILISEZ NOTRE MODE DE PAIEMENT
I A C





TELEVISEUR WESTINGHOUSE
IMAGES ET SON INSTANTANES
Modèle no K-4200

Le champion aux lignes contemporaines gracieuses, en riches placages de noyer aux tons chauds, se distinguant par un soupçon de rebord inusité au haut. La nouvelle lampe-écran "Kimcode" élimine la nécessité d'un verre de sûreté séparé, offrant ainsi une image parfaite. Châssis Power-Pac 100 et syntonisateur à cascode et garantie de 12 mois sur les pièces. 30½" haut, 41" large, 18" profond.

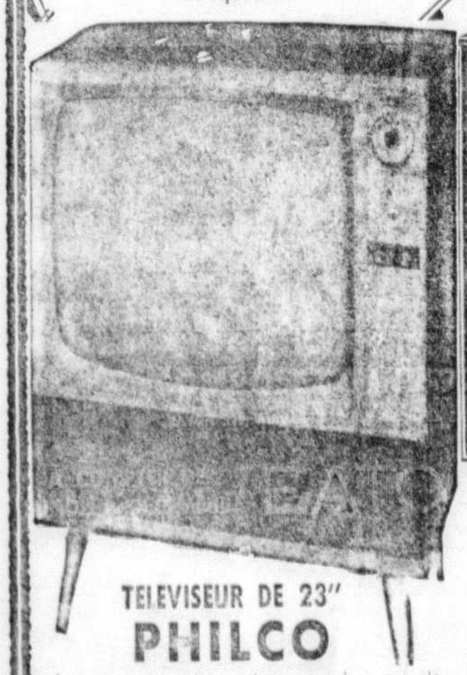
A BAS PRIX FAUCHER!

PAYEZ AUSSI PEU QUE **$189**
pour un téléviseur console de qualité!

TELEVISEUR WESTINGHOUSE
Console de 23" avec nouvelle lampe Kimcode
Modèle no K-4110

Syntonisateur TV "F-85" qui vous donne une meilleure projection de trois manières • "Etouffoir Diode" nouveau et amélioré pour éclairage augmenté • Lampe de projection • Ecran large 23" Kimcode, avec 282 pouces carrés de zone de vision • Nouveau châssis "Service Rapide" • Contrôle Local/Distant

A BAS PRIX FAUCHER!



TELEVISEUR DE 23"
PHILCO

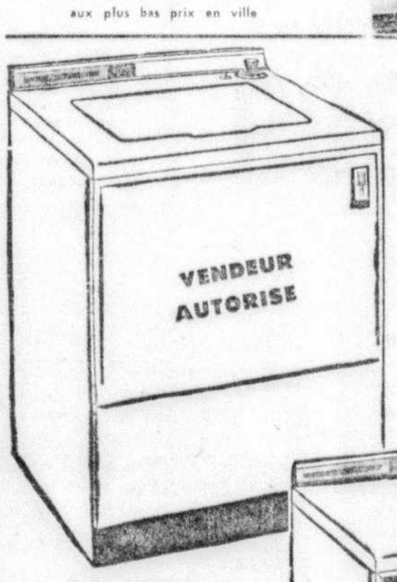
Image rectangulaire donnant plus grande vision, telle que la caméra capte la scène. Filtre contre l'éblouissement. Vision incomparable qui n'éblouit pas et de toute sécurité pour la vue. Voltage élevé pour l'image. Eclat et contraste maximum. Système de haut-parleurs, avec abat-son qui dirige le son au niveau de l'oreille.



TV STYLE CONSOLE 23"
RCA VICTOR
Le modèle "GLADWIN", no 23TC-812

Dispositif d'accord New Vista à grande portée qui donne une réception claire et précise même dans les zones de moins bonne réception.
Châssis New Vista à transformateur assurant une puissance d'image de 20,000 volts.
Circuits stabilisateurs d'image créant une barrière électronique contre l'interférence.
Correcteur automatique de canal (antifading, réduit l'affaiblissement et le sautillement).
Réglage de contraste de niveau élevé assure une plus grande portée de contraste sans déformation de l'image.

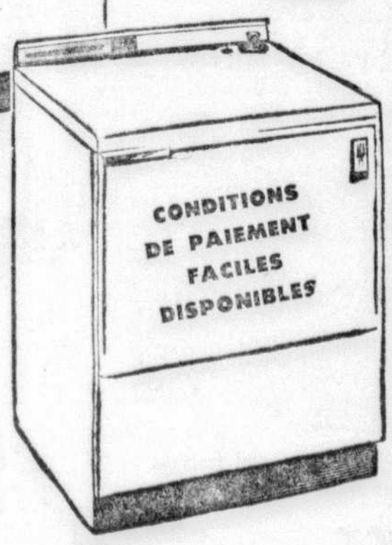
A BAS PRIX FAUCHER!



LAVEUSE AUTOMATIQUE
KELVINATOR
Modèle No CW-301

• Secteur du degré de température de l'eau • Réglage de la période de remplissage • Coupe-circuit automatique • Cuve d'une grande capacité, à paroi double • Autres avantages très appréciés.

AU BAS PRIX DE **$199.95**



SECHEUSE AUTOMATIQUE
KELVINATOR
Modèle No CDE-301

Une sécheuse entièrement automatique, pourvue d'un minuteur de 120 minutes vous permettant de régler le temps de séchage si désiré. Caractéristiques: • Cuve de séchage en porcelaine • Séchage à triple sécurité • Séchage sans froissage • Capte-charpie dissimulé • Event à l'arrière ou sur le côté — Capacité: 18 livres de linge humide.

BAS PRIX FAUCHER **$139.95**



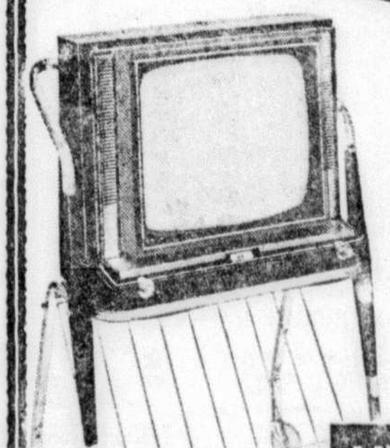
TV PORTATIF DE 19"
GENERAL ELECTRIC
Le "Designer"
modèle no 92-T-31

• Fameuse lampe-écran "Daylight Blue" • Haut-parleur Dynapower monté à l'avant. • Contrôles faciles montés à l'avant • Antenne télescopique attenante • Poignée solide.

TV PORTATIF DE 17"
RCA VICTOR
Le "Trimette"
Modèle no 17-PT-920

Avec l'exclusive lampe "Nuvistor" RCA Victor, robuste et efficace. Circuits traités au cuivre de toute sécurité (garantie écrite de 5 ans). Image très claire avec l'unique syntonisateur "New Vista".





TV de 19" PORTATIF
PHILCO

Boîtier ultra-mince avec garniture genre cadre de fenêtre autour de l'image de 19". Le syntonisateur "Memory-Matic" règle automatiquement la finesse de l'image.

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA
ATTENTION! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidents de Montréal.

"Le Roi des Bas Prix"
Faucher
ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN – CR. 4-4373
9055, boul. PIE-IX – 321-9290

MONTREAL, JEUDI 28 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 39



le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

LE COSTAUD EMOTIF

Je lève mon chapeau au confrère Frank Lowe qui, dans sa chronique régulière "I Beg to Differ", publiée mardi dans le Star de Montréal, a mis en garde ses lecteurs contre la possibilité effarante qu'un mythe laudatif soit créé autour de Jack Ruby, le meurtrier de Lee Harvey Oswald.

Ce serait le mythe du quasi-héros ; le mythe du costaud sympathique, de l'abruti plein de bonne volonté, qui croyait bien faire mais qui ne connaissait pas d'autre loi que celle de la jungle et de la vengeance et à qui on ne saurait en vouloir puisqu'il n'avait pas la formation ni l'éducation pour mieux raisonner ni mieux comprendre, et qu'après tout, il a vengé le président, et tenté de redorer le blason de Dallas, etc . . . ?

Le genre de rôle que le cinéma confierait à Jean Gabin, quoi !

Un tel sentiment serait catastrophique

Ce qu'ont été les motifs qui ont amené Ruby à tuer Oswald, nous ne le savons pas. Pas encore. Qu'on le hisse toutefois sur un piédestal, si peu élevé soit-il, voilà qui est inadmissible.

Mais déjà, on peut appréhender qu'un tel phénomène ne se produise, quand on connaît l'engouement des Américains pour le "show business", le spectaculaire, et tout ce qui tape à l'oeil.

. . . Quand on connaît aussi cette sorte d'attachement sentimental qu'ils éprouvent pour les gangsters et les gens de la pègre, depuis Jesse James à Al Capone, qu'ils commencent à considérer comme partie de leur patrimoine folklorique et national.

Frank Lowe s'indigne à la pensée que graduellement, inconsciemment, par étapes infimes mais constantes, le dénommé Ruby, propriétaire de cabarets sordides, grossier personnage, promoteur de "striptease", trousseur de filles et possesseur de dossier judiciaire, en vienne un jour à se trouver une niche dans la postérité — aussi miteuse soit-elle — comme déité mineure, héros à rabais et Don Quichotte à la va-comme-je-te-pousse.

Déjà, on décèle des signes avant-coureurs. Ed Sullivan, chroniqueur au "Daily News" de New York et animateur à la TV d'une émission de variétés très connue, a donné le ton en reproduisant, dans son journal, les propos que lui a tenus un journaliste de Dallas qui connaissait bien Ruby, parce que ledit journaliste s'occupe là-bas des cabarets et boîtes de nuit.

Selon les paroles de ce dernier, Ruby était un dur, mais aussi un tendre ; un tendre-dur, quoi ! Ou un dur-tendre. Voilà qui est dans la meilleure tradition des gens de son acabit, et qui rejoint fort bien la légende de la prostituée au coeur d'or.

Ruby aurait pleuré devant la tragédie Kennedy ; Ruby n'aurait pu en dormir ; et comme c'était un agité, il n'aurait eu de cesse, en définitive, qu'il n'eût saisi son revolver et n'allât régler le cas d'Oswald. "Il vivait en dur, et il a employé le seul moyen que connaissent les durs pour trancher la questtion", a dit Ed Sullivan.

Je vous dis qu'un jour on va presque le béatifier, ce Ruby !

Quant à Sullivan, je ne serais pas étonné qu'il fasse venir un jour Jack Ruby à son émission de TV, avec la permission de la police de Dallas, bien sûr ; et que Ruby, flanqué de deux gardiens, explique à la nation américaine — moyennant un gros cachet — comment il en est venu à poser son geste mémorable.

Ou encore, qu'on le voie dans vingt ans, vieux et rabougri, comme "attraction" d'un cirque ambulant : "Entrez, entrez, seulement un dollar pour voir l'homme qui assassina l'assassin de Kennedy !"

Du véritable Barnum. Du Buffalo Bill.

Espérons que les choses n'iront pas jusque-là.

N'empêche que l'Amérique, de par sa structure, et de par sa mentalité, est un continent à cirques et à foires.

Exemple :

En 1925, Floyd Collins fut emprisonné dans une grotte souterraine qu'il venait de découvrir, à Cave City, au Kentucky. Il y demeura pendant plusieurs jours, tandis qu'on s'agitait à l'extérieur, que la foule se massait, et que le travail des sauveteurs était gêné par les vendeurs de cacahuètes. Collins mourut à moins de 300 pieds de la sortie qu'on lui avait enfin aménagée.

Mais à la surface, ce fut une vraie "tombola" . . .

Au point que Billy Wilder en fit un film : "The Big Carnival".

Choisies par le gouvernement et l'opposition

Dix commissions indépendantes se verraient confier le soin de reviser la carte électorale

OTTAWA. (PC-UPI) — Si les Communes acceptent le projet que leur a présenté hier le secrétaire d'Etat, M. Pickersgill, une nouvelle répartition des circonscriptions électorales pourra être faite par des commissions relativement soustraites à l'influence politique.

Parlant au nom du gouvernement, durant le débat sur la redistribution électorale, le secrétaire d'Etat a proposé que les commissions qui effectueront le reclassement des comtés fédéraux soient nommées conjointement par le premier ministre et le chef de l'Opposition. M. Pickersgill a révélé en outre les grandes lignes du projet de réfection des comtés ; on entretenait certaines craintes à l'égard de détails du bill qui n'avaient pas encore été publiés.

La formule proposée par le gouvernement prévoit la création de 10 commissions soit une par province : un tel système selon M. Pickersgill pourrait tenir compte plus facilement des particularismes ainsi que des différences d'interprétations d'une province à l'autre.

M. Pickersgill a souligné que si la majorité des membres de la Chambre désirait que soient apportés des amendements, le gouvernement serait heureux de les accepter. Ensuite, il annonça qu'il était proposé que le président des Communes désigne les membres des dix commissions sur la recommandation conjointe du premier ministre et du chef de l'opposition. Dans les cas où il n'y aurait pas d'accord, ce serait au président de trancher le débat mais, cependant, a précisé le secrétaire d'Etat, advenant le cas où les députés désireraient un autre arbitre, il serait alors possible de s'en remettre au juge en chef du Canada.

Impartialité

Selon M. Pickersgill il ne faudrait pas que les membres de ces commissions soient désignés par le gouvernement. Le gouvernement, a-t-il précisé, tient à ce que les deux côtés de la Chambre soient satisfaits du choix des commissions.

Quant aux conservateurs ils ont réclamé encore une fois la création d'une seule commission nationale qui se réunirait à la suite de chaque recensement décennal.

Cependant, M. Marcel Lambert, progressiste-conservateur d'Edmonton - Ouest, a déclaré que son parti n'aurait pas d'objections à ce que des sous-commissions élaborent la délimitation des frontières des comtés dans chaque province pour faire rapport ensuite à la commission nationale.

M. Lambert et M. G. Aiken, conservateur de Barry-Sound, se sont opposés à la formation des 10 commissions ainsi qu'à la proposition selon laquelle le directeur général des élections, en l'occurrence M. Castonguay, serait l'agent de liaison entre ces différentes commissions. M. Lambert a aussi demandé au secrétaire d'Etat de donner plus de détails sur le bill au lieu de faire entendre les députés jusqu'à la dernière étape des débats.

M. Maurice J. Moreau, libéral de York-Scarborough, une des circonscriptions les plus populeuses du Canada, a précisé que les Communes devaient tenir compte des migrations de la population rurale vers les régions urbaines; ce phénomène, selon M. Moreau, ferait que l'actuelle représentation parlementaire ne réflète plus du tout la composition réelle de la nation.

La proportionnelle

Toujours selon M. Moreau, la première considération d'un gouvernement devrait être une représentation proportionnelle à la population. Il admettrait cependant une variation de 20 pour cent de plus ou de moins que la population de base établie pour un comté; il faudrait prévoir, par ailleurs, une disposition spéciale pour les comtés dont la population est disséminée. Le député de York-Scarborough s'est de plus opposé à une suggestion du créditiste Gilles Grégoire qui demandait pour le Québec une assurance que le nombre de ses représentants ne puisse être inférieur au nombre actuel de 75.

Les provinces maritimes

On a discuté longtemps le cas des Maritimes. A la suite d'une intervention de M. Douglas Fisher, néo-démocrate de Port-Arthur, qui réclamait une distribution plus rationnelle qui tiendrait compte de la population et de l'étendue des comtés, on a soulevé un principe constitutionnel relativement au nombre des députés pour les provinces de l'Atlantique. Il existe en effet un article de la constitution qui prévoit que le nombre de députés des Maritimes ne peut être inférieur au nombre de sénateurs qui représentent la région. Le député néo-démocrate a souligné que la représentation des Maritimes était beaucoup trop considérable comparativement à d'autres régions du Canada. Aussi, se demandait-il si, au lieu d'augmenter le nombre de députés, on ne devrait pas plutôt demander aux Maritimes d'accepter une diminution du nombre de leurs députés.

Quant à M. Jean Chrétien, libéral de St-Maurice-Laflèche, il s'est prononcé contre toute augmentation du nombre de députés alléguant que cela n'aiderait pas à l'efficacité des Communes.



UNE PHOTO HISTORIQUE — Le président du Pacifique Canadien, M. N.R. Crump, à gauche, remet ici à Soeur Alphonse-Joseph, supérieure de la Maison Lacombe, à Midnapore, dans la banlieue de Calgary, la photo du Père Albert Lacombe, O.M.I., fondateur de cette institution. La copie originale de cette photo, que l'on croit être la seule du légendaire missionnaire de l'Ouest, appartenait autrefois à Lord Mount Stephen, qui fut le premier président du Pacifique Canadien. Il l'avait confiée à une nièce, Mme Elsie Stephen-Reford, de Montréal, qui en a fait récemment don au Pacifique Canadien. On sait que le Père Lacombe, grand pacificateur des Indiens lors de la construction de la voie ferrée dans l'Ouest, fut président du Pacifique Canadien pendant une heure, en reconnaissance des services rendus à cette compagnie. A droite, on reconnaît MM. John Currie, gérant de la Maison Lacombe et L.-G. Rolland, de Montréal, un des directeurs du Pacifique Canadien.

41% des logis sont inhabitables à Québec

— La Régie des loyers

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — L'enquête que vient de terminer la Régie des Loyers et les investigations antérieures entreprises à la suite d'une entente entre le conseil municipal de Québec et la S.C.H.L. ont dévoilé une "situation extrêmement grave" dans la Vieille Capitale au sujet des maisons d'habitations. Selon les enquêteurs, cette situation est propre à faire réfléchir.

La remarque est d'autant plus vraie que les observations recueillies dans la ville fondée par Champlain sont, pour une grande part, analogues aux constatations faites dans les autres agglomérations encore sous la juridiction de la Régie.

C'est à la demande de la Cité de Québec que M. Bona Arsenault, secrétaire de la province, a publié hier les résultats des récentes études.

Par ailleurs, toutes les récentes enquêtes, menées localement sur l'ordre du Secrétariat de la province, par exemple à Montréal, à Québec, à Westmount, à Verdun, à Lachine, à Trois-Rivières et à Drummondville, mettent en lumière une réelle "crise de logement" dans les plus importantes de nos agglomérations.

Les résultats des investigations montrent la nécessité de maintenir, de longues années encore, la Régie des Loyers.

Durant la prochaine session du parlement provincial, le gouvernement Lesage commencera par prolonger d'un an, soit jusqu'en 1965, l'application de la "Loi pour la conciliation entre propriétaires et locataires" et donc l'existence de la Régie des Loyers comme il le fait chaque année depuis 1951.

Situation désastreuse

Mais que se passe-t-il dans la Vieille Capitale ?

Les 41% de tout le territoire sont formés de districts qui ne devraient pas être habités à cause des mauvaises conditions y prévalant, mais qui néanmoins sont habités.

Dans ces districts vivent les 45% de la population de la ville ; et les 26% de ces gens sont des enfants de moins de 15 ans.

Peu d'agglomérations au Canada ont une densité de population comparable à celle de Québec où l'on trouve dans certains secteurs 140 personnes par acre alors que, selon les urbanistes, le maximum acceptable serait de 45 habitants.

D'une manière générale, dans la Vieille Capitale, les logements ne sont pas suffisamment grands pour répondre aux

Voir LOGIS en page 69

A la Manicouagan

Quebec North Shore Paper achète ce qui reste de bois coupé à date

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — L'Office pour la récupération du bois des vallées de la Manicouagan et de la Rivière-aux-Outardes vient de compléter la vente, à la Quebec North Shore Paper Co., du reste des 600,000 cordes de bois à papier coupées dans les terrains qui seront submergés à la suite de l'aménagement de la Manicouagan par l'Hydro-Québec ; et **ainsi tout le bois coupé jusqu'ici sous la surveillance de l'Office a trouvé preneur** (pour quelque $12,000,000 à $14,000,000).

C'est avec une satisfaction visible que le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, a annoncé la nouvelle au cours d'une causerie devant les membres du Club Kiwanis Sillery-Sainte-Foy.

Le député de l'Abitibi-Est a insisté sur le fait que la transaction ne fera pas de tort aux cultivateurs : la société industrielle Quebec North Shore Paper Co., à cause de sa situation géographique le long de la Côte Nord, ne s'approvisionne pas en bois chez les agriculteurs.

Plusieurs milliers de manoeuvres, de bûcherons, d'ouvriers spécialisés, recrutés le plus généralement dans les régions de la Côte Nord, du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, se sont partagé des millions de dollars de salaires depuis l'ouverture des chantiers forestiers de la vallée de la Manicouagan. Le nombre exact des travailleurs a été de 7,534 ; ils ont gagné $8,176,226, soit en moyenne $1,093 par personne.

La société Dreyfus

Par ailleurs, le ministre des Terres et Forêts a donné quelques précisions sur les arrangements conclus avec la Société Dreyfus au sujet du bois du bassin de la Rivière-aux-Outardes :

Le premier contrat signé constitue un accord de base définissant les conditions générales des relations du Québec et de la Société Louis Dreyfus durant les cinq prochaines années ; de plus, il stipule que l'entente sera renouvelable après 1968. Les quatre autres contrats règlent la livraison des 420,000 cordes de bois promises d'ici cinq ans à la firme française.

La transaction avec la Société Louis Dreyfus rend possible l'exploitation immédiate des forêts que baigne la Rivière-aux-Outardes ; ainsi l'on assurera du travail à un millier d'hommes pendant une grande partie de l'année jusqu'en 1968.

La récupération du bois des vallées de la Manicouagan et de la Rivière-aux-Outardes sera-t-elle totale ?

M. Lucien Cliche répond que c'est impossible. Et d'expliquer :

Une partie du bois sera noyé lorsque le barrage construit au rapide No 5 de la Manicouagan servira ; c'est qu'on aura manqué de temps pour abattre les arbres. Quand le gouvernement provincial actuel a décidé de récupérer le bois menacé d'immersion, le barrage du rapide No 5 était déjà en chantier.

Une fois que l'ouvrage sera terminé, il faudra attendre sept ans au moins avant que le réservoir artificiel se remplisse ; mais au cours de cette période, toute exploitation forestière deviendra impossible parce que le débit de la Manicouagan en aval sera insuffisant pour le flottage.

"Après avoir effectué de sérieux calculs, dit le ministre des Terres et Forêts, nous en sommes venus à la conclusion qu'il vaut mieux laisser perdre une certaine quantité de bois que de retarder la mise en marche de la centrale électrique..."

M. Lucien Cliche et l'Office ont donc décidé de concentrer leurs efforts sur la récupération du bois dans les territoires qui seront immergés plus tard après la construction des barrages No 2 et No 3 de la Manicouagan, ainsi que des deux barrages de la Rivière-aux-Outardes.

En résumé, la politique gouvernementale est telle que la récupération ne perturbera pas le marché du bois et ne retardera pas la production d'électricité.

Le moment est plus propice que jamais à l'établissement d'un complexe sidérurgique au Québec

— M. Marc Benoit

par Michel VAN SCHENDEL

"Du point de vue de la technologie, jamais, dans l'histoire de la sidérurgie, le moment n'a été aussi favorable à la construction d'un complexe sidérurgique. Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que jamais plus, probablement, ne se présentera un moment aussi privilégié".

C'est en ces termes, qu'il a éprouvé le besoin de souligner à trois reprises, que l'un des auteurs de l'étude de rentabilité soumise le mois dernier au gouvernement Lesage a défini, hier soir, la chance qui s'offre à la future sidérurgie québecoise. M. Marc Benoit, représentant de la firme d'ingénieurs-conseil Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme & Lapointe, donnait ce commentaire en présence des membres du "Canadian Institute of Mining and Metallurgy" qui s'étaient réunis au Montreal Club.

On sait que la firme à laquelle appartient M. Benoit a collaboré avec une société française et une société belge à la préparation du rapport de rentabilité que le gouvernement étudie actuellement.

Le procédé

Trois facteurs techniques, dont l'apparition simultanée permet d'abaisser considérablement le prix du produit fini, expliquent que le moment soit particulièrement bien choisi pour la création d'un nouveau complexe sidérurgique. Il s'agit de l'avènement récent du procédé LD — à l'oxygène — de fabrication de l'acier; de l'apparition de la "coulée continue"; et enfin de l'automation.

Le procédé LD, d'origine autrichienne, et les autres procédés de fabrication à l'oxygène permettent des économies importantes, outre qu'ils améliorent la qualité du produit. Les économies de production dépendent évidemment de bien d'autres facteurs dont l'action peut restreindre les effets liés à l'utilisation du procédé LD. Mais ce procédé "est aujourd'hui reconnu comme le moyen moderne de fabriquer de l'acier". Peu d'entreprises sidérurgiques y ont eu recours à ce jour. Cela est particulièrement vrai en Amérique du Nord, bien que la société canadienne DOFASCO ait été la première à acclimater le procédé en dehors de son pays d'origine.

Il n'y a donc pas à insister beaucoup pour faire comprendre l'avantage considérable qu'un nouveau complexe, spécialement adapté à ce mode de production, en retirerait en Amérique du Nord.

Les effets bienfaisants de la "coulée continue" ne sont pas moins sensibles. Ce procédé, d'invention soviétique, permet d'éliminer plusieurs étapes coûteuses de la production, diminue la main-d'oeuvre et réduit les déchets. On calcule qu'il permet de réduire de $5 à $10 le prix de production de la tonne d'acier. Or, ajoute M. Benoit, de grandes entreprises se livrent de nos jours des batailles gigantesques pour la réduction de prix de $0.50 seulement. Ce fait est éloquent. Si l'on tient compte, en outre, qu'il n'existe à l'heure actuelle aucun complexe sidérurgique qui se fie uniquement à la coulée continue pour une production de plus de 300,000 tonnes, l'intégration de cette méthode par un nouveau complexe "place celui-ci dans une bien meilleure position que tous ses concurrents".

L'automation, de son côté, est spécialement appréciable dans le domaine de la sidérurgie. Cette industrie requiert une dose impressionnante de connaissances techniques et de recherche. L'automation se plie à de telles exigences, car elle permet de remplacer "l'inexpérience individuelle par l'utilisation intégrée des connaissances d'experts", grâce aux méthodes de programmation de la production et de contrôle automatique. Cette méthode n'est cependant pas encore appliquée pleinement et "seule une nouvelle aciérie peut en retirer les pleins avantages".

Bien entendu, ces nouveaux procédés n'empêchent pas le recours à d'autres innovations. L'industrie sidérurgique est d'ailleurs en pleine révolution à cet égard. Les bas-fourneaux électriques, spécialement adaptés aux installations de petites dimensions, font systématiquement leur apparition. D'autres méthodes également améliorent le rendement.

De toute façon, il est extrêmement difficile de prédire de façon générale les répercussions économiques des nouvelles techniques. Seule l'étude des conditions locales permet de les évaluer.

Mais sur ce point, M. Marc Benoit n'a pas voulu en dire plus long, malgré les questions souvent insidieuses dont les métallurgistes présents le harcelèrent. Tenu par le secret d'un rapport sur la base duquel le gouvernement s'efforce présentement de prendre une décision, il a habilement évité de répondre.

Parlant à un auditoire anglo-saxon, il a cependant rappelé malicieusement que la presse de langue française avait rapporté plus fidèlement l'évolution récente du problème sidérurgique au Québec. Il a également fait justice de rumeurs reprises par certains périodiques, selon lesquelles les spécialistes québecois n'auraient même pas visité les installations canadiennes existantes avant d'aller voir ce qui se passait en Europe. "J'ai visité la DOFASCO, tandis que des collègues ont fait de même à la STELCO, à l'ALGOMA et à la DOSCO."

Le Québec doit se débarrasser de ses préjugés à l'égard des industriels

- Paul Normandeau

QUEBEC (par P. O'N.) — Le directeur industriel de la SGF a condamné hier à Québec un certain mépris que la société québecoise entretient depuis trop longtemps à l'égard de ses hommes d'affaires.

"Tout ce qu'il y a de beaux esprits au Québec ne feront pas que fleurisse une grande civilisation dans une province dont certaines parties sont encore sous-développées."

M. Paul Normandeau a fait ces réflexions après avoir donné des exemples de ce mépris qu'entretient le Québec vis-à-vis de ses hommes d'affaires. Il a parlé notamment des violentes réactions qui avaient suivi la nomination de M. Paul Bienvenu au poste de Commissaire général de l'Exposition universelle de 1967. Il a également mentionné la fameuse querelle de la Place des Arts au cours de laquelle on avait, en certains quartiers, fortement vilipendé M. Louis A. Lapointe, le président de la Corporation Sir Georges Etienne Cartier.

Rappelant qu'on avait ridiculisé les deux hommes comme étant dans un cas un fabricant de macaroni et dans l'autre un "brasseur de ciment", M. Normandeau a déclaré :

"Si les Canadiens français veulent un jour compter pour quelque chose dans leur province et leur pays, il faudra qu'ils aient en nombre encore plus grand de ces fabricants de macaroni, de ces brasseurs de ciment !"

"La richesse matérielle n'est pas une condition préalable à l'éclosion de génies mais elle permet de s'épanouir et d'accomplir de grandes oeuvres."

Enfin, M. Normandeau a mis en garde contre le danger qui guette la révolution tranquille : la confusion. Le directeur industriel de la SGF estime en effet que "nous n'avons ni le temps ni l'argent ni les hommes pour tout changer d'un seul coup."

M. Normandeau a repris les grandes lignes d'une conférence qu'il avait prononcée au récent congrès des Affaires Canadiennes à Québec et il a brossé un tableau de la situation actuelle de l'industrie manufacturière au Québec.

Parlant de l'emprise des capitaux étrangers sur toute l'économie canadienne, le conférencier a déclaré qu'il serait souhaitable qu'anglo-saxons et Canadiens français se "serrent les coudes" pour faire face au danger de l'envahissement continu de ces capitaux.

"L'envahissement des capitaux étrangers est grave pour nous, du fait que le renouvellement des entreprises ne se fait pas à un rythme suffisant. Il y a évolution certes, mais le Canadien français reste individualiste; c'est une qualité dans certaines disciplines, mais un grave défaut dans un domaine où le travail d'équipe est devenu indispensable."

Sur ce point, M. Normandeau a fait siennes les opinions émises il y a quelques jours par le directeur de la SGF, M. Gérard Fillion.

Il a plaidé pour une plus grande collaboration entre les agents de la vie économique et a souligné que pour éviter le socialisme dans les grands développements économiques qui s'en viennent il faut absolument intéresser les corps intermédiaires à l'action gouvernementale.

M. Normandeau a rappelé les principales caractéristiques de la SGF, en annonçant qu'elle aurait bientôt des projets intéressants dans la région de Québec.

"Depuis la création de la SGF nous avons étudié 150 projets qui nous ont été soumis. La plupart des entreprises qui sont venues à nous se trouvent à l'extérieur de Montréal et je puis vous dire que nous n'avons pas de problèmes de décentralisation industrielle. Toutes les mauvaises affaires sont venues vers nous et je vous assure qu'il a fallu nous barder de vertu pour résister à toutes les tentations de faire des affaires rapides avec les 21 millions dont nous disposions."

L'enquête sur le biculturisme

L'UN présentera un mémoire rédigé dans "un esprit positif"

-- Daniel Johnson

MANIWAKI. (DNC) — L'Union nationale prépare le mémoire qu'elle remettra à la Commission Laurendeau-Dunton.

Parlant devant les membres du Club Richelieu de Maniwaki, M. Daniel Johnson a déclaré hier que ce document est rédigé "dans un esprit positif" avec l'intention d'aider à trouver les "formules les plus propres à harmoniser les intérêts et les aspirations légitimes des deux nations" composant la population canadienne.

—"Il ne s'agit pas, a-t-il dit, de dissoudre, dans une terne uniformité, les particularismes qui font la richesse et l'originalité de notre pays. Il ne s'agit pas de créer des Canadiens homogénéisés. Il s'agit de substituer l'idéal d'une union véritable à celui d'une impossible unité".

Le député de Bagot a noté que la Commission Laurendeau-Dunton n'est pas une assemblée constituante et qu'elle ne peut pas refaire elle-même les structures politiques du Canada.

—"Mais elle pourrait nous y acheminer, tant par ses travaux que par ses recommandations", a-t-il ajouté.

Le chef de l'Union nationale s'oppose catégoriquement à ce que les problèmes concernant le bilinguisme et le biculturisme soient étudiés à l'occasion de conférences intergouvernementales comme celle qui se déroule actuellement à Ottawa.

La raison en est simple : de telles conférences fédérales-provinciales réunissent onze interlocuteurs, soit les onze gouvernements de la Confédération canadienne, dont un seulement, celui de Québec, "peut se faire l'interprète de l'élément français".

M. Johnson voudrait que les questions relatives au bilinguisme et au biculturisme soient discutées seulement par deux délégations dont l'une représenterait le groupe linguistique français, l'autre le groupe linguistique anglais; car, explique le député de Bagot, de telles questions ne peuvent être abordées que sur un pied d'égalité.

Le chef de l'Union Nationale a rappelé la réflexion d'un membre du gouvernement Pearson, déclarant : "Les conférences fédérales-provinciales mettent en présence onze gouvernements égaux".

"C'est-à-dire, commente M. Johnson, que le Québec n'y a pas plus de droits que n'importe quelle autre province . . ., même s'il est le seul à parler au nom d'une culture qui possède des droits historiques incontestables !

Une province comme les autres

"Et on lui rappellera volontiers qu'il est une province comme les autres, selon le mot de M. Saint-Laurent, donc qu'il doit se plier au désir de la majorité . . ."

Le député de Bagot estime qu'aux conférences intergouvernementales comme celle qui a lieu maintenant à Ottawa, il ne devrait être question que de problèmes communs à l'ensemble de la population canadienne.

Pour ce qui concerne les deux cultures française et anglaise, tout doit se régler par un dialogue au sommet entre les deux nations.

Et afin que ce dialogue devienne possible, le chef de l'Union nationale réclame une nouvelle constitution canadienne pour remplacer la Constitution de 1867 "qui est manifestement périmée et qui est devenue un obstacle à l'épanouissement normal du Canada anglais comme du Canada français", dit-il.

Pas de cigarettes dans les lieux publics

- Le Dr Lemieux

QUEBEC. (PC) — Le docteur Renaud Lemieux, directeur médical de l'hôpital du Saint-Sacrement, a suggéré, hier, que les lois actuelles soient renforcées en ce qui concerne l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Cette mesure en serait une, préventive, contre les incendies dans les hôpitaux, a-t-il expliqué, alors qu'il parlait à un colloque régional qui réunissait les autorités médicales du lieu, en vue de discuter sur les services d'urgence hospitaliers.

Des représentants officiels des gouvernements fédéral et provincial étaient aussi présents à ce colloque, et ils ont assisté à un exercice d'urgence de l'équipe médicale de l'hôpital St-Sacrement, qui devait répondre à une collision simulée de train contre autobus.

Le Dr Lemieux a déclaré que les papiers, cadeaux et fleurs, donnés aux patients, devaient être rapidement enlevés des chambres de malades. Dans le cas d'un incendie, fenêtres et portes devraient rester fermées, ceci en vue d'étouffer le foyer débutant d'incendie.

Il a aussi déclaré que dans le cas d'un désastre public, les gens ne devraient pas s'accrocher aux téléphones et inonder les hôpitaux d'appels.

Thompson traite Azellus Denis de menteur

OTTAWA. (DNC) — Selon le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, que citait l'"Edmonton Journal", le ministre des Postes, M. Azellus Denis, mentirait au parlement, au sujet des listes de patronnage dans son ministère.

Informé de l'accusation hier par l'ancien président conservateur des Communes, M. Marcel Lambert, M. Denis a répondu tout ignorer de l'accusation, puis il a répondu qu'il lirait l'article du quotidien mentionné pour intervenir ensuite s'il y a lieu.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
735	Abitibi	12½	12½	12½
—	Abitibi p	25	25	—
—	Algoma	57¾	57½	—
—	Alum	26¼	26¼	26¼
100	Alum 4¼ p	41	41	41
—	Alum 2 p	47	47	—
25	Ang Cdn p	53½	53½	53½
—	An T 4½ p	44½	44½	—
—	An T 265 p	53	53	—
—	An T 2.90	54	54	—
—	Argus	11⅝	11⅝	—
—	Argus 2.60	52	52	—
25	Argus 2.70	51¾	51¾	51¾
—	Argus C	9	9	—
110	Asbestos	20½	20½	20½
—	Bail S 5	23¼	23¼	—
—	Bail S 5¾	25½	25½	—
55	Banq CN	78½	78½	78½
65	Banq Imp	62½	62½	62½
280	Banq Mont	62½	62¼	62½
70	Banq NE	71	71	71
—	Banq PC	53¾	53¾	—
55	Banq Roy	72½	72½	72½
—	Banq Tor-D	62	62	—
—	Bath Pow	17¼	17¼	—
—	Bath Pw A	54	54	—
422	Bell Tel	53½	53½	53½
—	Bow C 5 P	52⅝	52¾	—
—	Bo C 5½ P	53½	53½	—
—	Bow M P	52	52	—
—	Bow Paper	6⅝	6⅝	—
—	Braforme	250	250	—
—	Brazil	265	245	—
70	BA Oil	27	27	27
—	BC Forest	22⅜	22⅜	—
25	BC Power	24⅜	24½	24⅜
—	BC Phone	55¼	54¾	—
—	Brown	14¾	14¾	—
—	Bruck A	23½	23½	—
500	Bruck B	8	8	8
—	Build Pr	25½	25½	—
—	Bulolo	5¼	5¼	—
—	Cal Pow	20⅜	20¾	—
150	Can Cem	38⅜	38⅝	38⅝
—	Can C P	28½	28½	—
—	C Dom Sug	24	24	—
—	CI Fndry	21½	21⅝	—
—	CI Fndry4¼	90	90	—
—	Can Malt	20⅛	20½	—
—	C Saf. 4.40	96	96	—
—	C S L	56½	56½	—
—	C S L Pr	13¾	13¾	—
—	C Wire "B"	12⅞	12⅞	—
600	C Aviation	11¼	11¼	11¼
5z	C Brew	10	10	10
—	C Br Pr A	51	51	—
—	C Brew P B	53	53	—
—	C Br Alum	9	9	—
—	Chemcell	12⅞	12⅞	—
—	id. 1.75 Pr	37	37	—
—	id. 1.00 P	21⅛	21	—
—	C Chem W	560	560	—
—	C Hydroc.	16⅜	16⅜	—
—	C I L	17¼	17¼	—
—	C Int Pow	15	15	—
—	C Int Po Pr	46½	56½	—
—	C Marconi	380	380	—
50	CPR	35¾	35¾	35¾
200	C Pet P	12¼	12¼	12¼
—	C Vickr	19½	19½	—
—	CWN 4 P	16	16	—
—	Can Wire	7	7	—
600	C Del Rio	715	710	710
—	Chrysler	96½	96½	—
—	Coghlin	5⅜	5⅜	—
—	C Refrct	17½	17½	—
—	Col Cell	8¼	8¼	—
—	Cns MS	28¾	28¾	—
400	Cns Text	10	10	10
—	Con Glass	10½	10½	—
300	Cns Pap	39⅜	39⅜	39⅜
—	Corbs A	18	18	—
—	C Credit	7	7	—
—	Crain RL	14⅜	14⅜	—
—	Cr Foncr	78¼	78¼	—
—	C Zel A	26	26	—
—	Crush It	15	14⅞	—
—	Dennison	10	10	—
75	Dst Seag	50½	50½	50¼
—	Dom Pet	13¾	13¾	—
—	D Bridg	17¾	17	—
—	D Coal P	13	13	—
—	D Corset	29	28	28
280	D Fndry	65¼	65¼	65¼
850	D Glass	19	19	19
—	D Glass p	20	20	—
—	D Lime	5½	5½	—
—	D Steel	14¼	14¼	—
—	D Stores	15⅞	15⅞	—
5	D Tar	16⅜	16⅜	16⅜
—	D Tar Pr	21	21	—
—	D Text	22⅜	22⅜	—
—	D Text pr	14¾	14¾	—
—	Donohue	23½	23½	—
—	Du Pont	38½	38½	—
—	Du Pont p	24	24	—
—	Dupuis "A"	10¾	10¾	—
—	Eddy Match	30	30	—
—	Electrolux	58½	58½	—
—	Enamel 'A'	7¼	7¼	—
—	Falcon	54	53¾	—
—	Fam Play	18½	18½	—
—	Fleetwood	20½	20½	—
—	Foundation	8	8	—
—	Fraser	28⅜	28⅜	—
—	Freiman	6¼	6¼	—
1000	Fr Pete pr	3.00	3.00	3.00
—	Frost 'A'	17½	17¼	—
—	Gat 5 Pr	101¾	101¾	—
—	Gen Motors	92¼	92¼	—
—	Gr Br C P	47	47	—
—	G L Paper	22	22	—
—	Hndy Andy	11	11	—
—	Hawk Sidd	6½	6½	—
—	Hawk SiddP	96	96	—
—	Hollinger	26¾	26¾	—
—	Horne Pf	2.15	2.15	—
—	H Smith P	43	43	—
20	H Bay MS	56¾	56¾	56¾
—	H Bay Co	14¾	14¾	—
—	Husky Oil	6¼	6¼	—
—	Imp Oil	44¾	44	—
—	Imp Tob	13½	13½	—
450	Ind Accep	22⅞	22¾	22½
—	I Ac 2.25	48½	48½	—
—	Inland C	16½	16½	—
—	Inland Gas	6¼	6¼	—
—	Inland Gas	19	19	—
—	I Bronze	26¾	26¾	—
148	Int Nickel	67¼	67¼	67¼
—	Int Pap	34¼	34¼	—
100	Int Util	23	23	23
—	Int Util	47	47	—
—	Interprov P	81½	81½	—
—	Jamaica PS	9¾	9	—
—	Labatt	17½	17¼	—
—	Laur F	13	13	—
z25	Lewis Bros	7¼	7¼	7¼
—	Loblaw A	7	7	—
—	Loblaw B	7½	7	—
—	Lob M	20¼	20¼	—
—	MacKinnon	7	7	—
100	MacLar A	22¼	22¼	22¼
100	MacLarn B	24	24	24
500	MacM Pow	24⅜	24⅜	24⅜
—	Mailman	23	23	—
—	Mail Conv	25	25	—
20	Mariti Tel	21¼	21¼	21¼
—	Mass F	15¾	15¾	—
25	Mass F pr	105¼	105¼	105¼
—	Met Stores	8	8	—
—	Miron Pr	11¼	11⅜	—
—	Mitch R A	7	7	—
—	Molson A	28½	28	—
—	Molson B	29½	29	—
—	Mtl Loco	12⅜	12⅜	—
—	Mtl Trust	100	100	—
75	Moore Corp	50	50	50
—	Morse Rob	10⅞	10⅜	—
—	Morse Rob	6½	6½	—
—	Nat. Contain	5½	5½	—
—	Nat. Drug	15½	15½	—
—	Nat. Steel	15½	15½	—
—	NFLD Light	10½	10½	—
—	Niag Wire B	15½	15½	—
—	Noranda	37¼	36¾	—
—	N. Ont. Gas	18¼	18¼	—
—	N S Light	24¼	24¼	—
—	Ogilvie	14⅛	14⅛	—
—	Ogilvie p	38⅛	38⅛	—
—	Ont Steel	21½	21¼	—
400	Pac Pete	11¼	11¼	11¼
—	Page-Hers	18⅛	18⅛	—
—	Penmans	27½	27½	—
—	Penmans p	115	115	—
—	Placer	27¾	27¾	—
—	Power Corp	10½	10⅜	—
100	Price Br	35¾	35¾	35¾
—	Price Pr	88	88	—
z20	QN Gas	7¼	7¼	7½
—	QN Gas p	103	103	—
—	Que Phone	44	44	—
—	Reed Paper	8½	8½	—
—	Reitman's	12½	12½	—
—	Reitman's A	9⅝	9⅝	—
—	Rio Algom	13½	13½	—
—	Rolland A	8½	8½	—
—	Rothmans	10½	9¾	—
—	Royalite Pr	25	25	—
—	Rockwin	42	42	—
100	S L Cem A	17¼	17¼	17¼
—	SL Cp A P	102	102	—
1070	Salada	11⅜	11⅜	11½
—	Scott Las	7¼	7¼	—
—	Shawin Ind	5⅜	5⅜	—
—	Shaw 4 pr	45	45	—
—	Shell Inv P	25¾	25¾	—
—	Shell P Wts	570	570	—
100	Shell Oil	16½	16½	16½
—	Sher Will	26½	26	—
—	Sher W Pr	133	133	—
200	Shop&Save	10⅜	10⅜	10⅜
—	Sicard	9	9	—
—	Sicard Pr	21	21	—
1000	Simpsons	34½	34¼	34½
—	Southam	29½	29½	—
—	Std S Steel	11½	11½	—
—	Steel Can	22	22	—
—	Steinbg Cp	23½	23	—
—	Steinbg Pr	102¾	102¾	—
—	Texaco Can	53½	53½	—
—	T Fin A	11½	11¾	—
400	Thring A	9¾	9¾	—
100	Riena	405	405	405
—	Kodiak Pe	110	105	—
—	Kontiki	4	3½	—
—	Lab Ac	7¾	7¾	—
—	Labrador	34½	34½	—
—	Lundboro	100	100	—
—	L Duflt	700	700	—
—	Lamont A	9½	9½	—
—	Lingside	4½	4½	—
—	Lith Cp	6	6	—
—	Malartic	52	45	—
125	Massval	4	4	4
—	McIntyre	44	44	—
—	McKinney	15	15	—
—	McAdam	39	39	—
—	Melchs	7	7	—
—	Melcs p	5⅛	5	—
—	Mer Chip	9	9	—
—	Merrill	66	65	—
—	Mid-Chb	26	26	—
—	Midepsa	145	141	—
—	Mistango	17	17	—
—	Molyb	42	42	—
—	Monpre	8	8	—
2300	Mt Pleasant	96	95	95
—	M R Dar	6¼	6¼	—
—	M R Dar p	11½	11½	—
—	N. A. Vend.	180	160	—
—	Nat. Min.	13	12	—
—	N Formaque	4½	4½	—
—	Newrich	30	29	—
—	N W Am.	9	8	—
—	Nocana	4½	4½	—
—	Nrac Fin	12	12	—
—	Normetal	320	320	—
—	N A Asbest.	6	6	—
100	N A R M	28	28	28
5400	Northernx	220	211	219
—	Norac Fin	11⅜	11⅜	—
—	N Canalask	5	5	—
—	Obaska Lk	14	14	—
—	Opemisc C	720	715	—
—	Orenada	7½	7½	—
—	PA Inv	350	350	—
—	Paton 7Pr	$ 20½	20½	—
—	Paton 8Pr	10½	10½	—
—	Paudash	4	4	—
—	Paul Serv	$ 11¾	11¾	—
—	Peace Riv	440	440	—
—	Pennbec	4½	4½	—
—	Perron	41	41	—
—	Phoenix O	55	55	—
—	Pitt Gold	3½	3½	—
125	Pow C1 P	$ 47	47	47
—	Pow C2 P	$ 21⅜	21⅜	—
—	Que Cob	190	190	—
—	Que Lith	205	201	—
—	Que Smelt	12	11	—
—	R M B A	$ 16½	16½	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Renold	$ 16	16	—
—	Ruby Foo	225	225	—
—	Ruby F W	22	22	—
—	St L Col	206	206	—
—	St Law D	85	85	—
1000	Saucon D	33	33	33
—	Silv Reg	21	21	—
—	Silv Summ	39	39	—
—	Silver T	19	18	—
—	Sobey 'A	14¾	14	—
6000	Dufault	7½	7	7
—	SC Pwép	$119	119	—
—	Spartan Al	42	42	—
—	Stairs Ex	217	217	—
—	Superpac	5⅛	5	—
—	Supteks	$ 17⅛	17⅛	—
—	Surpluga	79	79	—
—	Tache	10	10	—
—	Talisman	70	70	—
2000	Tazin	7	7	7
—	Tib Expl	4½	4½	—
—	Titan	5	5	—
—	TrC Free	$225	225	—
—	U Asbest	250	225	—
5	U Corp B	26	26	26
—	U Corp p	$ 30⅞	30⅞	—
500	Un Obalski	54	54	54
—	U Towns E	16	15½	—
—	Vander Ht	100	100	—
—	Vanguard	6½	6	—
—	Viola	255	254	—
—	Virginia	3	3	—
—	Wabasso	16½	16½	—
—	Weedon	3½	3½	—
—	Westburne	82	80	—
—	West Helium	27	27	—
—	Westville	3½	3½	—
—	York Spec	6	6	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Accra Ex	39	39	—
—	Ajax	10	10	—
—	Alpha	175	175	—
—	Alpha A	350	350	—
—	Aiscope	65	49	—
—	Alcof	15	15	—
—	AMz Beau B	5	5	—
2000	Ameranium	6½	6½	6½
800	A A Molyb	170	165	170
—	An C Pip	$ 35	35	—
—	Anthonian	5	5	—
—	Arno	5½	5	—
16100	Atlas Tel	260	260	260
—	Augustus	25	25	—
1000	Baker Talc	9	9	9
—	Band-Ore	13	13	—
—	Barvalee	3	3	—
—	Bateman	6	6	—
—	Beld-Cort	$ 16	16	—
—	Belzfi ETAOIN		NU	NU NUN
—	Belgium	8 00	8 00	—
—	Burnt Hill	24	24	—
—	Blue Bon	320	310	—
—	Bluewater	14	14	—
—	Bornite	10	10	—
—	BC P 'A'	$ 16	16	—
—	Br Cont O	30	30	—
2500	Bruneau	24	23	24
—	Cal-Ed	$ 17¾	17¾	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Chib	295	295	—
—	CS Pete	415	415	—
—	C-Collieries	$ 8½	8½	—
—	C Dredge	375	375	—
—	C Interur	355	355	—
—	Canorama	53	52	—
—	Cantexas	135	135	—
—	Camelo	81	81	—
—	Carbec	6½	6½	—
—	Cartier-Q	5	5	—
—	Casavant	465	465	—
—	Cassiar	$ 10¾	10¾	—
—	Chemalloy	43	43	—
—	Cleeland	130	130	—
—	Chib Cop	7	7	—
—	Chipman	3½	3½	—
—	Clev Cop	3	3	—
200	Com B M	440	440	440
—	Cominga	3	3	—
—	Com O & G	90	76	—
—	C Div Sec	$ 25½	24	—
—	C Mogador	31	31	31
—	C New Pac	12	12	—
—	C Persh C	7	7	—
—	C Tex 5	$ 20	20	—
—	Copstream	10	10	—
—	Couvrett	$ 11¾	11¾	—
—	Crusade	5	5	—
—	CR St-Lau	$ 12¼	12¼	—
—	Dalfens	10	10	—
—	Delta Elect	235	235	—
—	D Explorers	25	24	—
—	Dom Lease	17	18	—
—	D Oilcloth	$ 25½	25	—
—	Drum We	$ 9½	9½	—
—	Dumagam	106	106	—
—	Dumont	18	18	—
—	East Sul	230	230	—
200	Est Vntur	166	166	166
—	Electrolr	$ 10½	10½	—
—	Emp Oil	3	3	—
—	Equity Exp	8½	8½	—
—	Fab Mt	14	14	—
—	Fano	2	2	—
—	Fiscal	$ 11	9	—
—	Fontana	3	3	—
—	For Pwr	$ 5½	5½	—
—	Frt Refc	16½	16½	—
—	Fox Lak	13	13	—
—	Frigistr	50	69	—
—	Fundy	6½	6	—
—	Futurity	13	13	—
—	G Autotr	345	340	—
—	Gl Lak	120	105	—
—	Gold Age	15	15	—
—	Grissol	145	145	—
—	Gui P Ur	4½	4½	—
—	Hastings	100	100	—
—	Inland Ch	345	345	—
—	Inspiration	210	200	—
400	Int Atlas	105	103	105
—	Int Feram	5	5	—
1100	Int Helium	170	170	170
1100	Int Helium	170	170	170
—	Intp Dredg	10½	9¾	—
—	Inv Found	$51	51	—
—	In FD B Pr	$52¾	52¾	—
—	Jockey	330	330	—
—	Jubilee	230	223	—
5000	K. Desmond	67	60	67
—	Keeley	15	15	—
—	Kerr Add	400	400	—
100	Kiena	405	405	405
—	Kodiak Pe	110	105	—
—	Kontiki	4	3½	—
—	Lab Ac	$ 7¾	7¾	—
—	Labrador	$ 34½	34½	—
—	Lundboro	100	100	—
—	L Duflt	700	700	—
—	Lamont A	9½	9½	—
—	Lingside	4½	4½	—
—	Lith Cp	6	6	—
—	Malartic	52	45	—
125	Massval	4	4	4
—	McIntyre	$ 44	44	—
—	McKinney	15	15	—
—	McAdam	39	39	—
—	Melchs	$ 7	7	—
—	Melcs p	5⅛	5	—
—	Mer Chip	9	9	—
—	Merrill	66	65	—
—	Mid-Chb	26	26	—
—	Midepsa	145	141	—
—	Mistango	17	17	—
—	Molyb	42	42	—
—	Monpre	8	8	—
2300	Mt Pleasant	96	95	95
—	M R Dar	$ 6¼	6¼	—
—	M R Dar p	$ 11½	11½	—
—	N. A. Vend.	180	160	—
—	Nat. Min.	13	12	—
—	N Formaque	4½	4½	—
—	Newrich	30	29	—
—	N W Am.	9	8	—
—	Nocana	4½	4½	—
—	Nrac Fin	$ 12	12	—
—	Normetal	320	320	—
—	N A Asbest.	6	6	—
100	N A R M	28	28	28
5400	Northernx	220	211	219
—	Norac Fin	11⅜	11⅜	—
—	N Canalask	5	5	—
—	Obaska Lk	14	14	—
—	Opemisc C	720	715	—
—	Orenada	7½	7½	—
—	PA Inv	350	350	—
—	Paton 7Pr	$ 20½	20½	—
—	Paton 8Pr	10½	10½	—
—	Paudash	4	4	—
—	Paul Serv	$ 11¾	11¾	—
—	Peace Riv	440	440	—
—	Pennbec	4½	4½	—
—	Perron	41	41	—
—	Phoenix O	55	55	—
—	Pitt Gold	3½	3½	—
125	Pow C1 P	$ 47	47	47
—	Pow C2 P	$ 21⅜	21⅜	—
—	Que Cob	190	190	—
—	Que Lith	205	201	—
—	Que Smelt	12	11	—
—	R M B A	$ 16½	16½	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Renold	$ 16	16	—
—	Ruby Foo	225	225	—
—	Ruby F W	22	22	—
—	St L Col	206	206	—
—	St Law D	85	85	—
1000	Saucon D	33	33	33
—	Silv Reg	21	21	—
—	Silv Summ	39	39	—
—	Silver T	19	18	—
—	Sobey 'A	14¾	14	—
6000	Dufault	7½	7	7
—	SC Pwép	$119	119	—
—	Spartan Al	42	42	—
—	Stairs Ex	217	217	—
—	Superpac	5⅛	5	—
—	Supteks	$ 17⅛	17⅛	—
—	Surpluga	79	79	—
—	Tache	10	10	—
—	Talisman	70	70	—
2000	Tazin	7	7	7
—	Tib Expl	4½	4½	—
—	Titan	5	5	—
—	TrC Free	$225	225	—
—	U Asbest	250	225	—
5	U Corp B	26	26	26
—	U Corp p	$ 30⅞	30⅞	—
500	Un Obalski	54	54	54
—	U Towns E	16	15½	—
—	Vander Ht	100	100	—
—	Vanguard	6½	6	—
—	Viola	255	254	—
—	Virginia	3	3	—
—	Wabasso	16½	16½	—
—	Weedon	3½	3½	—
—	Westburne	82	80	—
—	West Helium	27	27	—
—	Westville	3½	3½	—
—	York Spec	6	6	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente			Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA				TCP In Not 5½	1987	200	—
4	15 déc.	1963	99⅝	100¼	Triad Oil 4¾	1971	91	93
5¾	1er sept.	1965	98¾	99¼	Utd Town E 6¼	1961	116	—
4½	15 déc.	1966	99½	100½	Westcoast 5½	1988	104	106
4½	15 juin	1968	93	94	**INDUSTRIES**			
5½	1er juillet	1969	102½	103½	Alb. Gas Th 5¼	1981	95½	97½
4¼	1er sept.	1972	94½	95½	Abit P P 6¼	1977	102	105
5½	1er oct.	1975	102½	103½	Algoma Steel 5¼	1978	96	98
3¼	1er juin	1976	83¼	84¼	Alum of Can 4½	1973	93	94
4½	1er sept.	1983	92	93	3 Perpétuels		66	68
3	Perpétuels		66	68	CNR 5½ 15 déc.	1964	102	103
CNR 5½ 15 déc.		1964	102	103	CNR 4½ 1er av	1967	99	100
CNR 5¾ 1er an.		1985	106	107	CNR 4 1er fév.	1981	86	87
CNR 4 1er fév.		1981	86	87	CNR 5 1er août	1987	97	98
CNR 5 1er août		1987	97	98				
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX					Alta Mu F 5½	1963	99	101
					BC Electric 5½	1988	93	95
					BC Electric 3¾	1969	92½	93½
					BC Electric 3¼	1967	94	96
					BC Electric 5¾	1977	100	102
					BC Po 5 15 sept.	1982	62½	93¼
					Manit 5¾ 15 jan.	1981	103¼	104
					NB 3½ 15 sept.	1963	97	98
					NB 5¼ 15 déc.	1986	95	96
					Newfnd 6, 1er fv.	1981	99	101
					N Ss 5¼ 1 sept.	1982	99¼	100¼
					N Se 3¼ 15 juin	1965	97½	98½
					Ont. 3, 15 avril	1965	97½	98½
					Ont Hy 5¼ nov.	1983	97	98¼
					Ont Hyd, 4 mars	1968	98	99
					Ont 5¼ 1 oct.	1983	97	98½
					Q. 5¼ 1er août	1985	95	96
					Que 5½, 1 juin	1980	97½	98½
					Que 6, 1er aout	1982	102¾	103¾
					Q Hyd 3½, 1 mars	1975	84	86
					Que 4¼, 15 jan	1977	92	93
					Que 5¾, 1 fév.	1986	100	101
					Québec 6, 1 août	1972	102	103
					Q Hyd 5¼ 1 nov	1985	97½	98½
					Sask 5½, 10 mars	1982	98½	99½
					Shaw WP 3½	1970	89	90½
					Shaw WP 4¼	1976	90	93
					Shaw WP 5½	1972	99½	100½
MUNICIPALITES					Mtl 3, 1er nov.	1973	82½	84½
					Mtl 5¼, 1er déc.	1981	95	97
					T. Met. 5½, 15	1982	98	100
					Ott. 5½, 2 juil	1980	100	102
					Van 6, 15 juin	1980	100	102
EMPRUNTS CONVERTIBLES								
					Abitibi P & 4¼	1966	103½	105¼
					Brazilian T. 4½	1971	70	74
					Can Delhi 5½	1973	95	97
					Cdn Utilities 5¾	1977	125	128
					Gryphd Lines 5½	1978	170	—
					Home Oil 5¾	1971	100	—
					Home Oil 6	1976	112	116
					Inla Cement 4½	1976	91	—
					Inland N Gs 4½	1977	95	97
					Loblaw 4¾	1976	110	—
					Pac Pete 5	1977	108	111
					Simpson's 5	1976	138	—
					Simpson's 5½	1979	108	110
					Steinberg Prop 6	1982	108	—
					T.C.P. 5	1968	127	130

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	*	2.00	50	4.00
Algoma Steel		1.60	56	2.85
Aluminium	*	.60 (k)	26	2.30
Argus Corp	*	.30	12	2.50
Bell Tel	*	2.20	53	4.15
B A Oil	*	1.00	28	3.57
B. C. Forest		.60	22	2.72
Bldg Prod.		.30	25	1.20
C & O Sugar	*	1.00	24	4.16
boni incl		1.20	24	5.00
Can Cement	*	1.20	38	3.15
Can Iron Fdy	*	1.00	22	4.54
Cdn Chem		.20	13	2.30
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
CIL	*	.60	18	3.33
Cdn Vickers	*	1.00	21	4.76
CPR	*	1.50	34	4.41
Cons Paper	*	2.00	49	4.12
Dist Seag	*	1.80	49	3.67
Dom Bridge		.40	17	2.35
D Fndry & S	*	1.60	66	2.42
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores		.50	16	3.12
Dom Oilcloth	*	1.20	26	4.61
boni incl.		1.30	26	5.00
Dom. Tar	*	.80	17	4.70
Dom Textile	*	.80	23	3.47
boni incl.		1.00	23	4.34
Donohue	*	1.00	24	4.16
Du Pont	*	.80	39	2.05
Dupuis "A"	*	.55	11	5.00
Foundation	*	.50	8	6.25
Fraser		1.20	28	4.28
boni incl		1.40	28	5.00
Frost 'A'		.60	18	3.33
boni incl.		.65	18	3.61
Grt Lakes P	*	.80	22	3.63
Imp Oil	*	1.20	43	2.79
boni incl		1.40	43	3.26
Ind Accept	*	1.00	23	4.34
Intl Paper		1.05x	34	3.08
Interp Pipe	*	3.00	85	3.54
boni incl.		3.20	85	3.77
Labatt	*	.55	18	3.05
Laura Secord	*	.70	17	4.11
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl		1.10	22	5.00
MacMillan Pap	*	1.00	25	4.00
Massey-Ferg	*	.50	16	3.12
Molson "A"		1.00	29	3.44
Molson B		1.00	29	3.44
Moore Corp		1.10x	50	2.20
Nat Drug	*	.80	18	5.00
Ogilvie Flour	*	.60	14	4.28
Page-Hersey		.80	19	4.73
Penmans		1.80	28	6.42
Power Corp	*	.28	10	2.80
Price Bros

AVIS DE DÉCÈS

ASPIREAULT (Esther) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 73 ans est décédée Mme Jean-Jacques Aspireault née Esther Dea, demeurant à 5417 Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils
4733 rue Papineau
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (André) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 39 ans est décédé André Beaudoin employé de Lariviere Inc., époux de Thérèse Heynemand, père de Richard, Denis, Daniel, Jean-Claude et Jacques, demeurant à 6392 Faribault. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
831, rue Laurier Est
à 8.30 hres pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera chanté à 9 hres et de là au cimetière de Chomedey, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Yvonne) — A Québec, le 27 novembre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Jeanne Yvonne Doré épouse de feu M. Jules-Henri Bernard demeurant à 221, rue de Grenoble, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée
975, rue Marguerite-Bourgeois
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Dominique où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Belmont lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le trajet se fera en automobile.

BERUBE (Marcel) — A Ville Chambly, le 25 novembre 1963, à l'âge de 24 ans, est décédé accidentellement M. Marcel Bérubé, époux de Madeleine Gagnon, demeurant 490 rue St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils
330 rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Antoinette) — A Valleyfield, le 27 novembre 1963 à l'âge de 66 ans est décédée Mme veuve Jean-Charles Besner née Antoinette Besner, mère de Jean, contrôleur général de la maison A.-H. Besner Ltée, époux de Adèle Chevrier, Mme Marthe Trépanier (Marcelle) Mme Armand Patenaude (Mariette) Mme Richard Lafontaine (Lise). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin et Fils
317 rue Victoria
pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière local lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Fernand) — A St-Laurent, le 26 novembre 1963 à l'âge de 47 ans est décédé Fernand Bigras époux de Marie Jeanne Boisseau père de Monique et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière Paroissiale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Parmélia) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Willie Boucher, née Parmélia Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Brien Inc.
2251 rue Jean-Talon Est
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Barthélemi où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Arthur) — A Montréal, le 26 novembre 1963, est décédé Arthur Bourassa, fils de feu Hercule Bourassa et de feu Célina Samson, ex-employé de la lithographie Lawson. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURRET (Jean-Marie) — A Jacques-Cartier, le 26 novembre 1963 à l'âge de 26 ans 11 mois est décédé M. Jean-Marie Bourret fils d'Octave Bourret et de Rose Blanche Paquette demeurant à 1320 St-Thomas. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
1370 Chemin Chambly, J.-Cartier
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles Borromée où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALEUX (Felix) — A l'hôpital des vétérans de Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé Felix Chaleux, époux de Marie Louis, demeurant au 3200, 14ème rue Laval Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Malette,
3582, 24ème rue Laval Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Rose Alma) — A l'Hôpital Régina, Ville Lafleche, le 26 novembre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Elie Charbonneau, née Rose Alma Quenneville. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Brien Inc.
2251 rue Jean-Talon Est
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Barthélemi où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Roland) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Roland Chevalier, tabaconiste, époux de Nelly Robitaille, demeurant 6036 St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 ouest, rue Notre-Dame
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Victor) — A Roxboro, le 27 novembre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Victor Dagenais, époux de Rita Edmond. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Marie-Reine de la Paix, Roxboro, où le service sera célébré à 10 hres 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS-LEMIEUX (Alice) — A Montréal, le 25 novembre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Alice Duchaine, épouse de feu Adélard Lemieux et de feu L. H. Desjardins de Terrebonne, mère de Simone (Mme veuve Alexandre Christin) et de Marc Lemieux. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5630 Chemin de la Côte-des-Neiges
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Louis de Terrebonne où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DINELLE (Lucien) — A Montréal, le 25 novembre 1963 à l'âge de 57 ans est décédé Lucien Dinelle, époux de Anita Aubin, demeurant 5867 de Normanville. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 rue Beaubien Est
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOSOGNE (Camille Alexis) — A l'hôpital Maisonneuve, le 27 novembre 1963, est décédé, dans sa 80e année, Camille Alexis Dosogne, époux bien-aimé de Laure Nicaisse. La dépouille mortelle est exposée à la chapelle
Jos. C. Wray and Bro.,
1234, rue de la Montagne
Service samedi matin à 10 h. à l'église St Bernard's; de là, au cimetière St-Joseph.

DURANCEAU (Aimé) — A Melocheville, le 26 novembre 1963 à l'âge de 59 ans, est décédé subitement M. Aimé Duranceau ex-épicier de Verdun, époux d'Aline Gendron, demeurant à 15 Principale à Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.,
127 rue Ellice à Beauharnois,
pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Alphonsine) — A Lachute, le 27 novembre 1963, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Cyprien Durocher, née Alphonsine Gratton, demeurant 266 Princess. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard,
397, rue Grâce, Lachute,
pour se rendre à l'église St-Julien, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATRAULT (Philippe) — A Valleyfield, le 27 novembre 1963, à l'âge de 78 ans et 11 mois, est décédé M. Philippe Filiatrault, époux en 1ères noces de Divina Plante et en 2es noces de Corinne Vachon demeurant au 74 Poisant. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira res salons
R. Montpetit & Fils Inc.
200, rue Champlain
à 9 h. 15 pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Georgine) — A Montréal, le 26 novembre 1963 à l'âge de 89 ans est décédée Mlle Georgine Gariepy fille de feu Camille Gariepy et de feu Mary McCarville. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Angle Boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébrée à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUCHER (Hervé) — A Dorion, le 26 novembre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Hervé Gaucher, époux de Jeanne Legault, demeurant 246 rue St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12 rue St-Charles
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Trinité où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Louis) — A Montréal, le 27 novembre 1963 à l'âge de 63 ans 10 mois est décédé M. Louis Gendron, époux de Cécile Deslardins, demeurant à 2705 French. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 10 hrs pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENTILLE (Viola) — A l'Hôtel-Dieu, de Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 24 ans, est décédée Viola (Louise) Gentille, fille de feu Louis Gentille et de feu Rose-Anna Boulanger. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Rosa) — A Chomedey, le 26 novembre 1963 à l'âge de 58 ans est décédée Mlle Rosa Gravel, fille de feu Hormidas Gravel et de feu Leoncia Berthelette, demeurant à 1648 Principale. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire F. Brisebois Inc.
1565 Boul. Labelle
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULD (Almaide) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Almaide Cormier, épouse de Lucien Hould, demeurant à St-Angèle-de-Laval. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
86 rue St-Charles O., Longueuil
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h. et de là, au cimetière de St-Angèle, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitation. (Prière pas de fleurs).

LAFRAMBOISE (Antonio) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Antonio Laframboise, époux de feu Aulivine Perron. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso
8989, rue Hochelaga
à 9 hres, pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRENIERE (Victor) — A Montréal, le 24 novembre 1963 à l'âge de 69 ans est décédé Victor Lafrenière, époux de feu Maria St-Yves, demeurant chez sa fille Mme Georges Dubois de 1661 Amherst. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1575 rue Ste-Catherine est
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Rodolpha) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Rodolpha Lalonde, époux de Mme veuve Paul-Emile Perras, née Anita Pelletier, demeurant 2387 Chapleau. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102 rue Fullum
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Paul E.) — Subitement à Montréal, le 26 novembre 1963 à l'âge de 63 ans est décédé M. Paul E. Lambert, président de la Commission Municipale de Québec, époux de Dame Lilian Nichols, demeurant à 1060 ave Ploermel, Sillery. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Arthur Cloutier & Fils Ltée
975 rue Marguerite Bourgeois
à 10 hres 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de Lauzon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLAIS (Omer) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 79 ans, est décédé Omer Langlais époux de Marguerite Higgins demeurant à 6317, 24e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Léo) — A Beloeil, le 26 novembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Léo Laporte, époux de feu Marie-Anne Bureille, demeurant au 518 Richelieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
881 rue Mgr. Laval
pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Guy) — Accidentellement, à Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 8 ans, est décédé Guy Leclerc, fils de Cyrille Leclerc et de Mireille Henley, demeurant 10,567 Rancourt. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
10540 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Aurore) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Frédéric Legault née Aurore Allard demeurant au 9600 Boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Emma) — A Montréal, le 26 novembre 1963, est décédée Mme veuve Joachim Lévesque, née Emma Morneau, demeurant à 1609 Maisonneuve, autrefois de Ste-Angèle, comté Rimouski. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Pelletier,
1573 rue Ste-Catherine est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Gilberte) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Jean-Raoul Lussier, née Gilberte Therrien, demeurant à 1412 Cuvillier. Les funérailles auront lieu samedi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MacMULLAN (Sarah) — A Montréal, le 27 novembre 1963 à l'âge de 70 ans est décédée Sarah Mack, épouse de Archie McMullan demeurant à 7653 Drolet, mère de John et Patrick. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard
7384 rue St-Denis
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St. Francis of Assisi (Parc Extension) où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Amanda) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Joseph Ovila Meloche, née Amanda Renaud, autrefois 1261 Wolfe. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 7 hres 30, pour se rendre à l'église St-Pierre Apôtre où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Arthur) — A Pointe-St-Charles, le 27 novembre 1963 à l'âge de 85 ans est décédé M. Arthur Moreau, époux de Bernadette Charron, demeurant au 1226 Ropery. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NELSON (Robert) — A Laflèche, le 27 novembre 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé Robert Nelson ex-syndic de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, et ex-commissaire de la Commission Scolaire de Laflèche, époux de Georgette Paquette, père de Claude, Claudette et Ronald, demeurant à 1310 de Gaulle. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
3219 rue Grande-Allée
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANSLEY (Alice) — A Montréal, le 2 novembre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve William Pansley, née Alice Girard, mère de Mesdames Emilie Lacoste et Ralph King (Irène). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 avenue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sons priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Yvonne) — A Verdun, le 26 novembre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Joseph Paquette, née Yvonne Bernard, demeurant 265, 3e avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATRY (Régina) — A St-Jérôme, le 26 novembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Adrien Patry, née Régina Bonin, demeurant au 4641 Delaroche. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLEGRINO (Laurent) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 66 ans 3 mois, est décédé le Révérend Père Laurent Pellegrino, fils de feu Angelo Pellegrino et de feu Maria Santoro. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira du presbytère
1855 est, rue Rachel
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Honorius) — A Montréal, le 25 novembre 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Honorius Pelletier, époux de Simone Rochette, demeurant au 4719 de Laroche. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Joseph) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Plouffe, époux de Eva Massé, demeurant à 4842 Palm. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RHOADES (Cecil) — A l'hôpital Général de Montréal, mardi le 26 novembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Cecil Rhoades, époux bien-aimé de Winisred Sargent et père de Catherine (Mme B. Dollin), d'Ottawa, Winisred (Mme V. Beausoleil) et Derek. Lui survivent également ses petits-enfants : Howard, Ivan et David. La dépouille est exposée au salon
J. W. McGillivray and Sons
307 Riverside Drive
St-Lambert
Les funérailles auront lieu jeudi le 28 novembre 1963, à 1 hrs 30 p.m., à l'église St-Barnabé (ave Loraine) Inhumation au cimetière Mont Royal.

ST-JEAN (Alma) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Mlle Alma St-Jean, autrefois de Joliette, fille de feu Médor St-Jean, imprimeur-éditeur, et de feu Prudentienne Forest, soeur de Mme René Desautels (Blanche) ainsi que ses neveux et nièces des familles Desautels et Gourd. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Mélina) — A Montréal, le 26 novembre 1963 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Alphonse St-Jean, née Mélina Lauzon, demeurant à 1567 Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCHLESINGER (Richard) — A Bordeaux, le 27 novembre 1963 à l'âge de 61 ans est décédé Richard Schlesinger, propriétaire de Argo Machine Tools Inc., époux de Marie Paulette Houle, demeurant à 11,380 Bois-de-Boulogne. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIROIS (Joseph) — A Kamouraska, le 25 novembre 1963, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédé Joseph Sirois, époux en 1ères noces de Octavie Fournier et en 2èmes noces d'Adrienne Lallemand. Les funérailles auront lieu à Kamouraska, vendredi le 29 novembre et l'inhumation au cimetière de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANSLEY (Alice) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve William Tansley, née Alice Girard, mère de Mesdames Emélie Lacoste et Ralph King (Irène). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOMAS (Albert) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Albert Thomas, époux de Béatrice Lauzon, demeurant 4472 avenue Orléans. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
pour se rendre à l'église St-Arsène-le-Grand, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

VAUDRY (Anna) — A Ste-Thérèse, le 26 novembre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Anna Bélisle épouse de Aldéric Vaudry. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Savaria
39, rue Blainville est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU (Béatrice) — A Montréal, le 27 novembre 1963, est décédée garde Béatrice Dusseault, de l'hôpital West End, épouse de feu J. Alcide Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIVIER (Marie-Jeanne) — A Longueuil le 26 novembre 1963, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Joseph Allédor Vivier, née Marie-Jeanne Fréchette, demeurant à 2410 Cadot. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521, rue Ste-Catherine Est
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WINN, Henry-Thomas (Harry) — A l'hôpital Jeffery Hale de Québec, dans sa 62e année, est décédé subitement M. H.-T. Winn, époux bien-aimé d'Ivy-Lillian Cadle, père de Marguerite (Peggy), (Mme Camille Rajotte), et grand-père de Debbie. Service funèbre en la chapelle
William Wray,
2075 rue Université,
vendredi le 29 novembre à 11 a.m.
Inhumation au cimetière Montreal Memorial Park.

in memoriam

LEBEAU (Florange) — A la douce mémoire de Mme Lucien Lebeau (Florange Bellemare) décédée le 30 novembre 1962. Ton souvenir restera à jamais gravé dans nos coeurs. Une messe sera chantée le 30 novembre à St-Marc à 4.30 hres p.m. Ton époux et tes enfants.

PATRY (Marie-Blanche) — Tu as laissé un souvenir vivace de ton humble existence d'épouse et de mère. Un an que tu nous a quittés, hommages et respects à ta douce mémoire. Ton souvenir est toujours présent. Ton époux et tes enfants.

Messe anniversaire

DUBE — Le 29 courant, à 8 heures, à l'église St-Mathias-Apôtre, sera chantée une messe de anniversaire pour le repos de l'âme de M. Alphonse Dubé. Parents et amis sont priés d'y assister.

REMERCIEMENTS

BOULAY — Mme Joseph Béland, née Dorilda Boulay de Belle Vallée Ontario, Messieurs François Boulay de St-Justin et Pierre Boulay de Louiseville remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Henri Boulay, 63 rue Ste-Marie, Louiseville, Co. Maskinonge, P.Q.

LARIVEE — M. et Mme Gilles Larivée et M. et Mme Guy Juillet remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Ubald Larivée survenue le 6 octobre dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit pas bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

VERONNEAU — La famille de feu Lucien Veronneau décédé le 24 octobre 1963 remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messe, tributs floraux, visites au salon mortuaire ou assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse sont priés d'accepter les remerciements comme personnels.

service anniversaire

PATRY (Marie-Blanche) — Le 30 novembre, à 9 hrs 30, à l'église St-Vincent-Marie-Strambi angle de Castille et Armand-Laverone, Montréal-Nord, sera chanté un service 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Joseph Patry. Parents et amis sont priés d'y assister.

SERVICE 1er ANNIVERSAIRE
ROLAND CLOUTIER
STE-AGATHE-DES-MONTS



Quel triste souvenir, cher frère, nous rappelle ce 30e jour de novembre, jour que l'appris cette nouvelle où tu nous quitta tous, ta femme, tes enfants, ta mère et tes frères sans un mot d'adieu. Du haut du ciel ne nous abandonne pas. Un service anniversaire sera chanté en ton souvenir samedi le 30 novembre en l'église de Ste-Agathe à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister. De ton frère, Joseph Cloutier, de Montréal.

Nécrologie

R. P. Laurent Pellegrino, s.j.

A l'Hôtel-Dieu de Montréal, est décédé, le 26 novembre, après une brève maladie, le R. P. Laurent Pellegrino, s.j., à l'âge de 66 ans.

Né le 10 août 1897, à Montréal, d'Angelo Pellegrino et de Maria Santoro, le défunt avait fait ses études classiques au Collège Sainte-Marie, puis était entré dans la Compagnie de Jésus le 30 juillet 1915. Le 15 août 1929, il était ordonné prêtre en l'église de l'Immaculée-Conception par Son Exc. Mgr E. Deschamps, alors évêque-auxiliaire de Montréal.

Le père Pellegrino avait été professeur de versification pendant plusieurs années, soit au Collège d'Edmonton, soit à Montréal, aux collèges Ste-Marie, St-Ignace et St-Jean-de-Brébeuf. De 1939 à 1950, il avait été secrétaire du R. P. Provincial. Depuis 1950, il était affecté à la paroisse de l'Immaculée-Conception. De 1942 à 1950, il agit comme juge délégué dans la cause du frère André, c.s.c. Il avait été aussi pendant plusieurs années vice-postulateur de la cause de Jeanne Mance.

Le défunt laisse dans le deuil : ses frères, MM. Henri, Charles et Roger Pellegrino, et ses soeurs, soeur St-Laurent-de-

Ouvert tous les soirs jusqu'à **9** h. d'ici Noël — Samedi **9** h. **30** à **5** h. **30**

Père Noël préfère le nouveau Dupuis

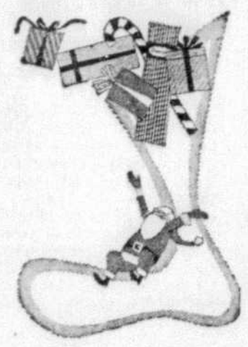
voici quelques raisons justifiées . . . suggestions variées . . . en pensant "CADEAUX"

Tous peuvent participer à l'attribution du fabuleux

BAS de NOEL

DU NOUVEAU

Dupuis



Voyez son contenu augmenter chaque jour.

La valeur des articles offerts dépasse **$1,300** dollars

L'attribution se fera chez Dupuis vendredi le 20 décembre 1963



"Pour lui à Noël"

Nouveaux foulards d'hiver

servant de protection comme de parure sous le pardessus

DOUBLE FACE

a) un côté soie — l'autre lainage. Foulards à motif pois ou autres sur un côté soyeux — l'envers en lainage très douillet. Extrémités à frange. 11 x 51 po. ● **rouge** ● **vert** ● **noir** ● **bleu** chacun **12.95**

LAINE/RAYONNE

b) Foulards toujours populaires, texture quadrillée de 3 tons, toucher soyeux à brins de laine pour plus de confort. ● **rouge/gris** ● **gris/charcoal** ● **bleu/gris.** 15 x 52 po. chacun **5.00**

de la FRANCE

c) Tissure lisse et douce en fine laine dans un tissu de France. Deux tons petits motifs. ● **rouge** ● **charcoal** ● **bleu.** Frange aux extrémités, 15 x 52 pouces. chacun **4.00**

texture TOUT LAINE

d) Voici le favori pour tous les jours, le voyage. Tissu tout laine, doux au toucher et de tons unis. Environ 41 x 52 po. ● **rouge** ● **bourgogne** ● **gris** ● **charcoal** ● **beige** ● **marine** ● **brun** ● **noir** ● **blanc.** chacun **3.50**

tissé en ECOSSE

e) Texture souple et douillette — cachemire 70% et laine 30% — 12 x 52". Jolies teintes sobres et unies. ● **gris** ● **noir** ● **beige** ● **marine.** Courte frange. chacun **7.50**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



dames . . . jeunes filles

Portez des jolis "bottillons"

DUPUIS présente une collection sans pareille

a) "COSAQUE" Bottes hautes en cuir noir ou brun. Talons étagés fantaisie sur côté extérieur. Doublure de laine d'agneau. 5 à 10 **19.95**

b) Suède noir ou brun pour ces bottillons à doublure de mouton. Glissière. Talons cubains, semelles caoutchouc striées. 6 à 10. **16.95**

c) EN CUIR NOIR ou BRUN, bottillons fermant d'une glissière. Doublure de mouton, talons compensés. 6 à 10. **16.95**

d) CUIR et SUEDE. Combinaison de cuir lustré et suède en noir. Fermeture glissière, boutons fantaisie. Talons cubains, 6 à 10. **20.95**

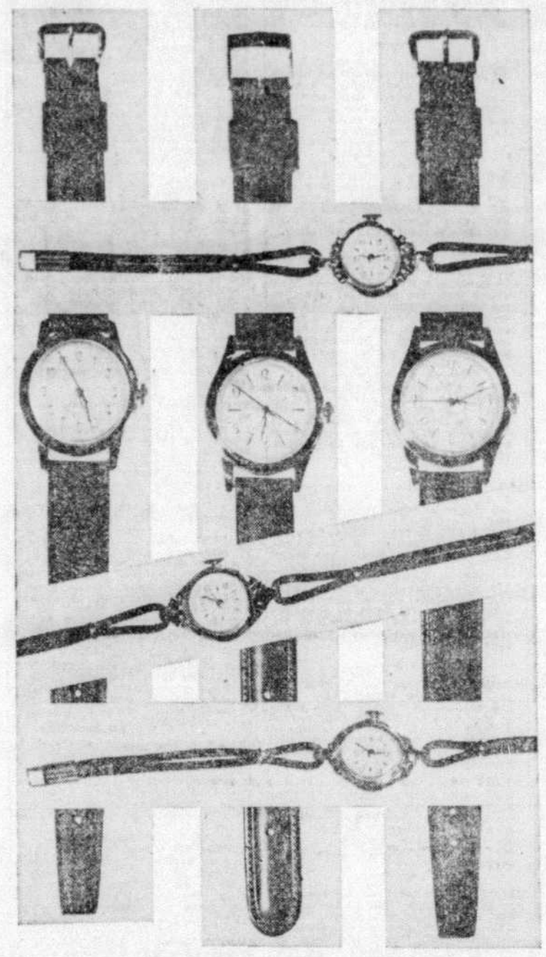
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 470

Les adolescentes comme leurs aînées portent les bottillons si aimés . . .

a) Hauteur environ 10 po. — doublure chaude et légère laine d'agneau. Petits talons étagés. Un côté avec patte à boucle fantaisie. 5 à 10. En brun ou noir — **la paire** **13.95**

b) En cuir noir seulement, coupe COSAQUE, hauteur 10 po. Doublure en véritable mouton et glissière de côté. 3 boutons. Talons étagés. Pointures 5 à 10 — **la paire**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 472



Sensationnelle avant les Fêtes . . .



Montres pour "lui" ou "elle"

mouvement suisse 17 pierres — pleine garantie —

a) Montres pour hommes, dont le style saura plaire. Mouvement suisse 17 pierres. Boîtier laminé blanc ou or, incassable. Aiguilles lumineuses avec trotteuse des secondes. Choix de 3 différentes formes de chiffres. Sur bracelet de cuir.

b) Pour dames; ce format plus délicat avec boîtier de métal blanc, mouvement 17 pierres incabloc. Bracelet de cordonnet soyeux. Choix de quatre différents modèles.

Chacune **14.89**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251



Gracieux réticules "Après 5 h."

en faille ou en peau de soie, noir ou brun

Il n'est pas question de tenir à la main votre sac à main de tous les jours dès que vous sortez dans une tenue du soir. Un de ces gracieux petits sacs en noir ou brun avec doublure ton clair accompagnera vos jolies toilettes.

au choix **5.95**

Vaste choix de modèles dont 2 illustrés

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 460



Démonstration "C.I.L."

vendredi et samedi les 29 et 30 novembre

THEATRE DE MARIONNETTES

expliquant les avantages du tissu TERYLENE*

● entretien facile ● durée prolongée

Cette démonstration aura lieu au rayon des ARTICLES POUR HOMMES au rez-de-chaussée DUPUIS :

● vendredi : de 12 h. à 9 h. 30

● samedi : de 10 h. à 5h.

* CIL fibres Polyester



Portez "tout temps"

Pardessus de tweed de laine appliqué

sur caoutchouc-mousse

Haute confection

Fashion-Craft

Paiements faciles DUPUIS **69.50**

Votre garantie de parfaite élégance masculine et de confort indispensable l'hiver

● devant droit boutonné ● col tailleur épaules mi-raglan ● riche doublure de satin ● les poches avec rabat

TEXTURES VARIEES : ● pointillés têtes d'épingle ● diagonales ● chevrons

● **gris** ● **brun** ● **olive** ● **bleu**

Tours de poitrine : 35 à 46. Statures : ordinaire, courte, élancée.

AUTRES PARDESSUS "FASHION CRAFT" étoffes unies ou fantaisie. Prix jusqu'à **$125**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610



élimine le pelletage
succès immédiat

89.95

"SUNBEAM" souffleuse SNE-1

- interrupteur étanche
- actionné au toucher du doigt
- couloir dirigé à 90° droite/gauche
- contrôle 4 positions jusqu'à 20 pieds
- couloir pivotant à 180°
- tarière à vitesse 1900 t/min
- roues réglables à 2 hauteurs
- basse : pour ciment, trottoir, asphalte
- haute: pour gravier, sol inégal
- moteur Sunbeam 1¼ c.v. 10 amp. 115 volts
- poids : 33 lb

TOUJOURS PRETE AU TRAVAIL SANS EFFORT DE VOTRE PART

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

SOUFFLEUSES À NEIGE

mises au point en région montagneuse, électriques, étudiées pour succès immédiat. Coupe de démarrage plus puissant que celui d'un moteur à essence de 3½ c.v.

EN UNE SAISON

. . . façon moderne de déneiger en remédiant aux courbatures . . . peuvent être maniées par personnes de tout âge . . .

Sunbeam



AUCUN VERSEMENT COMPTANT
sur achats de 15.00 ou plus
(Taxe de vente payable à l'achat)

MODELE DE LUXE DST
roues réglables jusqu'à 9 positions
couloir pivotant à 180°

119.95

Pas plus difficile à manier qu'une tondeuse électrique, pouvant déblayer la neige jusqu'à 20 pieds au simple toucher de contact mise en marche. Pas d'essence à acheter et à entreposer, ni démarrages difficiles. Une fois allées et trottoirs déneigés la souffleuse SUNBEAM de 35 liv. se suspend au mur sans effort.

(toutes les autres caractéristiques du modèle ci-contre SNE-1)

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TELEPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**

Nouvelle formule de péréquation

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE
1SEM - OSAM.

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ — Montréal, jeudi 28 novembre 1963 / saint Jacques de la Marche, confesseur.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 39 • 4 CAHIERS • 72 PAGES

AUJOURD'HUI

LA TRANSCANADIENNE
Elle passera dans l'axe Vitré-Craig-N.-D. (page 3)

L'EXPO
On songerait à modifier les plans des îles de l'Expo (page 3)

RENE GRAVEL ...
...est condamné à mort pour le meurtre de l'épicier Schmelz, de Jacques-Cartier (page 3)

LES TRIBUNAUX
Trois bandits ont été suivis pendant deux heures par sept policiers avant un vol à main armée! (page 8)

EST-OUEST
Vers une rencontre Johnson-Khrouchtchev à Stockholm en juin? (page 37)

CARTE ELECTORALE
Choisies par le gouvernement et l'opposition, dix commissions indépendantes se verraient confier le soin de reviser la carte électorale (page 55)

SIDERURGIE
M. Marc Benoit soutient que le moment est plus propice que jamais à l'établissement d'un complexe sidérurgique au Québec (page 55)

BICULTURALISME
M. Daniel Johnson annonce que l'Union nationale présentera à la Commission Laurendeau-Dunton un mémoire rédigé dans "un esprit positif" (page 55)

SOMMAIRE

Annonces classées / 60 à 69
Bandes dessinées / 70
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 71
Editorial / 4
Finance / 58, 59
Horoscope / 27
L'auto / 49
Les patrons / 63, 64
Les Tribunaux / 8, 9, 18
Loisirs et récréation / 70
Mots croisés / 69
Nouv. internationales / 30 à 37
Radio et Télévision / 48
Session fédérale/14, 15, 17, 55
Ski / 42, 43
Spectacles et Concerts / 56, 57
Sports / 38 à 47
Vie féminine / 12, 20 à 25
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 26

DERNIÈRE HEURE

Amnistie à Belgrade

BELGRADE, Yougoslavie, (UPI) — Les autorités yougoslaves ont remis aujourd'hui en liberté, 2,457 prisonniers politiques à l'occasion du 20e anniversaire de la proclamation de l'Etat socialiste. Un porte-parole gouvernemental a fait savoir que 875 autres détenus politiques avaient bénéficié d'une remise de peine. On ne sait pas si Milovan Djilas, un ancien compagnon de Tito condamné à la prison, se trouve parmi les bénéficiaires de ces mesures d'amnistie politique.

Capture d'un avion en plein vol au Venezuela

CARACAS, (PA, UPI, Reuter, AFP) — Des terroristes se sont emparés aujourd'hui d'un avion vénézuélien en plein vol et l'ont obligé à atterrir à Port d'Espagne, à La Trinité.

On précise que cinq hommes et une femme, armés de revolvers, qui se trouvaient parmi les 14 passagers, ont commis cet attentat au moment où l'avion venait de quitter Ciudad Bolivar pour se rendre à l'aéroport de Maiquetia, près de Caracas. Les individus se sont introduits armes au poing dans la cabine du pilote et l'ont obligé à conduire l'appareil vers l'île de La Trinité.

On croit que les terroristes appartiennent à l'organisation des "forces armées de libération nationale", qui poursuit une campagne de terrorisme en vue de renverser le gouvernement de M. Romulo Bétancourt.

Le ministère des Affaires étrangères du Venezuela a demandé aux autorités de La Trinité de retourner promptement l'avion, un Convair 340 appartenant à la compagnie Avensa. Les services des douanes et de sécurité de La Trinité font enquête sur cet incident.

2e attentat en 24 heures

C'est le deuxième attentat spectaculaire perpétré en 24 heures par l'organisation clandestine pro-castriste. Hier, le chef de la mission militaire des Etats-Unis au Venezuela, le colonel James K. Chenault, avait été enlevé à la porte de sa demeure.

Il y a deux ans, des membres de la même organisation avait saisi un aérobus Avensa DC-6 et l'avaient forcé à atterrir à Curaçao. Le FALN a également perpétré d'autres actes spectaculaires, comme l'enlèvement d'une vedette mondiale du soccer et le vol de tableaux de maîtres, pour attirer l'attention sur sa campagne antigouvernementale.

L'enlèvement

L'enlèvement du colonel Chenault s'est déroulé, pour ainsi dire, à sa porte.

A peine ce dernier était-il monté dans sa voiture pour quitter son domicile, situé sur les collines de Bello Monte et se rendre à une messe de requiem à la mémoire du président Kennedy, à la cathédrale de Caracas, qu'une Chevrolet, occupée par quatre jeunes gens armés lui barra le chemin.

Pistolet au point, ils le contraignirent à descendre de voiture et à monter dans leur véhicule qui démarra à toute allure pour se perdre dans le

Voir AVION en page 2

"L'ange gardien" de M. Johnson

WASHINGTON, (AP) — Rufus Y. Youngblood, un agent du service secret américain, que l'on voit, sur cette photo, en compagnie du nouveau président des Etats-Unis, a quelque peu rudoyé, vendredi dernier, celui qui était à ce moment encore le vice-président Lyndon Johnson. Mais si Youngblood, tel un joueur de football, n'a pas hésité à "plaquer" M. Johnson au plancher, c'était pour lui protéger la vie.

Membre du service secret depuis 13 ans, Youngblood avait pris place, le jour tragique, dans la limousine du vice-président Johnson, qui était la troisième dans le cortège présidentiel. Entendant les détonations qui devaient blesser mortellement M. Kennedy et atteindre gravement le gouverneur Connally, et bien qu'il n'eût pas la certitude qu'il s'agissait de coups de feu, Youngblood, qui se tenait à la droite du chauffeur, se tourna vers M. Johnson en criant : "Baissez-vous !". C'est alors qu'il s'étendit sur le vice-président pour lui faire un bouclier de son propre corps.

L'agent secret, âgé de 39 ans, a expliqué au cours d'une interview: "J'ai constaté qu'il s'agissait d'un bruit insolite et j'ai compris qu'il fallait faire vite, m'étant aperçu que les mouvements, dans la limousine présidentielle, n'étaient pas naturels".

En récompense de son acte courageux, de sa témérité, Youngblood a maintenant pour tâche d'assurer la protection du nouveau président.



Le discours de M. Johnson est bien accueilli aux E.-U. et à l'étranger

(d'après Reuter, AFP, UPI et PA)

Plusieurs personnalités parlementaires américaines invitées à donner leur opinion sur le discours prononcé hier par le président Johnson se sont prononcées en faveur de sa demande que le programme législatif du président Kennedy, notamment le projet de loi sur les droits civiques et celui sur la réforme fiscale, soit adopté par les Chambres. Peu d'entre eux cependant prédisent que celles-ci agiront dans l'immédiat.

Les républicains estiment en effet que la mise en application du projet de loi sur les droits civiques et de celui sur la réduction des impôts ne doit pas être hâtée. Les démocrates avaient envisagé de ne pas ajourner la présente session avant le 20 décembre. De leur côté, les républicains ont estimé qu'il ne serait pas possible de se prononcer sur ces deux projets de loi avant la fin de l'année. La date d'ajournement a été fixée au 14 décembre.

On a noté par ailleurs que les Sudistes n'ont pas mêlé leurs applaudissements à ceux qui ont salué l'exhortation du président à une adoption rapide de la loi sur les droits civiques. Les quelques critiques entendues jusqu'ici portent cette explosive question de l'égalité des droits, et elles viennent évidemment, pour la plupart, des représentants des Etats du Sud.

• Un éditorial de M. Guy Cormier en page 4.
• Les grandes lignes du discours de M. Johnson en page 30.

Certains démocrates ne partagent pas l'avis de leur chef sur certaines questions. Le représentant William Colmer, démocrate du Mississipi et leader du groupe des droits civiques pour le Sud à la Chambre, a déclaré : "Personnellement, je ne crois pas qu'une loi devrait être approuvée dans une atmosphère d'hystérie; j'estime qu'il serait préférable que le Congrès adopte les subventions et ajourne."

Le sénateur démocrate Harry F. Byrd opine que, malgré l'appel de M. Johnson, il n'y a pas lieu de précipiter l'action de son parti sur la question de la réduction des impôts. M. Byrd affirme que son attitude reste la même : il n'approuvera aucune réduction des impôts à moins que les dépenses ne soient réduites.

M. Leslie Arends, chef de file républicain, a déclaré pour sa part qu'il n'existait que des divergences mineures avec les objectifs du président Johnson et que les républicains feront tout ce qu'ils pourront pour aider le nouveau président à construire un pays uni, dévoué à la cause de la liberté et de la paix.

Le représentant républicain de Californie, M. James Utt, prédit que le président Johnson ne réussira pas plus que son prédécesseur dans le domaine des droits civiques et des impôts et il ajoute qu'"il s'agit là de sujets sur lesquels le

Voir JOHNSON en page 2

Au Conseil de la paix, Pékin refuse de rendre hommage à Kennedy

VARSOVIE. — (Reuter) — L'ouverture de la session du Conseil mondial pour la paix a été interrompue aujourd'hui à deux reprises, devant l'intervention de délégués chinois qui protestaient contre la minute de silence observée en hommage à la mémoire du président Kennedy.

M. Tang Ming Chao, un des chefs de la délégation chinoise, s'est levé deux fois de son siège pour se rendre à la tribune et échanger de vifs propos avec le président de la session, M. Ostap Dluski (Pologne).

"Au lieu de rendre hommage au président des Etats-Unis, s'est-il écrié, nous devrions saluer la mémoire de tous les hommes et toutes les femmes qui ont héroïquement combattu pour la paix, contre l'agression des Etats-Unis et contre la discrimination raciale."

Ces paroles ont été saluées par les applaudissements prolongés de la délégation chinoise.

Presque tous les autres délégués — qui sont au nombre de 300 — sont restés silencieux.

Mais après, dans les couloirs, de nombreux délégués de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie ont entouré M. Tang pour le féliciter, déclarant : "Bravo ... vous avez raison."

Les trente délégués chinois sont restés assis lorsque les autres délégués ont observé, debout, une minute de silence à la mémoire du président Kennedy.

La première interruption avait été motivée par une déclaration d'un orateur catholique, M. Jacques Madaule, qui avait rendu hommage à la "bonne volonté" du président Kennedy. Il s'était alors écarté de son texte préparé à l'avance et avait proposé une minute de silence. Comme l'assemblée se levait, M. Tang se précipita vers la tribune, brandissant une feuille dont le contenu semblait tout prêt. Le président de la session lui fit alors signe de retourner à sa place, déclarant : "C'est un moment solennel." Mais M. Tang ne bougea pas et demanda de pouvoir faire sa déclaration.

Etat d'alerte après la mort de Kennedy

WASHINGTON. (Reuter) — On annonce de source officielle, à Washington, que les forces armées américaines du monde entier ont été placées en état d'alerte, immédiatement après l'assassinat du président Kennedy, pour parer à tout incident.

Un porte-parole du département de la Défense a précisé qu'aucun ordre officiel n'avait, en fait, été donné, mais que tous les responsables avaient été avertis "officieusement" de suivre de près le déroulement de la situation et d'être prêts à agir promptement en cas de besoin.

Le porte-parole a ajouté que ces précautions avaient été prises pour écarter toute menace d'attaque venant de l'extérieur et pour décourager tout incident pouvant déclencher une guerre civile dans le pays.

LA MÉTÉO

NUAGES, NEIGE LEGERE
MIN. : 30 — MAX. : 35

VOIR DETAILS EN PAGE 2

La conférence en raccourci

Accord...

Les conversations qui se déroulent à Ottawa ont permis aux gouvernements fédéral et provinciaux de tomber d'accord sur les quatre importants points suivants :

- Le problème de l'éducation est le plus urgent de ceux auxquels font face les provinces et doit donc être considéré comme une "priorité" ;
- Tous les gouvernements, à tous les paliers, ont besoin de revenus supplémentaires ;
- Il n'est pas question d'une nouvelle hausse de l'impôt . . . du moins dans l'immédiat ;
- Une collaboration fédérale-provinciale constante doit s'établir sur toutes les questions touchant au développement économique des provinces.

Péréquation

Les provinces réagissent différemment à l'offre d'Ottawa sur la péréquation.

Loterie

La province de Québec serait la seule qui serait intéressée à légaliser les loteries au Canada.

—Voir page 19

Ottawa la proposera bientôt

par **Richard DAIGNAULT** et **Dominique CLIFT**

OTTAWA. — Le premier ministre Pearson a annoncé, hier, que son gouvernement proposera une nouvelle formule de péréquation plus avantageuse pour les provinces. C'est le premier indice de concession de la part d'Ottawa face aux demandes des provinces, survenu au cours des pourparlers à huis clos qui se poursuivent dans la capitale fédérale.

Un informateur fédéral, au cours d'une séance d'information confidentielle, a lancé un ballon d'essai en laissant croire aux journalistes que la nouvelle formule coûterait au gouvernement d'Ottawa une somme d'environ $150 millions par année, en plus des montants versés actuellement.

L'informateur fédéral n'a pas lui-même donné de chiffres. C'est en répondant à la question d'un journaliste qui lui demandait si le coût additionnel s'élèverait à $150 millions que le porte-parole a dit : "C'est un chiffre un peu trop élevé."

D'après la province la plus riche

Les experts techniques de l'Ontario et du Québec, informés de cette concession officieuse, ont émis l'hypothèse que le porte-parole fédéral, qui n'a pas voulu préciser davantage sa pensée, a voulu laisser entendre qu'Ottawa changerait la formule actuelle de péréquation pour la baser sur le rendement per capita des impôts directs, selon les accords fiscaux de 1962, dans la province la plus riche du pays, soit l'Ontario.

La nouvelle formule ne tiendrait pas compte des revenus sur les richesses naturelles. On en arriverait alors à des paiements de péréquation qui coûteraient au gouvernement fédéral, annuellement, un grand total de $243 millions, au lieu des $159 millions versés actuellement aux provinces en vertu des accords en vigueur. En d'autres termes, Ottawa serait disposé à verser $84 millions de plus qu'actuellement à l'ensemble des provinces.

Toutefois, le porte-parole fédéral a indiqué qu'un réaménagement fiscal sera éventuellement effectué à la lumière d'une revision des programmes conjoints ainsi que des recommandations des différentes commissions d'enquête sur la fiscalité actuellement à l'oeuvre dans le pays.

Chose certaine, a poursuivi

Voir PEREQUATION en p. 2

Je n'ai jamais prononcé ce mot (Lesage)

OTTAWA. — Le premier ministre Jean Lesage a nié hier qu'il ait fait quelque ultimatum que ce soit aux autorités fédérales.

Il a fait cette déclaration alors qu'on lui rapportait la teneur d'une question posée à la Chambre des Communes par le chef de l'opposition John Diefenbaker, à savoir si Ottawa entendait céder devant l'ultimatum du Québec.

"Est-ce que tout ce que je fais constitue un ultimatum? Je n'ai jamais prononcé ce mot", a dit M. Lesage.

Hier soir, au cours d'une conférence de presse, on demandait au premier ministre John Robarts de l'Ontario ce qu'il pensait de la déclaration de M. Diefenbaker au sujet d'une capitulation fédérale devant le Québec.

"Je ne voudrais pas faire de commentaire là-dessus. Comme vous savez, la conférence ne dure que depuis deux jours.

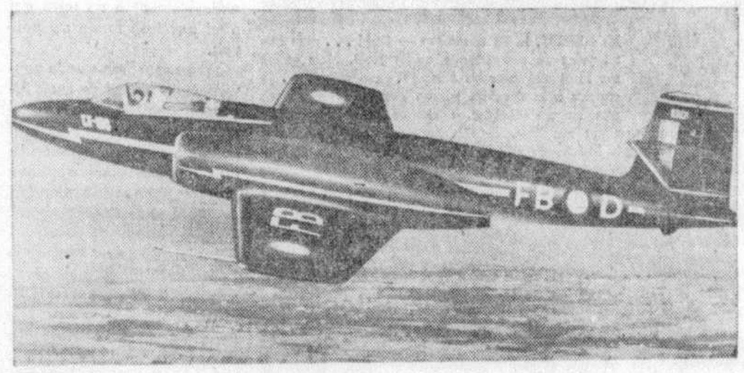
L'histoire d'un ultimatum . . .

OTTAWA. (DNC) — M. Lesage a-t-il oui ou non prononcé le mot ultimatum? L'histoire de ce vocable remonte au dernier budget provincial, soit au printemps dernier, un peu avant les élections fédérales.

M. Lesage avait alors demandé un partage fiscal équivalant à 25 p.c. des impôts sur le revenu personnel et des compagnies ainsi que 100 p.c. des droits de successions.

Le mot ultimatum n'a pas été employé dans le discours du budget. Mais il a été suggéré aux journalistes lors d'une séance confidentielle d'information qui avait précédé sa présentation.

Plus tard, à la télévision, M. Lesage répondait à un journaliste qui lui demandait si les exigences exprimées dans le discours du budget constituaient un ultimatum. M. Lesage répondit oui.



Deux morts dans l'écrasement d'un CF-100 près de St-Hubert

Deux aviateurs de l'ARC ont été tués aujourd'hui lorsque leur CF-100 s'est écrasé vers une heure de l'après-midi près de St-Hubert. Le nom des victimes n'a pas été révélé immédiatement.

La tragédie s'est produite alors que le réacté militaire amorçait ses dernières manoeuvres d'atterrissage. Il a subitement plongé vers le sol et a explosé en s'écrasant à l'arrière du motel Saint-Hubert, à proximité du rond-point du même nom.

Les pompiers de la base de l'ARC ont rapidement maîtrisé les flammes.



La moitié en est de trop

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Le Québec n'est pas seul

Jean Lesage tire beaucoup de sa force, à la conférence fédérale-provinciale, du fait que les autres provinces commencent à éprouver des difficultés politiques et financières semblables aux "siennes".

Les demandes du Québec, pour un partage plus généreux des champs de taxation, s'appuient sur deux considérations d'ordre pratique : d'une part, le gouvernement Lesage risque son prestige s'il interrompt les réformes amorcées dans différents domaines; d'autre part, il risque de compromettre sa popularité s'il continue de financer ces réformes au moyen de hausses de la taxe de vente, de la taxe sur l'essence et de l'impôt foncier. Les révoltes de certaines commissions scolaires ainsi que les menaces de l'Union catholique des cultivateurs indiquent clairement qu'on a atteint un point de saturation dans le domaine de la taxation provinciale.

Mais les autres provinces commencent, elles aussi, à être coincées par les exigences de leurs électeurs et les hésitations de leurs contribuables. Leur crise a sans doute pris plus de temps à éclater que la nôtre. : c'est que ces provinces n'ont pas à rattraper, comme le Québec, des retards accumulés. Cependant leurs difficultés politiques ne prendront pas beaucoup de temps pour être aussi grandes que les nôtres.

Voir DEMOCRATIE en page 2

Chevrier: "Les propos de M. Lesage n'avaient rien d'un ultimatum"

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — C'est avec véhémence que le ministre de la Justice, M. Chevrier, qui remplaçait M. Pearson, a protesté hier aux Communes contre le qualificatif "ultimatum" attaché aux réclamations de M. Jean Lesage.

Le mot honni, on venait de le trouver sur les lèvres de deux chefs de partis politiques, sur celles de M. Caouette tout d'abord, puis sur celles de M. Diefenbaker.

Sérieux ou badin, badin fort probablement, M. Caouette avait tout d'abord invité Ottawa à se rendre à l'ultimatum de M. Lesage qui demandait à être consulté lors de l'élaboration de la politique monétaire.

Ayant peine à se retenir de rire, le chef créditiste ajoutait que le voeu de M. Lesage permettrait aux provinces de mieux faire face à leurs obligations par la décentralisation.

Prenant la question au sérieux — question qui avait la forme d'une motion tout à fait parlementaire — M. Chevrier a bondi de son fauteuil pour la déclarer irrecevable.

"Elle est irrecevable de par sa nature, a-t-il expliqué, et également parce que les déclarations faites par le premier ministre de la province de Québec n'étaient certainement pas un ultimatum, mais bien au contraire, un exposé clair et net de la politique que son gouvernement entend suivre."

L'adjoint de M. Caouette, M. Gilles Grégoire, allait répliquer à M. Chevrier lorsque le président des Communes, M. MacNaughton, est intervenu pour régler la question en deux temps trois mouvements: "Motion irrecevable", a-t-il dit en résumé.

Quelques instants plus tard, le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, s'est levé à son tour pour demander à M. Chevrier si le gouvernement fédéral n'entendait pas capituler, devant l'ultimatum Lesage, comme il l'a fait lors d'ultimatums antérieurs.

Sympathie et justice

"Le vocabulaire du très honorable représentant m'étonne" a tout d'abord répondu M. Chevrier, avant de dire que rien de rien dans les propos de M. Lesage ne ressemble à un ultimatum.

J'ajouterai, a-t-il poursuivi, comme l'a déclaré hier le premier ministre, que les vues de toutes les provinces reçoivent tous nos soins et notre sympathie et qu'elles seront traitées avec justice.

A une question subséquente de M. Diefenbaker, qui désirait savoir s'il y aurait débat aux Communes au sujet des propositions des provinces, M. Chevrier a répondu que la décision à cet égard relève de M. Pearson.

A part ces deux questions, les Communes devaient demeurer à peu près indifférentes à la conférence ouverte mardi.

Le député du Yukon, M. Nielsen, s'est bien étonné de l'absence de représentants de son territoire et des territoires du Nord-Ouest, mais personne n'a paru s'émouvoir de son étonnement.

Le député de Ste-Marie, M. Valade, aurait bien voulu savoir s'il était exact que la province de Québec avait accepté de se retirer, "à la demande d'Ottawa, du programme des pensions aux invalides et aux aveugles en retour de compensations fiscales", mais il n'en a rien su.

"Puisque ces questions sont en discussion à la conférence, je ne crois pas pouvoir faire de déclaration à ce sujet", a répondu M. Chevrier.

Deux autres députés ont voulu savoir si le ministre de l'Agriculture, M. Hays, participe à la conférence, et ils ont appris que c'est M. Tremblay qui le remplace car M. Hays est malade.

Voilà à quoi s'est limité l'intérêt des Communes pour la conférence dont le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, a dit qu'il était exagéré de la dire la plus importante depuis la confédération. "Vieux cliché que cette phrase", a-t-il dit.

Aucune arme nucléaire à North Bay

NORTH BAY. (PC) — Les autorités de l'Aviation royale canadienne ont déclaré aujourd'hui qu'elles n'ont eu aucune information autorisant de croire que des armes nucléaires seraient arrivées à la base de missiles Bomarc, près de North Bay. Un député conservateur d'Edmonton, M. William Skoreyko, avait déclaré plus tôt à Edmonton que des ogives nucléaires pour les Bomarc avaient été introduites secrètement au Canada.

M. Skoreyko, député conservateur d'Edmonton-Est, a affirmé mercredi soir qu'il y a des milliers de militaires américains à North Bay et que, "de sources bien fondées", il avait appris que les armes nucléaires y étaient déjà rendues.

Un porte-parole de l'ARC a déclaré qu'il y a seulement 12 gardes américains sur les lieux où doivent être posés les missiles Bomarc, et environ 150 aviateurs américains à la base même.

Prenez garde que cette liberté dont vous usez ne devienne pas pour les faibles occasion de chute.

Merci à la presse

WASHINGTON. (Reuter) — M. Pierre Salinger, porte-parole de la Maison Blanche, a remercié, hier soir, les journalistes de la presse, de la radio et de la télévision américaines pour 'la dignité' dont ils avaient fait preuve dans leurs récits de l'assassinat et des funérailles du président Kennedy.

M. Salinger a ajouté: "Je veux vous faire part de ma gratitude au nom de Mme Kennedy, de sa famille et de tous les collaborateurs du président Kennedy... Nous sommes tous très reconnaissant à la presse d'avoir, à ce moment terrible de notre histoire, fait si bien son travail".

"Je suis certain que le président Johnson est d'accord avec moi à ce sujet" a conclu M. Salinger.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

C'est la Saskatchewan qui s'est exprimée le plus directement à ce sujet, au cours de la conférence fédérale-provinciale. C'est la province où les services sociaux sont le plus développés. Le premier ministre Woodrow Lloyd a affirmé que le Canada avait une structure de taxation qui frappait les contribuables de façon injuste. Il a expliqué qu'en accaparant les principaux champs de taxation, Ottawa forçait les provinces à s'assurer une grande part de leurs revenus par des taxes de vente et par l'impôt foncier. Or, ces impôts ne distinguent pas les riches et les pauvres, contrairement à l'impôt sur le revenu.

Le premier ministre Robert Stanfield de la Nouvelle-Ecosse, a déclaré que sa province avait été forcée de hausser les taxes purement provinciales à des niveaux exorbitants. Plusieurs autres premiers ministres ont fait un écho favorable à ses paroles.

Tous les gouvernements provinciaux sentent, de plus en plus clairement le mécontentement de leurs contribuables devant la hausse des impôts. A cause de l'attitude fédérale, ces gouvernements se trouvent dans une position politique défavorable vis-à-vis de leurs électeurs.

Comme ces gouvernements désirent ardemment demeurer au pouvoir, et comme leurs électeurs deviennent de plus en plus exigeants, c'est donc vers Ottawa qu'ils se tournent. Ils n'hésitent pas à déclarer l'attitude du gouvernement central responsable de leurs difficultés politiques et financières.

La faiblesse du gouvernement Pearson le rend particulièrement vulnérable à ce genre de pressions. Ce sont des pressions qui viennent du peuple et qui peuvent nuire considérablement à un parti qui n'est pas trop ferme au pouvoir.

On se rappellera que le gouvernement libéral de Louis St-Laurent avait été fort affaibli par les protestations contre sa politique anti-inflationniste. Le taux d'intérêt élevé appliqué par la Banque du Canada avait été un facteur important dans la défaite de 1957.

Le gouvernement Pearson se trouve dans un dilemme assez angoissant: d'un côté les provinces l'accusent d'être responsable de leurs difficultés financières, de l'autre côté, si le gouvernement d'Ottawa cède devant les revendications provinciales, il sera forcé d'augmenter les impôts, ce qui le rendra fort impopulaire. L'action risque d'être encore plus dangereuse que l'inaction.

C'est dans cette atmosphère que se discutent, à huis-clos, les intérêts des contribuables et les exigences des électeurs.

(tous droits réservés)

Trésors mal acquis ne profitent pas, mais la justice délivre de la mort.

(Prov 10, 2).

Milne revient de Cuba: "Je me chercherai peut-être un emploi moins dangereux"

Le pilote William Milne, le Montréalais acquitté par un tribunal cubain de l'inculpation d'activités d'espionnage au profit des Etats-Unis, a déclaré aujourd'hui à son arrivée dans la métropole "qu'il retournerait à Cuba si on le lui demandait". Mais il ajouta, en souriant, qu'il n'y retournerait pas tout de suite et qu'il se pouvait bien qu'il se cherche un emploi moins dangereux, quelque chose comme "livreur de lait".



William MILNE

M. Milne, dont le collègue Lippert a été condamné à 30 ans de prison par le même tribunal cubain, est arrivé aujourd'hui à Montréal à bord d'un avion-cargo avec six autres passagers, pour la plupart des diplomates, après une absence de six semaines.

Les deux pilotes furent arrêtés le 24 octobre, au poste de douanes de l'aéroport de La Havane. Ils étaient arrivés dans la capitale cubaine à bord d'un appareil bimoteur "Piper Aztec" appartenant à un homme d'affaires de Toronto qui cherchait à établir des contacts commerciaux avec les Cubains.

C'était le troisième vol de M. Milne vers Cuba et il avait rempli les fonctions de copilote. "Je ne savais nullement de quoi était constitué le chargement de l'avion, a-t-il déclaré aux côtés de son épouse Marie-Hélène. Les explosifs découverts par la police cubaine se trouvaient dans les effets personnels de Lippert".

Cependant, M. Milne a nié que son collègue ait été au service de la "Central Intelligence Agency", l'organisme américain de contre-espionnage. "Qui vous a dit qu'il travaillait pour le compte de la CIA, a-t-il demandé aux journalistes présents. Est-ce que quelqu'un s'est donné la peine de vérifier ?"

M. Milne a ajouté qu'il considérait avoir eu un procès convenable et qu'il n'avait pas été l'objet d'un traitement inhabituellement sévère durant le mois qu'il a passé en détention. Il a fait l'éloge du personnel diplomatique de l'ambassade du Canada à La Havane. "Le ministère des Affaires extérieures (Ottawa) et le personnel de l'ambassade canadienne se sont comportés d'une façon magnifique", a-t-il précisé.

PEREQUATION

SUITE DE LA PAGE 1

notre informateur, aucune décision ne sera arrêtée cette semaine. Une seule modification est jusqu'à maintenant décidée: celle de modifier l'actuelle formule de péréquation.

Surprise des premiers ministres

Plusieurs premiers ministres, n'ayant aucune idée des détails de la nouvelle formule annoncée par M. Pearson, se sont déclarés fort surpris d'apprendre que les journalistes avaient été informés officieusement de certains aspects de la concession fédérale.

"Je n'ai jamais entendu parler d'une telle affaire", s'est exclamé le premier ministre W. A. C. Bennett de la Colombie-Britannique. Je suis étonné d'apprendre de telles choses de la part d'un journaliste, vu que ceci n'a pas été dit à la conférence".

"Aucun chiffre n'a été donné. En fait, ceci devait être discuté seulement aux séances de vendredi."

M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario, a tenu une conférence de presse. On sait que M. Robarts s'était déclaré en faveur du statu quo dans les accords fiscaux, au début de la conférence.

"Devrons-nous changer de formule chaque fois que nous changeons de gouvernement ?" a-t-il dit non sans une certaine pointe de malice.

M. Lesage n'a pas voulu faire de commentaires sur les rapports officieux.

Toutefois, un porte-parole du Québec a déclaré que si l'offre fédérale est bien ce que les experts techniques ont déduit de ce ballon lancé par l'informateur fédéral, le Québec ne recevrait que $31 millions de plus par année.

Or, on sait que M. Lesage, dans son mémoire, formulait des propositions qui auraient enrichi le trésor provincial d'une somme de $150,000,000 par année, si on tient compte du nouveau réaménagement fiscal qu'il propose.

Les accords de 1962

En vertu des accords de 1962, le Québec reçoit annuellement $69,539,000 par année en versements de péréquation, et ceci jusqu'à l'expiration des accords en 1967. Une concession que ferait le gouvernement Pearson, dès l'an prochain, porterait ce montant à plus de $100 millions par année.

La formule de péréquation de 1962 est basée sur le revenu moyen per capita provenant des impôts provinciaux qui représentent 7 p.c. de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, 21 p.c. de l'impôt sur le revenu des sociétés commerciales, et 50 p.c. des droits successoraux. En plus, on tient compte de 50 p.c. des revenus que retirent les provinces de l'exploitation de leurs richesses naturelles.

Si les déductions des experts techniques sont justes, la nouvelle formule serait basée sur le revenu des mêmes impôts, au même pourcentage, mais dans la seule province de l'Ontario, et on ne tiendrait plus compte alors du revenu des richesses naturelles.

En vertu des accords de 1962, l'Ontario et la Colombie-Britannique ne reçoivent aucun paiement de péréquation. En vertu de la nouvelle formule proposée par Ottawa, selon les informateurs, l'Ontario ne recevrait pas un sou, mais la Colombie recevrait $10 millions par année.

La formule avancée par le gouvernement Lesage prévoit un nouveau réaménagement fiscal et une péréquation basée sur le rendement per capita des impôts fédéraux en Ontario, soit 25 p.c. de l'impôt sur le revenu des particuliers, 25 p.c. de l'impôt sur les sociétés, et 100 p.c. des droits successoraux. Cette formule accorderait au Québec $142,387,000 par année, au lieu des $69,539,000 qu'il reçoit à l'heure actuelle dans le seul domaine de la péréquation.

L'Ontario ne recevrait évidemment, en vertu de cette formule, aucun versement de péréquation, mais toutes les autres provinces y gagneraient sensiblement.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

vote doit être dépourvu de tout caractère émotionnel".

Réactions à l'étranger

De retour de Washington, où il avait assisté aux obsèques du président Kennedy, le premier ministre britannique sir Alec Douglas-Home a déclaré, hier soir, à son arrivée à Manchester: "Ce qui est important pour l'avenir immédiat est que personne ne cherche à profiter de cette période d'adaptation pour en retirer un avantage égoïste. L'équilibre des relations internationales est bien maintenu et ne doit pas être modifié.

"Je suis sûr, a ajouté sir Alec, que le président Johnson se joindra à nous afin de poursuivre activement les objectifs du président Kennedy. Je m'attends donc à une série de contacts au cours des mois prochains avec les hommes d'Etat européens et le président Johnson."

Le parti travailliste britannique a envoyé au président Johnson un message dans lequel il constate avec satisfaction que le nouveau président des Etats-Unis entend poursuivre la politique de son illustre prédécesseur en ce qui concerne notamment les problèmes de la paix et de la liberté.

Dans les milieux diplomatiques de Londres, on voit dans l'allocution du président Johnson un vigoureux et émouvant appel en faveur de la poursuite de la politique de Kennedy, tant sur le plan intérieur que sur celui de la politique étrangère.

Les observateurs ont accueilli avec une faveur particulière la déclaration du président selon laquelle les Etats-Unis tiendront leurs engagements, "depuis le Sud-Vietnam jusqu'à Berlin-Ouest".

L'accueil a été également sympathique en France, où l'on a l'impression que le nouveau président américain promet de faire preuve de courage et d'intuition politiques et de détermination dans l'action quand le besoin s'en fera sentir. L'opinion française a été principalement impressionnée par le fait que le président, bien qu'originaire du Sud, n'ait pas hésité à donner un rang de priorité dans son programme à la mise en oeuvre de la loi sur les droits civiques.

A Bonn, un porte-parole officiel du gouvernement fédéral a fait ressortir notamment les assurances du nouveau président selon lesquelles les Etats-Unis resteraient fidèles à leurs engagements au sujet de Berlin.

L'agence soviétique "Tass" a longuement cité le message du président Johnson, mettant l'accent sur le passage du discours qui souligne la détermination du président à respecter les engagements de son gouvernement à l'égard de l'ONU.

Le premier ministre canadien Lester B. Pearson, qui a suivi à la télévision une bonne partie de l'allocution présidentielle, a qualifié ce discours de "message émouvant, impressionnant et encourageant". Les leaders de l'opposition ont également commenté le discours du président Johnson en termes élogieux.

Hausse du prix du sucre

Trois importantes raffineries de sucre — la St. Lawrence, la Canada and Dominion et l'Atlantic — annoncent aujourd'hui une hausse de 15 cents dans le prix du sucre, le portant à $16.85 les 100 livres.

Hier, ce même prix avait enregistré une baisse de 15 cents.

Un porte-parole d'une des raffineries a dit que le prix du marché du sucre brut à Londres a augmenté d'une livre sterling la tonne et qu'il a fallu ajuster en conséquence le prix ici.

Le prix du sucre avait atteint son sommet le plus élevé depuis juillet 1920, alors qu'il se vendait à $18.65 les 100 livres, au 31 octobre dernier.

Un porte-parole d'un magasin à succursales à Montréal dit que le prix du sucre au détail est actuellement de 95 cents pour cinq livres et de $1.89 pour 10 livres.

A New York, le prix de cinq livres de sucre est présentement de 77 cents.

AVION

SUITE DE LA PAGE 1

dédale des rues avoisinantes.

Non armé, le colonel n'avait pu opposer aucune résistance.

Selon le chauffeur vénézuélien attaché au service du colonel Chenault, l'un des auteurs de l'enlèvement portait l'uniforme de l'armée vénézuélienne et les autres étaient en civil. Ils semblaient âgés de 15 à 18 ans.

Une demi-heure après l'enlèvement, l'ambassade des Etats-Unis recevait un coup de téléphone d'un inconnu qui lui annonçait le rapt du chef de la mission militaire des Etats-Unis au Venezuela. Le correspondant a précisé que le militaire américain était en parfaite santé et qu'il ne courait aucun danger. Il a affirmé que le rapt a été organisé pour "attirer l'attention du monde sur la situation au Venezuela."

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Alan Stewart, s'est refusé à commenter l'enlèvement, se contentant de déclarer qu'à son avis, il était certain que dès que les "forces armées de libération nationale" estimeraient avoir atteint leur but publicitaire, le colonel serait relâché, tout comme le footballeur di Stefano.

Dépister la tuberculose très tôt c'est en faciliter la guérison. Contribuez au dépistage de cette maladie.

Le gouverneur Connally donne sa version des événements de Dallas

DALLAS, Texas — (PA) — "Mon Dieu, quelle horrible tragédie". Telle a été la première réaction du gouverneur John Connally lorsqu'il reprit conscience, sur son lit d'hôpital, après avoir été touché d'une balle dans l'attentat qui a coûté la vie au président Kennedy. Dans une entrevue télévisée en circuit fermé, le gouverneur de l'Etat du Texas a donné hier aux journalistes sa version des événements de vendredi dernier à Dallas.

"A l'arrivée du cortège au centre des affaires de Dallas, a poursuivi M. Connally, il y avait une foule énorme qui nous attendait. La réception avait été chaleureuse. Le président et Mme Kennedy ne manquèrent pas de le remarquer. Nellie (l'épouse du gouverneur) se tourna vers le président pour lui dire que personne ne pouvait désormais lui faire croire que les gens de Dallas ne l'aimaient pas. Le président Kennedy répondit que certes l'on ne pouvait pas le dire."

A ce moment la voiture présidentielle avait déjà pris le virage à gauche. "Nous entendîmes une détonation, dit le gouverneur. Je me suis en fait tourné sur ma gauche pour regarder ce qui se passait à l'arrière. Le président s'était déjà affaissé. Il n'avait rien dit".

"Presque simultanément je fus atteint et je savais que j'étais grièvement blessé, affirma M. Connally au cours de son entrevue. Je savais que le président avait été lui-même atteint et je m'exclamais qu'ils allaient nous tuer tous. Puis une troisième détonation et le président fut atteint à nouveau, gravement cette fois-ci. Je m'en doutais. Je n'avais pas encore perdu conscience. Le président s'était affaissé sur les genoux de Mme Kennedy, lorsqu'il fut atteint pour la deuxième ou la première fois. Cela s'est passé si vite que je ne sais plus. Mme Kennedy s'écria: 'Oh! mon Dieu! Ils ont tué mon mari. Jack, Jack!' Après le troisième coup, un agent du service secret donna ordre au chauffeur de presser sur l'accélérateur.

Selon le gouverneur du Texas, l'assassinat du président Kennedy n'est que la manifestation d'un extrémisme, des deux côtés, qui fondamentalement est le prélude de notre propre destruction, si l'on était jamais détruit. M. Connally a ajouté que cela aurait pu se passer dans n'importe quelle grande ville des Etats-Unis.

La météo

Minimum cette nuit : 30

Maximum demain : 35

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa:** Nuages, possibilité de neige légère cette nuit; demain, nuages, neige légère intermittente. Vents d'est de 15 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal et Ottawa, 30 et 35.

Laurentides, Cantons de l'Est et Mauricie; régions de Québec et du lac Saint-Jean: Nuages après-midi; neige légère intermittente, risque de verglas cette nuit; demain, nuages, neige légère. Vents d'est de 15 milles tombant demain. Minimum cette nuit et maximum demain: Sainte-Agathe et Québec, 25 et 32; Sherbrooke, 30 et 35; La Tuque, 25 et 30; Chicoutimi, 20 et 25.

Pontiac, Témiscaminque et Abitibi: Nuages, neige légère, risque de verglas après-midi; demain, nuages, neige légère éparse. Vents d'est de 15 milles tombant demain. Minimum cette nuit et maximum demain: Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or, 20 et 25.

Régions de Rimouski, de Gaspé, de la baie Comeau et des Sept-Iles: Nuages croissants après-midi, neige légère éparse cette nuit; demain, nuages et neige légère. Brises légères tournant demain aux vents d'est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé et Baie Comeau, 20 et 30; Sept-Iles, 15 et 30.

Près de six mille Canadiens, en bonne santé aujourd'hui, souffriront de tuberculose d'ici un an. Protégez-vous.

Assurance-automobile

Augmentation des taux en 1964

TORONTO. (PC) — Les automobilistes canadiens peuvent s'attendre à une augmentation des primes d'assurance-automobiles en 1964. L'Association des assureurs canadiens a en effet annoncé hier qu'elle divulguerait au début de la semaine prochaine les nouveaux taux. Cette augmentation est attribuée à l'accroissement du nombre et du coût des accidents.

Selon l'Association, le coût des réclamations de dommages par groupe de 100 voitures a augmenté de 27% de 1960 à 1962. Les statistiques indiquent une augmentation de 12% du nombre des accidents en 1963 par rapport à l'année dernière.

Pour autant que Toronto puisse servir d'exemple, les grandes villes canadiennes continueront cependant de se voir appliquer les taux d'assurance les plus bas de toutes les grandes villes d'Amérique du Nord.



Faites tôt votre choix -faites-le à Place Ville-Marie.

La Galerie de Boutiques est ouverte tous les soirs jusqu'à 9 heures.



La Galerie de Boutiques
Place Ville-Marie

ANNONCE



ENTRE NOUS
par MARIE ROBERT

MONTREAL, le 28 novembre — Ouf! ... plus que 22 jours de magasinage avant Noël. Mais je ne me ferai pas prendre comme l'an dernier ... Je courais à la dernière minute parce que je n'avais pas su me décider à choisir un cadeau pour certaines personnes sur ma liste. Or, la BANQUE DE MONTREAL m'offre une solution idéale. Rien de mieux, en effet, qu'un chèque orné de houx, ou un mandat de la B de M inséré dans une enveloppe décorée de motifs de Noël. Et les jeunes adorent recevoir un livre de banque de la B de M — avec un bon petit montant déjà inscrit — le tout joliment présenté. Ménagez vos pas — réglez votre liste "difficile" d'abord en passant à votre succursale de la B de M.

Prenez garde ... il y a des germes dangereux qui se cachent dans les renvois d'eau! Aussi, je vous recommande d'employer le GILLETT'S DRAIN CLEANER ... parce que le bouillonnement spécial qu'il produit déloge toute parcelle de masse graisseuse, où se multiplient les germes, et qui bouchent les renvois. Vous ne regretterez jamais le temps qu'il faut pour verser 2 cuillerées à soupe de Gillett's Drain Cleaner dans chaque renvoi, chaque semaine. Vous pourrez en toute sécurité laver légumes et vaisselle dans l'évier de cuisine, le lavabo et la baignoire seront nets, si vous observez fidèlement la "journée de Gillett's Drain Cleaner".



J'ai une réponse toute trouvée quand je ne sais trop quoi servir pour le dîner. Quel que soit votre plat de résistance ... servez-le accompagné d'un bon vin. Le vin que je vous recommande? ... le Clairet MANOR ST. DAVIDS de Bright. C'est le vin idéal avec une succulente viande rouge. Même si vous n'êtes pas un grand connaisseur de vin, vous reconnaîtrez tout de suite un bon vin de table à la première gorgée de Manor St. Davids. Et une autre merveille, c'est que ce vin du pays, fait avec des raisins cultivés dans la péninsule du Niagara, est d'un prix modique qui convient à tous!



Vos tâches ménagères vous paraissent-elles deux fois plus difficiles parce que vous passez des nuits blanches tourmentée par les douleurs de la névrite, du rhumatisme ou de l'arthrite? Voici une bonne nouvelle. Des milliers d'hommes et de femmes obtiennent un soulagement prolongé contre ces maux en prenant des TRC de TEMPLETON, le remède le plus en demande au Canada ... et qui est fait spécialement pour soulager ces douleurs. Vous obtiendrez un effet plus rapide si vous appliquez à l'extérieur du Liniment FLAME-cream Templeton en même temps que vous prenez des TRC à l'intérieur!



Quand vous en aurez fait l'essai, je suis sûre que vous admettrez que CALGON fait une différence marquée dans votre lessive. Ni savon — ni détersif — Calgon est un adoucisseur d'eau efficace qui enlève le "film" de lessive qui est semblable au "cerne de la baignoire". Ajoutez-en à l'eau de lavage avec moins de savon ou de détersif ... et ajoutez-en aussi au rinçage. Calgon *fait disparaître* le film de lessive, redonne au linge sa fraîcheur et sa souplesse naturelles. Le linge est net ... les couleurs sont brillantes ... les serviettes duveteuses. Les fabricants de lessiveuses recommandent l'adoucisseur d'eau Calgon et moi aussi!



Je compare les prix avant d'acheter afin de pouvoir vous parler en connaissance de cause! Récemment, j'ai fait la comparaison entre les avantages des serviettes de papier. Je les ai toutes essayées et je crois que les SERVIETTES WHITE SWAN résistantes et merveilleusement absorbantes sont insurpassables quant au prix et à la qualité. Et vous verrez que ces serviettes, fini toile, restent sur vos genoux et ne cherchent pas à glisser comme les autres. Je recommande le format économique de 250 serviettes de qualité White Swan ... dans un choix de couleurs variées — blanc, aqua, rose ou jaune.



ANALYSES MÉDICALES

TEST DE GROSSESSE en 2 HEURES $8.00

TEST DE GROSSESSE EN 24 HEURES $5.00

URINES $2.50, SANG, SELLES, etc.

2 TECHNICIENNES assistées d'une GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux prises de sang et analyses



MADEMOISELLE RAYMONDE GODBOUT — MADAME MADELEINE BEAULIEU-CASAVANT — MADAME M. P. CARRIERE DE MEEUS

Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.

Prises de sang à la pharmacie ou à domicile, si désiré.

Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622

"Les PHARMACIES professionnelles"

SARRAZIN & CHOQUETTE

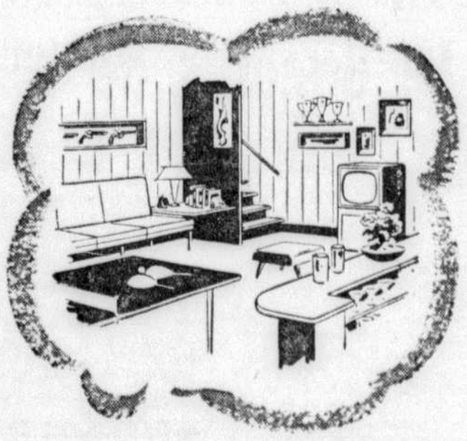
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

Val Royal
MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION

CENTRE DE CONSULTATION
MASONITE — TENTEST

AVEZ-VOUS DES PROBLEMES DE RENOVATIONS





Nous avons été choisis par International Panel Boards Ltée comme marchand enregistré faisant partie des CENTRES DE CONSULTATION I.P.

Les ressources de notre service de réalisation sont à votre disposition. Avant d'entreprendre vos travaux, venez nous voir et apprendre comment nous pouvons simplifier votre travail.

NOUS POUVONS VOUS FOURNIR DES IDEES

Pour vos travaux de modernisation

NOUS POUVONS VOUS FOURNIR LES MATERIAUX

Y compris la ligne complète des produits de marque Masonite* TentesT* et les Contreplaqués I.P.*

NOUS POUVONS VOUS SUGGERER DES ENTREPRENEURS

Pour ceux qui désirent un ouvrage exécuté par des professionnels.

NOUS VOUS OFFRONS UN SYSTEME DE FINANCEMENT

Couvrant le coût de la main d'oeuvre et des matériaux. Informez-vous de nos plans de 'crédit achats'. Il y en a un adapté à votre budget qui vous offre en plus l'avantage de vous éviter tout dérangement.



Val Royal
MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION

12200 boul. LAURENTIEN CARTIERVILLE — FE. 4-5320

MONTREAL-NORD 11401 Boul. PIE-IX — DA. 2-7341

SUCCURSALE RIVE SUD — 6180 boul. TASCHEREAU VILLE BROSSARD — OR. 6-1833

Gavard — MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION

Divisions des ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTEE. Ouverts jusqu'à 5.30 p.m. tous les jours et le samedi jusqu'à 5.00 p.m.

Banks sera-t-il libéré de sa peine d'emprisonnement ?

Harold C. Banks, président du Syndicat international des gens de mer, obtiendra-t-il la cassation de sa sentence de 30 jours de prison qui lui a été imposée pour outrage au tribunal (mépris de Cour) ?

C'est ce que la Cour d'appel formée du juge en chef Lucien Tremblay et des juges C. Miller Hyde, G. R. W .Owen, Pierre-A. Badeaux et du juge André Montpetit, de la Cour supérieure, siégeant à titre de juge ad hoc aura à décider. Le pourvoir à l'encontre de cette condamnation a été pris aujourd'hui en délibéré.

La condamnation pour "mépris de Cour" provient de ce qu'on tient responsable le président du syndicat international du fait qu'on aurait passé outre à un ordre de Cour qui prohibait le piquetage, à Trois-Rivières, des vaisseaux de la Upper Lakes Shipping Ltd.

L'ordonnance avait été émise par le juge J.-P. Charbonneau, de la Cour supérieure, et la condamnation pour injure au tribunal imposée par son collègue le juge André Sabourin.

L'un de ses procureurs, Me John Ahern, s'est attaché à démontrer qu'il n'y a eu aucune preuve directe ou indirecte que Banks ait fait quoi que ce soit pour autoriser, aider et encourager les membres du Syndicat qui étaient, à Trois-Rivières, à passer outre à l'injonction.

La preuve démontrait qu'après la signification de l'ordonnance, plusieurs groupes ont continué à se promener, rue Notre-Dame, près de l'entrée des élévateurs à grain et qu'il y avait dans ces groupes des membres du syndicat. Mais qui a organisé cette démonstration, à Trois-Rivières, est-ce Banks? s'est demandé Me Ahern.

Est-ce que ces groupes se composaient de membres du Syndicat qui attendaient à Trois-Rivières, pour être employés sur les vaisseaux et qui, d'eux-mêmes, étant sans travail, auraient constitué ces groupes ?

C'est possible, d'affirmer Me Ahern.

L'appelant a pris dans les circonstances toutes les mesures raisonnables pour faire respecter l'injonction, malgré cela, il est condamné à 30 jours d'emprisonnement, a dit son procureur.

"Même s'il y avait un doute quant au rôle qu'il a joué, l'appelant soutient qu'il ne peut être condamné sur un simple doute ou soupçon."

Me Philippe Casgrain qui représente la compagnie Upper Lakes a rappelé que Banks n'avait pas expliqué certains incidents survenus à Trois-Rivières, se rapportant à la violation de l'injonction.

Il a affirmé que l'appelant ne pouvait expliquer à la satisfaction du tribunal pourquoi, lui président du syndicat, n'était pas allé à Trois-Rivières, pour veiller à l'application de l'ordonnance.

En concluant Me Casgrain a affirmé que le juge avait appliqué la loi en imposant à Banks la sentence précitée et que l'appel devait être rejeté.

L'agence de nouvelles la plus importante et la plus ancienne du Canada
METROPOLITAN NEWS AGENCY INC.
1248, rue Peel (angle Ste-Catherine)
Etablie au même endroit depuis 1918. (Incorporée en 1930).
Journaux, revues et publications reçus quotidiennement par réacté express de toutes les villes du monde.
Songez-vous à faire un voyage en Floride ? En Californie ? Lisez le Miami Herald, le Fort Lauderdale News, le St. Petersburg Times, le San Francisco Chronicle ou le Los Angeles Timesy on y trouve plusieurs pages d'annonces classées et d'illustrations sur les hôtels, motels ou appartements.
Les éditions finales des journaux du dimanche de New York sont disponibles le dimanche matin dès 9 h. et durant toute la semaine.
Heures d'affaires : de 8 h. a.m. à minuit
Ouvert le dimanche aux mêmes heures

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

dessus du garage de Kraft Paper.

La Sûreté municipale de St-Jean fait actuellement enquête dans cette affaire.

Notons que le propriétaire, M. Albert Vilandré, n'était pas assuré contre le vol. Coïncidence ironique, il devait faire installer un mécanisme d'alerte ces jours-ci afin de pouvoir prendre une assurance !

Saisie d'un alambic à Pointe-du-Lac

TROIS-RIVIERES. (PCI) — La Gendarmerie canadienne a saisi hier un alambic pouvant produire 30 gallons d'alcool par jour sur la terre de M. Paul Gagné, à Pointe-du-Lac, à 10 milles à l'ouest de Trois-Rivières.

Trois personnes ont été arrêtées : le propriétaire et ses deux aides. La police a saisi 36 gallons d'alcool, de très mauvaise qualité, et 1,000 gallons de moût en fermentation.

A St-Jean-Baptiste de Rouville

La Gendarmerie royale a découvert, hier soir, un alambic pouvant produire 80 gallons par jour, dans le rang Cordon à St-Jean-Baptiste de Rouville.

Trois personnes dont le propriétaire de ferme où était érigé l'alambic ont été écrouées. En plus de l'alambic la Gendarmerie a saisi d'importantes quantités de sucre et d'autres produits servant à la fabrication de l'alcool.

D'après la Gendarmerie, l'alcool aurait été fabriqué dans des conditions où les règles d'hygiène et de propreté n'étaient pas respectées.

Les trois accusés comparaîtront demain à St-Hyacinthe.

Un test : brûlé en allumant un incendie

HULL. (PC) — Les pompiers de Hull ont subi un test hier, alors que l'on avait décidé d'incendier un immeuble désaffecté, dans un parc de la municipalité.

Afin de faire un bel incendie, on avait répandu 20 gallons d'essence sur le plancher de la maison et l'on avait désigné le directeur Roger Poitras pour y jeter une allumette.

Cependant, les flammes ont surgi beaucoup plus rapidement qu'on ne le pensait et ont rejoint le directeur Poitras avant qu'il puisse se mettre à l'abri. Il s'en est tiré avec quelques cheveux légèrement roussis.

A Thetford Mines : dégâts de $750,000

THETFORD MINES. (PC) — Les autorités du Service des incendies de Thetford Mines annonçaient hier soir que les dégâts causés par un incendie considérable dans le centre commercial de cette municipalité sont estimés à $750,000.

Le sinistre avait fait rage pendant plusieurs heures au cours de la soirée de mardi, détruisant trois immeubles de quatre étages. Aucun des 100 pompiers qui s'étaient rendus sur les lieux n'a subi de blessures graves.

Sept établissements commerciaux ont été détruits et 34 personnes, qui occupaient 12 appartements situés au-dessus, ont été jetées sur le pavé.

Deux blessés dans une collision

Deux hommes ont été blessés, vers 4 h. hier après-midi, dans la collision de deux autos, à l'angle des rues Christophe-Colomb et Jarry.

Il s'agit de MM. Azellus Vaillant, 56 ans, du 281, boul. Labelle, à Ste-Thérèse, et Georges Lauzé, 26 ans, du 5679, 9e Avenue, à Rosemont, qui ont été transportés à l'hôpital Jean-Talon, souffrant de fractures aux membres et de coupures.

Tentative de vol : trois suspects appréhendés

Trois suspects ont été appréhendés vers 4 h. ce matin par quatre membres de la patrouille de nuit, alors qu'ils s'étaient introduits à l'intérieur de la lingerie Belle Claire, au 1208, est, rue Ste-Catherine.

Les trois individus, qui sont des récidivistes, ont été pris en flagrant délit, par le lieutenant Roland Duceppe, en charge de la patrouille de nuit, assisté du sergent-détective Wilson Coulombe et des agents Paul Hlavaty et J. Thivierge.

Hold-up de $168 dans un restaurant

Un bandit a perpétré un vol à main armée, vers 2 h. 40 ce matin, au restaurant Montery, au 1108 ouest, rue Ste-Catherine. L'apache s'était présenté à la caisse pour régler sa note après avoir mangé, mais au lieu de sortir de l'argent de sa poche, il en sortit un revolver qu'il braqua sous le nez de l'assistant-gérant de l'établissement qui travaillait à la caisse. Ce dernier remit une somme de $168 au bandit qui s'enfuit et sauta dans un taxi.

Une heure plus tard, on retrouva le chauffeur de l'auto-taxi, mais celui-ci ne put fournir de renseignements précis à la police, ne se doutant pas avoir eu affaire à un bandit.

Le cambrioleur mangeait des biscuits

Revolver au poing, le sergent Walter Murdock, du poste numéro 10, s'est introduit par une vitrine brisée, à l'épicerie Victoria, au 2058 de la rue Victoria, vers 4 h. ce matin. Il croyait trouver à l'intérieur des traces du passage d'un cambrioleur, mais il trouva mieux, il trouva le cambrioleur en personne. Celui-ci ne semblait pas du tout effrayé à l'arrivée du policier. Il était tout bonnement assis par terre et grignotait des biscuits. Il expliqua au policier qu'il n'avait pas mangé depuis 15 jours et qu'il n'a pu résister à la tentation en passant devant un établissement rempli de vivres.

Vols de réticules

Trois femmes se sont fait voler leur réticule hier soir alors qu'elles se rendaient chez elles : Mmes Claude Guérin, 5361, Fabre; J.-A. Rodgers, 10, rue Dick; et Mary Hanzelka, 8465, rue Champagneur. Mme Guérin a reçu en outre un violent coup de poing au front; les deux autres n'ont pas été molestées.

Outils volés

Les outils de cinq machinistes du garage Mansion, 1460, rue Guy, ont été volés au cours de la nuit, a-t-il été rapporté aux officiers du poste no 10. Les pertes atteignent $2,733.

Cambriolage au café La Gondole

Des cambrioleurs ont pratiqué un trou dans le mur à l'arrière du café La Gondole, 7227, rue St-Hubert, et une fois sur place, ont fait main basse sur des liqueurs alcooliques, un téléviseur, le contenu des tires-lires des machines distributrices, l'argent de la caisse, etc.

Un épicier met trois bandits en fuite

QUEBEC (PCI) — Un épicier de la ville de Québec a coupé court hier soir à une tentative de hold-up en donnant un solide coup de poing sur le nez d'un des trois bandits qui s'étaient présentés à son établissement.

"Je vais vous en faire un hold-up", a lancé l'épicier J. A. Blais, en même temps que, de son poing, il mettait les trois bandits en fuite.

M. Blais, qui est âgé d'environ 50 ans, a révélé que les trois hommes, âgés de 40 à 50 ans, se sont présentés à son magasin, dans le district de Limoilou, avec leurs mains dans les poches comme s'ils tenaient des revolvers.

"C'est un hold-up," a dit l'un des trois bandits. L'épicier commença la dispute mais un deuxième bandit s'avança, l'air menaçant. M. Blais s'élança et asséna un rude coup, ce qui fit fuire les trois hommes.

Une fille de M. Blais sortit du magasin et put prendre note du numéro de la plaque de la voiture qui transportait les trois fuyards.

Vol dans un camion

Enfin des cartons de cigarettes d'une valeur de $1,200 ont été volés dans un camion de transport Bégin, 1705, rue Moreau, alors qu'il était immobilisé à l'angle de la rue Jeanne-Mance et du boul. Crémazie.

Vague de crimes

Appel à la population de Sherbrooke

SHERBROOKE. (PCI) — Le directeur de la Sûreté municipale de Sherbrooke, M. Edouard Moreau, a lancé un appel à la population de Sherbrooke lui demandant sa collaboration pour enrayer une vague de crimes dans la région des Cantons de l'Est.

Après avoir donné l'assurance que la Sûreté locale avait pris toutes les dispositions possibles pour mettre un terme à cette vague de vols, le chef a expliqué que la police avait besoin d'aide dans son travail de protection. Le chef Moreau a conséquemment demandé aux gens d'aviser la police chaque fois qu'ils voyaient quelque chose de louche ou de suspect.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

cordera pour donner un rôle beaucoup plus important aux terrains situés à proximité du quai Mackay et de la Pointe St-Charles. On peut déjà prévoir l'installation de quelques pavillons sur ces terrains . . . qui ont l'avantage de ne point causer de problèmes de remplissage.

En donnant plus d'importance aux terrains Mackay—Pointe St-Charles, la ville de Montréal pourra se permettre de réduire la superficie de l'île Notre-Dame.

Cette dernière, plus petite, pourrait être transformée en terrain de stationnement, une possibilité facilement conciliable avec le projet de construction d'un tunnel sous la Voie maritime, afin de relier l'île Notre-Dame à la rive sud du fleuve St-Laurent.

L'île Notre-Dame accueillera aussi probablement un vaste parc d'amusements (Lunapark). Les principaux pavillons ne seront eux probablement pas déménagés : tous seront construits autour de l'île Ste-Hélène.

Il faut souligner, en terminant, que les rampes donnant accès à l'île Ste-Hélène, à partir du pont Jacques-Cartier, seront prochainement renforcées. Officiellement, ces travaux sont nécessaires afin de permettre le transport par camion de matériaux de construction.

Mais la construction des pavillons n'est pas pour demain et l'on peut se demander pourquoi les dirigeants de la Société de l'Exposition ont décidé de procéder aussi rapidement à ces travaux.

M. Shaw a fait un commentaire à ce sujet qui peut signifier beaucoup :

"Sur des rampes plus solides, il est possible de transporter des matériaux de remblai par camions" . . .

METRO

SUITE DE LA PAGE 3

soir à Ste-Rose, les maires ont discuté le projet, mais à huis clos.

La ville de Montréal accepterait de prolonger le métro sur une distance de trois quarts de mille au delà du terminus Henri-Bourassa. Le nouveau tronçon passerait sous la rivière des Prairies et aboutirait à Pont-Viau. La station de l'île Jésus serait située près de l'hôtel de ville de cette municipalité, sur les terrains formés par le remplissage de l'ancien ruisseau Marigo. Il y aurait de grands terrains de stationnement.

HOPITAUX

SUITE DE LA PAGE 3

ments, concernant votre démission, communiquez avec le bureau . . . " On donne ici le nom du syndicat international, son adresse, le numéro de téléphone et les noms de deux organisateurs, MM. Roger Bérubé et Gilles Deschesnes.

L'un des organisateurs, M. Bérubé, a déclaré ce matin que cette campagne d'organisation faisait suite à un désir manifesté par plusieurs employés de changer de syndicat.

Le syndicat de la CSN a répliqué aujourd'hui par une lettre-circulaire qui jusqu'à présent a été distribuée aux portes des hôpitaux Hôtel-Dieu et Ste-Jeanne d'Arc. Voici le texte :

"Le 27 novembre 1963, les organisateurs de l'Union internationale des employés de service d'édifices ont distribué une circulaire aux portes de votre hôpital.

"Les représentations contenues dans cette circulaire sont malhonnêtes. On vous dit qu'en sortant du syndicat, vous économiserez $36 par année. Ce qu'on ne vous dit pas, c'est qu'en entrant dans l'autre syndicat, vous devrez payer une cotisation sûrement plus élevée.

"L'Union des employés de services d'édifices a mécontenté les employés des hôpitaux où elle existe. En fait cette union existe maintenant en très peu d'hôpitaux.

"Récemment, les employés de l'hôpital Royal Victoria, déçus par ce syndicat, l'ont mis à la porte pour se joindre à votre syndicat. N'oubliez pas que vous aurez bientôt une nouvelle convention collective ainsi qu'une augmentation de salaire. Demeurez donc avec nous. Nous continuerons à vous bien servir."

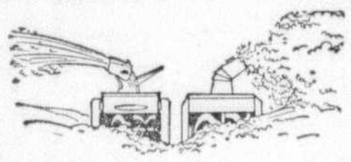
La lettre-circulaire est signée par chacun des présidents de sections.

LA SOCIETE CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE — invite la population de Montréal et de la banlieue à visiter son siège social, boul. Dorchester ouest, durant la "Semaine du Centenaire", qui sera célébrée du 3 au 6 décembre prochain. La Maison de La Croix-Rouge sera ouverte du mardi au jeudi, de 11 h. du matin à 8 h. du soir et le vendredi, 6 décembre, de 11 h. du matin à 5 h. de l'après-midi.

Ecarte de ta bouche les paroles tortueuses, et éloigne de tes lèvres la fausseté.
(Prov 4, 24).

COMMENT EVITER 7 ERREURS COUTEUSES EN ACHETANT UNE DENEIGEUSE

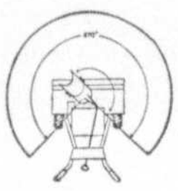
1. VOULEZ-VOUS UNE DENEIGEUSE QUI LANCE LA NEIGE OU SOUFFLE UNE TEMPETE ?



La plupart des déneigeuses fonctionnent en deux phases : une hélice pousse la neige à l'intérieur puis un éventail la souffle. Malheureusement, ce procédé ne peut avoir pour effet que de soulever une tempête, avec ou sans éjecteur.

Une Toro supprime la "tempête" en utilisant un rotor rapide à la place d'un éventail. Ce rotor avale la neige et la chasse d'un seul jet à 30 pieds. A quelle vitesse ? Une Toro nettoie une tonne de neige et davantage à la minute.

2. TRAVAILLE-T-ELLE A 270° ?



Bien des déneigeuses ne lancent la neige que dans deux directions : à gauche ou à droite. Afin de vous permettre de diriger la neige exactement là où vous le désirez, les éjecteurs de toutes les Toro balayent un angle de 270°.

3. ATTAQUERA-T-ELLE PERRONS ET MURS EN LES RASANT ?

L'hélice de bien des déneigeuses s'avance trop en avant et mange jusqu'à la bordure des trottoirs, les perrons, les murs, en les effleurant de trop près.

Les rotors de toutes les Toro sont décalés dans la benne, ce qui ne présente aucun danger d'endommager le béton ou la pierre.

4. Y A-T-IL UN CHAUFFE-MOTEUR POUR DEMARRER PLUS VITE ?

Toro a surmonté le problème du démarrage avec un nouveau chauffe-moteur exclusif, l'Electro-Start, sur toutes les déneigeuses de 20" et 25". C'est simple et de sécurité. Se branche sur le circuit de 110 volts.

5. N'ACHETEZ PAS QU'UNE DENEIGEUSE SI VOUS AVEZ BESOIN D'UNE TONDEUSE AU PRINTEMPS



Acheter une déneigeuse et une tondeuse séparée coûte cher, PAS si vous vous procurez la Toro combinée, où le même moteur actionne les deux.

Vous achetez le moteur armé d'un manche et la déneigeuse de 21" pour l'hiver. Au printemps, vous pouvez vous procurer le mécanisme de tondeuse. Vous épargnez ainsi $60.

6. POURREZ-VOUS LA FAIRE REPARER AU BESOIN ?

Même les meilleures déneigeuses exigent des réparations de temps à autre. Mais essayez donc de trouver un réparateur pour certaines marques ?

Dans le cas des Toro, le service est instantané. Vous trouverez des techniciens Toro dans le secteur où vous vivez. Si votre marchand ne fait pas la réparation, il vous indiquera où aller.

7. ASSUREZ-VOUS QU'ELLE EST ASSEZ GROSSE POUR VOTRE TERRAIN

Trop grosse, c'est du gaspillage d'argent. Trop petite, c'est du gaspillage de temps. Certaines compagnies ne fabriquent qu'une grosseur pour tout le monde.

Afin de bien répondre à vos besoins, Toro vend trois sortes de déneigeuses (v. ci-dessous). Votre marchand Toro se fera un plaisir de vous aider à déterminer laquelle répond le mieux à vos besoins particuliers.

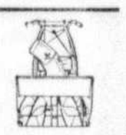
DENEIGEUSE DE 20"
Moteur 3 CV, auto-traction, chauffe-moteur "Electro-Start" qui se branche sur le courant, les jours froids.
$257.95



MANCHE ET MOTEUR, 21"
Moteur 3 CV, auto-traction, se transpose de la déneigeuse à la tondeuse.
$269.50



DENEIGEUSE DE 25"
Moteur 5 CV, auto-traction, chauffe-moteur "Electro-Start".
$399.95



TORO
Distributeur exclusif
AGRI-TECH INC.
2025, Chemin Chambly
Cité de Jacques-Cartier, Qué. - OR. 4-4967
Voyez les TORO aujourd'hui même chez votre dépositaire

EMILE CORBEIL Enrg.
6155 ouest, boul. Gouin
Cartierville — Montréal
FE. 4-8740

QUINCAILLERIE GOYER
1533, boul. Curé-Labelle
Chomedey 681-3328

JEAN GUGLIA & FILS
10318, rue De La Roche
Montréal — DU. 7-0871

LAKE SHORE AIR COOLED ENGINES
245 ave. Elm — Beaconsfield
695-9574

MAISONNEUVE MARINE
Pour les meilleures transactions
2989 est, rue Sherbrooke
522-9825

MANNING MARINE
Coin Autoroute et Boul. Métropolitain
RI. 7-9801

MAURICE CLOUTIER INC.
Ameublement · Quincaillerie · Cadeau
42 rue Turgeon, Ste-Thérèse
823-9563 625-3123

W. H. Perron & Cie Ltée.
515, boul. Curé-Labelle
Chomedey
681-1615

QUINCAILLERIE PAQUETTE & GUY
367 boul. des Laurentides
Pont-Viau — MO. 9-7151

Quincaillerie RILEY
235 boul. Harwood
Dorion
234-2087

J. M. RAVARY, Inc.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

Quincaillerie STE-ROSE
(Yves Thuot Prop.)
148 boul. Ste-Rose
Ste-Rose
625-9131

La plus grande pharmacie de détail au monde
916 est, rue Ste-Catherine
Pharmacie Montréal
LIVRAISON GRATUITE
jour et nuit par tout le Grand Montréal
OUVERT JOUR et NUIT
Nous ne dormons jamais
VI. 5-7251
PROFITEZ DE NOS SPECIAUX
40e ANNIVERSAIRE
Une tradition vieille de 40 ans : Depuis 1923, la Pharmacie Montréal assure à sa clientèle le service le plus complet qui soit en pharmacie

- PHARMACIE PROFESSIONNELLE
- 6 PHARMACIENS DIPLOMES ET 4 ASSISTANTS-PHARMACIENS
- 82,500 PRODUITS PHARMACEUTIQUES
- 5 ETAGES DE MARCHANDISES DE CHOIX
- 183 EMPLOYES COMPETENTS
- LABORATOIRE D'ANALYSES ULTRA-MODERNE
- SERVICE D'ORTHOPEDIE SCIENTIFIQUE
- 136,485 PRESCRIPTIONS ANNUELLES
- COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN
- TROPHEE SQUIBB — 1957 — POUR 2,500,000 PRESCRIPTIONS REMPLIES
- PRESCRIPTIONS ET REMEDES TELS QUE REQUIS PAR LE MEDECIN OU LE CLIENT
- JAMAIS DE SUBSTITUTION
- LES MEILLEURS MEDICAMENTS AUX PLUS BAS PRIX
- ASSORTIMENT COMPLET DES COSMETIQUES ET PARFUMS LES MIEUX CONNUS
- SERVICE PROMPT, COURTOIS, EFFICACE
- 38 VOITURES DE LIVRAISON
- ACCUEIL TOUJOURS CHALEUREUX

NOUS VENDONS TOUJOURS MEILLEUR MARCHE
★ PRIX COUPÉS! ★

★ ASPIRIN BAYER	100 comprimés	Rég. 0.93 SPECIAL	0.69
★ BROMO-SELTZER	Format familial	Rég. 1.09 SPECIAL	0.83
★ BROMO-QUININE	16 comprimés	Rég. 0.59 SPECIAL	0.49
★ LISTERINE	Rince-bouche et gargarisme, 22 oz	Rég. 1.49 SPECIAL	1.09
★ PARAMETTES AYERST	125 comprimés	Rég. 6.00 SPECIAL	3.99
★ PARAMETTES AYERST	Sirop 16 oz, avec format de 4 oz gratis	Rég. 5.50 SPECIAL	3.74
★ PARAMETTES AYERST	Sirop 34 oz	Rég. 8.50 SPECIAL	6.79
★ CULOTTES PLAYTEX	"Party Pants"	Rég. 2.00 SPECIAL	0.89
★ GERITOL TONIQUE	80 comprimés	Rég. 5.50 SPECIAL	3.98
★ GERITOL TONIQUE	24 oz	Rég. 5.50 SPECIAL	3.98
★ LAIT DE MAGNESIE	PHILLIPS 26 oz	Rég. 1.29 SPECIAL	0.99
★ LAIT DE MAGNESIE	PHILLIPS 200 comprimés	Rég. 1.39 SPECIAL	0.99
★ PILULES DODDS	pour les reins	Rég. 0.79 SPECIAL	0.64
★ SEL DE FRUIT ENO	Grand format	Rég. 1.19 SPECIAL	0.87
★ INFANTOL HORNER	8 oz	Rég. 3.50 SPECIAL	2.89
★ INFANTOL HORNER	16 oz	Rég. 6.25 SPECIAL	4.39
★ CREO-RECTAL NADEAU	Suppositoires pour enfants en 10's	Rég. 1.50 SPECIAL	1.19
★ CREO-RECTAL NADEAU	Suppositoires pour adultes en 10's	Rég. 2.00 SPECIAL	1.59
★ THE DES CARMELITES	Petit format	Rég. 1.50 SPECIAL	1.25
★ THE DES CARMELITES	Grand format	Rég. 2.25 SPECIAL	2.00
★ PARDEC	LIQUIDE — Vitamines et minéraux, 16 oz	Rég. 3.50 SPECIAL	2.69
★ ANTIPHLOGISTINE RUB	Tube	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
★ DRISDAN	24 comprimés	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
★ VICKS VAPORUB	ou VA-TRO-NOL	Rég. 0.64 SPECIAL	0.49
★ OSTOCO GOUTTES	Frosst 30cc	Rég. 2.95 SPECIAL	2.29
★ OSTOCO GOUTTES	Frosst 50cc	Rég. 4.26 SPECIAL	3.49
★ WAMPOLE	Extrait de Foie de Morue Composé—34 oz	Rég. 2.95 SPECIAL	2.49
★ BISCUITS LIMMITS	Chocolat, orange, fromage ou vanille	Rég. 1.00 SPECIAL	0.79
★ MOELLE DE BOEUF	Roger Gallet	Rég. 1.20 SPECIAL	0.99
★ MISS CLAIROL	Régulier Teinture	Rég. 1.65 SPECIAL	1.09
★ ALBERTO "V.0.5"	Spray	Rég. 1.89 SPECIAL	1.39
★ VITALIS	Fixatif pour cheveux Format géant 12 oz	Rég. 1.49 SPECIAL	1.29
★ POUDRE JOHNSON	POUR BEBES	Rég. 0.98 SPECIAL	0.79
★ SIROP COCILLANA	COMPOSE 16 oz	Rég. 1.40 SPECIAL	0.69
★ SIROP DE PIN BLANC	COMPOSE, 16 oz	Rég. 1.40 SPECIAL	0.69
★ ABSORBINE Jr.	Petit format	Rég. 1.25 SPECIAL	0.98
★ PERTUSSIN	VAPORISATEUR MEDICAMENTE, 10 oz	Rég. 1.98 SPECIAL	1.59
★ NOXZEMA	Crème pour la peau format économique 14 oz	Rég. 1.89 SPECIAL	1.49
★ HUMIDIFICATEUR	HANKSCRAFT	Rég. 9.95 SPECIAL	6.45
★ GILLETTE	Lames "Stainless" en 6's	Rég. 0.89 SPECIAL	0.73
★ BAN DEODORISANT	Grand format	Rég. 1.25 SPECIAL	0.79
★ KLEENEX	Boîte de 200's	Rég. 0.22 SPECIAL	2 pour 0.29
★ MODESS	Aqua, blanc, jaune, lavande ou rose Serviettes sanitaires Boîte de 48's	Rég. 1.85 SPECIAL	1.47
★ TAMPAX	Régulier ou Super Boîte de 40's	Rég. 1.49 SPECIAL	1.29

SOLUTION CARDA
apéritif et digestif
SERVIR FROID
Satisfaction depuis plus d'un quart de siècle
DIGESTION LAROUSSE
ESTOMAC • REINS • VESSIE • GAZ
VI. 5-7251

CIGARETTES
Avec chaque achat de $2.00 ou plus, nous livrons un ou plusieurs cartons de cigarettes à prix coupé.
$3.49 le carton

PRIMES
COUTELLERIE "REVELATION"
Avec chaque achat de $3.00, choisissez le morceau de votre choix pour 4¢ seulement
Couteau — Fourchette à dîner — Cuillère à soupe — Cuillère à thé.

HUILE DE VISON
Notre comptoir de cosmétiques vous présente enfin l'HUILE DE VISON et les produits à base d'HUILE DE VISON des Laboratoires CEDIB de Paris, France.

UN LAXATIF IDÉAL
Bicholate LILAS
CONTRE LA CONSTIPATION ET LA BILIOSITÉ
EN FORMAT DE 25-50-100 DRAGÉES





KOTEX
SERVIETTES SANITAIRES
Boîte de 48
Rég. $1.85
SPECIAL
1.47

Pharmacie Montréal

Washington nie les rumeurs d'attentat contre de Gaulle, mais on s'émeut en France

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — Les informations selon lesquelles le général de Gaulle aurait été menacé d'un attentat à Washington ont suscité un certain émoi en France, même si le FBI attribue ces rumeurs à des excès d'imagination.

En effet, un porte-parole de la sûreté fédérale américaine à Washington a expliqué que de telles rumeurs ont pris naissance au milieu de l'émotion collective qui a régné dans les jours qui ont suivi le meurtre du président Kennedy.

Consacrant sa manchette à ces informations, le plus grand quotidien du pays, "France-Soir", signale que l'Elysée avait eu vent des rumeurs d'attentat, mais que l'entourage du général ne les avait pas prises trop au sérieux.

Toutefois, selon le correspondant de ce journal à Washington, une chambre avec un lit spécial avait été réservée à de Gaulle à l'hôpital militaire Walter Reed.

De plus, ajoute "France-Soir", "son groupe sanguin avait été transmis aux médecins américains et son médecin personnel avait amené une réserve de sang en cas d'urgence".

Le journal précise que le général de Gaulle était accompagné aux funérailles de Kennedy d'un seul de ses "gorilles" et d'un tireur d'élite chargé de riposter immédiatement contre les éventuels agresseurs du chef de l'Etat. Le chef des services de sécurité de l'Elysée, M. Ducret, suivait également le président français, ajoute le journal.

Nouvel exploit des E.-U.

Lancement d'une fusée à hydrogène liquide

CAP CANAVERAL. (AFP-UPI-Reuter) — Les Etats-Unis ont réussi hier leur premier lancement d'une fusée alimentée par l'hydrogène liquide. Une fusée "Centaur" a en effet quitté sa rampe de lancement à 2 h. 03 hier après-midi à Cap Canaveral, ce qui représente, selon M. James Webb, directeur de l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA), "une étape importante du programme spatial des Etats-Unis" puisque nous comptons utiliser cette fusée comme véhicule porteur afin de placer des instruments scientifiques sur la lune.

La fusée "Centaur" forme le second étage de l'engin lancé hier. A lui seul, il pèse cinq tonnes. Le premier étage est une fusée "Atlas" conventionnelle. Une heure après le lancement, la NASA faisait savoir que le deuxième étage de la fusée venait d'entrer en orbite. La course que suivra le "Centaur" est la suivante : apogée : 1,078 milles; périgée : 360 milles. L'engin effectue le tour de la terre en 108 minutes.

Le lancement de cette fusée "Centaur" constitue une tentative très attendue par les savants de la NASA et il constitue un événement de la plus haute importance pour l'avenir du programme lunaire américain.

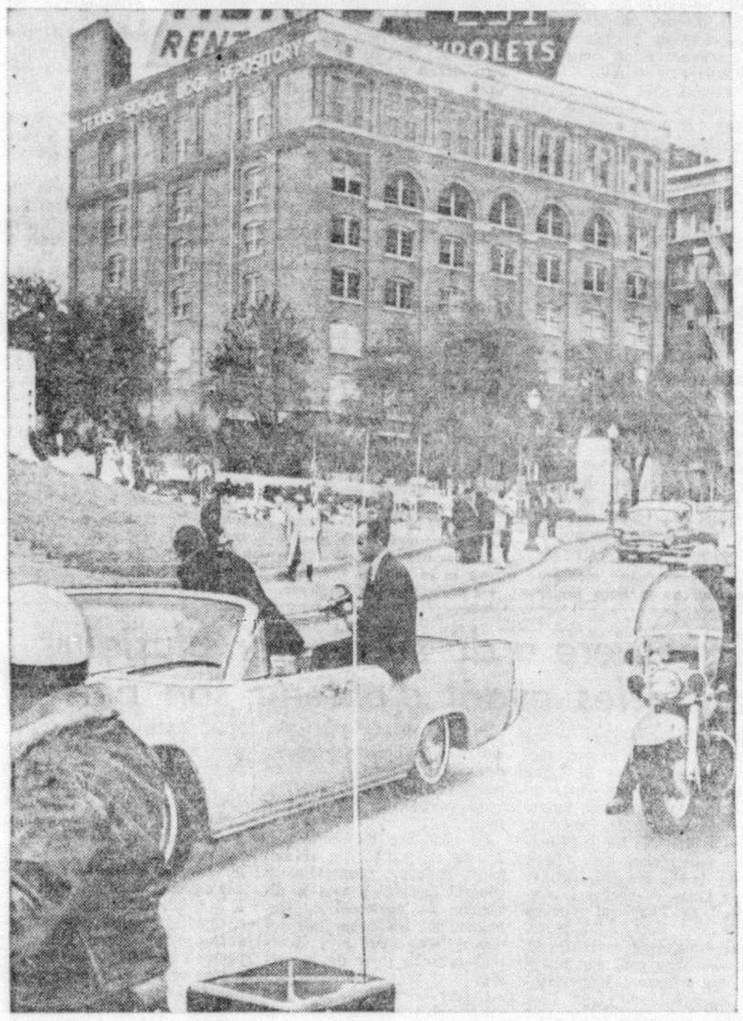
On saura dans quelques jours si la plate-forme qui doit mesurer notamment les perturbations solaires, remplit parfaitement sa tâche.

Londres dément les rumeurs d'attentat contre M. Soldatov

LONDRES. (Reuter) — De source autorisée, on dément à Londres les informations parues aujourd'hui dans un journal du soir britannique selon lesquelles Scotland Yard aurait reçu un coup de téléphone l'avertissant qu'un attentat serait perpétré contre M. Soldatov, ambassadeur d'URSS à Londres.

De même source, on précise qu'aucun coup de téléphone de ce genre n'a été reçu par Scotland Yard et que, de toutes façons, la police ne divulguerait pas quelles mesures de sécurité auraient été prises si un tel coup de téléphone avait été reçu.

Un porte-parole du Foreign Office a déclaré ne pas être au courant de cette affaire tandis qu'un porte-parole de l'ambassade soviétique a refusé de commenter l'information.



RECONSTITUTION DE L'ASSASSINAT DU PRESIDENT KENNEDY — Des agents du service secret ont tourné un film, hier, à Dallas, sur les lieux où est tombé M. John F. Kennedy. Ils ont reconstitué fidèlement le crime en utilisant une voiture identique à celle où voyageait le président et en faisant appel à l'escorte policière qui accompagnait M. Kennedy.

(téléphoto UPI)

L'attentat de Dallas pose de graves questions qui restent sans réponses

DALLAS. (AFP, AP, Reuter, UPI) — Le service secret (lequel est chargé de la sécurité du président des Etats-Unis) a procédé, hier, à la reconstitution de l'assassinat du président Kennedy, à l'aide d'une voiture grise décapotable, identique à la voiture noire dans laquelle M. Kennedy avait pris place, vendredi, au moment de son assassinat. La voiture, hier, a suivi point par point le trajet effectué par le président Kennedy, vendredi. Toutefois, on ne sait pas encore si la reconstitution a permis d'éclaircir les nombreux points obscurs qui subsistent.

Par ailleurs, le FBI, aidé de la police locale, mène l'enquête sur le meurtre du président Kennedy, et la police locale, aidée du FBI, mène l'enquête sur la mort de Lee Harvey Oswald.

La distinction est importante: dans le premier cas, le FBI vient de recevoir le dossier complet et dirige l'enquête, dans le second les organismes locaux, police, ministère public, tribunaux, sont seuls compétents.

C'est l'appareil policier et la Cour du comté de Dallas qui, seuls, vont mener l'instruction et juger Jack Ruby, le dernier survivant des drames. Les organismes de l'Etat du Texas eux-mêmes n'ont aucun droit légal de s'immiscer dans l'affaire.

Chevauchement d'enquêtes

Au début l'assassinat du président était aussi uniquement du ressort des autorités du comté. L'enquête fut menée principalement par la police locale, dirigée par le capitaine Will Fritz, "avec la collaboration du FBI et des services secrets." L'action juridique intentée par le comté contre Oswald pour le meurtre du président et de l'agent de police prit automatiquement fin avec la mort de l'accusé. L'enquête se poursuivit. Mercredi, Bill Alexander, adjoint de l'avocat général du comté, Henry Wade, révéla que l'enquête fut confiée au FBI, sur l'initiative des autorités locales, parce que, a-t-il dit, "nous avons estimé que la réputation de cet organisme dans le monde est telle qu'il ne pourrait y avoir de doute sur les conclusions de l'enquête". Mais M. Alexander a ajouté : "Si Oswald n'était pas mort c'est dans mon bureau que se trouveraient encore les preuves, car c'est nous qui aurions poursuivi l'enquête".

C'est ce qui arrive dans le cas de Jack Ruby. Le FBI communiquera simplement au capitaine Fritz les éléments relevés pendant qu'on enquête sur Oswald. Mais il est certain que l'enquête actuellement menée parmi le personnel de la police même, pour découvrir comment Ruby a pu pénétrer dans la prison, ses liens avec les policiers, est conduite uniquement par des officiers du corps municipal.

Rapport du FBI

Pour l'instant, la seule information importante fournie sur l'enquête au sujet d'Oswald, consiste en un rapport préliminaire sur l'assassinat du président Kennedy, qui a été envoyé à Washington, hier, par les enquêteurs fédéraux à Dallas.

On affirme aux bureaux du FBI, que le rapport sera publié et que les faits seront révélés au grand jour.

Mais on ajoute, toujours au FBI, que la date de publication de ce document n'a pas encore été fixée. Il est vraisemblable qu'on attendra la fin de l'enquête qui se poursuit à Dallas où une cinquantaine d'agents fédéraux font d'actives recherches. Il n'est pas impossible non plus que certains éléments du rapport concernant Jack Ruby, l'assassin d'Oswald, ne soient pas révélés avant le procès de ce propriétaire de cabaret.

L'enquête du FBI, croit-on savoir, a éclairci jusqu'à maintenant certains points concernant les circonstances dans lesquelles les coups de feu ont été tirés sur la voiture présidentielle, vendredi dernier.

Le FBI émettrait, en outre, une "opinion" sur la culpabilité ou l'innocence de Lee Harvey Oswald qui avait été inculpé par le procureur général de Dallas du meurtre du président Kennedy avec préméditation, avant d'être lui-même abattu par Jack Ruby.

Points à éclaircir

Parmi les points que les enquêteurs du FBI s'efforcent d'éclaircir, a-t-on ajouté de même source, figurent notamment ces brûlantes questions :

1) Oswald a-t-il agi seul ou dans le cadre d'un complot ? (Hier soir, le gouverneur Connally du Texas, qui a été blessé d'une balle alors que Kennedy était tué, a publié un communiqué dans lequel il exprime l'espoir que l'enquête en cours détermine clairement si l'assassinat du président Kennedy est l'oeuvre "d'un fou ou le résultat d'une conspiration".)

2) La police de Dallas a-t-elle imputé à Oswald un meurtre qui aurait été l'oeuvre d'un extrémiste de droite qui haïssait le président pour sa politique libérale, au sujet particulièrement des droits civiques ?

3) Jack Ruby — personnage douteux qui possède un casier judiciaire et des relations dans "le milieu" — a-t-il vraiment tué Oswald pour venger Kennedy ?

4) Ruby a-t-il agi pour le compte de la pègre ou d'un communiste qui voulait empêcher Oswald de faire des aveux compromettants ?

Les preuves réunies dans l'affaire Oswald—Ruby ont été remises au FBI par la police de Dallas et consistent en de volumineux dossiers renfermés dans une grande valise bleue et deux grands cartons.

Entre temps, à Dallas comme ailleurs, les spéculations vont bon train et sont alimentées à chaque heure par de nouveaux communiqués révélant tel ou tel détail susceptible de grossir une preuve.

La dernière précision a été apportée hier soir par William Alexander, adjoint du procureur général du district de Dallas. Alexander a déclaré qu'il restait encore une balle à tirer dans le canon du fusil qui a été utilisé pour abattre Kennedy.

C'était une balle ordinaire et non une balle dum-dum (à la pointe émoussée afin de provoquer la plus large blessure possible), a précisé Alexander, au moment où les agents du FBI reconstituaient l'attentat sur les lieux mêmes du crime. Alexander a ainsi nié les affirmations du Dr Beyer, expert en balistique et l'un des médecins qui ont pratiqué l'autopsie du corps de Kennedy, qui s'est déclaré convaincu que la "plaie béante" causée dans la nuque du président ne pouvait être expliquée que par l'utilisation d'une balle dum-dum ou d'une balle servant à tuer le gros gibier.

D'autre part, les constatations faites par le Dr Clark, qui assista Kennedy dans ses derniers moments à l'hôpital de Parkland, montrent que la première balle qui blessa le président l'atteignit de face et que le premier coup de feu fut tiré avant le virage, au point où la route est la plus rapprochée de la fenêtre où se trouvait l'assassin. Ce qui porte à penser que ce dernier a pu suivre la victime pendant plus de 20 secondes, avant que la voiture ne disparaisse à toute allure.

Des précautions exceptionnelles seront prises pour protéger le président

WASHINGTON (AFP) — A la suite de l'assassinat du président Kennedy, le service secret américain a mis au point un nouveau dispositif de sécurité pour tous les déplacements du Président des Etats-Unis.

Ce dispositif renforcé, qui a déjà été appliqué mercredi lorsque le président Lyndon Johnson s'est rendu au Capitole pour prononcer son premier message au Congrès, comprend en particulier les quatre innovations suivantes :

—La voiture du Président sera toujours précédée de six motocyclistes ;

—La voiture suivant immédiatement celle du président sera occupée exclusivement par des agents du service secret ;

—Le médecin de la Maison Blanche prendra place, dans tous les déplacements, même les plus brefs, dans la deuxième voiture suivant celle du Président ;

—La voiture du Président ne s'arrêtera jamais à un feu rouge.

On apprend d'autre part que Mme Jacqueline Kennedy continuera pendant un certain temps à faire l'objet de la protection du service de sécurité.





LA POLICE EN ACCUSATION — En plus d'être aux prises avec des accusations d'inefficacité de la part des autorités de Washington, le chef de police de Dallas Jesse Curry (à droite) et le capitaine Will Fritz ont dû donner des "explications" de cette inefficacité aux journalistes qui les assiègent sans arrêt. Hier, Curry s'est réfugié derrière le fait qu'il avait remis au FBI toutes les preuves recueillies par la police de Dallas sur l'affaire Oswald-Ruby.

CASTRO: Les réactionnaires ont tué Kennedy pour faire de Cuba la victime de leur folie

MIAMI. (PA, Reuter) — Au cours d'une allocution prononcée hier soir sur les ondes de Radio-La Havane, captée à Miami, M. Fidel Castro a fait allusion aux "circonstances étranges" de l'assassinat du président Kennedy.

Le fusil à telescope que Lee Oswald est accusé d'avoir utilisé était spécialement monté pour pouvoir tirer à 100 pieds. "Il est étrange que quelqu'un qui a l'intention de tirer d'une fenêtre à moins de 30 pieds de sa cible achète un fusil à télescope", a affirmé le chef d'Etat cubain, qui a ajouté :

"Et puis, le fusil a été acheté pour 12 dollars. Un bon fusil comme celui-là coûte plus de douze dollars; nous achetons beaucoup de fusils de ce genre et nous savons leur prix. Il semble que ce fusil soit l'un des éléments du complot."

"N'est-il pas étrange qu'un assassin en puissance se risque à tirer de la fenêtre du bâtiment où il travaille, quand il sait bien qu'au bout de cinq minutes tout le monde sera sur ses traces ?", s'est demandé Fidel Castro.

"Non. Il aurait cherché un autre toit, un autre bâtiment. Avec son fusil à télescope, il se serait placé à une distance confortable qui lui aurait permis de s'échapper. Toutes ces contradictions montrent bien bien qu'on a trouvé un coupable parce qu'il le fallait."

S'en prenant ensuite aux allusions américaines voulant que Lee Oswald soit un agent pro-castriste, Fidel Castro a affirmé que l'assassinat de Kennedy est plein de facteurs étranges qui indiquent des efforts faits par les réactionnaires des Etats-Unis pour jeter le blâme sur Cuba.

Le premier ministre cubain a ajouté qu'aux yeux du monde entier "il est clair que les réactionnaires américains ont voulu faire de notre pays la victime de leurs desseins criminels, même au prix de la mort du président Kennedy".

Castro a émis l'opinion que "les auteurs intellectuels" du crime ont envoyé Lee Harvey Oswald à Mexico pour lui faire obtenir un visa pour l'URSS via Cuba. C'était, selon Castro, un alibi idéal pour faire croire au peuple américain que l'assassin était un agent de Cuba et de l'URSS.

Les étudiants de Singapour protestent

SINGAPOUR. (Reuter) — Environ 2,300 étudiants de l'Université de Singapour ont quitté leurs cours mardi pour protester contre ce qu'ils ont appelé "une atteinte à l'autonomie universitaire et à la liberté académique par le gouvernement central et le gouvernement de Singapour".

Les Vietcongs passent à l'attaque

SAIGON. (UPI, Reuter) — Un porte-parole de l'armée américaine a annoncé hier que les Vietcongs avaient attaqué un camp des forces spéciales (américano-vietnamiennes) de l'armée gouvernementale situé à la frontière du Cambodge.

C'est le deuxième raid perpétré par les Vietcongs contre un camp des forces spéciales, en moins de quatre jours.

Cette fois, l'armée du Saïgon a utilisé l'aviation, les fusées et les bombes pour briser l'attaque des guerilleros dont on ignore les pertes.

Du côté gouvernemental, on a enregistré trois pertes de vie (trois Vietnamiens) et neuf blessés (six Vietnamiens et trois Américains).

Les guerilleros ont attaqué le camp en plein jour et ont combattu deux heures, à l'aide de mortiers et de mitraillettes, avant de retraiter dans les montagnes voisines, quand l'aviation est intervenue.

Le lieu de l'attaque, qui n'a pas été révélé, serait situé dans une région où fourmillent les Vietcongs et où ils sont apparemment dans une position de force, à quelque 120 milles au sud de Saïgon.

Par ailleurs, les services américains d'information ont affirmé hier que l'infiltration de guerilleros en provenance du Nord-Vietnam s'intensifie.

Les provinces sud-vietnamiennes où l'infiltration d'éléments communistes serait la plus forte sont celles de Kontum, Darlac et Pleiku. Ces trois provinces sont situées aux frontières du Laos et du Cambodge, pays que les Nord-vietnamiens emprunteraient pour s'infiltrer au Sud-Vietnam.

Plusieurs de ces hommes, dit-on également, auraient acquis une bonne expérience des opérations de guérillas en combattant les Japonais et les Français, il y a quelques années.

Vers une rencontre Johnson-Khrouchtchev à Stockholm en juin

MOSCOU. (AFP-PA-Reuter) — La possibilité d'une rencontre au sommet entre M. Khrouchtchev et le président Johnson est déjà évoquée à Moscou par certains observateurs occidentaux.

Cette hypothèse n'est jusqu'à présent basée que sur une seule indication : la citation hier par le correspondant aux Etats-Unis de la "Pravda" d'une interview du sénateur William Fulbright, président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, déclarant qu'une telle rencontre pourrait être utile.

Les observateurs occidentaux font remarquer qu'en juin prochain, M. Nikita Khrouchtchev doit visiter les pays scandinaves et que le choix d'une ville comme Stockholm, située en "terrain neutre", serait logique pour une rencontre entre les chefs des deux grandes puissances.

Par ailleurs, la Maison Blanche a révélé hier que le président Johnson venait, pour la première fois, d'apposer sa signature à deux importants documents.

Le premier accorde la somme de $20 millions, répartie sur deux ans, à l'Agence américaine du contrôle des armements et du désarmement. Le second prolonge jusqu'au 30 juin 1964 le règlement qui limite la dette nationale à $315 milliards.

DE ROME

par Marcel ADAM,
envoyé spécial de LA PRESSE au Concile

Des évêques orientaux expriment leur gratitude à Mgr Coderre

ROME. (par téléphone) — Le vénérable patriarche melchite, Maximos IV, est intervenu encore hier pour plaider en faveur de la diversité dans l'unité de l'Eglise, insistant pour que la discipline ecclésiastique des églises orientales reste distincte de celle de l'Eglise latine.

Au sujet des Eglises orientales, qui sont un peu traitées en parentes pauvres dans plusieurs schémas du concile, on se souvient que Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean (Québec) a parlé l'autre jour au nom de quarante-cinq évêques canadiens pour reprocher au schéma sur les évêques et le gouvernement des diocèses de ne rien dire de l'Eglise orientale et d'accentuer ainsi la tendance à considérer les problèmes du seul point de vue latin.

Ces jours derniers, Mgr Coderre a reçu un certain nombre de lettres de la part d'évêques orientaux pour le remercier et le féliciter de son intervention que l'un d'eux considère comme la plus ferme faite à ce sujet par les évêques de l'Eglise latine au cours de la session.

Signes de fatigue

Après deux mois de travaux et à une semaine de la clôture de la deuxième session du concile, la fatigue commence à se faire lourdement sentir.

D'abord chez les journalistes, qui depuis le début travaillent une dizaine d'heures par jour et presque sept jours par semaine, et qui sont séparés de leur famille depuis le mois de septembre, la fatigue se traduit aux conférences de presse quotidiennes par une plus grande difficulté de concentration et par des sursauts d'impatience ou d'agressivité.

Quant aux évêques, dont la journée débute à 5 ou 6 heures du matin, avec la messe, le déjeuner et la prière, avant l'ouverture des travaux qui se poursuivent jusqu'à midi, ils réagissent difficilement à la lassitude ; d'autant plus qu'un très grand nombre d'entre eux ont atteint un âge vénérable. Et les pluies automnales qui viennent de débuter ont produit l'effet d'une douche froide sur ceux qui s'efforçaient de conserver un pas alerte jusqu'à la fin.

Les travaux conciliaires continuent, mais plusieurs évêques ont leurs pensées partagées entre l'oecuménisme et le prochain départ, après la cérémonie de clôture et de promulgation des décrets conciliaires, le jeudi 4 décembre prochain.

Cabale dénoncée

On peut probablement mettre au compte de la lassitude les quelques incidents mineurs survenus ces derniers jours.

Lundi, par exemple, le cardinal Tisserant a protesté avec vigueur contre la distribution, à la porte de la salle conciliaire, d'une lettre circulaire signée par plusieurs évêques et demandant de voter contre le schéma sur les communications sociales. Le cardinal a dit que la procédure était défendue par le règlement et indigne du concile oecuménique.

Mais, si l'intervention du cardinal français est discutable, aux dires de plusieurs observateurs, il semble qu'elle se fonde sur la maladresse de ceux qui ont distribué ces lettres sans prendre les précautions voulues ; autrement il aurait probablement été difficile aux autorités d'intervenir car, en dehors de la salle même du concile, — plusieurs précédents peuvent être invoqués à ce sujet — rien n'empêche d'utiliser un tel procédé qui n'a, en soi, rien de répréhensible.

Il semble que l'intervention du cardinal Tisserant ait désamorcé la portée négative qu'aurait pu normalement avoir sur le vote une telle cabale.

Pas d'équivoque

La semaine dernière, le cardinal Bacci, le grand spécialiste en langue latine de la Curie romaine, a fait une intervention solennelle pour reprocher aux modérateurs de n'avoir pas tenu compte de ses observations dans la rédaction d'une des cinq fameuses questions du 30 octobre, et de lui avoir refusé la parole à ce sujet.

Le cardinal Agagianian, qui présidait ce jour-là, a expliqué que le cardinal Bacci voulait faire ajouter un mot qui n'aurait rien changé au sens de la phrase, et que de ce fait les modérateurs n'ont pas voulu en modifier la formulation.

Or, hier, le cardinal Bacci, à la fin de son intervention, est revenu à la charge pour légitimer sa démarche qu'il considérait très importante pour éviter toute équivoque.

Le cardinal Suenens a simplement répondu que les modérateurs n'y avaient pas vu d'équivoque. Ce fut tout. Et un silence glacial a plané, pendant quelques instants, sur l'assistance.

On peut trouver étrange une telle insistance, de la part d'un cardinal, à trouver équivoque une question qui a été soigneusement rédigée par les quatre modérateurs, acceptée ensuite par le pape et par la grande majorité du Concile.

La discussion du troisième chapitre du schéma sur l'oecuménisme se poursuit d'une manière plutôt technique, mais les interventions portant sur les applications pratiques du dialogue oecuménique sont unanimement constructives.

Les observateurs sont tous très satisfaits de l'orientation du Concile sur le sujet qui conditionne son succès. A ce jour, on peut dire que le Concile est une réussite car il a été fidèle à ses objectifs, au delà de toute espérance aux dires d'un théologien canadien.

Remontrance aux Italiens

Un évêque américain, Mgr Nevin, a fait mardi une intervention que les Italiens ont dû encaisser amèrement. Après s'en être pris à ceux qui font paraître suspects les catholiques américains, comme si reconnaître chez les non catholiques les dons du Saint-Esprit était une négation de la foi, a fait un petit réquisitoire sur le ton humoristique.

Si les principes sont affirmés très fortement à Rome, et en Italie, dit-il, ils sont cependant mieux appliqués aux Etats-Unis. A ceux qui leur reprochent un certain indifférentisme, Mgr Nevin a objecté que si les catholiques américains ne constituent pas 95% de la population (comme en Italie), ils vont néanmoins à la messe, ne votent pas communiste, la classe ouvrière n'a pas été perdue, les évêques font une catéchèse sérieuse et visitent régulièrement leurs paroisses.

Il semble que cette intervention a créé quelques mouvements dans l'assistance.

Elle rappelle, en tout cas, le commentaire que faisait Jean XXIII sur les statues de Saint Pierre et de Saint Paul qui se trouvent sur la place Saint-Pierre :

"Le premier pointe l'index de sa main droite vers le sol; ce qui veut dire : "Ici, on fait les lois"; le deuxième tend l'index vers l'horizon, c'est-à-dire: "C'est là-bas, au loin, qu'on les applique !"

Séance publique mercredi prochain

CITE DU VATICAN. (AFP)— La première séance publique du concile, qui sera aussi la dernière de la seconde session actuelle, aura lieu mercredi prochain le 4 décembre, sous la présidence du pape, pour l'approbation des deux décrets adoptés par l'assemblée.

A ce propos, Mgr Enrico Dante, archevêque, préfet des cérémonies, a publié une "intimatio" ou notification adressée aux cardinaux et aux autres Pères conciliaires dans laquelle il est indiqué que le pape, en quittant ses appartements, se rendrait d'abord dans la chapelle Pauline pour y adorer le Saint Sacrement.

Le Saint Père gagnera ensuite en sedia gestatoria la basilique Saint-Pierre. Après la messe, qui sera célébrée par le cardinal Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège et président du concile, se déroulera l'obédience de la part des cardinaux et des représentants des autres Pères conciliaires. La cérémonie se poursuivra par l'approbation des deux projets de décret relatifs l'un à la liturgie l'autre aux "moyens de communication sociale" (presse, radiotélévision et spectacles).



NE VOUS FIEZ PAS À VOTRE NEZ !

Très toxique, l'oxyde de carbone est inodore. Faites vérifier GRATIS le système d'échappement de votre voiture chez

Mr MUFFLER

Cinq succursales à Montréal; un numéro de téléphone :

CR 3-1561

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
2430	Abitibi	12½	12½	12½
—	Abitibi Pr	25	25	—
50	Algoma	57	57	57
280	Alumin	26¼	26¼	26¼
155	Alum 4¼Pr	41	41	41
1325	Alum 2 Pr	46½	46½	46½
25	An Cdn Pr	53½	53½	53½
—	An T 4½Pr	44½	44½	
235	An T 265 Pr	53¾	53¾	53¾
—	An T 2.90 P	54	54	—
—	Argus	11⅞	11⅞	—
—	Arg 2.60 Pr	52	52	—
25	Arg 2.70 Pr	51¾	51¾	51¾
—	Arg C Pr	9	9	—
480	Asbestos	20½	20½	20½
—	Bail S 3Pr	23½	23½	—
—	Bail S 5¾P	25½	25½	—
55	Banq CN	78½	78½	78½
65	Banq Imp	62½	62½	62½
790	Banq Mont	62½	62½	62½
270	Banq NE	71	71	71
200	Banq PC	54	54	54
55	Banq Roy	72½	72½	72½
100	Banque T D	61½	61½	61½
—	Bath Pow	17¼	17¼	—
—	Bath Pow A	54	54	—
752	Bell Pho	53⅜	53⅜	53¾
—	Bow Cor	52⅝	52⅝	—
—	Bow Mercy	52	52	—
57	Bow Paper	6⅞	6⅞	6⅞
—	Bralorne	250	250	—
125	Brazil	255	245	255
450	BA Oil	27	27	27
—	BC Forest	22⅜	22⅜	—
1725	BC Power	24¾	24⅝	24⅝
—	BC Phone	53¼	55¼	—
—	Brown	14¾	14¾	—
50	Bruck A	23	23	23
800	Bruck B	8	8	8
—	Build Prod	25½	25½	—
—	Bulolo	5¼	5¼	—
500	Cal Pow	20½	20½	20½
355	Can Cem	38¾	38¾	38¾
—	Can Ce pr	28¼	28¼	—
—	C Dom Sug	24	24	—
100	CI Fndry	22	22	22
—	id 4¼	90	90	—
—	Can Malt	20⅝	20½	—
—	C Safe 4.40	96	96	—
—	CSL	56½	56½	—
—	id pr	13¾	13¾	—
—	C Wire B	12⅞	12⅞	—
600	C Aviation	11¼	11¼	11¼
405	C Brew	10	9⅞	9⅞
—	id Pr "A"	51	51	—
—	id Pr "B"	53	53	—
—	C Br Alum	9	9	—
—	id 1.75 Pr	37	37	—
—	id 1.00 Pr	21¼	21	—
100	C Chem wt	565	565	565
—	C Hydrocarb	16¾	16⅝	—
100	CIL	17¾	17⅝	17¾
100	C Int Pow	15¼	15¼	15¼
500	Chemcell	13	13	13
25	C id Pr	46½	46½	46½
—	C Marconi	3 80	3 80	—
500	CPR	35⅜	35⅜	35⅜
300	C Pet p	12¼	12¼	12¼
—	C Vickers	19½	19½	—
—	CWNG 4 p	16	16	—
—	Cap Wire	7	7	—
600	C DelRio	715	710	710
—	Chrysler	96½	96½	—
—	Coghlin	5⅝	5⅝	—
—	C Refracto	17½	17½	—
—	Col Cell	8¼	8¼	—
400	Cons MS	28¾	28¾	28¾
650	Cons Text	10	10	10
—	Cons Glass	10⅝	10⅝	—
625	Cons Paper	39¾	39⅝	39¾
—	Corby A	18	18	—
—	Cor Credit	7	7	—
—	Crain RL	14⅜	14⅜	—
—	Crédit Fon	78¾	78¼	—
—	Cr Zell A	26	26	26
200	Crush Int	15	15	15
200	Denison	10¼	10¼	10¼
975	Dist Seag	50¼	50⅛	50⅜
—	Dome Pete	13¾	13¾	—
—	D Bridge	17¼	17	—
—	D Coal p	13	13	—
50	D Corset	27½	27½	27½
280	D Fndry	64¼	65¼	65¼
1650	D Glass	19¼	19	19¼
—	D Glass P	20	20	—
—	D Lime	5½	5½	—
125	D Steel	15	15	15
500	D Stores	16	16	16
250	D Tar	16¾	16⅜	16¾
—	D Tar Pr	25	25	—
50	D Text	22⅜	22⅜	22⅜
—	D Tex P	148	148	—
—	Donohue	23½	23½	—
—	Du Pont	38½	38½	—
—	Du Pont P	24	24	—
100	Dupuis A	10½	10½	10½
—	Eddy Mte	38	38	—
—	Electlux	58½	58½	—
—	Enaml A	7¼	7¼	—
—	Falcon	54	53¾	—
—	Fam Play	18½	18¼	—
—	Fltwood	20½	20½	—
—	Fndation	8	8	—
—	Fraser	28⅜	28⅜	—
—	Fredman	6¾	6¼	—
147	F Pete P	3	290	295
—	Frost 'A'	17½	17½	—
—	Gat 5 Pr	101¾	101¾	—
—	Gen Motors	92¼	92¼	—
—	Gr B C p	47	47	—
200	G L Paper	21¾	21¾	21¾
—	Handy Ady	11	11	—
545	Hawk Sidd	6½	6¾	6½
—	Ha Sidd Pr	96	96	—
200	Hollinger	26½	26½	26½
20	Hom Oil A	12⅝	12⅝	12⅝
—	Hom Oil B	13	13	—
—	Home Pf	215	215	—
—	H Smith Pr	43	43	—
195	Hud By MS	56¾	56¾	56¾
75	Hud Bay Co	14¾	14¾	14¾
100	Hudky Oil	6¼	6¼	6¼
—	Imp Oil	44¼	44	—
500	Imp Tob	13⅜	13⅜	13⅜
950	Ind Accep	23⅜	23⅜	23⅜
—	I Ac 2.25	48½	48½	—
5	I Ac 4.50	97	97	97
—	Inland C	16½	16½	—
—	Inland Gas	6⅛	6⅛	—
—	Inland Gas	19	19	—
—	I Bronze	26⅜	26⅜	—
315	Int Nickel	67½	67¼	67½
—	Int Pap	34½	34½	—
500	Int Util	23¾	23	23¼
—	Int Util Pr	47	47	—
—	Interprov	81½	81½	—
—	Jamaica P	9⅞	9	—
400	Labatt	17½	17½	17½
200	Laur F A	12⅞	12⅞	12⅞
225	Lewis Bros	7¼	7¼	7¼
—	Loblaw A	7	7	—
500	Loblaw B	7⅞	7⅞	7⅞
—	Loeb M	20¼	20¼	—
—	MacKinnon	7	7	—
250	MacLaren A	22¼	22	22½
100	MacLaren B	24	24	24
1650	MacMill-Pow	25	24⅝	24⅝
—	Mailman	23	23	—
—	Mail Conv	25	25	—
70	Maritime Tel	21¼	21¼	21¼
125	Mass F	15⅝	15⅝	15⅝
25	Mass F5½P	105¼	105¼	105¼
—	Met Stores	8	8	—
300	Miron Pr	11⅜	11⅜	11⅜
—	Mitch R A	7	7	—
375	Molson "A"	28	27⅞	28
200	Molson B	29	29	29
—	Mtl Loco	12⅜	12⅜	—
—	Mtl Trust	100	100	—
1500	Moore Corp	50	49⅝	50
100	MorseRb A	10½	10½	10½
—	MorseRb B	6½	6½	—
—	Nat Cont	5½	5½	—
—	Nat Drug	15½	15½	—
100	NFLD Light	10½	10½	10½
—	Niag Wi 'B'	15½	15½	—
740	Noranda	37⅜	37	37⅜
—	N Ont G	18¼	18¼	—
60	N S Light	24	24	24
600	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
—	Ogilvie P	38⅛	38¼	—
1085	Ont Steel	22	21½	21¾
1075	Pac Pete	11⅜	11¼	11⅜
100	Page-Hers	18⅞	18⅜	18⅞
—	Penmans	27½	27½	—
—	Penm P	115	115	—
—	Placer	27¾	27¾	—
225	Power Corp	10½	10½	10½
150	Price Br	35¾	35¾	35⅝
—	Price P	88	88	—
240	QN Gas	7½	7½	7½
—	QN Gas p	103	103	—
—	Que Phone	44	44	—
200	Qu Ph 80 p	20¾	20¾	20¾
—	Reed Pap	8¼	8¼	—
—	Reitman's	12½	12½	—
—	Reitman's A	9¾	9¾	—
—	Rio Alg	13⅜	13⅜	—
—	Rolland A	13½	13½	—
100	Rothmans	9⅝	9⅝	9⅝
—	Royalite	25	25	—
—	Rockwell	42	42	—
100	St L C A	17¼	17¼	17¼
—	St C S A P	102	102	—
6020	Salada F	11⅜	11⅜	11⅜
—	Scott Las	7⅞	7⅞	—
100	Shawin I	5¼	5¼	5¼
10	Shaw 4 p	44½	44½	44½
—	Shea E	25⅜	25⅜	—
—	Shell I W	570	570	—
150	Shell O	16½	16½	16½
—	Sher Will	26	26	—
—	Sher W P	133	133	—
610	Shop & S	10¾	10½	10½
100	Sicard	9	9	9
—	Sicard P	21	21	—
1000	Simpsons	34½	34½	34½
—	Southam	29½	29½	—
100	Std Steel	11¾	11¾	11¾
687	Steel Can	22¼	22¼	22¼
—	Steinbg 'A'	22½	22	—
—	Steinbg Pr	102⅜	102⅜	—
25	Texa Can	53½	53½	53½
—	Thom R A	11¾	11¾	—
200	Tr Can Corp	9¾	9¾	9¾
230	Tr Can PL	31⅜	31⅜	31⅜
325	Tr Mt PL	13⅜	13⅜	13⅜
—	Triad Oil	145	145	—
—	Turbau El	11½	11½	—
—	Turbau E Pr	21¼	21¼	—
—	Union O Co	12⅜	12⅜	—
600	Viau	12¼	12¼	12¼
100	Walk G W	57⅛	57⅛	51⅛
615	WCoast Tr	14½	14	14½
—	W Pac Pd	9	9	—
250	Weston 'A'	15	15	15
—	Wstn 'A' W	725	720	—
—	Weston 'B'	15½	15½	15½
—	Wstn 6 Pr	106½	106½	—
—	Zeller's	34½	34½	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4	15 déc.	99¾	100¼
3¾	1er sept.	99¾	99¼
4½	15 déc.	89½	100½
3¼	15 juin	93	94
5½	1er juillet	102½	103½
4¼	1er sept.	94½	95½
5½	1er oct.	102½	103½
3¼	1er juin	83¼	84¼
4½	1er sept.	92	93
3	Perpetuels	66	68
CNR 5½	15 déc.	1964	102	103
CNR 4½	1er av	1967	99	100
CNR 5¾	1er an.	1985	106	107
CNR 4	1er fév.	1981	96	97
CNR 5	1er août	1987	97	98
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX				
Alta Mu F	5½	1963	99	101
BC Electric	5¼	1988	93	95
BC Electric	3¾	1969	92½	93½
BC Electric	3¼	1967	94	96
BC Electric	5¾	1977	100	102
BC Po 5 15	sept.	1982	92½	93½
Manit	5¾, 15 jan.	1981	100½	101¾
NB	3½, 15 sept.	1983	97	98
NB	5¼, 15 déc.	1986	103	105
Newfnd	6, 1er fév.	1981	99	101
N Sc	5¼, 1 sept.	1982	99¼	100¼
N Sc	3¼, 15 juin	1965	97½	98½
Ont	3, 15 avril	1965	97½	98½
Ont Hy	5¼ nov.	1983	97	98½
Ont Hyd	4 mars	1966	98	99
Ont	5¼, 1 oct.	1983	97	98½
Q	5½, 1er août	1965	93	96
Que	5½, 1 juin	1980	97½	98½
Que	6, 1er aout	1982	102½	103½
Q Hyd	3½, 1 mars	1975	84	86
Que	4¾, 15 jan	1977	92	93
Que	5¾, 1 fév.	1986	100	101
Quebec	6, 1 août	1983	103	103
Q Hyd	5¼ 1 nov	1985	97½	98½
Sask	5½, 10 mars	1982	98½	99½
Shaw WP	3½	1970	89	90½
Shaw WP	4¾	1976	90	93
Shaw WP	5½	1972	99¼	100½
MUNICIPALITES				
Mtl 3,	1er nov.	1973	82½	84½
Mtl	5½, 1er déc.	1981	95	97
T. Met.	5½, 15	1982	98	100
Ott.	5½, 2 juil	1980	98	100
Van	6, 15 juin	1980	100	102
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P	& 4½	1966	103½	105½
Brazilian T	4½	1971	70	74
Can Delhi	5½	1973	95	97
Cdn Utilities	5¾	1977	123	128
Gryhnd Lines	5½	1978	170	—
Home Oil	3¾	1971	100	—
Home Oil	6	1976	112	116
Inla Cement	4½	1976	91	—
Inland N Gs	4½	1977	95	97
Loblaw	4¾	1976	110	—
Pac Pete	5	1977	108	111
Simpson's	5	1976	138	—
Simpson's	5½	1979	106	110
Steinberg Prop	6	1982	100	—
T.C.P.	5	1988	127	130
TCP In Not	5½	1987	200	—
Trinid Ut	4½	1971	91	93
Utd Town E	6¼	1961	116	—
Westcoast	5½	1988	104	106
INDUSTRIES				
Alb. Gas Th	5¼	1981	95½	97½
Abit P P	6¼	1977	102	105
Algoma Steel	5¼	1978	96	98
Alum of Can	4½	1972	93	94
B.A. Oil	5¼	1977	98½	98
C.B. Alum	5¾	1980	99½	100½
Cdn Brew	5	1983	93½	94½
Cdn Brew	5½	1986	98	100
Can. Chem	5¼	1971	99	100
Can Cement	5¼	1976	97	98
C I L	5¼	1977	100½	101½
C P R	3¾	1972	88	89
CPR	5	1983	93½	94½
Crédit Fonc	5½	1974	97½	99½
Dom Tar	5¼	1978	96	98
Dom Stores	5½	1976	98	99½
Dom Textile	4	1966	96½	97½
GM Accept	4¾	1969	96	97
Imperial Oil	5	1969	90	92
Indus Accept	5¾	1962	99	100½
Loblaw Groc	6	1977	101	103
Massey Ferg	4½	1976	94	95
Reynolds Al	5¾	1976	99½	100½
Shell Oil	4¾	1978	90½	100½
Shell Oil	5¾	1978	100	102
St Law Corp	5	1979	94	95
Simpson's	4¾	1973	96	98
Steinberg	5¼	1972	98	99
T. P.	5.85	1987	100	101
Traders Fin	5¾	1974	99½	100½
Weston Geo	4¾	1971	95	96
SERVICES PUBLICS				
Anglo Teleph	6	1963	101	—
Avalon Tel	3½	1966	93½	—
Bell Teleph	3¾	1979	84	85
Bell Teleph	5½	1964	99½	100½
Bell Teleph	6¼	1978	105	106½
Bowat Pow	3¾	1960	80	—
Brazil Trac	4¾	1970	73	—
BC Teleph	5¼	1983	95	97
Calg Power	3¼	1972	85½	—
Cdn Electric	4	1968	91½	—
Cdn W Nat	5¼	1962	100	—
Consu Gas	5¾	1977	100	102
East Lt & P	4	1969	90	—
Gt Lt & Pwr	5¾	1977	100	102
Marit Electric	4	1975	84	—
Nfld Lt & P	4½	1974	89½	—
Nfld Lt & P	5½	1979	96½	—
N On N Gas	5½	1992	99½	—
N Telephone	6	1981	101	—
Power C	5½	1977	98	99
Power Corp	6	1981	98½	99½
Q Nat Gas	5¾	1965	93	95
Union Gas	5	1977	95	97
Union Gas	5¾	1981	100	102
IMMEUBLES				
Brant Cr Real	5	1978	94	—
Eaton's Real	3½	1968	93	94
Eaton's Realty	5	1978	94	96
Lob. Leased	3½	1983	98½	100

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	*	2.00	50	4.00
Algoma Steel		1.60	56	2.85
Aluminium	*	.60 (x)	26	2.30
Argus Corp	*	.30	12	2.50
Bell Tel	*	2.20	53	4.15
B A Oil	*	1.00	28	3.57
B. C. Forest		.60	22	2.72
Bldg Prod.		.50	25	2.00
C & O Sugar	*	1.00	24	4.16
boni incl		1.20	24	5.00
Can Cement	*	1.20	38	3.15
Can Iron Fdy	*	1.00	22	4.54
Cdn Chem		.30	13	2.30
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
CIL	*	.60	18	3.33
Cdn Vickers	*	1.00	21	4.76
CPR	*	1.50	34	4.41
Cons Paper	*	1.20	39	3.12
Dist Seag	*	1.80	49	3.67
Dom Bridge	*	.40	17	2.35
D Fndry & S	*	1.60	68	2.42
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	*	.50	16	3.12
Dom Oilcloth	*	1.20	26	4.61
boin incl.		1.30	26	5.00
Dom. Tar	*	.80	17	4.70
Dom Textile	*	.80	23	3.47
boni incl.		1.00	23	4.34
Donohue		1.00	24	4.16
Du Pont	*	.80	39	2.05
Dupuis "A"	*	.55	11	5.00
Foundation	*	.50	8	6.25
Fraser		1.20	28	4.28
boni incl		1.40	28	5.00
Frost "A"	*	.80	18	3.33
boni incl.		.85	18	3.61
Grt Lakes F	*	.80	22	3.63
Imp Oil	*	1.20	43	2.79
boni incl		1.40	43	3.23
Ind Accept	*	1.00	23	4.34
Intl Paper		1.05x	34	3.08
Interp Pipe	*	3.00	85	3.54
boni incl.		3.20	85	3.77
Labatt	*	.55	18	3.05
Laura Secord	*	.70	17	4.11
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl.		1.10	22	5.00
MacMillan Pap	*	1.00	25	4.00
Massey-Ferg	*	.50	16	3.12
Molson "A"		1.00	29	3.44
Molson B		1.00	29	3.44
Moore Corp		1.10x	50	2.20
Nat Drug	*	.80	16	5.00
Ogilvie Flour	*	.60	14	4.28
Page-Hersey		.90	19	4.73
Penmans		1.80	28	6.42
Power Corp	*	.25	10	2.50
Price Bros.	*	2.00	38	5.26
Roland Paper A		.30	9	3.33
Salada Foods		.24	11	2.18
boni incl.		.30	11	2.72
Southam		1.60	29	5.44
Steel of C	*	.70	25	2.80
St. Lawr Corp	*	1.00	22	4.54
Texaco Can	*	1.60	53	3.01
Traders Fin A	*	.80	12	6.66
Viau Ltée	*	.60	13	6.15
Kaik-G & W	*	1.60	58	2.75
bini incl		2.00	58	3.44
Zellers		1.40	34	4.11
BANQUES				
Can Imp	*	2.00	63	3.17
boni incl.		2.25	63	3.57
Can Nat	*	2.00	79	2.53
boni incl.		2.20	79	2.78
Montréal	*	1.95	62	3.14
boni incl.		2.15	62	3.46
Nouv Ecosse	*	2.20	72	3.05
boni incl.		2.45	72	3.40
Provinciale	*	1.40	54	2.59
boni incl		1.45	54	2.68
Royale	*	2.40	73	3.28
boni incl.		2.55	73	3.49
Tor-Dom		2.00	62	3.22
boni inc.		2.05	62	3.38
PRIVILEGIEES				
Abitibi	*	1.12½	25	4.80
Calanese $1.75	*	1.75	38	4.64
Can Cement	*	1.30	28	4.64
Dom. Glass	*	.70	19	3.68
Du Pont	*	1.75	84	4.46
Ogilvie Flr	*	1.75	38	4.60
Power C. 4½%	*	2.25	45	5.00
Weston 4½%	*	4.50	97	4.63
MINES				
Asbestos	*	1.20	20	6.00
boni incl.		1.60	24	6.66
Cons Smelt		.60	26	2.07
boni incl		1.60	26	6.15
Dome	*	.80	28	2.85
Fa conbridge	*	2.00	55	3.63
boni incl		2.50	55	4.54
Hollinger	*	.60	27	2.22
Hudson Bay		3.00	58	5.17
Int Nickel	*	2.20	66	3.30
boni incl		2.40	66	3.63
Kerr-Addison	*	.80	68	3.49
Noranda	*	1.20	36	3.33
Quemont	*	.90	10	9.00

*Placement eligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (l'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives.)

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Accra Ex	39	39	—
5500	Ajax	10	10	10
—	Alpha	175	175	—
—	Alpha A	350	350	—
2000	Alscope	50	50	50
—	Alsof	15	15	—
—	AMg B B	5	5	—
14500	Ameranium	7	6½	6½
2000	A A Molyb	175	165	175
—	Ang C Pp	$ 35	35	—
—	Anthonian	5	5	—
—	Arno	5½	5	—
16100	Atlas Tel	260	260	260
3500	Augustus	25	24	25
1000	Baker Talc	9	9	9
—	Band-Ore	13	13	—
—	Barvalee	3	3	—
1000	Bateman	6½	6½	6½
250	Beld-Cort	$ 18	17½	18
—	Belgium	800	800	—
—	Burnt Hill	24	24	—
500	Blue Bon	315	310	315
—	Bluewater	14	14	—
3000	Bornite	10	10	10
—	BC Pack	$ 16	16	—
—	Br Cont	30	30	—
101500	Bruneau	28	23	28
—	Cald-Ed	$ 17¾	17¾	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Chib	295	295	—
—	CS Pete	415	415	—
—	C-Collieri	$ 8½	8½	—
—	C Dredge	375	375	—
—	C Interb	355	355	—
300	Cdn Sec	115	115	115
1000	Canorama	52	52	52
—	Cantexas	165	155	—
—	Camflo	81	81	—
2000	Carbec	6½	6	6
—	Cartier-Que	5	5	—
—	Casavant	465	465	—
—	Cassiar	$10¾	10¾	—
2000	Cent Man	3½	3½	3½
500	Chemalloy	41	41	41
—	Cesland	135	130	—
1000	Chib Copper	8	8	8
—	Chipman	3½	3½	—
—	Clevaland Cp	3	3	—
300	Com Bus M	440	440	440
—	Coming	3	3	—
—	Com O & G	90	76	—
—	C Div Sec	$ 25⅞	24	—
500	C Mogador	31	31	31
—	C New Pac	12	12	—
—	C Persh C	7	7	—
—	C Te S pr	$ 20	20	—
—	Copstream	10	10	—
350	Couvret A	$ 11¾	11¾	11¾
—	Crusade	5	5	—
—	Cr St Lau	$ 12¼	12¼	—
—	Dalfens	10	10	—
—	Delta Elec	235	235	—
2000	D Explor	24	23	23
—	Do Leseb	19	18	—
—	D Oilcloth	$ 25½	25	—
—	Drum Wel	$ 9½	9½	—
2600	Dumaga	110	108	110
—	Dumont	18	18	—
—	East Sull	230	230	230
2000	East Vent	166	165	165
—	Electroller	10½	9½	9½
—	Emp Oil	3	3	3
2000	Equity Expl	8½	8½	8½
2500	Fab Met	14½	14½	14½
—	Fano	2	2	2
100	Fiscal	$ 9	9	9
—	Fontana	3	3	3
—	For Pow	$ 5½	5½	5½
—	Fort Rella	$ 16½	16½	16½
3000	Fox Lake	13	12	13
—	Frigistors	70	69	69
5500	Fundy	6	6	6
—	Futurity	13	13	13
100	G Autotro	3 70	3 70	3 70
—	Glen Lake	120	105	105
—	Gold Age	15	15	15
—	Grissol	145	145	145
1000	Gui-Por Ur	4½	4½	4½
—	Hastings	1.00	1.00	—
—	Inland Ch	3 45	3 45	—
—	Inspirati	2 10	2 10	—
1200	Int Atlas	1 10	1.05	1 10
—	Int Ceram	5	5	—
23500	I Helium	1.87	1.69	1.85
—	Intp Dredg	10½	10½	—
—	Inv Found	$ 51	51	—
—	Inv FD			
	6 Pr	$ 52¾	52¾	—
—	Jockey	3 30	3 30	—
3600	Jubilee	2 47	2 25	2 47
7600	K Desmond	67	60	67
—	Keeley	15	15	—
—	Ken Aviat	4 00	4 00	—
400	Kiena	4 10	4 05	4 10
200	Kod Pete	1 10	1.10	1 10
—	Kontiki	4	3½	—
—	Lab Acce	$ 7	7¼	—
—	Labrador	$ 34½	34½	—
—	Laduboro	100	100	—
—	L Dufault	700	700	—
200	Lamon A	9½	9	9½
—	Lingside	4½	4½	—
2500	Lith Corp	7	7	—
1000	Malart HY	45	44½	45
125	Massval	4	4	4
600	McIntyre	$ 44	44	44
2000	McKinney	14	14	14
—	Meadam	39	39	—
—	Melcher	$ 7	7	—
—	Melch Pr	5½	5	—
—	Mer Chip	9	9	—
1000	Mistango	19	19	19
—	Molyb	42	42	—
500	Monpre	7	7	7
23750	Mt Pleasan	96	90	93
—	M R Dari	$ 6¼	6¼	—
—	M R Rice	$ 11½	11½	—
—	Nat Au Ve	180	160	—
—	Native Mi	13	12	—
—	N Formaq	4½	4½	—
—	Newrich	30	29	—
—	N W Amul	9	8	—
—	Nocana

AVIS DE DÉCÈS

ASPIREAULT (Esther) — A Montréal, le 26 novembre 1963 à l'âge de 73 ans est décédée Mme Jean-Jacques Aspireault née Esther Dea, demeurant à 5417 Marquette. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils
4733 rue Papineau
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (André) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 39 ans est décédé André Beaudoin employé de Larivière Inc., époux de Thérèse Heynemand, père de Richard, Denis, Daniel, Jean-Claude et Jacques, demeurant à 6392 Faribault. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
834, rue Laurier Est
à 8.30 hres pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera chanté à 9 hres et de là au cimetière de Chomedey, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Yvonne) — A Québec, le 27 novembre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Dame Yvonne Doré épouse de feu M. Jules-Henri Bernard demeurant à 221, rue de Grenoble, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Arthur Cloutier & Fils Ltée
675, rue Marguerite-Bourgeois
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Dominique où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Belmont lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le trajet se fera en automobile.

BERUBE (Marcel) — A Ville Chambly, le 25 novembre 1963, à l'âge de 24 ans, est décédé accidentellement M. Marcel Bérubé, époux de Madeleine Gagnon, demeurant 490 rue St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
3310 rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESNER (Antoinette) — A Valleyfield, le 27 novembre 1963 à l'âge de 66 ans est décédée Mme veuve Jean-Charles Besner née Antoinette Besner, mère de Jean, contrôleur général de la maison A.-H. Besner Ltée, époux de Adèle Chevrier, Mme Marthe Trépanier (Marcelle) Mme Armand Patenaude (Mariette) Mme Richard Lafontaine (Lise). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin et Fils
317 rue Victoria
pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière local lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGRAS (Fernand) — A St-Laurent, le 26 novembre 1963 à l'âge de 47 ans est décédé Fernand Bigras époux de Marie Jeanne Boisseau père de Monique et Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière Paroissiale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Parmélia) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Willie Boucher, née Parmélia Bergeron. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. Dubreuil,
6776 rue St-Hubert
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Arthur) — A Montréal, le 26 novembre 1963, est décédé Arthur Bourassa, fils de feu Hercule Bourassa et de feu Célina Samson, ex-employé de la lithographie Lawson. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURRET (Jean-Marie) — A Jacques-Cartier, le 26 novembre 1963 à l'âge de 26 ans 11 mois est décédé M. Jean-Marie Bourret fils d'Octave Bourret et de Rose Blanche Paquette demeurant à 1320 St-Thomas. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
1370 Chemin Chambly, J.-Cartier
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles Borromée où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Georges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALEUX (Felix) — A l'hôpital des vétérans de Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé Felix Chaleux, époux de Marie Louis, demeurant au 3200, 14ème rue Laval Ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 cour. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Malette,
3582, 24ème rue Laval Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Rose Alma) — A l'Hôpital Régina, Ville Lafièche, le 26 novembre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Elie Charbonneau, née Rose Alma Quenneville. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Brien Inc.
2251 rue Jean-Talon Est
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Barthélemi où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Roland) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Roland Chevalier, tabaconiste, époux de Nelly Robitaille, demeurant 6036 St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 ouest, rue Notre-Dame
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Victor) — A Roxboro, le 27 novembre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Victor Dagenais, époux de Rita Edmond. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
à 9 hres 30, pour se rendre à l'église Marie-Reine de la Paix, Roxboro, où le service sera célébré à 10 hres 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS-LEMIEUX (Alice) — A Montréal, le 25 novembre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Alice Duchaine, épouse de feu Adélard Lemieux et de feu L. H. Desjardins de Terrebonne, mère de Simone (Mme veuve Alexandre Christin) et de Marc Lemieux. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5850 Chemin de la Côte-des-Neiges
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Louis de Terrebonne où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DINELLE (Lucien) — A Montréal, le 25 novembre 1963 à l'âge de 57 ans est décédé Lucien Dinelle, époux de Anita Aubin, demeurant 3867 de Normanville. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 rue Beaubien Est
à 8 hres 15 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

DOSOGNE (Camille Alexis) — A l'hôpital Maisonneuve, le 27 novembre 1963, est décédé, dans sa 80e année, Camille Alexis Dosogne, époux bien-aimé de Laure Nicaisse. La dépouille mortelle est exposée à la chapelle
Jos. C. Wray and Bro.,
1234, rue de la Montagne
Service samedi matin à 10 h. à l'église St Bernard's; de là, au cimetière St-Joseph.

DURANCEAU (Aimé) — A Melocheville, le 26 novembre 1963 à l'âge de 59 ans, est décédé subitement M. Aimé Duranceau exépicier de Verdun, époux d'Aline Gendron, demeurant à 15 Principale à Melocheville. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.,
127 rue Ellice à Beauharnois,
pour se rendre à l'église paroissiale de Melocheville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Alphonsine) — A Lachute, le 27 novembre 1963, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Cyprien Durocher, née Alphonsine Gratton, demeurant 266 Princess. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard,
397, rue Grâce, Lachute,
pour se rendre à l'église St-Julien, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIATRAULT (Philippe) — A Valleyfield, le 27 novembre 1963, à l'âge de 78 ans et 11 mois, est décédé M. Philippe Filiatrault, époux en 1ères noces de Divina Plante et en 2es noces de Corinne Vachon demeurant au 74 Poisant. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R. Montpetit & Fils Inc.
200, rue Champlain
à 9 h. 15 pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Georgine) — A Montréal, le 26 novembre 1963 à l'âge de 89 ans est décédée Mlle Georgine Gariepy fille de feu Camille Gariepy et de feu Mary McCarville. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébrée à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Prière pas de fleurs).

GAUCHER (Hervé) — A Dorion, le 26 novembre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé Hervé Gaucher, époux de Jeanne Legault, demeurant 246 rue St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12 rue St-Charles
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Trinité où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Louis) — A Montréal, le 27 novembre 1963 à l'âge de 65 ans 10 mois est décédé M. Louis Gendron, époux de Cécile Desjardins, demeurant à 2705 French. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Giguère & Tomasso Inc.,
8969 rue Hochelaga,
à 10 hrs pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENTILLE (Viola) — A l'Hôtel-Dieu, de Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 24 ans, est décédée Viola (Louise) Gentille, fille de feu Louis Gentille et de feu Rose-Anna Boulanger. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Rosa) — A Chomedey, le 26 novembre 1963 à l'âge de 58 ans est décédée Mlle Rosa Gravel, fille de feu Emilie Gravel et de feu Leoncia Berthelette, demeurant à 1648 Principale. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
3330 rue Martel
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULD (Almaïde) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Almaïde Cormier, épouse de Lucien Hould, demeurant à St-Angèle-de-Laval. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 avenue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (Antonio) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Antonio Laframboise, époux de feu Aulivine Perron. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso
8989, rue Hochelaga
à 9 hres, pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRENIERE (Victor) — A Montréal, le 24 novembre 1963 à l'âge de 69 ans est décédé Victor Lafrenière, époux de feu Maria St-Yves, demeurant chez sa fille Mme Georges Dubois de 1661 Amherst. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire & Pelletier
1575 rue Ste-Catherine est
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Rodolpha) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Rodolpha Lalonde, époux de Mme veuve Paul-Emile Perras, née Anita Pelletier, demeurant 2387 Chapleau. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102 rue Fullum
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLAIS (Omer) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 79 ans, est décédé Omer Langlais époux de Marguerite Higgins demeurant à 6317, 24e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPORTE (Léo) — A Bebeil, le 26 novembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Léo Laporte, époux de feu Marie-Anne Burelle, demeurant au 518 Richelieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
881 rue Mgr. Laval
pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Guy) — Accidentellement, à Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 8 ans, est décédé Guy Leclerc, fils de Cyrille Leclerc et de Mireille Henley, demeurant 10,567 Rancourt. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
10540 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Aurore) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Frédéric Legault née Aurore Allard demeurant au 9600 Boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Emma) — A Montréal, le 26 novembre 1963, est décédée Mme veuve Joachim Lévesque, née Emma Morneau, demeurant à 1609 Maisonneuve, autrefois de Ste-Angèle, comté Rimouski. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Pelletier,
1575 rue Ste-Catherine est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER (Gilberte) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Jean-Raoul Lussier, née Gilberte Therrien, demeurant à 1412 Cuvillier. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McMULLAN (Sarah) — A Montréal, le 27 novembre 1963 à l'âge de 70 ans est décédée Sarah Mack, épouse de Archie McMullan demeurant à 7653 Drolet, mère de John et Patrick. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard
7364 rue St-Denis
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St Francis of Assisi (Parc Extension) où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELOCHE (Amanda) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Joseph Ovila Meloche, née Amanda Renaud, autrefois 1261 Wolfe. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 7 hres 30, pour se rendre à l'église St-Pierre Apôtre où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Arthur) — A Pointe-St-Charles, le 27 novembre 1963 à l'âge de 85 ans est décédé M. Arthur Moreau, époux de Bernadette Charron, demeurant au 1226 Ropery. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
1270 rue Laprairie
pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NELSON (Robert) — A Laflèche, le 27 novembre 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé Robert Nelson, ex-syndic de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, et ex-commissaire de la Commission Scolaire de Laflèche, époux de Georgette Paquette, père de Claude, Claudette et Ronald, demeurant à 1510 de Gaulle. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
3219 rue Grande-Allée
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANSLEY (Alice) — A Montréal, le 2 novembre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve William Pansley, née Alice Girard, mère de Mesdames Emilie Lacoste et Ralph King (Irène). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 avenue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Yvonne) — A Verdun, le 26 novembre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Joseph Paquette, née Yvonne Bouchard, demeurant 265, 5e avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATRY (Régina) — A St-Jérôme, le 26 novembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Adrien Patry, née Régina Bonin, demeurant au 4641 Delaroche. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
des Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hres 30, et de là au cimetière de St-Sauveur-des-Monts, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLEGRINO (Laurent) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 66 ans 3 mois, est décédé le Révérend Père Laurent Pellegrino, fils de feu Angelo Pellegrino et de feu Maria Santoro. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira du presbytère
1855 est, rue Rachel
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Honorius) — A Montréal, le 25 novembre 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Honorius Pelletier, époux de Simone Rochette, demeurant au 4719 de Laroche. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Joseph) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Plouffe, époux de Eva Massé, demeurant à 4842 Palm. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RHOADES (Cecil) — A l'hôpital Général de Montréal, mardi le 26 novembre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Cecil Rhoades, époux bien-aimé de Winisred Sargent et père de Catherine (Mme B. Dollin), d'Ottawa, Winisred (Mme V. Beausoleil) et Derek. Lui survivent également ses petits-enfants: Howard, Ivon et David. La dépouille est exposée au salon
J. W. McGillivray and Sons
307 Riverside Drive
St-Lambert
Les funérailles auront lieu jeudi le 28 novembre 1963, à 1 hrs 30 p.m., à l'église St-Barnabé (ave Loraine). Inhumation au cimetière Mont-Royal.

ST-JEAN (Alma) — A Montréal, le 26 novembre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Alma St-Jean, autrefois de Joliette, fille de feu Médor St-Jean, imprimeur-éditeur, et de feu Prudentienne Forest, sœur de Mme René Desautels (Blanche) ainsi que ses neveux et nièces des familles Desautels et Gourd. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Mélina) — A Montréal, le 26 novembre 1963 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Alphonse St-Jean, née Mélina Lauzon, demeurant à 1567 Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCHLESINGER (Richard) — A Bordeaux, le 27 novembre 1963 à l'âge de 61 ans est décédé Richard Schlesinger, propriétaire de Argo Machine Tools Inc., époux de Marie Paulette Houle, demeurant à 11,380 Bois-de-Boulogne. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIROIS (Joseph) — A Kamouraska, le 25 novembre 1963, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédé Joseph Sirois, époux en 1ères noces de Octavie Fournier et en 2èmes noces d'Adrienne Lallemand. Les funérailles auront lieu à Kamouraska, vendredi le 29 courant. Inhumation au cimetière de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TANSLEY (Alice) — A Montréal, le 27 novembre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve William Tansley, née Alice Girard, mère de Mesdames Emélie Lacoste et Ralph King (Irène). Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
William Wray,
2075 rue Université,
vendredi le 29 novembre à 11 a.m.
Inhumation au cimetière Montreal Memorial Park.

in memoriam

LEBEAU (Florange) — A la douce mémoire de Mme Lucien Lebeau (Florange Bellemare) décédée le 30 novembre 1962, ton souvenir restera à jamais gravé dans nos coeurs. Une messe sera chantée le 30 novembre à St-Marc à 4.30 hres p.m. Ton époux et tes enfants.

PATRY (Marie-Blanche) — Tu as laissé un souvenir vivace de ton humble existence d'épouse et de mère. Un an que tu nous a quittés, hommages et respects à ta douce mémoire ton souvenir est toujours présent. Ton époux et tes enfants.

Messe Anniversaire

DUBE — Le 29 courant, à 5 heures, à l'église St-Mathias-Apôtre, sera chantée une messe 3e anniversaire pour le repos de l'âme de M. Alphonse Dubé. Parents et amis sont priés d'y assister.

REMERCIEMENTS

BOULAY — Mme Joseph Béland, née Dorilda Boulay de Belle Vallée Ontario, Messieurs François Boulay de St-Justin et Pierre Boulay de Louiseville remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Henri Boulay, 63 rue Ste-Marie, Louiseville, Co. Maskinongé, P.Q.

LARIVEE — M. et Mme Gilles Larivée et M. et Mme Guy Juillet remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Ubald Larivée survenue le 6 octobre dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit pas bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

VERONNEAU — La famille de feu Lucien Veronneau décédé le 24 octobre 1963 remercie sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messe, tributs floraux, visites au salon mortuaire ou assistance aux funérailles. Ceux qui ont omis de s'inscrire ou de laisser leur adresse sont priés d'accepter les remerciements comme personnels.

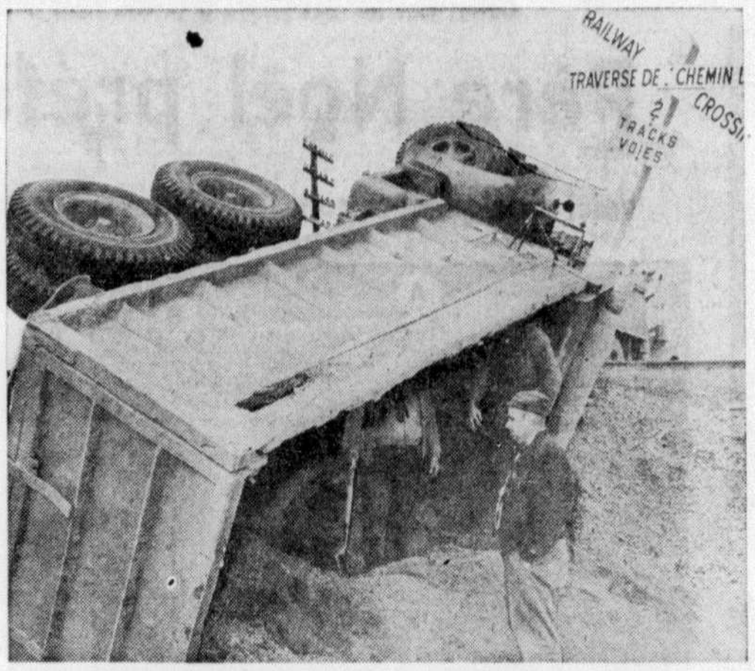
service anniversaire

PATRY (Marie-Blanche) — Le 30 novembre, à 9 hrs 30, à l'église St-Vincent-Marie-Strambi angle de Castille et Armand-Lavergne, Montréal-Nord, sera chanté un service 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Joseph Patry. Parents et amis sont priés d'y assister.

SERVICE 1er ANNIVERSAIRE
ROLAND CLOUTIER
STE-AGATHE-DES-MONTS



Quel triste souvenir, cher frère, nous rappelle ce 30e jour de novembre, jour que j'appris cette nouvelle ou tu nous quittais tous, ta femme, tes enfants, ta mère et tes frères sans un mot d'adieu. Du haut du ciel ne nous abandonne pas. Un service anniversaire sera chanté en ton souvenir samedi le 30 novembre en l'église de Ste-Agathe à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister. De ton frère, Joseph Cloutier, de Montréal.



HEUREUX QUAND MEME DE S'EN ETRE TIRE — Un camionneur faisant le transport de la terre pour la construction de la route transcanadienne le long de la rive sud, a eu hier une mésaventure dont il se souviendra longtemps. Comme il quittait la route no 9, à Ste-Madeleine, pour traverser la voie ferrée des Chemins de fer nationaux, le côté droit de la voie d'accès au passage à niveau céda sous le poids du lourd camion qui bascula dans le fossé. Sorti sain et sauf de sa cabine, le chauffeur s'occupa de nettoyer à la pelle le fond de son camion en attendant qu'on vienne le tirer de son mauvais pas.
photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Fin de la grève à la Regent Knitting, à St-Jérôme

par Claude BRUN

ST-JEROME — Peu avant minuit, hier soir, les membres du local 1475 du Syndicat international des employés du textile ont décidé la reprise du travail à la filature de la Regent Knitting, à St-Jérôme. Ce fut le geste unanime de tous les employés en grève depuis 16 semaines.

Le vote a été pris après que l'exécutif de la succursale syndicale eut fait part aux membres du résultat des dernières négociations avec le président de l'entreprise, M. Hyman Grover. Ces négociations, dont on n'espérait plus la reprise avant le début de 1964, ont été tenues mardi soir à la suite de l'intervention d'un ami personnel de M. Grover, l'avocat montréalais Michael Garber.

Bien que le résultat de ces négociations n'ait pas encore été rendu public, on sait déjà que les deux parties se sont entendues sur la clause de la réduction de la semaine de travail, ainsi que sur celle d'une troisième semaine de vacances et de deux congés de plus par année.

Par contre, les employés ont accepté un compromis sur la clause des augmentations de salaire. Ils ont acquiescé à une offre d'augmentation de salaire globale de 14 cents pour la durée d'un contrat de trois ans, soit $0.01 de moins que leur dernière demande. En échange, ils ont obtenu de la direction de la compagnie 38 rajustements dans diverses clauses de travail.

L'assemblée d'hier soir s'est terminée dans l'euphorie générale. Le président du syndicat, M. Edouard Gagnon, ainsi que les négociateurs, M. Bert Demers, se sont dits très satisfaits des ententes survenues au cours des dernières heures.

M. Gagnon a précisé toutefois que le piquetage se continuera à la filature de St-Jérôme tant et aussi longtemps que le contrat ne sera pas signé. Il n'a pu prévoir cependant à quel moment la chose sera faite, vu qu'il reste encore plusieurs détails à considérer avant la reprise du travail.

Si rien ne vient contrecarrer les espoirs des ouvriers, la grève aura été moins longue d'une semaine que celle de 1956, qui s'était terminée au bout de 17 semaines.

Trois ans pour avoir volé du cuivre à paratonnerre

Deux récidivistes dans la vingtaine, Réal Noël et Raymond Vallée, ont été condamnés à trois ans de pénitencier par le juge John O'Meara, hier après-midi, pour avoir volé une demi-tonne de cuivre à paratonnerre, dans un entrepôt de l'est de la ville.

Un troisième accusé, Claude Noël qui, lui, n'avait aucun dossier judiciaire, recevra sa sentence le 13 décembre.

Le principal témoin à charge a été un marchand de rebuts de la rue Plessis, qui avait acheté ce cuivre des accusés en deux occasions et à 24 heures d'intervalle seulement.

Chaque fois, il avait noté les plaques matricules des véhicules dans lesquels on avait apporté le cuivre.

Et il avait également noté la physionomie des vendeurs qu'il identifia facilement en cour, lorsque requis de le faire par le procureur de la Couronne, Me Victor Melançon.

Les accusés, pour leur part, tentèrent de présenter une vague preuve d'alibi, que le juge O'Meara devait rejeter dans un jugement oral de près d'une heure, dans lequel il déclara notamment que son rôle était double sur le banc en cette occasion, puisqu'il agissait à la fois comme juge et jury.

Il fit remarquer aux prévenus que, comme juré, il était obligé de par la loi, de se donner des directives, par un jeu de dédoublement juridique qui sembla laisser bien froid les 3 hommes.

Deux ans de bagne à un cagoulard avant le fait

Une peine de deux années de pénitencier a été imposée par le juge en chef Edouard Archambault, à Raoul Provencher, âgé de 30 ans, qui s'était reconnu coupable de port d'arme illégal.

Rejetant la requête du procureur du prévenu, qui réclamait une peine de six mois seulement, le juge Archambault souligna qu'en regard de la vague de crimes qui sévit présentement dans la métropole, il était encore très clément en ne condamnant le prévenu qu'à vingt-quatre mois de détention.

Le tribunal félicita d'autre part, les policiers qui avaient apparemment appréhendé le prévenu et son compagn